

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES DOMAINES PRIVÉS :
UN MARCHÉ POUR HABITER LE MONDE CONTRE LA NATURE

LA PERSISTANCE DES MODES CONSUMÉRISTES D'HABITER L'ESPACE
EN CONTEXTE DE CRISE ÉCOLOGIQUE
OU
LE CRÉDIT À LA DÉMESURE DE L'AGIR POUR SOI

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
ALAIN VÉZINA

JUILLET 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Tables des matières

REMERCIEMENTS	v
RÉSUMÉ.....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 – Démarche méthodologique.....	13
1.1 Question générale de recherche.....	13
1.2 Hypothèses : Présentation	19
1.3 Définitions liées à l’hypothèse	21
1.3.1 Représentations sociales.....	21
1.3.2 Mobilisation par le crédit	22
1.3.3 Domaine commun / domaine privé	23
1.3.4 Agir pour soi	24
1.3.5 Biens privés vécus vs biens communs vécus	26
1.3.6 Des empreintes systémiques	28
1.4 Cadre théorique	31
1.5 Méthodologie	44
CHAPITRE II – La marche vers l’abstraction réelle.....	47
2.1 Économie substantive et économie formelle.....	47
2.2 La spatialité des économies substantive et formelle	68
CHAPITRE III – La dette écologique.....	79
3.1 Empreinte écologique et biocapacité.....	79
3.2 La biocapacité	81
3.3 L’empreinte écologique	83
3.4 Empreinte écologique versus biocapacité – la dette écologique	86
3.5 Critiques de l’empreinte écologique	94
CHAPITRE IV - La modernité marchande.....	103
4.1 Une société civile en parcelles	103
CHAPITRE V – Récapitulatif et enchaînement.....	118
5.1 Retour sur les parties précédentes	118
CHAPITRE VI – Un cadre de vie insoutenable.....	129
6.1 La fabrication de l’insoutenabilité des habitats humains	129
6.2 L’élaboration du mythe de la ville-campagne – un aperçu	133
6.3 Les modalités de l’étalement urbain – une explication économique et financière.....	136
6.4 Le crédit donné à la ville-campagne	150
6.5 L’étalement urbain est-il écologiquement soutenable ?.....	156
6.6 Retour sur le crédit donné à l’étalement urbain	168
CHAPITRE VII - Interroger les modes d’habiter son environnement	175
7.1 Présentation	175
7.2 Méthodologie et grille de lecture des entretiens	176
7.3 Présentation des entretiens	181
7.4 Entretiens.....	183

7.4.1	A, E et Em	183
7.4.2	MA et MB	193
7.4.3	Y et G	209
7.4.4	P et M	224
7.5	Analyse d'ensemble des entrevues.....	238
7.6	Retour sur l'ensemble des entrevues.....	240
Conclusion.....		242
Conclusion générale		242
Vers l'écomunicipalisme ?		248
BIBLIOGRAPHIE (par ordre alphabétique)		261

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette recherche et de ce document aurait été impossible sans le soutien prolongé de mes parents et de mon père en particulier.

Mes plus sincères remerciements à ma compagne, Christine, pour son soutien sans faille des dernières années. Elle m'a autorisé bien des défections à mes tâches quotidiennes, à ma présence à ses côtés dans ce qui, fréquemment, aurait pu être une activité commune.

Merci à mon voisinage de Brossard, pour sa collaboration au cours des entrevues et pour m'avoir laissé entendre qu'un «faire ensemble» de proximité à portée écologique était possible.

Merci à M. Jules Duchastel, professeur de sociologie et directeur de mon mémoire, d'avoir eu la patience fidèle de m'orienter dans ce travail.

Merci à ceux qui trouveront plaisir à lire ce document parcourant un thème qui a tout pour nous inquiéter.

RÉSUMÉ

À peine sommes-nous sortis de l'histoire subie pour découvrir avec la modernité l'histoire conçue, que celle-ci prend une voie tout aussi imposante, celle d'une économie posée en extériorité sur le monde, recouvrant l'invention politique de sa dynamique de la neutralité d'une découverte. La modernité en devient opportuniste et marchande.

Dès l'origine puis pour sa systématisation, encore persistante, le capitalisme a pu compter sur le cadre de la nation pour se déployer et sortir l'économie de son localisme, posant la frontière politique de ce qui est une importation ou une exportation. Initialement, sous l'angle de l'échelle territoriale, le cadre politique légitime est alors plus vaste que le cadre entretenu par les échanges.

Les sciences sociales naissent de ce contexte, celui où un État-nation s'efforce de réguler et d'aménager la modernisation et la productivité du capitalisme.

Se faisant, science et production s'entendent sur le devoir d'approvisionner un socio-territoire, pour générer et redistribuer à cette échelle les ressources prélevées ou produites au sein de ce que le système terrestre a très antérieurement organisé comme des bio-territoires. Les socio-territoires se surimposent aux bio-territoires alors que les échelles d'échanges de leur métabolisme respectif ne se correspondent pas.

La conception et l'organisation du système social se font dans l'isolement de ses déterminations naturelles, considérées pérennes, stables, voire unilatéralement améliorables par l'industrie. Se compose politiquement une large alliance sociale sur la productivité du capitalisme. Cette alliance en est la bénéficiaire alors que se conserve la contrainte de disposer de cette productivité débordante au regard des paramètres antérieurs. Puis, à leur tour, les socio-territoires économiques surpassent en étendue les socio-territoires politiques, accentuant en pratique l'inattention aux bio-territoires.

Ce productivisme, fait système, a bénéficié d'importantes conditions favorables; des terres peu habitées, des biocapacités sédimentées et enrichies pendant des dizaines de millénaires et des énergies fossiles d'une densité et d'une flexibilité considérable, abondante et presque gratuite, toutes conditions offertes à l'opportunisme marchand. Il y avait dans les bio-territoires des stocks accumulés que l'organisation des socio-territoires s'est alloué de redistribuer. En presque chacune de ses formes, ces conditions disparaissent et les stocks bioproduitifs montrent maintenant de redoutables signes d'épuisement alors que nous avons amené le système terrestre au bord d'un déséquilibre global.

Ce mémoire refait théoriquement le parcours du processus dynamique qui nous a conduits à l'illusion historique commune amenant à une certaine organisation des socio-territoires qui, par delà certaines mitigations dominées par des arbitrages industrialistes et avec tout le poids des vastes inerties résultantes, cette organisation a été rendue concrète à distance d'un juste rapport aux bio-territoires, c'est-à-dire en sous-estimant l'exigence posée par la reproduction des métabolismes territoriaux.

Nous tentons, aussi, de poser les jalons essentiels à la réduction de ces écarts et où s'entremêlent politiques globales et politiques locales. Nous révélerons que ces dernières recèlent un champ d'interventions publiques et d'investissement social légitime grandement sous-estimé, compte tenu de la grandeur des défis écologiques et de la célérité scientifiquement reconnue et requise pour les relever. Ce nouveau localisme relatif importe comme espace politique articulant un cadre de responsabilisation quant à la part publique de nos affaires et initiatives privées et comme régime d'évolution collective des normes et des intérêts. Ce qui peut s'interpréter comme la recherche, devenue urgence, des innovations et des performances systémiques qui font les sociétés résilientes, revalorisant les dimensions concrètes et vécues façonnant l'être là, c'est-à-dire le polymorphisme de la présence et de l'attention comme compétences individuelles et institutionnelles dans les formes d'habiter.

INTRODUCTION

Nous commencerons par deux remarques complémentaires, une première sur la civilisation de la puissance, l'autre sur le désir de sa continuation malgré les limites.

1/ au printemps 2008, la vénérable Société géologique de Londres s'est entendue pour déterminer à l'unanimité des membres que l'humanité était passée de l'ère de l'Holocène, ayant débuté il y a 12 000 ans, à l'ère de l'Anthropocène. Il s'agissait de prendre la mesure de l'empreinte géologique de l'homme, qui maintenant remue tout et partout, surdéterminant les mécanismes naturels en redessinant toute la stratigraphie laissée par les mouvements naturels (mouvements des plaques tectoniques, accumulation de sédiments, etc.).

2/ le psychanalyste et sociologue Gérard Mendel, décédé en 2004, conclut 40 ans de recherche sur le terrain en soulignant « que la tendance de fond de l'humanité reste en toute circonstance la politique de l'autruche, menée en général aussi loin et aussi longtemps qu'il est possible, tout au moins jusqu'à présent, avant la limite extrême de la catastrophe. L'opposition qui rend compte des manifestations éthiques [...] est celle, envisagée au sens le plus large, entre les tendances de fond protectrices, narcissiques et sentimentales de la personnalité et le fait que nous vivons dans une réalité naturelle indépendante de notre subjectivité et parfaitement indifférente à notre sort » (Mendel, 2004, p. 163)

L'ensemble de ce qui fait le réel sociologique s'insère dans l'opposition décrite par Mendel. Sans être aussi spécifique dans ses caractérisations de l'esprit humain que Mendel, ce qui est prévisible sur le plan de ce qu'il étudie, les recherches sur le cerveau du neurobiologiste Antonio Damasio vont dans le même sens. Elles ont fait exploser l'idée que la logique, telle que l'entendait Descartes, puisse exister dans un contexte de pur isolement des états émotionnels et somatiques. Les émotions et la raison ne sont pas séparables voire plutôt, la raison est inexorablement dépendante des émotions.

Au régime d'opposition identifié par Mendel, que nous qualifierons simplement de subjectif / objectif, se surajoute notre aptitude au langage et au stockage mémoriel (oral, textuel,

institutionnel) de nos expériences, donnant lieu par divers processus historiques de sédimentation et de sélection, à une suite – marquée de discontinuités - de régimes discursifs et de dispositifs sociaux, chacun entretenant une forme de prise sur le réel, chacun entretenant aussi, quoiqu'à des degrés divers, un écart non moins certain avec le réel. Ce faire prise à l'écart du réel donne lieu à une forme de fétichisme ou d'esprit qui correspond au sens exprimé par la totalité sociale, par la façon dont les individus sociaux font et tendent à faire système en un lieu et une époque donnée. Nous pouvons caractériser par là les conditions de l'aventure proprement humaine, un univers organisé de surnature dans la nature.

Quant à l'ère de l'Anthropocène, allons brièvement à la rencontre des principaux arguments du mouvement des sceptiques s'affectant, parfois avec le renfort financiers de grandes corporations, à organiser le déni public de l'influence humaine sur les équilibres du système terrestre. Un premier argument est maintenant proposé avec moins d'insistance. Il consiste à vouloir expliquer le réchauffement global par l'intensité de l'activité solaire. Jusqu'à ce qu'il soit exposé, observations à l'appui, que le réchauffement actuel se manifeste au cours d'une phase de basse activité solaire. Un second argument fait porter l'attention sur les variations de l'axe d'inclinaison de la Terre. Cet argument pourrait être partiellement valable s'il ne tenait que de causes non anthropiques. Hors il semble maintenant que d'importants déplacements de charges autour de la planète, comme la constitution des réservoirs d'eau des grands barrages hydroélectriques ou encore la fonte des glaciers (en raison du réchauffement) vers les océans puissent (aussi) en être une cause, affectant au passage l'activité sismique voire peut-être aussi volcanique. Plus récemment, c'est le sérieux du GIEC (Groupe international d'études sur le climat) et du réchauffement global qui fut pris à parti. On tenta ainsi de généraliser la portée de conclusions hâtives quant à la fonte des glaciers de l'Himalaya au cours du siècle en cours, alors qu'aucune étude existante ne permettait d'arriver à ces conclusions. Pourtant, la propension la plus probable des analyses du GIEC est que ses modèles sous-estiment l'impact des rétroactions positives amplifiant les phénomènes et ignorent maints

effets de seuils. Déjà, d'un rapport du GIEC à l'autre, d'importantes observations d'amplification et d'accélération des phénomènes furent révélées. Des analyses postérieures au plus récent rapport pointent une sous-estimation probable de près de 30% de la contribution de chaque molécule de CO₂ au réchauffement. D'autres estiment que nous sommes sur la trajectoire effective d'un réchauffement de 6 degrés Celsius au cours de ce siècle, voire de 9 degrés selon James Lovelock, père avec Lynn Margulis de l'hypothèse Gaïa.

Dès avant d'entreprendre l'actuelle démarche de recherche, nous avions la conviction profonde qu'une juste appréciation ou une juste interprétation des débats sociaux qui ont à être tenus sous la pression des contraintes écologiques est un événement plutôt rare. Cela exige des personnes publiques une grande indépendance d'esprit et une inlassable curiosité intellectuelle et scientifique. Les grands acteurs sociaux que sont les États et leur administration, les firmes et leur lobby, les médias les plus influents, voire parfois les organisations écologistes elles-mêmes semblent s'entendre pour confiner l'étendue des défis et s'en approprier la gestion. Ce faisant, force est de constater que les solutions proposées conservent toutes les chances de se révéler inadéquates au regard des exigences posées par le système terrestre. On évite de requérir l'adhésion sociale nécessaire aux vastes ajustements à faire.

Nous avons cherché à prendre part à cette querelle d'interprétations avec l'objectif de faire peser chacune des forces en présence, naturelle et/ou sociale, en approchant au mieux son véritable poids de déterminations. Modestement, nous croyons pouvoir produire une image théorique d'ensemble qui ait quelque chose de novateur.

Ce mémoire se décompose en sept grandes parties ou chapitres complétés d'une conclusion. Dans le prochain chapitre (chapitre I), nous présenterons notre question de recherche, nos hypothèses, le cadre théorique, les méthodologies utilisées et quelques définitions liées à nos hypothèses.

Nous résumant à l'extrême, nous dirons que nous essaierons de suivre le fil principal qui fait la dynamique de la modernité telle que nous la connaissons et à laquelle nous participons. En l'abordant sous l'angle économique, politique et culturel et en insistant sur ce qui contribue à en faire un système social relativement cohérent. Au regard des périodes antérieures, la période de la modernité ainsi caractérisée correspondra à une mutation socio-anthropologique et anthropogénétique remarquable sur le plan de l'aisance matérielle et de la subjectivation individuelle. Tout autant elle s'avère être la promesse en bonne voie d'achèvement d'une dévastation dans l'ordre de la nature, par désarticulation du système terrestre. Ce qui apparaît dans l'ordre social comme un système cohérent, légitimement établi par delà les inégalités, conforme aux représentations communes de ce qui est désirable pour le grand nombre, s'avère d'un autre côté, capable de garantir la sortie de route écologique pour l'humanité.

Le fil suivi est celui d'une construction sociale, un peu lente à l'échelle de la vie d'un être humain, mais extrêmement rapide au regard des périodes passées de l'histoire humaine et de l'évolution naturelle des écosystèmes. La dynamique de cette modernité, qu'il convient de qualifier de capitaliste ou marchande, laisse ses propres traces sous la forme de sédimentations "matérielles" (infrastructures, dispositifs sociaux conditionnant l'usage des espaces et des ressources). C'est une dynamique qui érige en système la valorisation des aptitudes humaines à l'opportunisme et au mimétisme distinctif (Veblen) en les dirigeant vers le renfort des intérêts et du confort privés. Ce processus, étendu sur quelques décennies, nous aura menés à la légitimation d'un agrégat de normes sociales écologiquement insoutenables.

C'est à la lumière de cette idée générale que nous voudrions que notre mémoire soit lu, sachant que partout nous nous sommes efforcés d'accorder plus de poids aux déterminations matérielles qu'aux déterminations idéelles, aux valeurs ou à la conscience. Que par exemple, le cadre de vie qui est le nôtre a plus à voir avec une énergie abondante et bon marché qu'avec l'idée, le sentiment ou la conscience fort commune de payer trop cher pour l'énergie utilisée. Ou encore et à peine différemment; accepter et comprendre pour soi l'idée que l'énergie soit peu chère ne change absolument rien aux constantes qui s'appliquent autour de soi, dans la construction des milieux de vie.

Cette prépondérance accordée aux faits matérialisés, aussi bien dans ce qui est déjà là que dans le choix des alternatives est un trait essentiel de notre démarche, le seul que nous croyons pouvoir conduire à des solutions effectives aux défis écologiques. Croire suffisamment ce que nous savons (Dupuy, 2004) pour passer à l'acte dans la participation à la construction de nouvelles sédimentations matérielles très soucieuses de soutenabilité écologique et entretenant un univers de représentations sociales qui lui est approprié.

Dans un second chapitre (chapitre II) nous entreprendrons, sans penser à innover, nous plaçant dans une filiation marxiste et surtout polanyienne, une courte déconstruction du processus historique de la dynamique capitaliste, vecteur principal de la modernité actuelle. Nous voulons insister sur l'évolution conséquente des représentations sociales, conformant et désubstantialisant (processus d'abstraction réelle) les qualités concrètes de la diversité de la nature, des êtres et des choses en faveur de l'activation globale de la pompe monétaire (A-M-A'), dont le résultat est l'autonomisation de l'ordre économique (Polanyi). Nous chercherons à rendre compte de formes diverses prises par ce processus réel d'abstraction (confiance institutionnalisée dans le marché globalisé et ses prix, scientisme, techno-déterminisme, productivisme systémique et mutisme relatif socialement impulsé à l'ordre de la nature).

Ce chapitre se termine par une section abordant les évolutions économiques et politiques du rapport des sociétés à l'espace et au territoire, évolutions qui s'inscrivent largement dans les potentialités ouvertes par le mouvement même de la modernité capitaliste. Nous verrons que les territoires ont longtemps été caractérisés par une production suffisante d'échelle locale. Cela avant que les territoires et la production locale ne soient systématiquement harnachés par la production capitaliste, au profit d'une cohérence contre la nature, relevant exclusivement de l'ordre social. Cette cohérence s'est organisée à une échelle territoriale débordant l'échelle locale (ou biorégionale), généralement à grands frais pour les équilibres du système terrestre. Ce processus a occasionné l'établissement d'un écart sociosystémique entre les conditions de la reproduction sociale, devenues dès lors expansives, et les conditions de reproduction du système terrestre. Ce moment, il a encore cours, est l'occasion d'un renversement radical des prépondérances passées.

Au troisième chapitre (chapitre III), nous explorerons de façon critique les notions et indicateurs de biocapacité, d'empreinte écologique et de dette (ou crédit) écologique. Ces indicateurs sont une tentative, encore sujette à raffinement, de voir à ce que soient tenus ensemble par des rapports de juste échelle, les modes de reproduction sociale et la reproduction du système terrestre. Nous verrons, par delà les critiques, que ces indicateurs gagnent progressivement la reconnaissance publique et conservent une pertinence sociologique au moment de s'articuler à d'autres notions mieux établies (division internationale du travail, théorie des avantages comparatifs, prix de marché, etc.). En l'occurrence, il apparaîtra qu'il nous reste du chemin à faire pour modérer l'anthropocentrisme inhérent à notre système social et le sociologisme installé au cœur de la plupart des corpus disciplinaires. Les notions discutées y contribuent de façon significative. Elles prennent appui sur ce qui fait les limites fondamentales du système terrestre, c.-à-d. le taux des surfaces terrestres bioproductives transformées en environnement et le mode d'occupation de ces surfaces. Ainsi, ces indicateurs permettent de prendre la mesure de la pérennité de l'écart institué par l'ordre social à l'égard de l'ordre de la nature, mais ils laissent en suspens les modalités par lesquelles, dans l'organisation sociale, nous pourrions arriver à assurer cette pérennité.

Le quatrième chapitre (chapitre IV) revisite les chapitres II et III selon l'angle politique. À partir d'une discussion sur la société civile, réputée première, nous verrons comment elle s'est vue révélée et affectée par l'émergence du grand marché capitaliste auquel se sont adossés les États contemporains. Nous verrons par quoi, dans l'état social actuel, nous sommes plutôt loin du contexte décrit par la sociologie des mouvements sociaux au cours des années 70 et 80 et beaucoup plus près des appréciations du devenir social faites par Hegel mais surtout par Tocqueville, il y a plus de 150 ans. Pour quels rapports au territoire ?

Néanmoins, nous soutiendrons avec Isabelle Stengers, que nous assistons aujourd'hui à l'émergence probablement définitive d'un nouveau méta-acteur à portée sociale, Gaia, c'est-à-dire le système terrestre. Ce sont les pressions écologiques appliquées par nos sociétés qui tendent à en unifier les forces menaçantes. Pour le moment, il nous est permis encore de constater que le système terrestre, par sa résilience, parvient apparemment à maintenir ou peu

s'en faut, les équilibres globaux déjà connus et longuement établis. Cependant, les observations récentes des sciences dont l'objet participe du climat sur Terre en viennent maintenant, par réaction à certains événements situés ou encore par appréciation prospective, à faire intrusion dans l'ordre social. Nous envisagerons les évolutions futures réciproques des trois grands méta-acteurs sociaux communément identifiés, c'est-à-dire la société civile, l'État et le marché sous l'impulsion nouvelle et intrusive de Gaia. Pour l'heure, il nous semble plus important, plutôt que de nous efforcer seul à une évaluation prospective précise, que soit reconnu dorénavant ce jeu à quatre forces agissantes sur un même plan¹, sachant que cela implique une radicale mutation des arbitrages sociaux. Que faut-il attendre de ce nouveau contexte? En particulier, quels seront les impacts sur nos rapports aux territoires? Au sens propre, quelles seront les incorporations institutionnelles ou individuelles probables, conséquences de l'« intrusion de Gaia », au sein de la société civile (et des individus-en-société), de l'État et du marché? Plus difficile encore... À quelle distance ces incorporations probables se tiennent-elles des incorporations nécessaires? Dans la dialectique s'efforçant de résorber la distance entre les incorporations effectives et les incorporations nécessaires, que peut-on attendre des individus-en-société et de l'humaine aptitude émancipatrice à subjectiver l'objectivité des contraintes? À la faveur de quels processus d'objectivation? Quelles sont les forces ou méta-acteurs sociaux qui actuellement décident de ces processus? Pour quels bénéfices? Avec quels dommages? Pour quelle réorganisation de la société civile? Bien que toutes ces questions n'obtiennent pas ici une réponse complète et pleinement explicite, elles forment l'arrière-plan dynamique de notre problématique.

Le chapitre V tente un ressaisissement de l'ensemble de ce qui a été dit et articule une charnière avec ce qui va suivre. Nous repassons rapidement sur les moments clés du processus d'abstraction de la diversité concrète au profit d'un procès de valorisation de futurs cumulables en marchandise et en argent. Nous insistons sur l'un des facteurs déterminants de l'accélération de ce procès, l'énergie à bas prix sous les traits particuliers des énergies fossiles. Il s'agit d'une force productive dont la portée nous semble avoir été sous-estimée par le marxisme du 20^e siècle et les sciences sociales, du fait d'un enfermement intellectuel certain dans l'ordre social, comme si l'ordre de la nature était en bonne voie d'être maîtrisé et

¹ Bien que hiérarchisées par leur ordre d'émergence.

n'aurait plus rien à nous dire de l'organisation sociale. En fonction du critère politique de l'alliance sociale, c'est-à-dire par l'adhésion d'une base sociale élargie, on constata la réussite du productivisme excellemment soutenu par les hydrocarbures et l'ingénierie attenante. Du point de vue de l'alliance, une telle réussite est une exigence. Cela aurait pour résultat au sein des discours sociaux dominants, la justification d'un phénomène d'inattention à la nature.

L'avènement social de la vitesse est l'un des traits principaux de la modernité. De façon remarquable, cet avènement caractérise la sphère productive (productivité) mais aussi les autres sphères, la sphère domestique par exemple et ce qui s'organise autour d'elle. Inévitablement, à une échelle inédite, les surfaces terrestres seraient inscrites et marquées par ce procès. D'abord par une vive dilatation de l'espace des échanges en tous genres (espace de la circulation monétaire ou espace des transports) à toutes les échelles d'organisation, ainsi que par les conditions nécessaires à leur intensification. Il s'agit d'une production d'espaces (ou d'environnements) en phase avec l'état de la productivité ambiante, capitaliste bien sûr, mais aussi sociale par son ampleur, promue par les formes privatives, à la fois du crédit et des politiques étatiques redistributives.

Ainsi, le procès d'abstraction de la diversité, tiré par des facteurs accélérant chacune des formes de la vitesse sociale, a impliqué une inattention historique, quasi paradigmatique, à la renouvelabilité des ressources. Durant environ un siècle (1890-1990), ce phénomène a pris un aspect concret, dont l'apogée caractéristique se situe dans une Amérique du Nord dominante et influente. En quelques décennies et à maints endroits, avec une nature faites environnement par de tels paramètres sociaux, des seuils de contre-productivité ont été dépassés.

C'est ainsi que nous articulerons la matérialisation spatiale du procès d'abstraction qui, dans le contexte d'alliances sociales productivistes, hiérarchise la valorisation des activités. Un tel contexte de valorisation nous embauche ou nous engage maintenant à peu près tous, que ce soit par filiation ou par aspiration à la norme. Dorénavant, une part déterminante des circuits des productions non socialisées (marchandes) et de leurs marchés sont organisés à une échelle territoriale plus que locale. Ils se complètent de formes d'habitat et de représentations

du monde qui, tout ensemble, entretiennent l'inertie d'une cohérence socio-systémique excédant l'offre de service des écosystèmes.

Cet effet en retour de l'abstraction économiciste dans le concret d'un environnement visible et vécu, en passant par les politiques qui l'organisent, sera l'objet du chapitre suivant.

Ce chapitre (chapitre VI) aborde la sédimentation dans l'espace de cette cohérence sociale contre nature qui s'organise dans les villes. Dès le début du 20^e siècle, la modernité de marché tendra à s'imposer sous la poussée d'industriels aux prises avec la grande productivité acquise par les forces productives. Au cours de cette période, en nouant des alliances avec les élites politiques locales et nationales, on obtint assez rapidement, des programmes de réalisations d'infrastructures, et des politiques d'accès au crédit hypothécaire ciblant la généralisation du modèle de la ville-campagne. À la différence du modèle qui l'a précédé organisé autour d'une dense occupation, la ville-campagne laissait prévoir une dédensification extensive. Nous suivrons un certain temps l'élaboration de ce modèle afin d'y remarquer une certaine évolution parallèle quant à sa représentation, au côté de celles qui tiennent de l'économie formelle analysée plus tôt (chapitre II). Ce modèle deviendra un constituant important de ce qu'est l'*American Dream*.

Compte tenu de la nouvelle hauteur de la productivité sociale, la circuiterie du système était encore mal intégrée. L'appel initial vers la structuration de ce nouvel habitat n'a pas permis d'éviter la crise de 1929. Afin d'atteindre la performativité d'un système, les politiques et les industriels s'entendront pour soutenir sur une vaste échelle les formes privatives les plus radicales qui, adjointes à des politiques efficaces d'accès à la propriété par le crédit, multiplieront au plus haut niveau le nombre des engagés économiques envers ce modèle d'habitation. De même, à la faveur d'un crédit personnel pour d'autres accès tout aussi privatifs, il est possible d'attribuer divers degrés d'obligations individualisées. Viens un moment où le nombre des engagés est susceptible d'établir la norme autour de laquelle gravite, par mimétisme distinctif, une société civile démembrée, inorganisée, par son engagement envers sa chose privée. Des discours sociaux à la fois intéressés et modernistes finissent de rendre tendanciellement privative cette société civile. En subjectivant une

contrainte normative qu'il demeure toujours possible de détendre ou d'aménager, les individus-en-société se retrouvent parfois malgré eux et souvent à leur détriment à poursuivre un idéal de dissociation et d'impuissance organisationnelle (cf. Tocqueville). Grosso modo, rien ne vaudrait le vécu offert par des biens privés. Le hic est que cette configuration systémique est gaspilleuse des ressources à un niveau et à une échelle jamais vue auparavant.

Voilà donc la trame historique et dynamique de ce sixième chapitre que nous prendrons le temps de déployer sous une forme pleinement argumentée et détaillée. Nous concluons ce chapitre en pointant vers l'alternative d'une plus grande place à accorder à l'élaboration et la construction de biens communs selon des modalités effectivement collectives.

Le chapitre suivant (chapitre VII) amène à suivre une courte étude empirique faite d'entrevues administrées dans notre quartier de banlieue, sur notre rue, chez nos voisins. Depuis environ une décennie, la montée en légitimité des discours écologistes a permis qu'un certain nombre de nouvelles pratiques s'introduise dans les familles. Que l'on pense par exemple au tri sélectif des matières domestiques résiduelles. Dans un premier temps, nous -- voulions connaître le degré d'engagement de ces familles à introduire ces nouvelles pratiques. Puis nous voulions les confronter à une appréciation informée des défis écologiques scientifiquement reconnus qui nous attendent collectivement tout en portant attention à leur bonne connaissance préalable de ces défis. Par la discussion, ces personnes ont progressivement été amenées à évaluer s'il pouvait y avoir concordance entre d'une part, l'orientation de leurs désirs comme variation autour des normes sociales assurant l'adhésion au mode de vie et à la forme d'habitat qu'elles intègrent, d'autre part, les exigences ou contraintes écologistes identifiées. --

Dans l'affirmative, ces personnes pouvaient manifester leur confiance que l'éventail des innovations nécessaires individuellement et collectivement afin de prendre en charge les exigences du système terrestre était en bonne voie de se faire.

Dans la négative, une fois considérés ce qui se fait et ce qui s'annonce, selon le constat parfois surpris que nous demeurions loin du compte et pris dans nos aspirations privatives

concurrentes, ces personnes en viendraient-elles à infléchir l'idéalisation de leur habitat et de leur mode d'habiter? En viendraient-elles à imaginer voire à préférer des innovations alternatives? Que seraient-elles disposées à faire? Comment voudraient-elles que cela se fasse afin de s'y engager?

Après analyse, nous en viendrons à conclure que l'affirmative recouvre au mieux le doute et l'ambivalence, que l'évaluation la plus commune au sortir de cette période de discussion informée est que nous allons plutôt à contresens de ce qui est exigé par la nature, au mieux en poursuivant une démarche d'adaptation et d'innovation modérant partiellement les effets de l'orientation sociale productiviste. En conséquence, susciter l'engagement local de tous (ou du plus grand nombre) à produire de nouvelles normes plus adéquates aux contraintes écologiques paraîtra être une politique très nettement sous valorisée et sous investie, alors qu'il y a manifestement urgence planétaire.

Cette politique porte néanmoins déjà un nom. L'on parle alors d'écomunicipalisme ou de biorégionalisme. Des mouvements tels ceux gravitant autour des *Transition Towns* anglaises et des *Post-Carbon Cities* surtout nord-américaines s'en réclament. Nous croyons que l'écomunicipalisme est sous investi en raison du fait qu'il doit proposer et mettre en place un programme de mesures contre et alter systémiques, où l'autonomie d'échelle locale est appelée à pondérer la globalisation marchande. Il exige que sous l'angle de l'organisation économique, l'État-nation entérine pleinement que s'esquisse à l'échelle locale une rupture pratique et instituante, partielle mais significative, à l'égard de l'univocité forte de son soutien originel au productivisme et à la compétitivité internationale. Cela afin que soit favorisée une cohérence politique et économique non moins forte, centrée sur la responsabilité locale des (bio) territoires. Les moyens disponibles et prouvés efficaces en permanence permettant de se donner de la marge face au grand marché existant, mais leur diversité est peu nombreuse. Cela exige donc une vision claire des orientations à tenir.

Pour le moment, ces moyens sont surtout inconsiderés et rendus invisibles tant la logique de l'économie formelle (chapitre II) demeure aveuglante. Sous l'angle politique, cela nécessite que soit envisagé une reconfiguration importante, selon le principe de subsidiarité, des droits, des juridictions, des responsabilités et des pouvoirs entre les groupes et les territoriales de différentes échelles. En somme et en s'organisant afin de demeurer attentif *in vivo* aux limites effectives propres à chacune de ces échelles, il s'agit de s'orienter collectivement vers une incorporation nettement plus décentralisée des responsabilités sociales et environnementales, impliquant le mûrissement d'une véritable société civile. Elle-même sera l'organisation des responsabilités individuelles qui seules, ne savent et ne peuvent faire beaucoup plus qu'elles ne le font déjà. L'«intrusion de Gaïa» pose l'exigence de nouvelles subjectivations individuelles appuyées sur une architecture institutionnelle profondément reconfigurée. Voilà que nous avons anticipé sur notre conclusion.

CHAPITRE 1 – Démarche méthodologique

1.1 Question générale de recherche

«En d'autres termes, nos responsables sont responsables de la gestion de ce que l'on pourrait appeler une *panique froide*, celle qui se signale par le fait que sont acceptés des messages assez ouvertement contradictoires : «consommez, la croissance en dépend», mais «pensez à votre empreinte écologique»; «sachez que nos modes de vie vont devoir changer», mais «n'oubliez pas que nous sommes engagés dans une compétition dont dépend notre prospérité». (Stengers, 2009, p. 31)

L'idée générale que nous nous posons veut interroger le contexte qui permet de faire tenir ensemble un certain souci écologique et une inertie sociale considérable à l'égard des déterminants principaux de la crise écologique qui s'est engagée. Nous pourrions nous contenter d'admettre la réponse succincte déjà formulée entre autres par Lisa Bennett (Bennett, 2008), c'est-à-dire, regarder du côté des déficiences de la conscience de l'espèce. Nous en resterions à la psychobiologie, dans notre seule «nature» avant même d'avoir convenablement questionné la dimension de notre surnature, notre organisation sociale.

Certes le souci écologiste est nouveau et récent à l'échelle du grand nombre. Ce souci ne cesse néanmoins de s'afficher dans les préoccupations communes et un certain nombre de gestes concrets dont la diffusion va croissant. La plupart des quotidiens du monde occidental ont maintenant au moins une rubrique permanente sur les questions environnementales. Dans les populations, un peu tout le monde arrive à prétendre s'être mis au «vert». À entendre parler les uns les autres autour de soi, discutant ce qu'ils accomplissent déjà, s'offusquant de ceux qui n'en font pas assez, nous devrions quand même ne pas mettre trop longtemps à voir apparaître les bénéfices de nos actions. C'est du moins l'impression qui ressort si l'on se contente des discours médiatiques usuels, ceux qui font leur chemin vers la majorité; de la publicité aux émissions télévisuelles régulières sur la production et la consommation écologiquement responsable.

Il y aura forcément certaines réussites, certains défis «gagnés» qui vaudront que l'on se félicite. En fait, à moins d'un tournant majeur, les réussites seront la plupart du temps dans le droit fil de ce que le parti conservateur canadien considère à outrance comme un plan vert. Ces réussites seront la rencontre de ce qu'ils appellent des cibles d'intensité, c'est-à-dire réduire l'usage des ressources, l'énergie et la quantité de gaz à effet de serre émis par unité produite. Il s'agira moins que l'on nous le laisse entendre, du résultat de l'application de politiques publiques effectives. En fait, c'est une politique qui en est à peine une. On ne fait qu'entériner la quête d'efficacité de l'ingénierie existante, pratiquée de longue date. On aura simplement donné à cette quête une orientation plus nette et un cadre institutionnel externe qui n'apporte à peu près pas de nouvelles contraintes. Le hic, c'est que le système terrestre et son atmosphère n'ont aucune sensibilité aux réductions d'intensité par unité produite. Le système terrestre ne voit que les réductions (ou les accroissements) globales. Ainsi, seule une limitation sur la base d'un quota global divisible par sous-unité (nation, région, ménage, individu) y trouve sens. Ce qui pose forcément la question de l'équité du partage des réductions à obtenir.

— C'est toutefois les cibles d'intensité qui caractérisent le souci écologiste politiquement reconnu en Amérique du Nord, du moins à ce jour (courant 2009). Ce qui se passe en Europe peut parfois être différent. La Suède, par exemple, a des objectifs de se passer entièrement des énergies fossiles pour 2020 et d'émettre moins de carbone que son propre territoire peut en absorber pour 2050. Nous nous intéresserons cependant à ce qui se passe de ce côté-ci de l'Atlantique.

Pour le moment, selon l'avis des observateurs les plus constants et avertis, rien de significatif n'a encore changé, analyse des données les plus probantes et les plus récentes à l'appui. Nous constatons bien qu'il y a plus d'individus s'impliquant personnellement dans le tri sélectif et les quantités recyclées croissent, à la fois par famille et globalement, mais la quantité de déchets produits par chaque ménage continue de croître plus rapidement encore. La population a crû de 6 % au Québec de 1996 à 2006, tandis que la quantité de déchets générés a bondi de 55 %. D'ailleurs, même si elle est largement imputable aux consommations des ménages, la part des déchets produite que l'ensemble des familles peut

gérer directement serait approximativement de l'ordre de 10 %, les autres 90 % sont à chercher du côté des sites de production, de distribution et de leur circuit d'échange.

D'autre part, les surfaces habitables des nouvelles maisons sont plus grandes que celles des générations précédentes et, malgré des normes de conservation d'énergie régulièrement revues à la hausse, la consommation énergétique moyenne totale de chacun des ménages s'est maintenue sur une pente ascendante au cours des quatre ou cinq dernières décennies, en raison des nombreux nouveaux équipements hébergés par chaque domaine privé.

Un peu partout dans le monde, le parc automobile n'a cessé de s'étendre. Il y a 50 % plus d'automobiles aptes à prendre les routes au Québec qu'il y a 20 ans, pour une population adulte qui, elle, a cru d'environ 10 % sur la même période. En exprimant ces chiffres, nous nous garderons tout de même de vouloir signifier qu'une évolution de 10 % du parc automobile aurait été, quant à elle, normale. Que chacun ait son automobile n'est pas un fait écrit à jamais et son évolution est donc plus problématique.

Jusqu'à la seconde moitié de 2007 voire jusqu'en 2008, le marché de l'automobile était porté par des types de véhicules dont le poids et la puissance ont été largement accrus au cours des 15 à 20 dernières années. De 2000 à 2005 en Amérique du Nord, les émissions de gaz à effet de serre ont continué à progresser, néanmoins un peu moins rapidement en certaines zones, comme au Québec et dans certaines régions des États-Unis. Il est vrai que ce dernier pays n'a pas ratifié le protocole de Kyoto. Mais la croissance des émissions a repris de 2006 à 2007, partout au Canada, pour un dépassement de plus de 33 % des engagements juridiques pris dans le cadre du protocole de Kyoto. Ceux-ci nous engagent à une baisse de 6 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2012 sur la base des émissions de 1990.

En fait, c'est la «flambée» du prix du pétrole au cours de l'été 2008 qui est venu à bout de la tendance. Si la demande mondiale peut n'en faire qu'un temps d'arrêt², comme lors de

² En janvier 2009, une association de concessionnaires de l'Ouest des États-Unis a fait état d'une reprise des ventes de gros véhicules avec la chute du prix de l'essence consécutivement à la récession. Fait notable, cela a inquiété l'industrie automobile américaine laquelle sait ne plus pouvoir danser avec

chacun des chocs pétroliers précédents, un autre facteur, le pic définitif de production, pourrait cette fois faire la différence. En 2007 encore, à l'échelle mondiale et avant l'exacerbation de la crise immobilière, financière, économique, la demande d'automobiles était donc globalement en hausse (sauf aux États-Unis où la crise a démarré). Mais la faveur évolue maintenant vers des véhicules de moindre puissance et de moindre consommation d'énergie. L'offre à cet effet est surtout asiatique. Il est possible, mais très incertain cette fois que cet épisode de crise soit rapidement oublié. Le prix du baril de pétrole a plongé considérablement avec la récession. Début 2009, la chute de prix correspond à une division par quatre du prix du baril et une à division par deux du prix à la pompe face aux prix de l'été 2008.

En étant fidèle à la terminologie économique et financière, la dépression est tout à fait possible et l'ampleur du ralentissement de l'activité semble devoir être déterminante pour plusieurs années. Certains économistes parlent d'une décennie. Nouriel Roubini entre autres, qui est l'un des rares à avoir assez correctement anticipé la crise, décrit la situation économique à venir comme stagnante et déflationniste, poussant à un plus haut degré ce qui se vit au Japon depuis 18 ans: D'autres, tel Jacques Sapir, parient plutôt sur la monétisation de la dette et donc sur une relance par l'inflation, sur une dévaluation généralisée des actifs, direction radicalement opposée à celle tenue durant les 25 dernières années.

De deux choses l'une : Soit les politiques économiques conduisent à la déflation, l'activité s'enlise, la demande d'énergie baisse, des robinets pétroliers se ferment pour maintenir les prix, des infrastructures tombent et ne sont que difficilement remplacées. Nous vivons alors peu ou prou dans le même monde, avec le même mode de vie, mais empêtrés, frustrés, serrés à la gorge par les contraintes, sujets à la guerre, aux rivalités insolubles. Soit, elles conduisent à l'inflation, à une hauteur capable de monétiser l'énormité des dettes au grand dam des rentiers, créanciers et investisseurs, l'activité est maintenue et les modes de vie peuvent changer. Des politiques adéquates aux défis environnementaux conduiraient à ce que la demande d'énergie soit modifiée pour ne plus comporter de combustibles fossiles. La

deux messages contradictoires. Elle a appelé à une hausse des taxes sur l'essence, ce à quoi les autorités législatives n'ont pas répondu.

consommation d'énergie par unité de produit serait revue à la baisse par des programmes d'efficacité. Les robinets pétroliers se fermentaient, mais pour une raison qui rend leur réouverture improbable, quitte à ce qu'ils demeurent entrouverts pour un millénaire, préférablement pour des usages sans combustion. Les infrastructures sont repensées autour d'un certain niveau de densification, selon des principes d'accès, de proximité, du besoin d'une fonction (mobilité, abris et hébergement, etc.) ce qui tout mis ensemble implique un bien plus grand partage des ressources, des surfaces et des infrastructures (de mobilité, de résidence, etc.)

Dans un tel contexte, à une heure si incertaine du futur, les statistiques du présent en tant que repérage de tendances, pourraient aisément se voir contredites. Les tendances pourraient s'inverser si la prise en charge raisonnée du système terrestre s'avérait indéniablement effective. Inévitablement, les données présentées sont à considérer comme temporellement marquées. Pour le moment et tant que les tendances dominantes seront encore au « *business as usual* », ces données reflètent une orientation qui tiendra probablement encore un certain temps.

Question : Dans l'opposition entre mode de vie et soutenabilité écologique, quelle est la nature des inerties sociales, de leurs justifications comme de leurs causes?

Aux fins de nos propres analyses, centrées sur les inerties sociales concrètes à caractère écologique, dans leur actualité, nous restreindrons notre objet à la période moderne. En fait, à l'ensemble de la période que nous croyons à même de rendre explicites les difficultés que nous éprouvons à prendre la pleine mesure des défis écologiques et à nous mettre en branle face à ceux-ci de façon adéquate, en particulier face au réchauffement global. En résumé, cela couvre approximativement l'ensemble du XX^e siècle jusqu'à nos jours.

De même façon, sur une base territoriale, nos interrogations veulent rendre compte de ce qui se passe là où nous vivons, espace social qui, par l'histoire du XXe siècle et les dynamiques sociales qui l'agitent, est largement intégré à l'ensemble nord-américain, essentiellement le Canada et les États-Unis. Nous ferons « affaire » avec des microcosmes de ce vaste ensemble. Accessoirement, nous intégrerons des données européennes qui, avec de grandes similitudes, manifestent leur approximative concordance au contexte nord-américain. Leurs dissemblances permettront de les comparer.

1.2 Hypothèses : Présentation

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire "Ceci est à moi", et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eut point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : "Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne" »

Jean-Jacques Rousseau

Notre hypothèse s'appuie sur un constat propre à plusieurs études discutant ce qui est communément appelé l'American Dream, le rêve américain³, dont de nombreux aspects ont régi et régissent encore les rapports dans le système propriété/pouvoir aux États-Unis, mais aussi au Canada, le premier de ces pays étant souvent un modèle pour l'autre, sur le plan des pratiques. Pour illustrer rapidement ce constat, je citerai une phrase de Paul Jorion⁴, anthropologue et sociologue français, ancien «trader» au sein de plusieurs bourses financières aux États-Unis et vivant en Californie jusqu'au printemps 2009. Il est maintenant établi en France.

«La concentration de l'État-Providence aux États-Unis dans le domaine de l'accès à la propriété de son logement (facteur d'unification entre minorités ethniques multiples - y compris parmi les blancs : Anglais, Irlandais, Italiens, etc.) débouche à intervalles réguliers sur des bulles financières à l'éclatement dévastateur». (Jorion, 2008)

Ce n'est pas le facteur d'unification ethnique, ni le fait d'être (particulièrement – car il ne s'agit pas d'un capital productif) sujettes à l'éclatement de bulles financières sur lequel se porte notre regard. Le point qui nous intéresse se situe dans l'élément le plus banal de la phrase de Paul Jorion. Il est que les politiques publiques américaines et dans une large mesure, canadiennes, font beaucoup sinon tout pour permettre que soit poursuivi l'accès fondateur à une parcelle privée où s'établir et se loger, dans un contexte, juridique,

³ Barack Obama, président américain en date du 20 janvier 2009, s'est présenté d'ailleurs lui-même en cours de campagne électorale, encore comme un des fils du rêve américain, cherchant ainsi à faire écho à ce qui serait une rémanence certaine de ce rêve au sein de la population américaine.

⁴ Il est l'auteur de 3 livres, parus l'un au début 2007 mais terminé d'écrire en 2005, les deux autres en 2008. La parution du premier a permis d'anticiper de quelques semaines l'actuelle crise immobilière et financière américaine, les deux autres prolongeant la réflexion entreprise, analysant la crise en marchant avec elle.

économique, démographique, environnemental et d'occupation territoriale qui depuis n'a cessé d'évoluer et d'où ont surgi de nouvelles contraintes.

Soulignons que la parcelle privée dont il est question a été historiquement affectée et transformée par le passage de populations rurales et paysannes, assurant une autoproduction orientée vers la satisfaction de besoins locaux, à des populations urbaines et salariées, séparées du contrôle de la production. Dans ce mouvement, les déterminants de la production (prix, salaires, spécialisation dans certains secteurs d'activités) se sont vus progressivement plus marqués du cadre et des contraintes d'un marché en voie de globalisation. Ce dernier est par principe, strictement coextensif du développement du capitalisme, plus précisément, de l'affrontement de divers capitalismes aux ancrages nationaux ou continentaux. On reviendra plusieurs fois sur ce thème.

En Amérique du Nord, malgré une rapide transformation des infrastructures publiques et privées, il semble que les rapports de la société civile, du marché et de l'État ont bénéficié d'une continuité paisible. Le singulier système propriété/pouvoir qui s'y est déployé s'est vu - maintenu et conforté sans trop de heurts, cela bien qu'un non moins notable mouvement de concentration de la propriété de la production s'y soit opéré au cours du XXe siècle et se poursuit de nos jours.

Nous formulerons notre hypothèse principale ainsi :

Hypothèse : Les inerties sociales et leurs justifications sont le produit, l'effet en retour d'approximativement 100 ans de politiques publiques favorisant le crédit au domaine privé dans ce qui est plus largement un système économique capitaliste et monétaire.

Hypothèse secondaire : Les inerties sociales et leurs justifications s'inscrivent dans le mouvement d'individualisation propre aux sociétés modernes et dans le développement de politiques publiques favorables au développement du domaine privé au détriment du domaine public.

Ces politiques, à dominante financière, ont été une constante tout au long de la période. Elles se sont généralisées en passant par des réactivations périodiques afin d'élargir leur public, en s'adaptant à de nouveaux contextes, technologiques, énergétiques ou de concurrence pour les espaces. Cet ensemble de pratiques financières était plutôt localisé avant les débuts du second New Deal de Roosevelt en 1935. De telles facilités sont offertes partout en Amérique du Nord depuis le retour de la Seconde Guerre mondiale.

Dans un contexte très nettement inversé, on reconnaît à de telles politiques, une responsabilité certaine dans le déclenchement de l'actuelle crise financière et économique. Elles sont persistantes si l'on considère que plusieurs analystes de la crise ont proposé qu'un vaste pan de sa solution se situe dans un déblocage des contraintes pesant sur le système qui l'a engendré, c'est-à-dire en desserrant d'une manière ou d'une autre l'étau que pose la dette hypothécaire des ménages sur la fluidité du crédit. Bien que toutes les propositions à cet effet soient loin d'être équivalentes, selon qu'elles favorisent les institutions créditrices considérées en situation d'illiquidité ou les particuliers débiteurs considérés en situation d'insolvabilité, leur point commun est de simplement chercher à remettre en route la circulation monétaire et de ne questionner rien d'autre.

1.3 Définitions liées à l'hypothèse

1.3.1 Représentations sociales

La représentation sociale est une «forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social» (Jodelet, 1989, p.36 cité par Nedelcu et Hainard, 2006, p. 59). Les représentations sociales « engagent l'appartenance sociale des individus, avec les implications affectives et normatives, avec les intériorisations d'expériences, de pratiques, de modèles de conduites et de pensée, socialement inculqués ou transmis par la communication sociale, qui y sont liées » (Jodelet, 1989, p.37 cité par Nedelcu et Hainard, 2006, p. 59). En tant qu'intériorisation d'expériences et de pratiques, de modèles de conduites et de pensée, les représentations sociales ne sont pas indemnes d'une trame sociale, des facteurs d'inertie, de l'ordonnancement des ordres constitués qui lui préexistent.

Les représentations ont donc une certaine adéquation avec les emboîtements du réel, certaines couches ou certains feuillets s'avérant plutôt amovibles, d'autres plutôt persistants, voire paradigmatiques à une civilisation. Toutes sont sujettes à interprétation et il ne peut y avoir stricte identité entre les représentations et le réel. Ce sont plutôt des stratégies d'appropriation à « implications normatives et affectives ». Elles sont des guides de lecture et des guides pour l'action.

« L'apparition de nouvelles pratiques, en contradiction avec les représentations, suscite des comportements contradictoires et des résistances. Des mécanismes de rationalisation cherchent à résorber les contradictions mais, dans le temps, une transformation progressive devient possible par la modification de la fréquence de certaines pratiques. Peu à peu, de nouvelles représentations se préfigurent et remplacent les anciennes, dans un processus à deux phases : la première est l'objectivation – qui permet aux gens de s'approprier et d'intégrer des notions abstraites et des savoirs complexes (par le tri d'information en fonction de critères culturels et normatifs, la formation d'un noyau figuratif cohérent avec le système des valeurs et les normes, et par la suite par la naturalisation des nouvelles notions; la seconde est l'ancrage – c'est-à-dire l'inscription de la représentation dans le système de pensée préexistant. Par l'ancrage, l'objet représenté est investi du sens et de l'utilité par rapport à l'identité sociale et culturelle du sujet, en médiatisant son rapport à l'environnement et le groupe social dont il fait partie. » (Nedelcu et Hainard, 2006, p. 61-62)

Les facteurs qui ordonnent le tri d'information sont donc des enjeux centraux. Ils ne sont pas indépendants des informations elles-mêmes à titre de matière à objectivation ainsi que des conditions de déploiement et d'ancrage des nouvelles pratiques en réponse aux contraintes identifiées par ces informations. Cela relève d'une mécanique interactive qui n'est pas ou qui peut ne pas être seulement microsociale, mais qui ressortit aussi plus globalement de l'institution politique.

1.3.2 Mobilisation par le crédit

« Dans notre économie, le crédit est essentiel dans le processus de production. Une entreprise doit emprunter pour acheter ses matières premières et pour payer ses travailleurs avant de vendre sa production à un distributeur qui aura emprunté pour financer ses achats avant d'écouler le produit à des consommateurs qui l'achèteront peut-être à crédit eux aussi. » (Élie, mai 2009).

Si Bernard Élie laisse bien voir la généralité fonctionnelle du crédit, il faudra tout de même y aller voir plus avant dans certaines de ses modalités.

Les effets mobilisateurs et symboliques du crédit seront éventuellement jugés fort déterminants. Nous le verrons plus en détail, le crédit, accordé sous forme monétaire, implique la mise au travail et la disciplinarisation au marché comme mode d'existence individuel collectivement partagé. Le crédit engage et permet que s'amorce un effet de levier sur la production, participant à soulever à un nouveau niveau, « plus loin du sol » (hors sol), le volume des échanges, la sphère des échanges marchands, le désencastrement économique.

1.3.3 Domaine commun / domaine privé

Sous un autre aspect, notre hypothèse apparaîtra largement opposée et critique de celle tenue il y a quarante ans par Garnett Hardin. Dans un article paru dans la revue *Science* en décembre 1968 (*The Tragedy of the Commons*), article qui a eu une influence considérable dans un regain de faveur politique donnée au domaine privé, Hardin soutenait une hypothèse posant qu'en raison de la densification inévitable due à la croissance des populations dans un monde fini et des pollutions qui en résultent, il fallait en finir avec le libre accès aux biens communs. La solution la plus immédiate, non explicite chez Hardin, aura été de restreindre l'accès des biens communaux par la propriété privée. Pour Geneviève Azam (Azam, 2007) comme pour nous, Hardin aura inspiré une justification de la continuation de la tragédie des enclosures, déjà analysée par Marx et Polanyi. Contrairement à ce que laisse entendre Hardin, il y avait des communautés d'usagers de ces biens communaux et qui s'attachaient généralement de les préserver. C'est une démonstration faite par les travaux mondialement reconnus d'Elinor Ostrom.

Cela nous amènera à proposer que le fond du problème en soit un de coordination sociale, de planification, d'intelligence collective, toutes ensembles expériences acquises d'une communauté s'inoculant l'aptitude à prendre en compte la finitude de ce qui peut être extrait des écosystèmes à titre de ressource.

Pour nous résumer, n'est-il pas opportun de se demander si la faveur publique donnée au domaine privé, comme moteur de réalisation de la trame spatiale dominante, c'est-à-dire de la ville et ses contours tels qu'ils se voient presque partout en Amérique du Nord, si cette faveur n'avait pas été le mode d'organisation systématique et individualisé, des écarts pris quant à la préservation et au souci de préservation des équilibres planétaires? Quels sont les sens politiques et économiques de ce modèle?

1.3.4 Agir pour soi

Dans le même mouvement, cette faveur n'a-t-elle pas entraîné ou fortement contribué à la désintégration de capacités d'actions collectives préexistantes ? Creusé un écart profond entre intérêts individuels et intérêts collectifs, favorisant l'agir pour soi, cela dans le contexte d'une montée en puissance constante et inouïe dans le rapport de nos sociétés à la nature ? Nous présumons donc que le crédit au domaine privé est, pour une part importante, à la source d'un détournement collectif, permanent et persistant de l'attention, de la sphère publique à la sphère privée, de l'agir autonome comme usager d'un espace commun à l'agir pour soi étendu à la sphère familiale et que cela affecte négativement les capacités d'actions collectives, contribuant ainsi, en toute logique, aux formes d'inerties sociales et à leurs justifications sur la scène publique. Nous prétendons qu'il y a là, pour les populations en général, une effective mise en incapacité, un défaut d'«empowerment» lié aux caractéristiques choisies pour les individus-en-société lorsque la faveur publique est donnée au domaine privé et plus généralement lorsque l'on se voit inséré dans une société de marché qui aura tôt fait d'en faire un système d'interdépendances économiques.

Progressant durant tout le XXe siècle et encore aujourd'hui, ce processus qui massivement et indistinctement s'est donné à voir sous les traits de la modernité, comme caractéristique inéluctable de la *vie moderne*, vaut ainsi d'être réexaminé.

Interrogeant peu ou prou la même période de l'Amérique (1872-1890) qu'a connue Alexis de Tocqueville, le sociologue Richard Sennett avait écrit l'un de ses premiers livres sur la construction des classes moyennes de Chicago et dont le titre révélateur était « La famille

contre la ville ». Considérant l'époque qui nous est contemporaine et selon une approche psychosociale, Gérard Mendel a abordé les difficultés et les conséquences du retrait familialiste pour la construction de l'autonomie du sujet s'il s'installe à demeure, conforté par l'organisation sociale. Écrit en 1992, ce livre a pour titre « La société n'est pas une famille ».

Citons, un peu longuement, Alain Caillé :

«L'essentiel de toutes ces discussions et de ces obscurités ne procède-t-il pas en effet de ce qu'on pourrait appeler une confusion fatale, de l'absence d'une distinction suffisante entre les deux registres de l'action, si clairement différenciés par Dewey (1923) dans sa discussion de Spinoza, entre le fait d'« agir par soi-même » et celui d' « agir pour soi-même » ? Ce qui devient dominant aujourd'hui, implicitement, c'est l'idée qu'agir par soi-même (et aussi de soi-même – faudrait-il d'ailleurs ajouter) reviendrait nécessairement à agir pour soi-même. Or identifier ces deux registres de l'action, l'action par (ou de) soi et l'action pour soi, aboutit inmanquablement à rabattre la figure de l'individu sur celle de l'homo œconomicus.

Poursuivons un peu. Au moins quant au plan normatif, il est clair qu'on ne saurait qu'encourager la capacité de chaque sujet à agir par et de soi-même, et tenter de la développer (rejoignant ici la théorie des capacités d'Amartya K. Sen, 1993).

Qu'entendre par rapport positif entre Marché, Individu et Démocratie sinon une dynamique par laquelle l'individuation, entendue comme capacité d'agir par soi-même favorise le développement de la démocratie comprise comme une capacité collective de la communauté politique d'agir par soi-même et dans lequel, réciproquement, le développement du marché, qui bénéficie de cette double capacité, favorise à la fois l'action par soi-même, individuelle et collective ? Or nous sommes largement sortis de ce registre là. Notre régime socio-politique reste démocratique en principe et par héritage de toute une série de pratiques, de croyances et de principes, mais il l'est de moins en moins en réalité. Il a basculé par pans entiers dans le registre de ce que j'appelle un parcellitarisme, autrement dit un régime à la fois opposé et symétrique aux totalitarismes d'hier, qui réduit tout, sujets, collectifs, idées, croyances, passions en particules élémentaires soumises à un mouvement brownien et chaotique, qui disjoint tout, délégitime et fait réputer obscène ce qui est de l'ordre du commun – à l'inverse des totalitarismes d'hier (ou des intégrismes d'aujourd'hui) qui voulaient tout conjoindre de force et tenaient pour obscène et illégitime ce qui relevait du pôle de l'individuel.» (Caillé, février 2008)

Notre idée est donc que le crédit au privé, selon les formes concrètes par lesquelles il est pratiqué, institue une économie de la parcelle qui «fait réputer obscène ce qui est de l'ordre du commun». L'endettement familial et personnel contraint à s'engager dans le registre de l'agir pour soi par un dialogue s'auto-amplifiant entre le milieu du travail qui rend solvable et la famille qui consomme cette solvabilité, parfois jusqu'à rendre leurs temps propres inconciliables. Selon le cadre que l'on regarde, cet agir pour soi peut être décliné ou être

observé. Il est décliné à l'échelle de la famille, car ce milieu est généralement celui d'une solidarité certaine. Le milieu de travail est vécu comme la condition moderne hétéronome de cette courte, mais forte solidarité. Mais le travail est désormais générateur d'une production à portée sociale, ce par quoi on s'illusionne d'une solidarité sans liens, celle de l'échange marchand, une économie que l'on contribue simplement à faire tourner. À l'extérieur de ce cadre, dès que l'on envisage une échelle intermédiaire qui soit externe au couple travail/famille étendue à quelques amis qui partagent des activités à teneur familiale, les communautés sont fortement déliées, disjointes. En tant qu'individus dans la modernité, nous y avons gagné de pouvoir jouer de l'affaiblissement de liens, de pouvoir un peu plus choisir nos liens forts et nos liens faibles. Là comme ailleurs c'est une question de dosage, de pharmakôn, où un médicament devient en trop forte dose un poison. Car « la société n'est pas une famille » et à moins de souscrire comme Margaret Thatcher à l'idée que « la société ça n'existe pas », la société existe même dans sa négation et a à être entretenue, nourrie, organisée au-delà de la famille, dans la rue, le quartier et la ville, car il y a rapport commun au territoire.

1.3.5 Biens privés vécus vs biens communs vécus

Dans un article paru dans revue du MAUSS, Guillaume Sabin fait une hypothèse apparentée à la nôtre qu'il ne développe malheureusement pas.

«L'usage collectif du foncier, qui s'illustre par des parcelles collectives ou l'usage de la forêt de manière communautaire, s'oppose à la propriété privée comme idéologie et comme condition d'efficience économique; j'émetts l'hypothèse, qui ne sera pas développée ici, qu'il y a une différence de nature entre l'utilisation de la terre considérée comme propriété personnelle et l'usage collectif d'une terre considérée comme terra nullius, c'est-à-dire comme n'ayant ni maître ni possesseur ; cette différence de représentation a des conséquences pratiques quotidiennes dans l'usage qui est fait des ressources environnementales». (Sabin, 2007)

Sabin ajoute un peu plus loin :

« L'économie de marché fétichise la marchandise et évacue les liens entre les hommes. Dans l'univers marchand, « la chose qui circule ne transporte plus le lien social » [Godbout, 2000,

p. 221] ; finalement, le seul lien qui lie le vendeur à l'acheteur réside dans la marchandise vendue. Jacques T. Godbout utilise la notion d'exit pour définir cette faiblesse du lien social. » (Sabin, 2007)

« À l'opposé de l'échange où chacun cherche son intérêt, la réciprocité produit des valeurs éthiques ou spirituelles entre les partenaires ». (Chabal et Temple)

Finalement, selon un processus de légitimation/dé légitimation, la faveur publique donnée au domaine privé, entre autres par le soutien au crédit hypothécaire personnel et les subventions au cadre urbain qui lui est implicitement corollaire, participe largement et puissamment à donner sens à la construction de ces domaines privés. Cette légitimation acquise, autrement dit le sens reçu, s'est depuis lors fortement enracinée, sédimentée, dans ce que nous appellerons l'esprit public, le discours social commun ou la subjectivité sociale. Ordonnée à la société de marché, cette politique s'avère lourde de conséquences environnementales et sociales. Nous pouvons y voir un processus conduisant à une double sédimentation, dans l'esprit public et dans le cadre bâti, mené conjointement par le marché et par l'État. Ce processus a réussi parce que le régime d'accumulation le rendait à la fois possible voire systématiquement nécessaire et par ailleurs, il a offert de réels avantages à de larges pans de la population. Il a signifié l'accroissement de la marge discrétionnaire de consommation et permis sur le long terme la multiplication des occasions d'accès au superflu sous différentes formes. Il est très possible de considérer tout ceci de façon fort positive. Néanmoins, la part du négatif accumulé montre maintenant un visage très sombre et la légitimité de ce qui fut un temps jugé positif se perd.

Ce que nous appelons la faveur publique au domaine privé est un phénomène massif si peu remis en question qu'il pourrait être difficile de trouver l'expression d'une pensée d'une alternative possible parmi les populations, dans leur vaste majorité. À ce compte, nous pourrions expliquer éventuellement les inerties que nous cherchons à faire voir, par l'absence ou la faiblesse des discours et pratiques alternatives et ainsi sur le caractère peu ou prou totalisant de l'idéologie de marché.

1.3.6 Des empreintes systémiques

Nous pensons toutefois qu'il est nécessaire de fonder notre argumentation plus en amont, en suivant le processus de construction du réel actuellement observable et des pratiques qui s'y engagent, se répètent et évidemment font perdurer ces constructions spatiales. Nous aurons l'occasion d'objectiver une part de leurs multiples travers.

Cela devrait permettre de prendre une distance certaine face aux discours moralisateurs que l'on attribue aux écologistes, parfois avec raison. Du même coup cependant, l'alternative écologiste qui peut être effectivement soutenue et proposée n'en devient que plus radicale et appelle la mise en place de dispositifs de transformation sociale actuellement mésestimés. Entre temps, il faut alors donner à juger en quoi les travers dénoncés et leurs désavantages dépassent maintenant sans équivoque ce qui est, ou a été perçu auparavant et historiquement, comme des avantages.

Le cœur de la période qui nous intéressera et que nous allons analyser est celui que la sociologie économique et les tenants de la théorie de la régulation en particulier, ont largement circonscrit sous le vocable de «période fordiste». Cette dénomination découle du nom de Henry Ford, voiturier américain célèbre, à l'origine de l'idée que l'aptitude industrielle à la production sérielle doit s'appuyer sur l'aptitude économique des salariés et des ménages à la consommation de masse.

Depuis cette période, la puissance productrice industrielle en croissance et la distribution de l'aptitude à la consommation font, ou plus précisément, cherche à faire système. D'un côté, à titre de propriétaire du capital, l'entrepreneur se sert monétairement le premier dans le produit des ventes de l'entreprise et il cherche à conserver les salaires des employés au plus bas, parfois à la limite du minimum vital. De l'autre, le volume de la production fait que celle-ci a une portée sociale et demande une solvabilité générale suffisante pour qu'elle puisse être globalement vendue. Les intérêts micro-économiques et macro-économiques des capitalistes sont conflictuels. De la concurrence intercapitaliste vient la contrainte à la compétitivité sur

les coûts – en faisant pression sur les salaires chez soi ou ailleurs - et sur les prix. Ce qui permet d'unifier le circuit et de sortir de cette conflictualité, c'est la hausse constante de la productivité du capital et/ou du travail. Elle permet de rivaliser par les prix sur le marché tout en offrant des salaires qui hausse la solvabilité des travailleurs dans leur ensemble. Le cercle vertueux offre des prix réels en baisse et des salaires réels en hausse.

Au sein du premier monde, on considère y être plutôt harmonieusement parvenu durant les trois décennies dites des « Trente glorieuses », 1945-1975. Puis, la reconduction de ce système a nécessité que l'on fasse de plus en plus appel au crédit et à la financiarisation à une hauteur dont les limites furent sans cesse repoussées, y engageant plus ou moins profondément selon les pays, ces 3 grands acteurs : les entreprises, les États et les ménages.

Nous regarderons ce système, non plus uniquement par les forces qu'il met en procès ou en acte, mais aussi au travers de ses sédimentations dans l'espace, celles qui forment notre environnement. Nous y verrons que cet environnement a partie liée avec le système. Que le système se voit dans cet environnement tel qu'il nous apparaît dès l'espace intérieur de nos maisons, dans ce que nous y faisons entrer et que nous consommons à divers débits, aussi à l'extérieur dans nos cours souvent ceinturées de clôtures, ceci se répétant de l'une à l'autre pour former quartiers et villes. C'est en soi un fait banal que peu oseront mettre en doute.

Ce qui est moins banal est de révéler par là, la banalité d'une empreinte excessive sur la biosphère à laquelle presque chacun de nous participe en Amérique du Nord. La banalité, devenue norme, d'un excédent quantifiable bloquant l'avenir aux plus pauvres de la Terre et volé aux générations futures sans possibilité de restauration au cours de nos vies. Nous avons longtemps cru que la nature n'exigerait rien et s'occupait au mieux de tout sauf quelques drames locaux et/ou « accidentels » (Minamata, Tchernobyl, Bhopal et autres Exxon Valdez). Au sujet du réchauffement global⁵, presque tous les rapports scientifiques publiés à ce propos depuis le début du XXI^e siècle n'ont de cesse d'amplifier les effets attendus et de rapprocher les échéances qui dès lors deviennent plus précises. Beaucoup plus rares sont les

⁵ Résultat ou sommation dynamique d'un ensemble de divers dérèglements climatiques d'échelles plus réduites, locales ou continentales, causé par la combustion massive d'énergies fossiles.

recherches dont les résultats nous font part de rétroactions négatives éventuelles, affaiblissant le risque de la bascule climatique.

Annoncées et ignorées il y a plus de 35 ans lors du rapport du Club de Rome (1972), prises avec un léger sérieux depuis 20 ans (1988), les conséquences des excès systémiques sont maintenant là et nos organisations sociales sont toujours globalement inadaptées pour y remédier. L'expression n'est pas trop forte, il s'agit d'une «course sociale planétaire» pour éviter la bascule du climat vers un autre équilibre nettement moins favorable globalement. Cette course se confronte au système économique, à ses formes de valorisation de l'activité et donc aux mobilisations sociales qui en découlent. Jointes à la forte résistance du système terrestre (Gaïa) avant la bascule, les résistances du système économique cherchent à minorer le rythme de la course qui doit être entreprise afin qu'elle s'insère dans ses propres échéances de rentabilité et afin que les cartes actuelles du pouvoir sur la planète ne s'en trouvent pas trop redistribuées.

1.4 Cadre théorique

Au sein d'une société de marché, ce qui est en soi un fait historiquement daté comme l'a démontré Karl Polanyi, l'analyse d'un système propriété/pouvoir aura tendance à se centrer sur les rapports de l'État aux structures économiques, mais aussi aux représentations sociales qui alimentent, soutiennent ou perturbent ces rapports. Notre approche sera institutionnaliste.

«La proposition centrale de l'institutionnalisme est qu'aucune économie ne peut fonctionner en l'absence d'un cadre institutionnel adéquat. Les conditions d'une bonne marche de l'économie résident à la fois dans l'existence d'un système institutionnel général clairement défini et dans la dynamique d'ensemble de la société civile.» (Caillé, 2007c)

Ainsi, sont intrinsèques à l'institutionnalisme le regard en amont sur les facteurs de régulation sociale, de régulation politique de l'économie tout comme la quête en aval de nouvelles formes de régulation mieux adaptées à l'apparition de contraintes nouvelles auxquelles font inévitablement face les sociétés en mouvements.

En France, les divers courants institutionnalistes s'efforcent depuis peu de s'accorder sur ce qui fait leurs bases communes. Alain Caillé, animateur principal du courant maussien, identifie cinq courants principaux au sein de l'hétérodoxie institutionnaliste en économie : la théorie de la régulation, l'économie des conventions, le mouvement anti-utilitariste (MAUSS), le néo-institutionnalisme et la nouvelle sociologie économique. Ces courants reconnaissent plutôt aisément leur filiation polanyienne, se référant à Karl Polanyi pour qui toute économie est une combinaison singulière de trois rapports économiques fondamentaux : la redistribution, la réciprocité et l'échange.

L'organisation sociale du XXe siècle que décrit Polanyi tourne autour d'un cadre institutionnel où est valorisée et mis de l'avant avec vigueur une économie de l'échange, dont le principal moyen d'échange est la monnaie, l'ensemble ayant donné lieu au désencastrement social, à la désinsertion sociale des économies (le marché tendanciuellement globalisé) et à la reconfiguration de nos sociétés, sous la forme de sociétés de marchés. À sa manière, Polanyi donne raison à Marx qui voit émerger du capitalisme un «fait social total»,

le fétichisme de la marchandise⁶, illustré par le circuit économique qui le caractérise (A-M-A').

Dans ce circuit, l'argent (A) avancé pour produire des marchandises (M) est retourné, au moment de la vente, augmenté d'une plus-value à celui qui l'a avancé. S'il s'agit d'un cycle (A-M-A-M-A...etc.) que les capitalistes espèrent sans cesse reconduire, il n'est pas arbitraire que A soit ainsi placé aux deux bouts de la chaîne. Cela est devenu théoriquement plus clair depuis Keynes et plus net sur le marché au fur et à mesure de l'accroissement du volume des échanges et de la financiarisation de l'économie. Keynes avait fait remarqué que dans l'incertitude radicale sur les marchés, comme actuellement en temps de crise, une prime est donnée aux liquidités, aux avoirs sans contenus spécifiés et qui dans ces circonstances «cessent» relativement de circuler. Une société de marché se reconnaît dans cette prime à la forme-argent. Ceux qui y vivent savent qu'ils peuvent reconnaître et honorer les termes de l'échange par cette valeur dans la vie de tous les jours. L'important donc dans ce processus, c'est la prime sous forme-argent et la primauté donnée à l'argent, seul susceptible d'accumulation et stockage infini (aussi abstrait qu'une écriture dans un compte bancaire), virtuellement délié des limites imposées par la nature. Caractéristique directement implicite, tout contenu trouve ainsi la possibilité d'être mis en équivalence dans une forme abstraite, la forme-argent. La forme l'emporte sur le contenu, s'en voit dissociée pour donner lieu à l'accumulation. Cette aptitude à l'accumulation indéfinie explique la prime sociale accordée à la forme argent, susceptible de happer tous les contenus, par des propositions d'équivalence, des prix sur un marché gravitant avec plus ou moins d'amplitude autour d'une unité de calcul, le temps de travail socialement nécessaire. Ces propositions sont sujettes à des luttes concurrentielles sur des territoires d'échelle variable historiquement, elles sont toujours largement accrochées à des conditions spécifiques locales. La lutte de ces capitaux leur impose tout à la fois le monde, c'est-à-dire l'étendue planétaire comme horizon, et la nécessité de lever les obstacles sur ce chemin.

⁶ Ce qui n'est pas nécessairement l'interprétation qui en a été donné par les marxismes dominants.

Sauf peut-être chez Alain Lipietz et ses livres «*Le tribut foncier urbain*» et «*Le capital et son espace*», les tenants de la théorie de la régulation, imprégnés de marxisme, ont peu analysé le rapport à l'espace du capitalisme et lui ont préféré son rapport au temps, pour suivre le temps de travail socialement nécessaire et les gains de productivité par exemple. Le géographe marxiste David Harvey reproche à Marx d'avoir trop peu fait place à l'étude de l'espace. Pour Marx, le capitalisme implique un effort systématique d'annuler l'espace par le temps. Pour Harvey, s'il faut concéder qu'il en est bien ainsi virtuellement dans le capitalisme, l'espace n'en disparaît pas pour autant. Il souhaite faire une géographie historique du capitalisme. Selon Harvey, une telle démarche doit composer avec ces difficultés :

« Considéré abstraitement, l'espace possède des propriétés plus complexes et particulières que le temps. Dans l'espace, il est possible de rebrousser chemin ou de se déplacer dans une multitude de directions différentes, alors que le temps est irréversible. La mesure de l'espace est également plus difficile à standardiser. Le temps et le coût du mouvement dans l'espace ne se recoupent pas nécessairement, et chacun constitue une mesure différente de la simple distance physique. En comparaison, le chronomètre et le calendrier sont d'une simplicité enfantine. L'espace géographique est toujours le domaine du concret et du particulier. Est-il possible de construire une théorie du concret et du particulier dans le cadre des déterminations universelles et abstraites de la théorie marxienne de l'accumulation capitaliste? » (D. Harvey, 2008)

Nous n'aurons pas ici l'ambition de David Harvey quant au développement d'une telle théorie. Contentons-nous de souligner que si le regard géographique porte sur le concret et le particulier, cela n'est pas sans correspondance avec la volonté de Polanyi de voir à ce que ne soit pas oublié ce qu'il appelle l'économie substantive face à la formalisation de l'économie. C'est là l'un des effets culturels de la société de marché, nourri par sa propension à s'organiser en un réseau de déterminations « hors-sol », « son efficacité tient à ce qu'elle rend invisibles les réalités qui se rapportent à une représentation substantive de l'économie » (Caillé et Laville, 2007), encore accentuée dans sa récente et actuelle période financière. Cette discussion sera bientôt reprise, dès que nous aborderons les définitions de l'économie formelle et de l'économie substantive, distinction sur laquelle Polanyi insiste.

Notre approche sera résolument polanyienne et institutionnaliste. Nous recourrons aussi à la théorie de la régulation pour l'approche du fordisme. Restreint à ses caractéristiques propres

de régime d'accumulation et de compromis régulant les rapports du capital et du travail, le fordisme a été fortement réaménagé à la faveur du capital depuis les années 80. Cependant, du côté de la consommation, de la production de l'espace et du rapport productif à la nature, ses caractéristiques essentielles demeurent pleinement actives sous des formes à peine remaniées.

Nous pouvons inscrire le fordisme et la théorie de la régulation dans l'espace conceptuel polanyien. Ce dernier est nettement plus vaste et englobant que le champ couvert par la théorie de la régulation. Il contribue à fournir une critique anthropologique de la théorie de la régulation, permet de cerner les conditions qui lui confèrent un espace de validité et, conséquemment, permet de garder un contact avec la diversité des possibles.

La période plus récente et actuelle, dite postfordiste ou néo-libérale, sera abordée afin de suivre les impacts de la déréglementation financière sur l'espace, la nature et la mobilisation de l'activité humaine et sociale.

Pour continuer avec Polanyi, son œuvre a été judicieusement réinvestie récemment (Avec Karl Polanyi, Revue du Mauss No 29 - 1^{er} semestre 2007) par des chercheurs affiliés à cette revue à divers niveaux. Par ailleurs, certains de ses propres textes moins bien connus d'un public francophone ont été regroupés dans un recueil d'essais paru au printemps 2008 aux Éditions du Seuil sous le titre *Essais de Karl Polanyi*. Comme le dit Alain Caillé à titre d'éditeur :

« La force de Polanyi est de lier étroitement trois thèmes de plus en plus d'actualité : 1) celui de la non naturalité du marché autorégulé et de l'Homo oeconomicus ; 2) celui qui considère que la tare principale de ce marché généralisé est de traiter comme des marchandises des biens qui ne peuvent pas l'être (la nature, le travail et la monnaie, à quoi il faut ajouter aujourd'hui le savoir) ; 3) celui de l'autonomie de la démocratie par rapport au marché : ce n'est pas le marché, montre-t-il, qui crée la démocratie. » (Caillé, 2007a)

En résumé, Polanyi s'avère incontournable pour quiconque attribue de grands dommages écologiques et sociaux à la propension du système, intégré par un marché devenu global et ayant prétention à s'autoréguler, à s'« approprier » ce qui lui est encore extérieur, à faire

surgir par cette expansion, une société du tout marchand. Pour nous, le chantier d'une telle société est d'abord inquiétant par la façon dont on y décide de la valorisation de l'activité des hommes et ainsi organise leur mobilisation envers certaines activités plutôt que d'autres sous la menace de la « faim », de l'exclusion ou du mépris, cela jour après jour. Cette sélection des activités ainsi que la mobilisation envers celles-ci plutôt qu'envers d'autres sont un processus social, orienté par la quantité escomptée de valeurs appropriées au sortir de l'échange marchand. Ce processus est organisé et constamment reconduit à l'échelle de vastes populations. Les représentations sociales qui en surgissent sont celles d'une force systémique qui s'impose et pour laquelle l'on tend à disqualifier, court-circuiter ou corroder toutes règles sociales fondées sur des acquis de l'expérience passée ou conduisant à réfléchir aux impacts à long terme des activités dans lesquelles cette organisation sociale nous place.

Finalement, Polanyi a aperçu que les différents rapports économiques fondamentaux qu'il a su distinguer (réciprocité, redistribution, échange), ne suscitent pas les mêmes aptitudes et attitudes culturelles chez les individus. Il en appelait à chercher *in vivo* la combinaison de ses rapports la plus apte à soutenir la responsabilité individuelle et conséquemment pour nous, les capacités d'actions collectives.

Cette interrogation de Polanyi, qui d'une certaine façon fait écho aux observations de Tocqueville sur l'individualisme démocratique, a été investiguée plus avant par Dominique Temple et Mireille Chabal au sein de leur théorie de la réciprocité et poursuivie récemment par des recherches de terrain par Éric Sabourin, particulièrement en Amérique Latine.

Pour juger de la soutenabilité écologique, deux dimensions mutuellement impliquées par les circonstances seront observées en suivant l'étroitesse de leur rapport. L'une de ces dimensions est ce que nous appelons le domaine privé, c'est-à-dire l'environnement approprié juridiquement et empiriquement par la collection des individus ou ménages. Il correspond ni plus ni moins à l'espace domestique. La seconde de ces dimensions est l'indicateur synthétique que l'on appelle l'empreinte écologique. Nous verrons, en définissant cet indicateur étroitement, que l'attribution d'une empreinte écologique à un producteur implique souvent l'idée de son importation par des consommateurs qui en sont

distants. Par exemple, l'analyse de l'empreinte du domaine territorial d'un agriculteur implique que soit séparée l'empreinte domestique familiale des empreintes importées par les usagers définitifs de ce qu'il produit. Vue de l'agriculteur, cette part est celle de son marché. Elle peut être distribuée sur un grand nombre de domaines privés distants. Ainsi est-il plus aisé de calculer l'empreinte à partir des domaines de destination en considérant des ensembles territoriaux jugés suffisamment homogènes. Ce qui nous retiendra alors, sous divers angles, c'est l'analyse des effets de politiques publiques sur la constitution des domaines privés et sur ce que cela signifie en termes d'empreinte écologique.

Pour le moment, ajoutons seulement que l'empreinte écologique, comme tout indicateur synthétique, est issue de l'agrégation d'un ensemble d'indicateurs plus restreints. Chacun est pertinent pour évaluer les impacts environnementaux des domaines territoriaux que nous nous approprions et/ou utilisons par nos activités de tous ordres.

Comme il a été annoncé, notre approche empruntera à l'anthropologie économique polanyienne ces arguments premiers qui, après présentation, clarification et peut-être parfois critique, seront mis en contexte pour nous aider à comprendre le présent.

« C'est en vain que certains penseurs, plus réalistes, ont insisté sur la nécessité de distinguer l'économie en général de ses formes marchandes ; cette distinction a régulièrement été perdue de vue par un *Zeitgeist* qui était à l'économisme. Ces penseurs mettaient l'accent sur la dimension substantive du concept d'économique. Ils ont identifié l'économie à l'industrie plutôt qu'aux affaires, à la technologie plutôt qu'à un ritualisme aux moyens de production plutôt qu'aux titres de propriété, au capital productif plutôt qu'à la finance, aux biens en capital plutôt qu'au capital lui-même – en bref : à la substance économique plutôt qu'à ses formes et à ses terminologies marchandes. Mais les circonstances ont été plus fortes que la logique, car des forces irrésistibles étaient à l'œuvre dans l'histoire, qui allaient fondre deux concepts hétérogènes en un seul. » (Polanyi, 2007)

En tournant le regard vers l'économie substantive, Polanyi ouvre une voie à l'écologisation de l'économie. Selon lui, cette démarche est rendue difficile, car elle implique la volonté de s'extraire de l'esprit du temps (*Zeitgeist*), de l'économisme engendré par le désencastrement de la sphère économique dans les sociétés de la modernité capitaliste.

Notre approche veut permettre de retrouver la diversité concrète sous les formes marchandes. Selon une démarche plus comparatiste qu'historique, nous ferons appel à d'autres analyses qui dénoncent ou alternativement, souffrent du même principe de déni qui trouve son origine dans le formalisme de l'économie et de la société de marché. S'il existe une force pouvant installer le déni de la substantialité dans l'économie, elle est fondée sur l'efficacité réelle de cette société, de cette économie.

Ce processus est dorénavant illustré par un simple graphique, validé par environ vingt-cinq ans de recherches de Robert E. Ulanowicz, ingénieur chimiste, théoricien de l'écologie et professeur à l'Université du Maryland. Nous l'avons extraite d'un document écrit par Bernard Lietaer, spécialiste de la banque, de la finance et de la monnaie, en collaboration avec Robert Ulanowicz et Sally Goerner, elle aussi théoricienne de l'écologie. Ces paramètres valent tout autant pour les écosystèmes naturels que sociaux. Le commentaire adjoint à ces figures ne laisse pas de doute sur la volonté des auteurs à cet égard.

Dans la figure suivante (B. Lietaer, R. Ulanowicz, S. Goerner, novembre 2008), l'axe horizontal dispose l'opposition ou l'exclusion mutuelle de l'efficacité et de la résilience. La résilience se nourrit de la diversité et de l'interconnexion de cette diversité. L'efficacité est obtenue par sélection du ou des rendements les meilleurs et tend à prendre l'aspect d'une monoculture. L'optimum de durabilité est souligné par le sommet de la courbe, optimum autour duquel nous trouvons une fenêtre de viabilité au sein de laquelle se trouvent composés, résilience et efficacité.

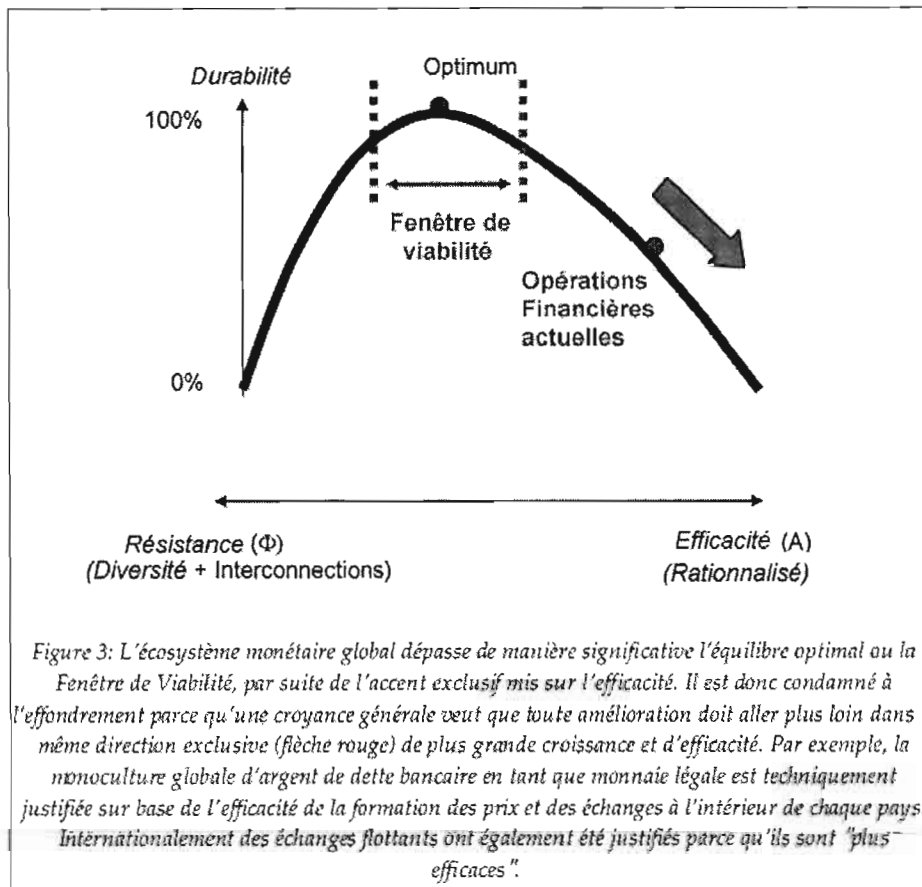


Figure 1.1

Bernard Lietaer évoque la contrainte sélective opérée dans le contexte de l'économie financière actuelle et soutient, un peu plus loin dans le document, la création de monnaies complémentaires régionales pour appliquer la dynamique des forces nécessaires pour remonter vers l'optimum et la fenêtre de viabilité. Nous ne voyons cependant aucune raison de ne pas étendre la représentativité de ce modèle, de même que la mesure constatée d'une excessive intensité de la contrainte sélective, à l'ensemble de l'économie dominée par le capitalisme. À la longue et de façon différenciée in situ, ce sont toutes les formes de communautés, naturelles ou sociales, qui s'en trouvent démembrées et fragilisées. Mais nous voulons souligner qu'il ne nous semble pas possible de nous contenter de monnaies complémentaires pour faire contrepoids à l'efficacité capitaliste. Toutefois, l'existence de ces

monnaies peut contribuer à s'accorder la marge de manœuvre requise pour penser pratiquement, in vivo, ce qui peut faire contrepoids systémique.

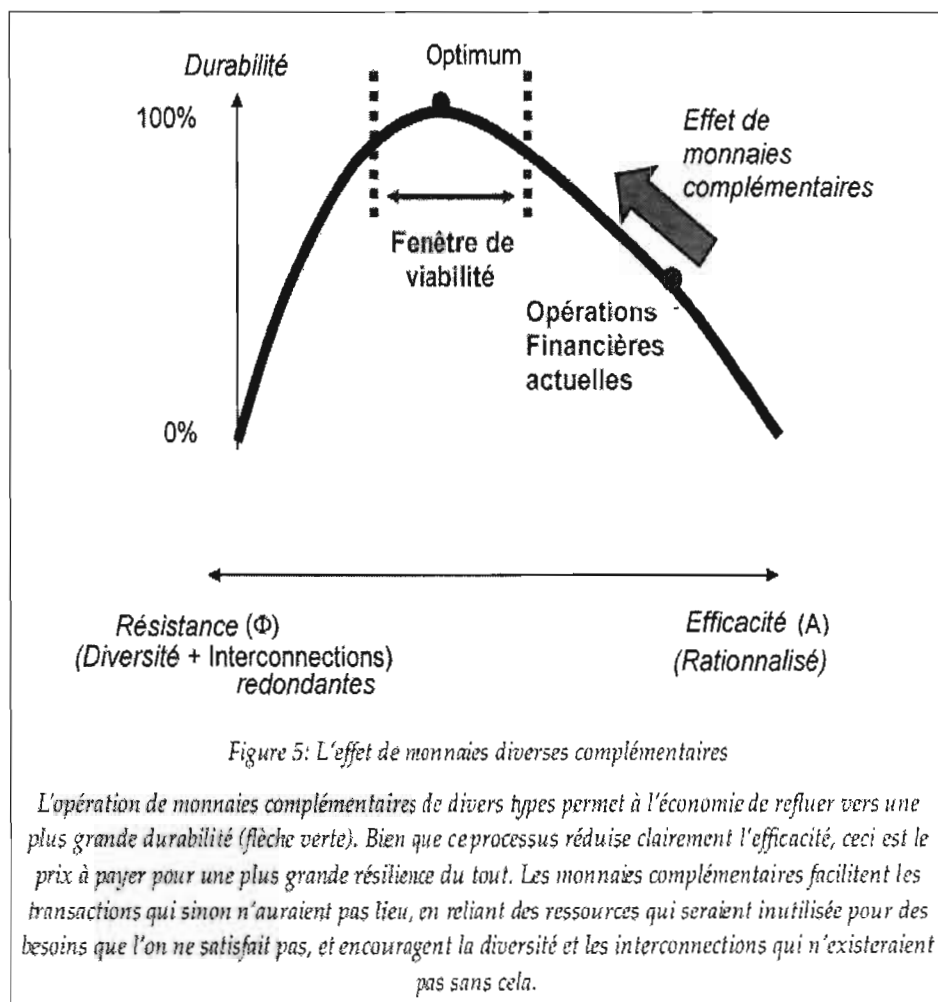


Figure 1.2⁷

« Le résultat auquel nous arrivons n'est pas que la production, la distribution, l'échange, la consommation sont identiques, mais qu'ils sont tous les éléments d'une totalité, les différenciations à l'intérieur d'une unité. (Marx, 1857) »

⁷ Figures 1.1 et 1.2 (Lietaer, Bernard, R. Ulanowicz et S. Goerner. 2008, p. 23 et 25 respectivement)

Si donc la diversité est réduite par une unité singulière, c'est-à-dire un système par trop exclusiviste et dominant par son efficacité, rétablir de la diversité demande de lui proposer pratiquement une «contre unité» cohérente, impliquant, production, distribution, échange, consommation et monnaie comme moyen d'échanges. Si ces monnaies sont régionales, ce qui fera cohérence avec elles, sera forcément organisé à une échelle apparentée.

Robert Ulanowicz fait remarquer que l'optimum et les limites de la fenêtre de viabilité penchent davantage du côté de la résilience que de l'efficacité. La rationalisation marchande, comme nous le verrons, nous déporte très excessivement vers la monoculture de l'efficacité. Cela s'impose sous la pression du libre-échange, de la structuration territoriale d'«avantages comparatifs» sous la forme de spécialisations productives exigeant des flux transnationaux qui mettent en circulation des stocks bioproduitifs dont les durées d'organisation et de sédimentation sont parfois de l'ordre de millénaires.

« Des décennies d'étude d'écosystèmes naturels, en particulier, ont conduit à une compréhension mathématique très sophistiquée de la manière dont une structure de réseau affecte la viabilité à long terme d'un système, grâce à un équilibre entre son efficacité et sa résilience. Ces variables ont été définies plus formellement comme suit:

- 1) L'efficacité se réfère à la capacité d'un système de traiter des volumes appropriés de matière, d'énergie et/ou d'information. Elle mesure la capacité d'un réseau de fonctionner d'une manière suffisamment organisée et efficace pour maintenir son intégrité dans le temps (mai 1972); et
- 2) la résilience donne une idée de la capacité d'un système de survivre à une perturbation. Elle mesure une réserve du réseau dans la diversité des actions disponibles pour être utilisées pour faire face aux exigences de nouvelles perturbations, et les innovations utiles pour son évolution (Holling, 1973, 1986; Walker, et autres, 2006).

Deux variables relatives à la structure d'un réseau – la diversité (l'existence de différents types d'agents agissants comme noeuds dans le réseau) et l'interconnectivité (le nombre de connexions disponibles entre les agents) jouent un rôle central dans l'efficacité et la résilience – chacune agissant dans la direction opposée. En général la résilience d'un système est améliorée par une plus grande diversité et par un plus grand nombre de connexions parce que plus de canaux alternatifs sont disponibles en cas de problème ou de changement. L'efficacité, d'autre part, augmente par la rationalisation, ce qui généralement se traduit par une réduction de la diversité et de la connectivité.

Le point principal est que la nature ne choisit pas un maximum d'efficacité, mais un équilibre optimal entre les deux pôles opposés d'efficacité et de résilience. Comme tous deux sont indispensables pour la durabilité à long terme, les systèmes de flux les plus sains sont ceux qui maintiennent un équilibre optimal entre ces forces opposées. Inversement, quand on a mis trop l'accent sur l'un des deux pôles, [cela?] mène à une instabilité systémique. Trop d'efficacité mène à de la fragilité; et trop de résilience mène à la stagnation. La première est causée par trop peu de diversité et de connectivité; et la seconde par trop de diversité et de connectivité. » (B. Lietaer, R. Ulanowicz, S. Goerner, novembre 2008, p. 18-19)

S'il est légitime de se questionner sur la transposition dans l'ordre social d'observations faites dans le domaine de l'ordre de la nature, une part importante de ce mémoire consistera à exposer que les problèmes nouveaux (émergents) posés par l'organisation sociale, en particulier dans le cadre de la modernité capitaliste, auront eu pour effet de surimposer une logique d'efficacité spécifique à celle perpétuellement sous-jacente de l'équilibre optimum naturel.

Comme nous le rapporte deux historiens par une petite histoire de la réflexivité environnementale, de telles interrogations ne sont pas récentes et ont pris la forme générale d'une querelle entre supporteurs d'un déterminisme naturel et ceux d'un déterminisme social.

À partir de la catégorie de *climat*, ils situent le début de la mise en scène de ce débat en 1780 avec la publication des *Époques de la nature* de Buffon mais :

« C'est au cours du dernier tiers du XIX^e siècle que le paradigme climatique connaît un affaïssissement définitif : la révolution pasteurienne, l'évolution des sciences de la Terre et de l'Univers et l'émergence des sciences sociales contribuent, chacune à leur manière, à affaiblir les causalités et à produire de nouveaux déterminismes.

[...] La naissance de la sociologie est le troisième aspect du moment anti-climatique. « Tempérament », « constitution », « caractère » : la grammaire théorique du climat caractérisait indistinctement les espaces et ceux qui les habitent. Elle pensait ensemble le naturel et le politique des lieux et plaçait les organisations sociales dans la continuité (et la complexification) des sociétés végétales et animales. Au milieu du XIX^e siècle, la sociologie naît contre le climat, en affirmant l'immanence des lois de la société contre l'extériorité naturaliste du déterminisme climatique. Dans le *Cours de philosophie positive*, Auguste Comte invente le mot « sociologie » pour bien distinguer sa « physique sociale » de la théorie des climats de Montesquieu, et signifier la primauté de la loi des trois états sur les déterminismes climatiques. De la même manière, et en continuité avec

les méthodes statistiques de l'hygiénisme, Durkheim cherche à créer/exhiber des « choses » sociales qui remplaceraient les « choses environnantes » dans l'étude du comportement des populations. Une section entière du *Suicide* est ainsi consacrée à réfuter l'influence des « facteurs cosmiques » et à remplacer les déterminismes climatiques étudiés antérieurement par Quételet, Lombroso ou Morselli, par des déterminismes sociaux. La construction du climat comme un objet échappant à l'action de l'homme et le remplacement des déterminismes climatiques par des lois sociales déconnectaient l'agir humain de l'ordre naturel. Les sociétés industrielles pouvaient dorénavant se penser comme des systèmes isolés, régis par leurs propres lois économiques, en croissance infinie, produisant des dégâts simplement locaux donc négligeables ou internalisables.

Ce n'est que progressivement, dans la seconde moitié du XX^e siècle, que vont émerger les approches scientifiques intégratives, les pratiques de simulation numérique, les procédures de dosage isotopique qui vont fonder, peu à peu, le diagnostic concernant le changement climatique global. Ce développement des « sciences du système-Terre » s'enracine largement dans les efforts des États-Unis qui, engagés dans la guerre froide, érigèrent la connaissance de l'environnement physique de la Terre (globe, océans, atmosphère) au rang d'objectif stratégique²⁹. Cette mutation des approches scientifiques, la montée de l'environnementalisme politique et l'essor de la globalisation culturelle et économique constituèrent le terreau sur lequel a émergé notre prise de conscience du changement climatique global et anthropique. La catégorie de « climat » était (re)devenue, sous un aspect profondément transformé, le lieu de la réflexivité environnementale. » (J.-B. Fressoz, F. Locher, 2010)

Ainsi, il semble bien qu'une certaine autonomisation et clôture tout au moins discursive des déterminismes sociaux se soit imposée provisoirement, que cette situation explique une bonne part du contenu descriptif des discours populaires ou savants sur la modernité et la post-modernité. Le texte juste cité des historiens s'intitule : *Le climat fragile de la modernité*. Le sociologue Ulrich Beck, dans un livre apparemment très intéressant porté trop récemment à notre attention, commence par commenter le propos touchant de son livre de *La société du risque* paru en 1986 : «In spite of the dramatic tone, the world it describe is idyllic – it is still 'terror free'» (Beck, 2009, p. 9). Dans son nouvel opus il finit par conclure à l'aveuglement persistant de la sociologie : «Sociology as conceptual schema is blind to Apocalypse», qu'elle est ainsi minée et en appelle à un nouveau commencement (Beck, 2009, p. 234). Nous soutenons que les conditions d'existence réelle de la modernité, pour partie, et a fortiori de la post-modernité sont éminemment fragiles et tiennent dans l'usage contemporain et concentré sur une courte période d'environ deux siècles, des stocks énergétiques et bio-productifs de la

planète accumulés pendant des millénaires. Une étude décrite comme optimiste par celui qui nous la rapporte émet l'hypothèse plausible que l'humanité considérablement plus nombreuse de 2050 ne pourra disposer en un temps donné et facteur certainement déterminant, que de 40% de l'énergie qu'elle utilise actuellement (D. Holmgren, 2009, p. 49). Sous réserve d'être corroborée, une telle évaluation tient au déclin inexorable des réserves d'énergies fossiles et aux difficultés économiques et techniques de la période de transition vers des énergies de substitution offrant encore peu de possibilités de stockage alors que celles disponibles se renchérissent ou, alternativement, que le niveau d'activité stagne ou chute (tendance de l'activité à présenter durablement un profil en forme de W).

Pour en revenir au constat de R. Ulanowicz et B. Lietaer, l'efficacité chrématistique, que l'on peut poser comme l'organisation d'une fascination pour le pouvoir social de la monnaie autour de sa concentration et son accumulation, tend à s'opposer aux attentions requises par les communautés sociales et naturelles qui tiennent de la qualité, toujours difficilement acquises, de leur interconnexion. Isabelle Stengers a bien raison de poser le capitalisme comme l'« exigence de ne pas faire attention », usant des recours nécessaires pour qu'il en soit ainsi, affectant des expertises à un démontage consciencieux de ce qui est extérieur à sa rationalité. Situation facilitée par un environnement hors contrôle circulant à haute vitesse et qui invite à nous faire dire: « N'oubliez pas que nous sommes engagés dans une compétition dont dépend notre prospérité ». Et d'y opposer : « Corrélativement, le réapprentissage de l'art de faire attention n'a rien à voir avec une sorte d'impératif moral, d'un appel au respect ou à une prudence que « nous » aurions oubliée. Il ne s'agit pas de « nous », mais des affaires dont l'Entrepreneur exige que nous ne nous mêlions pas. » (Stengers, 2009, p. 81)

1.5 Méthodologie

Plusieurs méthodes se rencontrent dans notre démarche, en lien avec l'évaluation des risques écologiques, le cadre théorique choisi et nos objectifs d'action.

Nous nous appuyons :

1/ sur des analyses de la littérature scientifique et technique sur des thèmes étroitement associés aux défis écologiques actuels, en particulier au sujet du climat, de la biodiversité et de l'énergie. La documentation utilisée est généralement écrite, mais comporte aussi un nombre significatif de documents vidéo ayant la forme de documentaires, de conférences publiques ou de séances de cours universitaires.

Sur ces mêmes thèmes, nous avons aussi considéré les sommaires exécutifs des rapports des scientifiques aux décideurs politiques ou économiques, tels ceux du GIEC ou de la fondation *Planète Vivante* (WWF) de même que les communications des organismes internationaux comme l'ONU ou le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE).

S'ajoute à cela un suivi assidu de la recherche scientifique et de l'évolution des technologies dans l'actualité des périodiques (revues, journaux) afin de s'assurer d'être constamment à jour, tout en se référant à des publications et des spécialistes reconnus.

Les sources considérées fournissent la plupart du temps simultanément des données primaires et des données secondaires.

2/ sur des analyses de la littérature sociologique, anthropologique et philosophique traitant des rapports des sociétés, surtout contemporaines, à la nature et à l'environnement, sur l'histoire de l'organisation et de l'évolution des habitats, sur le rapport des sociétés au temps et à l'espace, sur l'histoire du capitalisme en rapport à ses thèmes et sur les représentations sociales qu'ils contribuent à susciter.

Ces sources sont surtout secondaires et théoriques.

3/ ce mémoire comporte aussi une section empirique, une courte enquête tenue dans mon quartier, sur ma rue, auprès de voisins à Brossard, banlieue de la rive sud de Montréal. Bien que ce lieu puisse paraître à plusieurs comme l'exemple même de l'insertion réussie et active dans l'American Dream, il nous apparaît essentiel de révéler le potentiel d'un faire (écologique) là où nous sommes, hors la création d'une utopie discrète, d'une éco-ville ou d'un éco-village distant, d'essai fréquent depuis la fin des années soixante. Pour valoir aux yeux de tous, l'élaboration de nouvelles normes et désirs doivent éviter de se réaliser dans des isolats et doivent faire avec les difficultés présentes des divergences d'intérêts et avec l'absence d'une organisation préalable des affinités électives.

Nous avons réalisé sept entrevues de groupe sur la base du domicile, du ménage. Nous en prévoyions initialement au moins une douzaine. Des délais de rendez-vous trop longs et des reports expliquent l'essentiel de notre difficulté à en faire plus. S'est ajouté aussi le constat, qu'en faire plus dans le cadre du mémoire nécessiterait un temps de traitement et d'analyse inconséquent, inapproprié, voire démotivant.

Les personnes de 14 ans ou plus de chacun des ménages étaient invitées à participer aux entrevues. Au final, une seule personne non adulte s'est toutefois prêtée à l'exercice. Il s'agissait d'entretiens semi-directifs adossés à un long questionnaire exigeant une disponibilité d'au moins deux heures. Le questionnaire était informatisé dans un logiciel spécialisé et les questions étaient lues par moi in situ. Dans les faits, les entrevues ont duré entre deux heures trente et cinq heures, toutes avec quelques interruptions événementielles (téléphone, aller au petit coin, envie de grignoter, etc.). Dans tous les cas, l'intérêt porté au thème que nous avons choisi semblait manifeste. Il s'agissait principalement de prendre la mesure de leur connaissance et de leur intérêt pour les questions écologiques. D'entendre leurs appréhensions. De faire se révéler leurs pratiques et questionner leurs impacts. De nous faire connaître ces dernières. D'identifier si elles se sont modifiées récemment et si oui, en quoi. Quelles sont les

pratiques lourdes d'impacts environnementaux qui se maintiennent et pourquoi en est-il ainsi? Quelles sont les raisons qui les ont motivés à acheter leur maison actuelle et en quoi tiennent-ils à ce cadre de vie ? De leur faire évaluer leur réceptivité à des politiques engageants vers de nouvelles pratiques. Bien des questions impliquaient des mises en contexte sur la base de données statistiques et de propositions politiques qui faisaient alors et souvent font encore l'actualité.

Après une série de questions factuelles et individuelles, de nombreuses questions étaient posées pour amener une discussion entre les participants, donnant lieu parfois à des réponses communes, parfois à des prises de position personnelles.

Les entrevues ont été enregistrées sous la promesse de confidentialité. Elles ont eu lieu entre décembre 2007 (une) et janvier 2008 (six). Le questionnaire est fourni en annexe du mémoire.

Aux fins de l'analyse à venir, ces entrevues seront lues pour ce qu'elles révèlent en termes d'innovations et d'inerties dans les pratiques dont les impacts environnementaux significatifs auront préalablement été identifiés, qu'ils soient reconnus, connus ou inconnus des participants. Il s'agit en effet moins d'évaluer la mise en œuvre de bonnes pratiques personnelles que l'à propos des politiques et des discours publics, des mesures qu'elles suscitent et de celles qu'elles laissent hors du champ de nos préoccupations. L'évocation de ces dernières provoque souvent la surprise et l'impression d'une découverte chez les participants.

CHAPITRE II – La marche vers l'abstraction réelle

2.1 Économie substantive et économie formelle

Ce sont là deux concepts développés par Polanyi et qui sont au cœur de son anthropologie économique et de sa critique de l'économicisme moderne. Selon Polanyi, presque toute la science économique contemporaine a hérité de conceptions anthropologiques et économiques du XIXe, maintenant largement démenties par la recherche ethnologique et historique. L'entendement usuel contemporain de la catégorie « économie » est encore pétri de ces conceptions au sein desquelles est entretenue une confusion qui a tout d'un ravalement, d'une assimilation ou d'un déni de la conception substantive par sa conception formelle. Ceci est à la fois révélateur et porteur de lourdes conséquences.

Ne serait économie que l'économie marchande, celle qui soutenue par un marché pourvu d'un flux régulier voire croissant de marchandises, permet la fixation des prix par l'offre et la demande. L'accroissement manufacturier puis industriel de la productivité, l'avènement du salariat, l'approfondissement de la division du travail et sa spécialisation, la compétition entre capitalistes sont des phénomènes sous-jacents à cette évolution. Ils sont causes de son déploiement. Dans les termes de la théorie marxiste de la valeur, serait « économie » le contexte où les prix fluctuent subjectivement (ce qui inclut son utilité marginale) autour de l'objectivité de la valeur travail. Il y a des cas où entre en jeu un effet de collection (marché de l'art, du luxe en général) et où la valeur subjective se fait frivole (J.J. Goux), tirée par le haut comme « rente de monopole » (D. Harvey) ou dans d'autres cas, par des effets de marques (N. Klein), tout ensemble activés par l'étalement manifeste de statuts au sein de réseaux sociaux. En fait, les prix varient ostensiblement plus ou moins autour et à l'écart de l'objectivité de la valeur. La vie sociale donne contexte à l'économie. Polanyi se montre, à sa façon, en accord avec cette part de l'analyse marxiste et le serait probablement dans le cas des meilleures évolutions récentes de l'analyse de la valeur travail.

Cette économie là, l'économie que Polanyi dit «formelle» est la seule où puisse se systématiser le calcul des coûts et la formation des prix. Elle n'advient que lorsque le marché s'autonomise. Parfois on lui accorde la prétention à s'autoréguler⁸. Le marché devient l'espace d'une « abstraction réelle » au sein duquel on peut chercher des équilibres ou des optimums d'échanges. Le marché apparaît comme sphère autonome unifiant les capitalismes dans un procès de circulation en voie de globalisation potentielle. Cette sphère est trop souvent simplement nommée « la main invisible ». Selon la définition que nous proposons, le marché n'est pas autonome du capitalisme, il lui est coextensif, quoiqu'ait pu en dire Fernand Braudel. Les marchés d'échelle locale ont effectivement existé hors du capitalisme. Mais ce n'est que sous l'impulsion du capitalisme que surgit une sphère où est organisé tendanciellement, selon une logique extérieure aux marchés locaux, l'ordre des prix, celui qui s'imposera à eux. On peut ainsi parler d'un marché de marchés.

Dans ce procès de circulation, les circuits d'échange sont nourris d'abstractions, c'est-à-dire de marchandises et d'argent, phénomène qui s'articule à l'élaboration d'une vision sociale du monde, à une représentation qui lui est conforme. Pour Polanyi, l'« esprit marchand » s'installe là où Marx voyait le « fétichisme de la marchandise ». Chacun d'eux a vu un degré certain de « folie » collective dans cette forme de diffusion et de représentation de la totalité sociale, diffusion coextensive du capitalisme et du marché. Mais l'accord n'est que partiel. Marx y voyait l'aliénation des hommes et un voile susceptible d'être déchiré afin de retrouver des rapports humains authentiques :

« Les rapports réifiés de dépendance révèlent que les rapports sociaux - donc les conditions de production - sont autonomes en face des individus. Le caractère social de l'activité et du produit ainsi que la participation de l'individu à la production sont ici étrangers et réifiés en face de l'individu. Les relations qu'ils entretiennent entre eux sont, en fait, une subordination à des rapports qui existent indépendamment d'eux et surgissent du choc entre les individus indifférents les uns aux autres. »

Marx, Grundrisse, I, 100

⁸ Notre discussion de la critique de l'empreinte écologique par Patrick Jolivet au terme du chapitre III, permettra de conclure qu'il n'en est rien.

La critique d'une telle position est assez simple. Les individus humains comme êtres de langage sont toujours pris dans une totalité sociale, un système, qui donne à se représenter et ainsi toujours nous possède corps et âme. C'était le cas avant le capitalisme et l'on voit mal comment il pourrait en être autrement une fois sorti du capitalisme. Il n'y a pas d'authenticité de l'homme, d'autoproduction de soi pensable en dehors de sa société comme système social. Il y a toujours une forme quelconque de fétichisme de ce qui fait la représentation de la totalité sociale. À ce titre, il n'y a pas de fin possible à l'aliénation ou à l'idéologie. Mais la représentation de la totalité sociale découlant de l'existence capitaliste peut être qualifiée avec Marx de « fétichisme de la marchandise » ou avec Polanyi, d'« esprit marchand ».

Au contraire de ce que laisse entendre Marx, en nous appuyant sur les travaux de l'anthropologue Louis Dumont, nous pouvons dire que la sphère réifiée d'échanges en face de l'individu a permis de troquer l'indépendance des personnes contre la dépendance aux choses. La personne du serf par exemple, n'est plus incluse dans la propriété seigneuriale, ni la femme devenue financièrement autonome n'est prise dans un lien de dépendance légale à son conjoint mâle. En fait, Marx voyait ces événements advenir, mais il croyait qu'en cours de route le capitalisme finirait par poser obstacle à la réalisation de la communauté volontaire des hommes totaux, vrais, pleinement désaliénés de la totalité sociale.

De son côté, Polanyi, apparemment plus modéré, est plus radical selon nous. Il voit dans l'«esprit marchand», tel qu'il se manifeste dans les représentations de la totalité sociale, l'expression d'un oubli et d'une inversion logique. Cette inversion est une axiomatique forte parmi les tenants du courant de l'économie néo-classique, mais déjà chez les Adam Smith et les physiocrates : « L'approche de l'économie par Quesnay n'était pas moins catallactique. Son économie était une économie du produit net, une réalité palpable du point de vue de la comptabilité seigneuriale, mais un simple fantôme en ce qui concerne la relation entre l'homme et la nature dont l'économie est un aspect »⁹. Polanyi reproche à Adam Smith d'avoir suggéré l'existence des phénomènes nouveaux et des catégories marchandes jusqu'aux tréfonds de l'économie primitive.

⁹ C'est-à-dire liée à l'échange (marchand) – cf. le Webster : catallactics : « l'économie politique considérée comme la science des échanges » (NDLR). (Polanyi, 2007, p. 67)

Du côté du procès systémique, ce qui y circule tend à être dépossédé de ses qualités sociales ou naturelles, une seule forme – l'argent - permet la mise en équivalence de tous les contenus, pourvu que le marché les valorise, que l'offre rencontre une demande. Là où Marx a vu illusoirement l'opportunité, certes voilée, d'une émancipation des individus des pesanteurs sociales et naturelles, Polanyi a insisté sur la portée négative de ce procès d'abstraction qu'achève la circulation commerciale puis financière de la forme-argent, en procès systémique de globalisation, en déploiement du capitalisme. Pour Polanyi, lorsque la Terre, le travail et la monnaie, de facteurs de production deviennent aussi des marchandises, c'est toute la société et aussi la nature qui tendent à devenir « l'auxiliaire d'un marché autorégulateur et généralisé ».

En effet, selon Polanyi, la caractéristique de la société moderne à partir du XIXe siècle est constituée par le « désencastrement » des activités économiques, c'est-à-dire par la tendance à une autonomisation forte par rapport à la sphère sociale, mais tout autant, elle est le fruit d'une décision sociale que l'on ne cesse de réitérer. Cette tendance repose sur la fiction (l'utopie dit aussi Polanyi) de l'indépendance radicale des activités économiques par rapport aux autres activités sociales et politiques et par la construction d'un système économique guidé par la recherche du profit, dans lequel la société entière devient l'auxiliaire du marché :

« Notre thèse est que l'idée d'un marché s'ajustant lui-même était purement utopique. Une telle institution ne pouvait exister de façon suivie sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert. »
(Polanyi, 2008)

Ayant vécu toute sa vie après la mort de Marx, Polanyi a bénéficié des résultats d'un grand nombre de nouvelles enquêtes ethnologiques. Malgré le voile du « fétichisme de la marchandise », une grande partie de la portée émancipatrice décrite par Marx était devenue effective, en voie de se matérialiser dans l'organisation sociale et se reflétait dans l'esprit du temps. L'individu avait gagné en indépendance.

Néanmoins, ce que Polanyi qualifiait d'« esprit marchand » contribuait à dessiner la voie des formes nouvelles de l'organisation sociale susceptible de rendre cohérente la logique du déploiement du système. Si la société devient l'auxiliaire du marché, c'est aussi que l'État s'est rendu dépendant de ses ressources, à la hauteur de la productivité et de la reproduction du Capital, que ce soit pour assurer la sécurité de l'Intérieur ou pour alimenter sa fonction redistributive, assez tôt perçue puis conçue comme moyen de renforcement et de régulation du système interne des alliances sociales (fordisme et keynésianisme).

Comme le suggère Isabelle Stengers, cela ne remet pas en question l'autonomie des logiques et des fins respectives de l'État et du marché.

«Ne pourrait-on pas dire aussi bien que l'État a prêté une oreille favorable à l'Entrepreneur car ce que proposait ce dernier correspondait à son propre sens de ses responsabilités, assurer le progrès dans l'ordre, en fermant la porte aux turbulences irrationnelles ? En tout état de cause, nous sommes aux prises avec deux protagonistes coproduits par leur alliance.» (Stengers, 2009, p. 160)

Si l'on voit mieux maintenant en quoi consistent l'économie formelle et la logique de son déploiement, il nous reste à saisir ce qu'il y a sous la catégorie d'économie substantive. Polanyi nous apporte un grand nombre d'indications, résultats de ses propres recherches alliant histoire et ethnologie.

«La dimension physique des besoins humains fait partie de la condition humaine – aucune société ne peut exister sans une forme ou une autre d'économie substantive; par ailleurs, le mécanisme de détermination des prix par l'offre et la demande (ce que l'on appelle couramment « marché ») est une institution relativement moderne, de structure particulière, qui n'est facile ni à instituer ni à maintenir en état de fonctionnement. Dès lors, réduire le champ du genre « économique » au seul phénomène de marché revient à rayer du paysage la plus grande partie de l'histoire humaine.» (Polanyi, 2007)

Première indication, cette économie dite substantive représente la forme unique – mais différenciée par le milieu - de l'économie tout au long de l'histoire de l'humanité avant d'être «recouverte» par l'économie formelle par suite de l'enchaînement de faits historiques «hasardeux» enclenchés il n'y a pas plus de quelques siècles. On doit entendre ainsi deux choses. 1- Cette catégorisation vaut à la fois pour les économies primitives et les économies

traditionnelles. 2 - L'économie substantive persiste et coexiste avec l'économie formelle non sans subir un certain nombre de perturbations.

Polanyi insiste sur la distinction des deux termes, chacun recouvrant deux formes économiques qui ne sont pas animées par les mêmes forces. Il impute au mouvement même de l'économie formelle, l'aptitude à faire oublier l'économie substantive qui pourtant représente l'unique forme de l'économie durant toute l'histoire de l'humanité sauf pour la période récente, soit un siècle et demi à deux siècles.

Contrairement à ce que prétend (presque) toute l'économie néo-classique¹⁰, la vie économique ne tourne pas exclusivement autour de l'allocation de ressources toujours présumées rares et dont il faut accroître la disponibilité. Polanyi montre plutôt, comme d'autres avant lui (Veblen) ou après lui (Sahlins et Gorz par exemple), que l'humanité s'était toujours organisée jusqu'à ces derniers siècles autour d'une production suffisante, autolimitée et ne produisant que très peu de surplus. S'ils existaient ces surplus étaient éventuellement captés sous forme d'impôts ou, lorsque mis en marché, il n'en résultait pas un engagement à renouveler ce flux d'échanges une période sur l'autre. Cela se réalisait dans un certain contexte de division du travail et de spécialisation.

Selon les époques et les lieux, il pouvait y avoir des chasseurs, des pêcheurs et des cueilleurs, des seigneurs, des serfs ou des paysans, des artisans et quelques marchands. La règle était la suffisance locale de la production et le caractère occasionnel du surtravail à mettre en rapport avec l'existence quasi hasardeuse d'un surplus. On ne peut signifier que ces sociétés étaient peu exposées aux aléas naturels ou aux guerres. Par là, elles étaient susceptibles de se voir exposer à l'insuffisance. Mais la situation commune était plutôt l'abondance ou la suffisance

¹⁰ Sauf chez Carl Menger, un des principaux initiateurs de l'économie néo-classique qui, au cours de la décennie 1870 porta attention à ce que soit distinguée l'économie formelle de l'économie substantive, pour délimiter le champ d'analyse de sa nouvelle science. Une fois celle-ci fondée, la distinction fut vite oubliée et toute l'attention portée sur l'économie formelle, qui présume partout la rareté, maximisatrice selon le qualificatif descriptif de Polanyi. Menger nommait «orientation économisante» ce que Polanyi a choisi de nommer «économie formelle» et «orientation techno-économique», l'«économie substantive».

que la rareté. Sans une imposition par une force sociale extérieure (seigneur ou capital), l'activité n'allait pas systématiquement au-delà de cette suffisance.

Selon Polanyi, la caractéristique fondamentale qui sous-tend l'existence de l'économie formelle est qu'elle est socialement désencastrée, son ordre s'est autonomisé au point de s'être organisé en une logique autoréférentielle, un marché autorégulé, qui impose son abstraite cohérence interne aux autres ordres sociaux, politique et culturel, imposant sa vision de la nécessité et de la matérialité. Inévitablement l'économie substantive s'en trouve affectée.

Comme pour Marx, le détour par l'analyse historique est important chez Polanyi. Il se soucie de suivre les conditions d'émergence du capitalisme. Marx insiste sur la productivité des rapports de production (Capital / Travail) et de la lutte des classes, comme condition de déploiement d'une société mue par la loi de la valeur et le fétichisme de la marchandise comme fait social total. Nous l'avons déjà dit, la problématisation du capitalisme que nourrit Polanyi n'est sans doute pas contradictoire à celle de Marx. Elle porte cependant bien davantage l'attention à la nature des facteurs de productions que ce déploiement happe au passage, c'est-à-dire la terre (l'eau ou l'air sont du même ordre), le travail et la monnaie.

« L'avènement de cette structure a représenté une rupture violente avec les conditions antérieures. Ce qui n'avait été jusque-là qu'un fin saupoudrage de marchés isolés devint alors un système de marchés autorégulés. L'étape décisive a été la transformation du travail et de la terre en marchandises ; plus précisément, ceux-ci furent traités comme s'ils avaient été produits en vue d'être vendus. Bien entendu, il ne s'agissait nullement de marchandises véritables puisque soit, ils n'avaient pas été produits du tout (comme la terre), soit pas produits pour être vendus (comme le travail). Et pourtant, jamais fiction douée d'une telle effectivité ne fut inventée. Parce que le travail et la terre étaient librement achetés et vendus, le mécanisme du marché leur fut appliqué. Il existait dorénavant une offre et une demande pour le travail, une offre et une demande pour la terre. En conséquence, il existait également un prix de marché pour l'usage de la force de travail, appelé « salaire », et un prix de marché pour l'usage de la terre, appelé « rente ». Terre et travail furent dotés de marchés spécifiques, similaires à ceux des marchandises véritables produites grâce à eux. Pour évaluer la portée profonde d'une telle mutation, il faut se rappeler que le « travail » n'est qu'un autre nom pour l'homme, et la « terre » un autre nom pour la nature. La fiction marchande a remis le sort de l'homme et de la nature entre les mains d'un automate mû par sa propre logique et dirigé par ses propres lois. Cette machine à produire de la prospérité matérielle n'était animée que par deux motivations : la faim ou le gain – plus précisément, par la peur d'être privé des choses

nécessaires à la vie, ou bien par la perspective d'un profit. Aussi longtemps qu'aucun non-propriétaire ne serait en mesure de pourvoir à sa subsistance sans vendre au préalable son travail sur un marché et qu'aucun propriétaire ne se verrait empêché d'acheter au prix le plus bas et de vendre au prix le plus élevé, le moulin aveugle pourrait continuer à moudre des quantités toujours croissantes de marchandises au bénéfice de l'espèce humaine. La peur de mourir de faim du côté des travailleurs et l'appât du gain du côté des employeurs entretiendrait le mouvement de ce vaste mécanisme. » (Polanyi, 2007)

Cette longue citation permet de voir ce que l'analyse marxiste et l'analyse polanyienne ont en commun. Chez Marx, c'est le circuit de la marchandise et de l'argent qui fait système (A-M-A'). C'est bien sûr un cycle constamment renouvelé bien que toujours exposé à la non-réalisation de la valeur. Polanyi reconnaît cette mise en système dans les mêmes formes abstraites, mais se soucie bien davantage que Marx des contenus ainsi abstraits. Ce ne sont pas que des produits d'un processus de production, ce sont aussi des réalités « données » de la nature et de l'existence qui le sont. Il constate que la « science économique » et l'« esprit marchand » auront été porteurs d'un oubli et d'une inversion logique, l'économie formelle avalant l'économie substantive, comme une émergence qui par sa performativité réelle et apparente entretiendrait l'oubli du niveau sous-jacent dont elle est dépendante.

« Parce que la théorie des prix initiée par Menger avait donné des résultats impressionnants, le nouveau sens d'économie, entendu comme *economizing*, le sens formel, devint son unique sens, et le sens plus traditionnel, apparemment plus terre-à-terre, le sens « matériel » qui n'était pas nécessairement lié à la rareté, perdit tout statut académique, et fut même carrément oublié. L'économie néoclassique se construisit sur cette nouvelle acception et l'ancienne, matérielle ou substantive, s'effaça des consciences et perdit toute identité pour la pensée économique. » (Polanyi 2007)

Ce que Braudel appelait « la vie matérielle » ressortit pleinement à l'économie substantive telle que la décrit Polanyi. Citons succinctement Braudel. « Avec le jeu de l'échange, nous quittons la *vie matérielle* stagnante », bien que la fin de la stagnation ait aussi des conséquences matérielles.

Un effet notable de l'oubli sur lequel insiste Polanyi est la croyance implicite ou explicite des économistes et commune dans la population en général, en l'assurance d'une substituabilité des ressources qui s'épuisent. Il est fort probable qu'économie formelle et scientisme font ici marche conjointe, subjugués et subjuguant les esprits de toutes les réussites passées de la

science et de l'accumulation économique. La marque d'une telle immersion est palpable chez Vernadsky (russe devenu américain), biologiste père de l'idée de biosphère (1925) et qui pourtant annonçait que le destin de l'humanité était de devenir une espèce «autotrophe», c'est-à-dire rendue radicalement indépendante de la nature, cela par les apports de la science.¹¹ Que c'est là selon lui, le chemin sur lequel nous aurait mis dès l'origine, l'humaine capacité d'entendement. Vernadsky était un admirateur fervent des propositions du socialisme scientifique telles celles d'Auguste Comte.

Reprenons le fil de l'économie formelle. L'idéologie de marché présume que la rareté mènera à une hausse de prix incitant à la recherche d'alternatives qui incidemment seront toujours au rendez-vous et assureront le maintien ou une amélioration des conditions de vie. Les caractéristiques propres des éléments de la nature sont, sous cet autre aspect, abstraitement mis en équivalence dans la forme-argent au service d'une vision maximisatrice, d'un emboîtement nécessaire et prévisible de développements insérés dans l'écoulement du temps qui, en tant que tels, ont tout de la pensée magique.

Il serait prétentieux de la part des autres sciences sociales (anthropologie, sociologie, histoire) de se croire indemne d'un mouvement qui nous emporte tous. On en trouve la marque sous la forme d'un évolutionnisme par trop systématique et confiant qui sous-estime les conditions matérielles sous-jacentes, leur accordant une stabilité qu'elles n'ont pas.

Parce que les recherches sur ces objets ont pris récemment une importance considérable, nous découvrons que :

« Les progrès de la connaissance du climat apportent aussi un nouvel éclairage sur notre histoire, beaucoup plus dépendante des aléas climatiques que ne le laissaient supposer les travaux historiques. Il ne semble pas malgré tout que les catastrophes naturelles n'aient jamais arrêté les progrès cognitifs, sauf temporairement, ayant provoqué plutôt des sauts de civilisation plus ou moins longtemps après l'effondrement. Il est frappant, au contraire, de constater comme l'évolution humaine reste fonction du temps, partout dans le monde et même indépendamment de tout contact. » (J. Zin, février 2009)

¹¹ Le projet de la nanotechnologie – au singulier - étendu à ses limites, n'est-il pas de recréer le monde par le bas, molécule par molécule, nous insérant dans la plus radicale des sphères – au sens de Sloterdijk – d'autotrophie. Voir à ce propos *Les Vertiges de la technoscience* de Bernadette Bensaude-Vincent aux Éditions La Découverte, 2009.

S'inspirant vraisemblablement pour partie des travaux de Jared Diamond, Jean Zin nous offre ici un second versant à cette lacune qui, pour être convenablement saisie, nécessiterait un recadrage avec le contexte actuel dans ce qu'il a de spécifique. Cela nous semble démesuré de tenter de l'aborder dans le cadre présent.

Disons simplement qu'il y a eu et il y aura probablement encore des effondrements socio-systémiques, des événements qui contraignent la complexité sociale à se simplifier (cf. Joseph Tainter – *The collapse of complex societies* - 1988). Toute la sociologie de la modernité ou de la postmodernité s'en trouverait ébranlée, au moins dans son aspect descriptif. Des effondrements peuvent très bien survenir lorsque les services naturels qui sont rendus à notre espèce se voient suffisamment affectés. Il peut néanmoins apparaître que, sur le long terme, nous apprenions des événements qui nous arrivent.

Une autre façon de voir ce débat est de le reprendre sous l'angle de l'histoire des innovations techniques. Robert Adler la présente comme étant celle des technocritiques et des technoaccélérateurs (Adler, 2005). Dans notre schéma, les technoaccélérateurs correspondent à ceux qui croient qu'ils pourront réaliser à peu près tout, pourvu que leur aient été donnés le temps et les moyens. Dans un court article, Adler nous fait part de commentaires obtenus suite à la parution d'une étude en 2005 du physicien Jonathan Huebner du Pentagon's Naval Air Warfare Center. Celui-ci a mis dans son système d'analyse, 7200 inventions clés, l'ensemble de celles retenues dans une *Histoire des innovations techniques et scientifiques* parue en 2004. Ce qu'il a obtenu en les marquant dans le temps, démontre un pic d'innovations entre les années 1873 et 1915 et depuis elle ne cesse de décliner jusqu'à lui permettre de prévoir un retour au rythme d'innovations des années sombres du Moyen-Age en 2024. Il conçoit cette histoire comme celle d'un arbre où nous aurions probablement déjà parcouru toutes les grosses branches et où nous en serions à parcourir les nombreuses toutes petites branches et feuilles. En guise d'avertissement, précédant toute polémique, Huebner ajoute qu'il n'y a pas lieu d'entendre ici que, pour cette raison, nous pourrions entrer à nouveau dans des années sombres en 2024.

L'objection des technoaccélérateurs (Ray Kurzweil, intelligence artificielle - Eric Drexler, nanotechnologies), tiendrait principalement en deux choses. Primo - Le choix des inventions clés demeure de l'ordre de l'arbitraire des auteurs du livre pris pour analyse. Secundo - Les innovations récentes, comme celles insérées dans les logiciels qui s'améliorent eux-mêmes ou l'élargissement des bandes passantes dans les télécommunications ou les progrès dans les nanotechnologies, marquent intérieurement des étapes passées sous silence parce qu'elles apparaissent peu visibles. Ce à quoi Huebner rétorque qu'en apparaissant peu visibles, l'on ne doit y voir que des innovations mineures.

Un autre personnage, John Smart, membre d'une association de réflexion nommée Acceleration Studies Foundation, s'accorde avec le déclin vu par Huebner mais ose prédire une accélération sans précédent au cours des années 2040 à 2080. Nouvel interlocuteur encore, Ted Modis, physicien lui aussi, conçoit que l'innovation ne pourra se poursuivre indéfiniment, mais contrairement à Huebner, il prévoit un bien plus lent déclin. Il reconnaît cependant avec Huebner que nous aurions déjà dépassé le pic final.

L'article se conclut par une remarque d'un théoricien de l'innovation, Ilkka Tuomi du *Institute for Prospective Technological Studies* de Séville et dont l'approche semble plutôt sociologique ou historique, près de l'angle d'approche pris par Huebner. Il fait d'abord remarquer qu'il est caractéristique qu'un tel débat attire uniquement l'attention sur le caractère exponentiel ou non du rythme des innovations. D'un ton réaliste, il termine « La croissance exponentielle est très rare dans le monde réel. Généralement elle prend fin quand elle commence à importer ». À l'auteur de l'article de conclure : « Et il semble que cela commence à importer ».

Une analyse intéressante des positions de chacun pourrait être mise en place en les convoquant sous l'angle de *Connaissance et Intérêt* de Habermas, où l'intérêt est une forme rationalisée déclinée de nos passions et émotions (cf. Damasio tel que citée plus haut) et la connaissance, le fruit de la co-construction ordonnée d'une passion à la réponse du réel. C'est le sens qu'il nous faut accorder au terme « performativité ». Très à propos serait aussi,

l'analyse à la fois littéraire (science-fiction) et anthropologique de Louis-Vincent Thomas parue sous le titre de « *Civilisation et divagations* ».

D'une manière plus simple, autrement plus concrète et sûre, il n'y a qu'à voir la liste des éléments, ressources ou formes d'énergie qui sont susceptibles de déplétion quasi définitive au cours du XXI^e siècle pour comprendre que l'emboîtement planifié et idéalement durable des solutions alternatives représente un défi politique, financier, scientifique et technologique dont les ratés de grandes portées paraissent inévitables. Tout particulièrement si l'on a à l'esprit que le système économique international ou globalisé postule encore religieusement des productivités ascendantes. Certaines de ces déplétions peuvent avoir des conséquences dramatiques. Celles-ci nous apparaissent être sous-estimées encore actuellement, cela sans même prendre en compte dans cette « équation », les paramètres des contraintes que pose la menace des changements climatiques.

Prenons l'exemple le mieux documenté, le pétrole. Il offre une extraordinaire densité de puissance - un baril équivaut à l'énergie de douze hommes durant un an. Il est flexible par sa portabilité à température et pression ambiantes. Il a été donné en grande abondance par la nature et presque prêt à utiliser - de moins en moins - ce qui a permis de l'avoir à bas efforts et à bas prix. Nous pouvons dire qu'il est omniprésent dans la mise en place des infrastructures (routes, barrages hydroélectriques, bâtiments de toutes grandeurs et de toutes vocations, terres défrichées et cultivées, etc.) que nous nous sommes données depuis un siècle et demi et dans la forme qu'ils ont prise (aménagement fonctionnalisé et donc étalé de l'espace). Cette puissance à bas prix a été depuis plus d'un siècle et est encore pour un temps prévisible relativement court, un paramètre de chacune de nos activités productives ou d'entretien. Tous paramètres tenus ensemble (bas prix, utilisation à température et pression ambiantes, puissance de grande densité, disponibilité pour deux à trois siècles assurant pour un temps - non durable - la rentabilité et la valeur des investissements), sa substitution n'est pas clairement acquise¹². Cela en ne tenant compte que de ses seuls usages combustibles. La

¹² Il y a bien certains chercheurs qui se proposent, du côté du génie génétique, d'asservir des bactéries ou des algues à la production de biocarburants, ou peut-être y a-t-il bien des choses à attendre de la fusion froide, encore hypothétique. L'énergie solaire accomplit actuellement une percée sans

pétrochimie en a trouvé de nombreux autres, en s'affectant à la révolution verte (engrais) notamment.

L'ingénieur français Jean-Marc Jancovici, spécialiste de l'énergie et du climat, est loin d'être le seul à penser que nous allons bientôt assister à un renversement brusque de la tendance à la baisse du coût réel de l'énergie telle quelle s'est offerte à nous avec la généralisation de l'usage des énergies fossiles, progressivement depuis la fin du 19^e siècle¹³. Selon ce que dit Jancovici, rien de ce qui vient ou s'annonce au cours du 21^e siècle ne semble apte à fournir des énergies dont l'affectation productive puisse prétendre à une certaine équivalence avec le pétrole. Sans compter que le secteur de production énergétique pris dans son ensemble perdra l'industrie qui fut longuement gagnante de cette compétition interne et qui en fin de compte, participait économiquement de la production de toutes les autres. L'ordre des prix auquel nous sommes exposés quotidiennement a une forte composante en productivité pétrole.

Ultimement, au-delà d'une période transitoire qui sera probablement difficile, nous ne sommes pas destinés à manquer d'énergie. Il y a cependant une très grande différence entre :

- 1/ la situation qui consiste à voire s'installer pour une première fois, progressivement – même si rapidement – les infrastructures rendues possibles par la disponibilité transformatrice du monde d'une énergie abondante et peu chère comme l'aura été le pétrole.
- 2/ la situation qui consiste à rendre disponible sans à coup et à effort (prix) semblable un pouvoir transformateur équivalent dont dépend systématiquement les infrastructures acquises saisies dans leur ensemble, en soutenant la lutte contre leur entropie, alors que le pouvoir dont on disposait au moment de s'en doter, s'épuise sans possibilité de retour.

précédent. Elle se supporte du renchérissement politique du prix des énergies fossiles, c'est-à-dire par les taxes sur le carbone, nettement plus élevées en Europe que partout ailleurs.

¹³ Cette préoccupation est de plus en plus courante aux États-Unis, en Grande-Bretagne et au Canada anglais surtout à travers le mouvement des Post Carbon Cities (E.U. et Canada) et des Transitions Towns (G.B.). Ces mouvements appuient leurs discours sur les résultats des recherches en énergies nouvelles et sur l'observation de l'industrie pétrolière mondiale amenant à conclure à l'imminence du déclin final de la production des énergies fossiles, au plus tard pour 2020 selon l'AIE. Juste avant la crise économique nous étions probablement, selon plusieurs, sur un plateau de production de longue durée correspondant à la plus haute production possible. La crise ne ferait qu'allonger le moment où nous surfons sur ce plateau.

Le processus mis en place peut être illustré dans le graphique simplifié ci-dessous¹⁴. Il est possible de faire entrer dans d'autres boucles d'autres formes d'énergie, renouvelables ou pas, tout en pensant l'interpénétration des boucles. Il suffirait simplement, de subdiviser la sphère supérieure pour y intégrer les autres formes d'énergie, tout en réservant - à l'échelle du globe - x% de cette zone aux énergies fossiles. Cela ne change donc que très partiellement l'histoire.

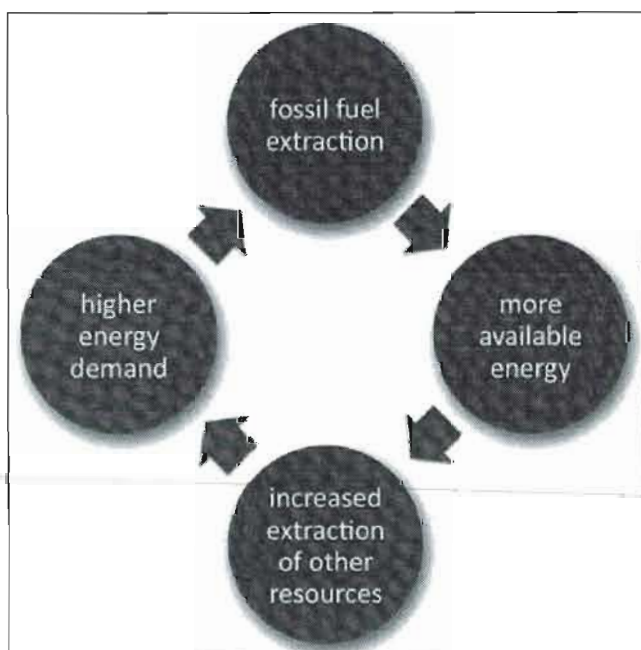


Figure 2.1

C'est la situation à laquelle nous confronte le choix massif d'une énergie non renouvelable. Le nouvel ensemble infrastructurel de production énergétique ne parvient pas à remplacer la filière carbone du fait de la persistance des bas coûts de cette filière. Quelques études ont parlé que cette filière ne serait vraiment heurtée que si le pétrole coûtait 4 à 5 fois plus, de l'ordre de 300 à 400 dollars le baril. Les technologies alternatives devenant un peu moins coûteuses, la filière pétrole serait affectée à moindres frais maintenant et moindre encore dans quelque temps. Toutefois, pour maints usages, cela s'est déjà constaté, un report

¹⁴ Cette figure est extraite du manifeste de mars 2009 du Post Carbon Institute. Excusez le repiquage dans la langue d'origine. (Post Carbon Institute, Printemps 2009)

écologiquement très dommageable vers le charbon resterait encore le premier choix économique en l'absence d'une taxe appropriée sur le carbone. L'on voit ainsi que le pétrole a imposé des attentes de productivité. Y correspondent des espoirs présents pour le futur, espoirs devenus systémiques et qui ainsi ne peuvent tolérer le déclin éventuel du niveau de productivité actuellement atteint.

Il apparaît difficile de choisir et d'opérer la transition. De bon droit des doutes persistent sur le choix des technologies de substitution. Et si le problème était plus fondamental, c'est-à-dire que nous faisons mauvais usage d'un trop-plein d'énergie pour transformer le monde. Il pourrait mieux valoir en produire moins. En obtenir davantage en certains endroits et moins ailleurs, sachant que la plus vive croissance de la population mondiale ne se produit actuellement pas où l'on en consomme le plus. Cela implique un partage et amène à préserver les ressources de formules d'appropriation individuelle gaspilleuses.

Un tel questionnement s'avère politiquement potentiellement chaotique. Il semble plus facile de rester au plus près du statu quo et donc de la répartition et de l'intensité globale actuelle de consommation des ressources. Y a-t-il d'autres outils pour nous aider à nous orienter ? Considérer la pression déjà exercée sur les stocks de ressources nous dirige certainement vers une ouverture à ces autres outils ou indicateurs. Nous y reviendrons.

En conséquence de ces longues hésitations collectives et au moins durant la période de transition que plusieurs estiment ne pas pouvoir durer moins de 40 ans, pour une même production, pour maintenir les mêmes infrastructures, la part de l'effort humain pourrait croître remarquablement. Jancovici a calculé que chaque Nord-Américain a, chaque jour, cent vingt esclaves énergétiques à son service et chaque français en dispose de cent. La tendance sera bientôt à ce que nous puissions en utiliser très sensiblement moins (cf. Holmgren mentionné page 43), en raison du renchérissement inévitable des énergies fossiles dans un contexte où les alternatives ne font – provisoirement - pas le poids et dont l'introduction pourrait être ralentie par le coûteux surcroît d'efforts à fournir. Le temps de l'hésitation joue contre nous, de la même façon dont il nous a été dit par le rapport Stern que la part du PIB nécessaire pour s'offrir une parade aux changements climatiques et espérer apaiser le système

terrestre, croît à la mesure de notre lenteur à assurer le départ. Au plus tard, l'amorce du déclin final de l'approvisionnement mondial de pétrole est prévue pour 2020 selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), organisation fille de l'OCDE reconnue pour être optimiste dans ses évaluations. Les infrastructures de remplacement prendront au mieux deux à trois générations à s'installer. À moins de s'y préparer, le partage de cet effort risque de raffermir des rivalités, au sein des ménages comme dans les rapports internationaux. Compte tenu de la dépendance systémique actuelle à l'ascension de la productivité, Jancovici redoute suffisamment le caractère abrupt du choc à venir pour soutenir le nucléaire comme stratégie transitoire. Si cela devait être une solution assez générale, les combustibles nucléaires seraient eux-mêmes épuisés au cours du siècle et cela dans une période qui s'annonce socialement chaotique et donc potentiellement peu sécuritaire.

Nous conviendrons d'affirmer que l'occultation qu'entretient la vision formelle ou formaliste de l'économie est celle d'une subjectivité sociale prométhéenne, formant tendanciellement une pensée magique toute « surnature », c'est-à-dire où la nature tend à être effacée du regard social. Le monde social se clôt sur lui-même, se projetant dans une sphère industrielle et scientiste d'autotrophie alors qu'est avalisée avec le temps l'alliance du Capital et du Travail fondée sur la productivité du capitalisme. En conséquence, nous détruisons la nature plus vite que nous la connaissons effectivement. Les êtres de la nature sont systématiquement faits ressources avant d'être reconnus comme diversité concrète en interaction, comme éléments d'écosystèmes imbriqués les uns aux autres. À cet égard, l'« économie réelle » des économistes et des médias est déjà bien lourde d'abstractions. L'organisation et l'expansion de l'économie financière y ajoutant plutôt une nouvelle couche (Alier - 2009) avec son propre régime autonomisé de création et de destruction de valeur.

Mais en deçà, dans l'industrialisme, tout projet reconnu rentable et harnachant la nature est déjà conclu avant que celui-ci ne soit mitigé. Constatons que depuis une période récente, la mitigation des impacts fait politiquement partie du processus de harnachement. Le Bureau des audiences publiques sur l'environnement du Québec (BAPE) le démontre presque à chaque conclusion d'audiences et cette propension est au cœur des critiques qui lui sont faites.

Il est de la logique de l'« esprit marchand » et de son système qu'il soit plus difficile de soustraire un territoire à toute exploitation, que de contourner les règles du souci de l'environnement pour des raisons économiques. Les exemples de ce fait pullulent en cette période de crise. La crise écologique est assez facilement occultée par la crise économique. Au lieu de s'engager fermement dans un « New Deal vert » digne de ce nom, on propose plutôt comme le fait le gouvernement canadien, de soustraire aux évaluations environnementales et donc aux mitigations, les projets d'infrastructures sous motif de soutenir l'activité. L'inversion logique persévère. Elle est la « folie collective », la pathologie sociale faite système et norme que Polanyi a en vue. Nous pourrions aussi l'entendre ainsi : l'« esprit marchand » issu de notre système économique recèle une part négative qui, lui étant coextensive, est tout autant systémique¹⁵. Néanmoins, parce que ce système économique et sa folie ont le poids d'un système, sortir de l'inversion ne sera pas une œuvre d'élaboration aisée.

"Where conventional economics espouses growth forever, ecological economics envisions a steady-state economy at optimal scale. Each is logical within its own pre-analytic vision, and each is absurd from the viewpoint of the other. The difference could not be more basic, more elementary, or more irreconcilable." (Daly et Farley, 2004)

Les arbres, comme tous les êtres naturels, ne croissent pas infiniment.

Terminons cette excursion dans l'oubli de la concrétude des choses avec ce que nous considérons avec Jurgen Habermas comme les deux dimensions fondamentales et irréductibles de l'activité humaine : le travail et l'interaction. Le travail réfère à l'organisation instrumentale – organisation des moyens par rapport à une fin – c'est-à-dire un rapport sujet / objet ou l'objet est élément du réel perçu comme ressource, naturelle ou humaine. L'interaction réfère à l'organisation communicationnelle entre sujets sociaux : individus, familles, nations, groupements d'échelles diverses et par lequel ces sujets confèrent un sens à

¹⁵ Suite à l'élection de Barack Obama aux États-Unis, il y a (eu) un certain espoir, une « population » qui ne demande qu'à voir, si une remise sur pied pratique puis culturelle ne pourrait pas trouver plus de légitimité et une certaine impulsion. Je parle ici de la reconnaissance du caractère fondateur, premier et englobant du paradigme écologique.

leurs activités et intérêts. L'interaction est le principal intérêt de connaissance des sciences sociales et humaines, alors que le travail correspond plutôt à l'intérêt de connaissance des sciences dites dures. Mais Habermas (ou Luhmann), comme quasiment l'ensemble de la sociologie récente, n'ont exploré que la part sociale-humaine du travail, celle qui entretient un rapport étroit avec la dimension de l'interaction, pour délaisser la part naturelle et matérielle du travail.

Ainsi, aux frontières de la dimension du travail, la sociologie du travail et la sociologie économique ont historiquement limité leur objet d'analyse à l'interaction et au travail comme instrumentalisation de la ressource humaine, refusant de franchir la frontière société / nature.

Pour la sociologie du travail, il faut entendre la conclusion à laquelle parvient François Vatin dans un chapitre intitulé « Du travail exploité au travail perdu ».

« La médiatisation croissante du travail par les outils, les machines ou les processus automatisés, c'est-à-dire la distance croissante entre les formes de l'activité humaine et leurs effets concrets sur le monde naturel, ne doit pas conduire à nous désintéresser de ce lien, bien au contraire. [...] Le XIXe siècle avait fait du travail une catégorie traversant l'économie, la mécanique, la biologie, la sociologie naissante. Au XXe siècle en revanche, la notion de travail semble s'être refermée dans le champ étroit des sciences humaines et sociales. [...] Le prix à payer pour cette fermeture fut bien, à la fin de ce siècle, l'idée d'une *perte du travail*, alors même que sa puissance était décuplée. [...] Ce n'est pourtant pas en refermant l'idée du travail dans un cadre social étroit que l'on pourra penser les enjeux du moment. Il nous faut rematérialiser en somme le concept de travail ». (Vatin, 2008, p. 181,182,183)

Puisqu'il faut commencer quelque part, commençons par accréditer l'idée que s'en fait Jean Zin. L'idée la plus générale que l'on peut avoir du travail est d'abord qu'il est lutte à l'entropie. Ce qui rend impensable qu'ils viennent à manquer, tout comme le fait qu'il n'y a pas que le travail réalisé au sein d'un marché du travail qui contribue à cette lutte.

La «science» économique quant à elle, celle liée à l'optimisation de l'économie formelle, semble avoir pactisé de façon « définitive » sur un individu non communicant, asocial, auto-construit, rationalisant des relations lui permettant de maximiser son utilisation des ressources, humaines comme naturelles. Il s'agit pour elle ultimement, de déconstruire

performativement tous les obstacles irrationnels à ce qui lui paraît le rationnel fondamental, l'intérêt individuel. Cette volonté laboure au passage tout à la fois la nature d'un côté, les sujets sociaux (individus, famille, ville, État, etc.) de l'autre. Nous reviendrons largement sur ce thème, en particulier dans le cadre des chapitres IV et VI.

Il convient de préciser la notion de performativité à laquelle nous avons eu recours quelquefois. Nous citerons d'abord Michel Armatte qui la discute dans le contexte de l'actuelle crise financière :

« Il faut en effet compter avec une propriété importante des modèles mathématiques : ils s'incarnent, s'enkystent dans la réalité et la configurent largement. C'est ce qu'on appelle l'effet Pygmalion, ou capacité des modèles à produire des « prophéties autoréalisatrices ». Il faut entendre cette affirmation d'abord dans le sens très ancien que toute ingénierie a pour objet de se saisir de résultats scientifiques pour en faire des dispositifs efficaces qui transforment le monde. Ensuite dans un sens plus large, ce concept de performativité repris par Michel Callon et D. MacKenzie [11] suggère que « les théories scientifiques, les modèles et les énoncés ne sont pas des constats ; ils sont activement engagés dans la constitution de la réalité qu'ils décrivent ». La performativité va au-delà de la simple capacité d'une science de l'homme à influencer les croyances des hommes et leurs décisions. Elle suggère que des dispositifs matériels, des agencements sociotechniques construisent effectivement un monde conforme à cette science. Dans le cas des sciences postmodernes, cette caractéristique est démultipliée par la possibilité qu'un même outil – le modèle – offre à la fois une représentation simplifiée de la théorie et une représentation des observations et mesures prises sur cette réalité. » (Armatte, février 2009)

Ainsi, toujours au sein de l'ordre symbolique, la grammaire de l'idéologie, cette fois adossée à la science, semble avoir suivi le parcours de l'ingénierie pour devenir modèle et performativité. Pour une part, elle ne manque donc pas de faire prise sur le réel, mais, d'autre part, tout en étant avantageusement capable de s'extérioriser dans des dispositifs matériels, se sécurisant à la vue de son efficacité partielle, le modèle en vient à perdre de vue son horizon de validité et à formuler une prétention inconsidérée à s'étendre au-delà. Bien évidemment un jour, les limites du modèle viennent à sauter à la figure, et ce, en fonction de l'étendue et de la durée de la période où les limites ont été franchies.

Prenons cet exemple qui nous place plutôt dans le contexte de la crise financière. Les modèles mathématiques intégrés dans des logiques de computation partiellement autonomisées (logiciels) et manipulant des formes abstraites comme l'argent sont performativement à risque. Parce que la forme qu'ils gèrent a une volatilité singulière, ces modèles sont très fragiles, très exposés aux variations du cadre plus général dans lequel ils ont une validité. Un peu comme des mutations génétiques qui se sortiraient bien d'affaires dans un contexte particulier et qui n'auraient aucune résilience pour l'ensemble des contextes où elles sont susceptibles d'être exposées. Ce cadre ne peut leur offrir une plus longue vie. Lorsque leur performance échoue (éclate comme une bulle), les conséquences sont certes explosives, mais de durée généralement courte du fait de la nature des actifs en jeu. Mais il y a des modèles plus concrets, sociotechniques, dont la durée performative est susceptible d'aller au-delà d'une vie humaine ou de quelques générations. La prétention à universaliser leur forme de la réussite est généralement ce qui les conduit à s'effondrer.

La démarche de l'écologie politique que nous empruntons, franchit la frontière société / nature afin d'observer aussi le travail dans la nature, c'est-à-dire dynamiquement dans le système terrestre, les déséquilibres ou les épuisements qu'il subit sous le double aspect d'un travail et d'une interaction, dans un rapport entre structures toujours à spécifier concrètement. Ce franchissement de la frontière société / nature est pleinement justifié par les rétroactions possibles, voire maintenant clairement attendues, de la nature sur la société. Essentiellement, nous nous efforçons ici d'écologiser l'économie et la sociologie.

Revenons sur l'exemple déjà abordé de l'épuisement du pétrole. Cet épuisement est celui d'un donné naturel utilisé pour transformer l'environnement des sociétés. C'est la nature même de l'énergie que d'être un vecteur de transformation d'une chose en une autre. Empruntant aux catégories marxistes du Capital, il nous est possible de dire que les forces productives se répartissent entre travail vivant et travail mort, tous deux participant par leurs qualités à la productivité des forces productives.

Sans chercher fidélité à Marx, le travail mort peut être conçu comme un composé d'énergie extraite ou captée à partir de la nature non humaine auquel il faut ajouter les outils et les machines déjà opérationnels, construits par l'activité humaine. Le travail vivant est constitué des forces et compétences humaines effectuant un travail en utilisant le travail mort. Compte tenu de la grande densité énergétique du pétrole et de sa quasi-gratuité, beaucoup de gens¹⁶ se demandent maintenant si sa disparition comme partie pour le moins non négligeable de la productivité globale des forces productives, c'est-à-dire du côté du travail mort, n'en viendrait pas à requérir davantage de travail vivant pour un même niveau global de force transformatrice, niveau dont le système économique serait intrinsèquement dépendant. D'autre part, cela nous oblige à nous demander si le capitalisme - le marché, héritant du pétrole et des autres énergies fossiles (charbon, gaz) dans leur ensemble, n'en a pas fait l'un des constituants fondamentaux – peut-être le plus fondamental – de la construction historique de l'alliance industrialiste, l'alliance sur la productivité du capitalisme. De même, le déclin inexorable de ces ressources énergétiques serait une menace très sous-estimée pour la continuation de cette alliance.

¹⁶ La constellation de ces gens ne cesse de gagner en diversité : Ingénieurs, géophysiciens, économistes, sociologues, presque quiconque que cette question aura intéressé un tant soit peu.

2.2 La spatialité des économies substantive et formelle

Si nous acceptons de ne pas oublier l'antériorité et la persistance de l'économie substantive dans l'économie formelle, la discussion que nous venons d'avoir à propos de la distinction des deux types de rapport des totalités sociales à l'économie, permet de les aborder dans leur spatialité respective sous-jacente. À défaut de connaître l'ensemble des travaux de Polanyi et n'y ayant pas (pas encore ?) trouvé une réflexion systématique sur le déploiement spatial des économies substantive et formelle, nous ferons rapidement appel à ceux du géographe américain David Harvey. Il n'empêche que Polanyi peut aisément être convoqué à cette nouvelle discussion. Cependant, même la mise en dialogue des travaux de l'un et de l'autre ne pourra nous apparaître pleinement satisfaisante. Cela peut s'expliquer ainsi.

Nous avons vu plus haut à quel point Polanyi avait été sensible à la nature au travers de la mise en forme abstraite par la société de marché à laquelle elle est soumise. L'interface systémique société / nature est précisément ce qu'il a en vue lorsqu'il propose de ramener la réalité de l'économie substantive à la conscience collective. C'est cette même interface que beaucoup d'écologistes venus des sciences plus «dures» (biologistes, géophysiciens, ingénieurs) ont continuellement à l'esprit. De son côté David Harvey, dans « *Spaces of Capital* » en particulier, s'attarde à démontrer comment le capitalisme est à tout moment en procès de forçage et de déstabilisation des relatives cohérences productives à une échelle territoriale donnée.

Des territoires sont amenés sur le chemin de l'incohérence par des initiatives privées de production dont la portée s'étend à une certaine échelle (un quartier, une ville ou une région par exemple). Par la rencontre concurrentielle de ses initiatives, ces territoires sont progressivement dépossédés de leur aptitude à une coordination et à une planification de même échelle. À l'opposé, il s'avère alors du ressort de l'instance publique de veiller par le maintien actif d'alliances sociales, à restituer un état de cohérence, en particulier en renouvelant les infrastructures de communication afin qu'elles soient compétitives.

Sans nullement prétendre que les préoccupations écologistes sont absentes du discours de David Harvey, il apparaît néanmoins que la cohérence (ou l'incohérence) économique territoriale qu'il étudie est de part en part sociale, surnature, et n'offre aucune garantie intrinsèque d'une cohérence avec la nature. En fait, il est assez prévisible qu'en étudiant les espaces du capital et du marché, notre attention porte exclusivement - ou peu s'en faut - sur l'économie formelle et sur ses échelles territoriales.

L'idée que nous voulons reprendre à David Harvey est celle d'une cohérence d'échelle territoriale¹⁷. Dans le contexte moderne, c'est l'État-nation qui demeure l'instigateur le plus puissant d'une telle cohérence qu'il tente d'établir en gardant un lien entre la production et la consommation. C'est plus qu'un lien redistributif sous forme monétaire, cela passe aussi par les infrastructures. C'est une tâche fondamentale de l'administration d'État de poser les conditions de cette cohérence à l'échelle de son territoire. Pour ce faire, celle-ci doit entretenir une frontière entre son intérieur et son extérieur. Elle se donne une politique extérieure qui s'efforce de préserver la cohérence interne, selon son expérience, son idéologie et les pressions internes comme externes qui font entrer en mouvement les conditions de la cohérence. L'État aménage et gère les alliances sociales internes de façon à faire peuple ou nation. Il tient des comptes nationaux à cet effet et cherche à maintenir l'équilibre de ce qui entre et de ce qui sort (des échanges) et cela, en valeur, sur la base d'une forme abstraite, monétaire. Les frontières qui délimitent une importation ou une exportation sont celles de l'État-nation.

Dans tout ce jeu d'échanges, nulle interface d'analyse avec ce qui se passe dans la nature. On est entièrement dans le cadre d'équilibres surnatures et davantage dans l'économie formelle que dans l'économie substantive, qu'elle soit analysée de façon orthodoxe comme chez les néo-classiques ou hétérodoxe avec la plupart des économistes institutionnalistes, incluant ceux de l'école de la régulation. David Harvey ouvre d'excellentes pistes, mais il demeure un

¹⁷ En fait, Harvey utilise les termes de «cohérence structurée» et l'applique à des échelles variables : locale, régionale ou nationale», cela dans ses études de géographie de la domination. Nous proposons d'abstraire un peu plus cette notion échelles territoriales pour ne pas en spécifier l'étendue, en retenant les expressions : «cohérence d'échelle territoriale» ou «cohérence d'échelle» étant entendu qu'il s'agira toujours de se référer à une certaine étendue. Ce niveau d'abstraction nous apparaîtra fort utile au moment d'établir une interface nature/société.

marxiste plutôt orthodoxe. L'orthodoxie est ici définie par une vision que l'on perçoit univoque à propos du caractère rationnel et émancipateur de la productivité du capitalisme (productivisme).

L'intérêt particulier de la problématisation géographique du Capital par David Harvey, c'est qu'elle démontre que les échanges marchands, et plus généralement tout ce qu'une société fait circuler demeure lié et dépendant à un ensemble de biens qui ne s'échangent pas et ne circulent pas. Ces derniers sont en quelque sorte immobilisés en infrastructures privées ou publiques et forment un héritage (ou un patrimoine) articulé au domaine de ce qui s'échange. Il nous semble toutefois que D. Harvey n'est pas allé suffisamment loin dans la caractérisation de cet héritage.

Si l'on se fie aux dires du préfacier de la version française malheureusement très abrégée de « *Spaces of Capital* », l'on se rejoint à terme sur le diagnostic et les solutions. Harvey est motivé par la lutte anti-capitaliste, toujours selon ce que laisse entendre son préfacier. Nous sommes motivés par les rétroactions impulsées par la nature et notre environnement. Lui, comme le produit de volontés émancipatrices. Nous, par la prise en compte du poids des contraintes écologiques. Belle dialectique en perspective, au sein de laquelle les menaces écologiques ont certainement pris une bonne longueur d'avance sur le renouvellement des propositions émancipatrices.

Cette conclusion qui nous unit tient en ceci :

«Le capitalisme nécessite, pour survivre, de produire des espaces géographiquement inégaux (des rapports centre-périphérie par exemple), articulés sur des potentats locaux, des alliances de classes régionales qui servent à favoriser l'accumulation. Pour notre géographe marxiste, la lutte contre les puissances capitalistes est donc loin d'être perdue. Mais stratégiquement, cette lutte ne sera pas dirigée contre le fantôme du grand capital; elle visera à arracher les espaces locaux des mains des capitalistes pour se les approprier.» (Vieillescazes in Harvey, 2008, p.20)

Il s'agirait donc de soustraire du territoire au capital par l'initiative de sociétés civiles locales qui s'affecteront à préserver durablement la cohérence du territoire dont elles se font responsables, d'en structurer la résilience. Au tout début du XXe siècle, Rosa Luxemburg avait fait remarquer que le capitalisme ne pouvait survivre qu'en parasitant des économies (des «terres vierges») précapitalistes. Pour une part, le postcapitalisme pourrait ainsi consister à soustraire au capitalisme les terres qu'il a affectées afin de leur restituer une cohérence qu'il faudra ensuite préserver par une gestion intégrée et responsable, capable de rester en deçà du forçage des limites de productivité territoriales.

Afin de faire voir d'un coup où nous voulons en venir, suggérons qu'il est tout à fait possible et utile d'envisager l'exigence d'une cohérence d'échelle dans les rapports qu'un système social entretient avec un système naturel. La question est opportune si l'on considère cette cohérence selon que nous sommes dans une économie exclusivement substantive ou dans une société où l'économie de marché s'impose. Une forêt par exemple sera fort différemment affectée si le bois que l'on y coupe est d'usage presque seulement local ou s'il est vendu pour répondre à un vaste marché distant. L'échelle propre de la forêt, qui inclut des paramètres comme son étendue et son temps de renouvellement, ramenée à l'échelle de la reproduction de l'écosystème dans laquelle elle sied, est alors mise en rapport avec des échelles sociales et d'organisation surmature de proportions fortement différentes. Satisfaire l'échelle nationale ou l'une de ces sous régions peuplées pourrait même parfois être démesuré dans certains cas, d'autant plus aisément que la forêt - ou toute autre forme de biocapacité - a déjà été mise en déclin.

Destinée par le marché à une échelle trop vaste, tout au moins nord-américaine, la forêt en territoire québécois vit actuellement les conséquences de cette disproportion. Nous pouvons en dire tout autant des poissons pêchés dans le golfe Saint-Laurent ou dans l'ensemble des zones de pêches Atlantique. Il y a eu inadéquation entre la cohérence d'échelle recherchée dans l'univers social (impliquant l'industrie forestière ou l'industrie des pêches et les marchés dont elles sont dépendantes) et celles impliquées dans l'interface de nos rapports à la nature. La formation des prix de marché pour limiter cette inadéquation ne peut tout contrôler. Notre économicité existentielle exige que nous mangions, que nous nous abritions et que parfois,

selon les lieux et les possibilités de substitution, nous devons chauffer nos habitations ou faire cuire nos aliments. Si les plus riches conservent la possibilité de payer le prix fort, les plus pauvres s'activeront par la force des choses, hors marché. Dans ce qui serait une économie de marché en transition écologiste, l'on peut dès lors juger nécessaire de joindre écotaxes de marché et quotas (ou rations) substantifs.

La « science économique », soucieuse des équilibres dans l'économie formelle fournit certains instruments pour manier et réguler les intérêts sociaux composant la cohérence d'échelle surnature. Elle est presque muette sur ce que pourraient être les conditions de cohérences d'échelle avec la nature. Cela illustre bien la réalité concrète de notre condition d'être surnature tout comme le fait que cette condition pose toujours le problème d'un écart systémique avec le réel. Mais, cela vaut d'être fortement souligné. L'écart systémique dérivé de notre façon de faire système social, n'a pas toujours été d'abuser la nature sous l'emprise d'un marché, tendanciuellement unifié et devenu processus automate. Il ne l'est devenu qu'au travers des alliances sociales organisées par l'industrialisme capitaliste, par un commun accord sur sa productivité. En ce sens, le Travail dans le marché, s'avère être une catégorie du Capital, qui avance de semblables intérêts bien plus qu'il ne trouve à lui opposer.

D'autre part, il n'est pas très surprenant que dans les contextes sociaux où ont historiquement prévalu des économies substantives, on n'ait que peu ce problème. La production et les échanges étaient essentiellement locaux, pour des usages locaux. Le commerce au loin, exclusivement pour les nantis (mercantilisme), est demeuré longuement marginal. Le peu d'échanges dans l'ensemble en faisait des économies administrées avec prix sous contrôle politique.

En somme, jusqu'à la période marchande récente, la cohérence d'échelle entre nature et société demeurait presque toujours favorable à la nature et elle n'a été que rarement compromise. Ce fut le cas toutefois sur l'île de Pâques par exemple, apparemment pour des raisons de culte et d'insularité extrême¹⁸. Elle peut également être compromise par

¹⁸ De son côté, malgré le contexte de pauvreté des Haïtiens, la déforestation quasi-totale de leur portion d'île a été, pour la plus grande part, le fait d'une surexploitation marchande (par incohérence d'échelle)

l'importation de techniques connues et éprouvées ailleurs, mais inadaptées au nouvel environnement, comme ce fut le cas pour les Vikings en Islande, au début de la colonisation, dont la conséquence principale fut une très vaste déforestation.

Quand cela allait bien, presque partout l'activité pour l'obtention du suffisant était de règle. Le surtravail était absent ou en tout cas non systémique. La subjectivité des besoins ne manquait pas d'exister, mais elle ne pouvait être étayée par la division du travail subséquente et les techniques individualisantes du marché. D'autre part, dans un tel contexte, la nature imposait ses propres aléas par des drames humains sur une base plus fréquente. On avait des remparts moins solides à lui opposer. Que l'on pense aux outils pour démultiplier la force au travail ou aux techniques médicales par exemple. Toutefois, de tels drames persistent et il y en a de nouveaux, nés de nos propres activités et technologies.

Selon ce point de vue, l'obtention d'équilibres durables semble alors tenir pour l'essentiel dans des choix techniques de « juste » échelle, s'appuyant sur des alliances sociales capables de les rechercher expérimentalement, pourvues des capacités et moyens nécessaires pour s'y tenir, en les faisant respecter dans leurs échanges.

Restreinte à leur activité propre, c'est le sens de la démarche entreprise par les homardiers des Iles-de-la-Madeleine. Leur pêche est étalée sur une période fixe de 10 semaines, avec une limite haussée de la taille minimum des prises¹⁹. À l'invitation informée de biologistes marins, ils ont convenu d'abaisser légèrement chaque année le nombre de cages simultanément mises à l'eau pour chaque détenteur de permis (environ 290 cages actuellement) selon un échéancier connu. Ils entendent persister à le faire malgré l'éventuelle fluctuation des prix offerts pour leurs prises. Ils maintiennent un fort consensus en quête de la juste échelle de leur activité. Cependant, ils ne portent encore aucune attention à son avenir

au cours des années 60, au bénéfice de l'aéronautique américaine. Il ne reste actuellement que 2% de forêts dans les zones auparavant boisées. L'effort actuel de reboisement ne semble pas parvenir à renverser la tendance. Le besoin de charbon de bois par la population, pour la cuisson des repas, excède l'effort accompli.

¹⁹ La longueur minimale du céphalothorax des homards est de 72 mm chez les pêcheurs du Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Écosse, de 82 mm chez ceux de Gaspésie et de 83 mm pour ceux des Iles-de-la-Madeleine.

énergétique. Comment feront-ils la transition à l'après pétrole ? Ils ne se sont pas encore posé collectivement la question.

Remarquons qu'il leur a fallu un apport scientifique externe pour les éveiller au risque imminent de surpêche du homard et pour les aider à identifier les paramètres d'une reproduction durable. Les sociétés porteuses d'économies seulement locales n'ont «naturellement» pas ces moyens de s'informer. Elles sont trop courtes pour entretenir une division du travail qui permette d'organiser la recherche scientifique. Parler de quête de justes échelles d'échanges est donc une attention fondamentale et modérée. Pouvoir soutenir une économie capable de recherches scientifiques et de collaboration entre les chercheurs et les milieux de vie est essentiel à l'ère de l'écologie.

Ce que l'on aura vu poindre depuis un moment, c'est ce qu'auront été les intuitions et préoccupations d'un Ivan Illich avec sa notion des seuils de contre-productivité. Chez lui, il y a un constat qu'il articule autour des notions d'autonomie et d'hétéronomie, observant que la tendance moderne était au développement d'institutions favorisant la dernière aux dépens de la première. Ainsi, avec la contre-productivité illichienne on se retrouve plus près de Amartya Sen et du souci de ce que ce dernier appelle les « capacités » que de l'interface société / nature impliquée par les échanges socialement ajustés entre territoires tel que proposé ici. Pour nous, il y a un moment où la hausse du niveau de productivité se renverse en des destructions qui ont pour effet de réduire la productivité durable atteinte juste auparavant. Il s'agit clairement de penser les outils et les techniques comme médiation entre la société et la nature alors qu'Illich les regardait bien davantage dans leur impact social. De chacun de ces deux points de vue, les techniques ne sont pas neutres.

D'autre part, si l'on accepte d'admettre l'exigence d'une « juste échelle » aux points de contact nature/société, c'est-à-dire au sein de l'économie substantive sous-jacente à toute économie, c'est le caractère idéologique du « libre échange » qui se trouve encore une fois révélé.

Les résistances affichées à soumettre la production agricole aux règles du libre-échange s'avèrent tout à fait légitimes, autant par le risque potentiel de dépendance locale à des productions devenues délocalisées et hors contrôle que par spécialisation et intensification de l'usage des sols. De plus, cela n'est jamais ou rarement admis. Questionner cette idéologie vaut alors tout autant à l'intérieur de l'étendue des États-nation; concept et territoire entièrement surnature et d'échelles si diverses.

D'autre part, il nous faut admettre avec Harvey que :

« Le monde actuel nous présente quantité d'exemples de changements qui ont permis de libérer la production de sa dépendance à l'égard du local (qu'il s'agisse de compétences, de matières premières, de produits intermédiaires ou de sources d'énergie localisées). En élargissant la gamme des substitutions possibles au sein d'un procès de production donné, les capitalistes s'émancipent donc progressivement des contraintes géographiques particulières. »

Se faisant les capitalistes activent des « forces qui tendent de miner la cohérence structurée des territoires. Elles peuvent favoriser une division internationale du travail plutôt qu'une division locale, et ainsi privilégier l'interdépendance interrégionale au détriment de la cohérence régionale ». (Harvey, 2008, p. 87-88)

C'est la logique constitutive (A-M-A'), toute surnature du capitalisme qui nous aspire dans ce déploiement et quasi chaque juste échelle d'échange aura été franchie sans même y regarder au cours des 19e et 20e siècles, tant aura été forte l'alliance sociale à son égard. Cette dernière aura bénéficié d'un vaste champ d'opportunités (externalités) où se mêlent nature, science et industrie, bénéficiant de la productivité de puissantes sources d'énergie non renouvelable dont le processus de substitution demeure encore problématique. Avoir élargi la gamme des substitutions ne permet pas de nier les conséquences de cette chasse aux opportunités, ni même de croire qu'il s'en trouvera toujours pour répondre adéquatement à la logique systémique. D'autre part, élargir la gamme des substitutions rend temporairement possible de ne faire globalement aucune substitution, un élément de la gamme jouant contre l'autre, pour que tous les éléments finalement restent présents sur le marché, une fois les prix ajustés réciproquement. À moins d'avoir déjà fait un « désert » ou inversement de se situer clairement à l'intérieur des limites des conditions de reproduction, la prédation des ressources n'aura fait que s'élargir et une échéance aura été repoussée. Les prémisses d'une attention

collective à propos de ces faits sont toutes récentes et loin d'être admises dans tous ces aspects.

Henri Lefebvre soulignait que chaque société produit son espace, de même l'« espace produit » (re)produit à son tour la société. Cela signifie que l'espace produit est lui aussi un fait social total, l'expression de la totalité en acte.

Dans le cas qui nous concerne, celui que nous avons voulu problématiser très spécifiquement, les paramètres naturels du pétrole ont marqué de leurs caractéristiques la production de nos espaces, au point que nos sociétés en ont acquis une dépendance systémique, dépendance simultanée et réciproque à la fois du pétrole et des espaces produits, l'un appelant l'autre.

Du côté énergétique, il suffit de voir les efforts qui sont faits pour tenter d'imiter ces paramètres et les difficultés considérables qui persistent pour y parvenir. De même le peu d'intérêt suscité, sauf curiosité, en particulier parmi les consommateurs, par les sources d'énergie qui n'approchent pas ces paramètres. Ou le voiturier Honda qui se montre fortement sceptique sur la constitution d'un marché pour la voiture toute électrique, technologie selon lui incapable de mener à des automobiles attrayantes aux vues des performances de celles à moteur thermique. On ne peut résumer le pétrole à son seul nom. Sa substitution sera une entreprise complexe, qui ne se fera probablement pas sans chocs et adaptations. Les croyances sur les chances d'éviter ces chocs et adaptations tiennent probablement beaucoup aux illusions d'une économie maximisatrice, supposément bien orientée par les marchés, – ainsi qu'au scientisme qu'elle a certainement beaucoup aidé à entretenir – qui donne le plus de valeur à une puissance abstraite, l'argent.

Fondamentalement, il y a peu de raisons de croire à une insuffisance d'énergie comme certains le laissent craindre. L'échelle des rapports de la Terre et du Soleil indique plutôt une énergie illimitée probablement pour des milliers de générations. Nous devons au Soleil, les énergies solaires passive ou photovoltaïque, ainsi que celles du vent, des vagues et de toute la biomasse. Et il y a plusieurs autres sources qui en sont partiellement indépendantes. Mais presque tous les cas, c'est-à-dire sauf l'hydroélectricité (le cycle de l'eau reste dépendant du

Soleil), il s'agit de formes d'énergie peu denses, dont le stockage est difficile, impliquant des coûts supplémentaires importants au regard des énergies fossiles. Tout indique que le pic de production pour ce type d'énergie, en particulier du pétrole, annoncera la fin, peut-être définitive, de l'énergie à bon marché.

Ce sont les surfaces, leur biocapacité, leur bioproduktivité, et les ressources minérales exploitables qui sont définitivement limitées. Le problème est donc l'attention que l'on doit accorder à l'usage de l'énergie, à cause même de sa profusion passée ou future, dans l'organisation de nos rapports aux surfaces. De l'énergie, il est plus que probable que nous en usons trop et surtout très mal. Le système terrestre a ses propres exigences. La nature a besoin de ses propres espaces réservés, à distance permanente de l'activité des hommes. La vive généralisation capitaliste de l'usage des énergies fossiles a exposé crûment ce problème.

Devoir faire sans énergies fossiles – la stabilisation du climat bien avant que leur déplétion soit effective – implique de penser une autre production de l'espace, un autre mode d'occupation des surfaces. En deçà de choix volontaires, des contraintes de relocalisation des échanges sont déjà et surtout seront bientôt à l'œuvre²⁰. Elles auront peut-être l'avantage de nous permettre de croiser à nouveau les seuils de cohérence, à chaque échelle territoriale donnée, sur le chemin de nos activités productives. Cela très certainement à une hauteur productive réduite en rapport à ce qui eut été possible antérieurement, au moment où ces seuils n'avaient pas encore été franchis et les stocks, endommagés.

²⁰ Michael T. Klare a fait valoir que si la cause de la crise immobilière (2007- ?) a bien été la pratique du crédit gagé sur le logement de l'emprunteur (subprime), l'élément déclencheur pourrait bien avoir été le renchérissement rapide du prix de l'essence juste avant la crise, circonstance où des travailleurs au budget fragile et demeurant en lointaine banlieue de leur lieu de travail, ont été nombreux à tenter de se départir de leur maison ou à faire faillite. À cause de cet afflux de maisons disponibles, les valeurs immobilières se sont alors effondrées sous la valeur des hypothèques, et les maisons ont été récupérées par les bailleurs de fonds. Fin 2008, 19 millions de maisons étaient simultanément vides aux USA. (Klare, 2008)

À moins que n'apparaissent et soient choisies des technologies qui, simultanément, soient véritablement restructurantes et capables d'assurer une grande productivité. Par exemple, en agriculture, en foresterie, tout comme pour la captation du CO₂, on s'intéresse au biochar, c'est-à-dire une couche de charbon obtenue par pyrolyse de la biomasse et enfouie quelques centimètres sous l'humus et le sol de surface. Ce serait une technique utilisée par les autochtones précolombiens (mayas, aztèques, incas) et redécouverte il y a quelques années seulement. Entre autres phénomènes, la vie microscopique profiterait des aspérités du charbon comme d'un refuge, haussant rapidement la composition organique des sols et le rendement des cultures. Comme pour toute technique, celle-ci n'est cependant pas une panacée. Elle vaut davantage dans les milieux tropicaux humides. La pyrolyse de la biomasse à l'origine du biochar ne doit pas ajouter à la destruction des écosystèmes, ni être appliquée en certains milieux où la pauvreté du sol est à l'origine de la vie endémique. La reconstruction de la vie marine par l'activité humaine semble encore moins aisée.

Se soucier d'apercevoir à nouveau l'économie substantive revient à retrouver la concrétude des choses, de la même façon que nous l'annonçait David Harvey en comparant l'étude de l'espace face au «risque» de son annulation tendancielle par la productivité (le temps) du capitalisme.

CHAPITRE III – La dette écologique

3.1 Empreinte écologique et biocapacité

Les notions d'empreinte écologique et de biocapacité sont dues à William Rees de l'Université de Colombie-Britannique. Il a commencé à y travailler au cours des années 80 et il l'a utilisé dans quelques publications à la fin de cette décennie, en phase temporelle avec le rapport Brundtland (1987). Cette notion a été popularisée en 1991, au sein d'un ouvrage écrit en collaboration et à l'initiative de Mathis Wackernagel simplement intitulé « *Our ecological footprint* » (« *Notre empreinte écologique* » pour la version en français). Les auteurs soulignent la pertinence de l'image de l'empreinte qui s'avère plus ou moins profonde ou intrusive selon la « lourdeur » du corps - social - qui l'applique; un individu, un ménage, une ville, un pays, l'humanité en entier, chacun à leur échelle selon les ressources naturelles qu'ils drainent à eux.

À l'instar du PIB ou de l'indice de développement humain (IDH), l'empreinte écologique se présente comme un indicateur synthétique de plusieurs éléments de mesure qui initialement lui sont disjoints.

Sous sa forme synthétique,

« l'empreinte écologique mesure la demande de l'humanité vis-à-vis de la biosphère en termes de surfaces biologiquement productives de terre et de mer, nécessaires pour fournir les ressources que nous utilisons et absorber les déchets que nous produisons. En 2005, l'empreinte écologique mondiale était de 17,5 milliards d'hectares globaux ou 2,7 hectares globaux mobilisés par personne (un hectare global est un hectare avec une capacité de production de ressources et d'absorption de déchets correspondant à la moyenne mondiale). Du côté de l'offre, la surface productive totale de la Terre, ou biocapacité, était de 13,6 milliards hectares globaux, soit 2,1 hectares globaux disponibles par personne. » (Rapport Planète Vivante, 2008, p.14)

En plus de permettre de devoir conclure à un déficit de l'offre et donc à une dégradation cumulative par l'empreinte de l'humanité, cette dernière citation donne l'aperçu de la logique d'ensemble à partir de laquelle l'indicateur a été rendu opérationnel. Nous y reviendrons sous

peu. La citation est tirée du *Rapport Planète Vivante 2008*, produit et publié par l'initiative conjointe du World Wildlife Fund, de la Société zoologique de Londres et du Global Footprint Network auquel Wackernagel et Rees collaborent. La précédente parution de ce rapport datait de deux ans (2006). On travaille constamment à tenter d'améliorer les indicateurs utilisés, à pondérer leur pertinence voire à exclure provisoirement ce que l'on ne sait pas bien faire. Entre les rapports de 2006 et celui de 2008, on a décidé de soustraire les infrastructures nucléaires de l'indicateur synthétique, parce que l'on ne sait pas encore assez bien comment les y intégrer. On n'y a sûrement pas renoncé même si l'on semble maintenant s'accorder pour leur attribuer une empreinte limitée.

Cette évolutivité toute relative de l'indice occasionne parfois des déplacements quant à préciser le moment où la biocapacité globale a été dépassée par l'empreinte de l'humanité. Le dernier rapport parle du début des années 80, alors qu'il a déjà été question du milieu des années 70. Nous en avons fait mention plus tôt dans ce mémoire.

Bien qu'il y ait un peu partout des résistances politiques à accepter de l'utiliser et malgré un ineffaçable degré d'approximation²¹, l'empreinte écologique est un indicateur qui gagne en légitimité. Il est déjà reconnu par la Hongrie, la Finlande, l'Australie, le Pays de Galles et il a été soumis en janvier 2009 à l'approbation législative en France²². Le commissaire au développement durable du Québec, Harvey Mead, l'a utilisé dans ce qui aura été son seul rapport (2006), avant d'être remercié, fin 2008, apparemment pour d'autres raisons. Par la voix de hauts fonctionnaires, le gouvernement Charest semble néanmoins ne pas avoir beaucoup aimé qu'on laisse entendre à la population québécoise que son empreinte écologique est lourde de trois planètes. Nous verrons plus loin ce que cela veut dire.

²¹ Comme c'est le cas pour le PIB ou tout autre indicateur synthétique

²² Proposition rejetée le 20 janvier, provisoirement selon le ministre du développement durable Jean-Louis Borloo, en attendant que la commission présidée par Joseph Stiglitz ait fini de statuer sur tout un ensemble d'indicateurs alternatifs proposés en complément (ou non) du PIB.

3.2 La biocapacité

Revenons sur les caractéristiques de ces indicateurs. Il est logique de commencer par la mesure de la biocapacité. Elle est une caractéristique du fond de vie duquel a «émergé» la vie humaine et avec elle, l'empreinte de ses populations. Telle qu'elle doit être entendue, la biocapacité n'est pas la totalisation des ressources disponibles aux fins de l'humanité. Ce serait prétendre que si la Terre nous hébergeait comme seule espèce, il y en aurait davantage à disposition humaine, car nous n'aurions pas à le partager avec d'autres espèces. C'est faux. La biocapacité est au contraire très généreusement élargie par la présence des multiples espèces qui forment les écosystèmes du système terrestre. Évidemment, il faut allouer une part de la biocapacité au système terrestre et à son climat - des forêts et des océans vastes et bien vivants pour former des puits de carbone cela même sans excès d'effet de serre - et des écosystèmes plus ou moins étendus au service d'autres espèces si nous voulons pouvoir bénéficier de leur contribution dynamique. Quelle que soit l'échelle retenue, la biocapacité est une mesure qui évolue dans le temps. Des phénomènes naturels comme des phénomènes anthropiques peuvent la restreindre, directement comme l'érosion des sols cultivés ou plus indirectement comme dans cas du réchauffement global. Il arrive aussi que certaines pratiques humaines ou que certains phénomènes naturels l'accroissent, temporairement ou durablement. Du côté des pratiques, la permaculture par exemple, préserve voire enrichit la bonne qualité productive des sols. Du côté des phénomènes naturels, l'apparition de pluie pour une période suffisamment longue dans des portions de désert mène rapidement à une bioproduktivité accrue.

«L'humanité dépend de la bonne santé des écosystèmes : ce sont eux qui supportent ou améliorent notre qualité de vie, et sans eux, la Terre serait inhabitable. L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (*Millennium Ecosystem Assessment*) (MA) décrit quatre catégories de services fournis par les écosystèmes, à commencer par les plus fondamentaux :

- Des services de soutien tels que le cycle des nutriments, la formation des sols et la production primaire
- des services d'approvisionnement en nourriture, en eau douce, en matières premières ou en combustibles
- des services de régulation du climat et des crues, de purification de l'eau, de pollinisation et de régulation des ravageurs

■ des services culturels (y compris esthétiques, spirituels, éducatifs et récréatifs).» (Rapport Planète Vivante, 2008, p. 4)

Tous ces services de la nature nous apparaissent économiquement comme des gratuités. Ce qui fait que le marché ne possède, dans la plupart des cas, aucun moyen pour recevoir un quelconque signal de leur affaiblissement ou inversement de leur bonne santé. C'est que le PIB, principal indicateur du marché, ne mesure pas un patrimoine ou un stock (de nature) mais un flux (surnature). De même, le marché est à ce point surnature que seuls les hommes – et les femmes – sont payés dans leurs échanges. Les prix ne sont pas ceux du poisson ou du bois de la table, mais l'ensemble des coûts humains constitutifs du fait d'apporter le poisson dans l'assiette ou impliqué dans la transformation du bois en table.

Sur le plan de la biocapacité donc, c'est comme si nous regardions l'interface nature / société en commençant par la nature et en texturant convenablement ce qui s'y passe avant qu'un ordre surnature ne vienne éventuellement y prendre contact, y appuyer son ordre social et symbolique. Dans ce cadre, par exemple, il n'y a pas d'États-nation. Les éléments concrets qui forment la diversité de la nature ont d'autres frontières, ont d'autres exigences reproductives qui les placent en dehors d'une appropriation à titre de ressources nationales. La forêt boréale, même si nous regardons exclusivement sa partie enserrée dans les limites territoriales du Québec, sur le plan de la biocapacité cette forêt n'est pas québécoise, elle n'est pas ressource. Elle est la forêt telle qu'elle participe des échanges naturels planétaires, des équilibres locaux ou globaux du système terrestre.

Cependant, en raison de l'échelle atteinte de la présence humaine sur cette planète, c'est seulement dans l'ordre social que nous pouvons assurer les équilibres d'ensemble et ceux des ressources, cela en reconnaissant à certains espaces un statut de non-ressource. C'est parce que nous avons été amenés à comprendre ceci qu'il a été décidé que nous devons préserver en permanence de toute exploitation de vastes territoires. Le Costa-Rica protégerait déjà environ 30 pourcent de son territoire. Pour le Québec, suite au rapport Coulombe²³ sur la

²³ Le rapport Coulombe se réfère ici aux recommandations de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le plus vaste réseau mondial de protection de l'environnement – c'est une union démocratique qui rassemble plus de 1 000 ONG et gouvernements et ainsi que près de

gestion de la forêt publique québécoise, il a été proposé une préservation de douze pour cent du territoire national, idéalement répartis selon une diversité judicieuse à l'intérieur du périmètre. Le Québec parvient maintenant à en protéger huit pour cent. C'est précisément au point de contact avec la société que la biocapacité devient patrimoine et responsabilité.

3.3 L'empreinte écologique

L'empreinte écologique est un indicateur qui fait le chemin inverse, il va de la société à la nature et fait la synthèse de l'utilisation du patrimoine naturel par les sociétés humaines. Contrairement à la biocapacité, ses échelles d'application ressortent pleinement de l'ordre social. C'est ainsi qu'une somme d'indicateurs discrets permet de calculer la part de la biocapacité utilisée par un individu, un ménage, un quartier, une ville, une région, un État, un continent ou la population de la Terre entière.

Sa méthode de calcul fonctionne usuellement par généralisation, en presumant le plus souvent une cohérence individuelle, locale et régionale à une empreinte nationale plus expressément établie, le niveau national recevant préséance pour des raisons de capacités politiques. Comme le démontre D. Harvey (cf. citation page 100), on peut effectivement s'attendre à une certaine intégration cohésive par les infrastructures à l'échelle de l'État-nation et donc à une certaine limitation de la variabilité de l'empreinte à cette échelle. Par là, il faut entendre aussi que pour des raisons d'intégration politique ainsi que substantive, c'est-à-dire de l'ordre de la reproduction sociale, nous pouvons nous attendre à moins de variabilité locale sous la moyenne qu'au dessus de la moyenne. Dans les deux directions, il s'agit d'une variabilité autour de l'empreinte écologique nationale établie comme moyenne.

Ainsi, si comme au Québec l'on obtient une empreinte écologique nationale de 3 planètes, il y aura peut-être beaucoup de ménages dont l'empreinte sera de 2,5 planètes et déjà beaucoup moins à 2 planètes et très probablement aucun ou presque à juste une planète (écart de 2 à la moyenne). Inversement, il sera très facile de trouver des ménages qui s'écartent de la

11 000 scientifiques et experts bénévoles répartis dans quelque 160 pays. L'ONU en a fait son interlocuteur privilégié sur ces sujets.

moyenne vers les 4 ou 5 planètes. Il ne sera même pas si difficile d'en trouver dont l'empreinte est de l'ordre des 6, peut-être 7 planètes (écart de 3 ou 4 à la moyenne). Le Québec n'est certainement pas le meilleur exemple de cette structure de variabilité, mais il est celui qui est au plus près de notre expérience commune.

La dépense énergétique tout comme les choix énergétiques pèsent singulièrement dans le calcul de l'empreinte. Pour la bonne raison qu'« En 2005, la demande la plus forte de l'humanité en surfaces bioproductives était pour absorber les émissions de CO₂, non absorbées par les océans, provenant de la combustion des énergies fossiles et des changements d'utilisation des sols. Cette « empreinte carbone » a augmenté d'un facteur 10 depuis 1961 (Rapport Planète Vivante, 2008, page 15). » Viennent ensuite les demandes de surfaces par l'exploitation des terres cultivées, des pâturages pour les animaux d'élevage, des forêts, des pêches et des terrains bâtis.

Le besoin grandissant de surface pour l'absorption du CO₂ produit tend à rendre caduque toute prétention sociale à affecter à d'autres usages certaines biocapacités riches de ce potentiel. On pense aux forêts qui gagnent ainsi sans cesse en valeur à demeurer sur pieds plutôt qu'à être coupées. Les dernières recherches font valoir que cela est vrai surtout des forêts tropicales, mais aussi des forêts tempérées ou boréales. Seul le mode de stockage du CO₂ diffère, dans les arbres eux-mêmes pour les forêts boréales et tempérées, dans le sol pour le cas des forêts tropicales²⁴. Tous les territoires forestiers deviennent des enjeux pour les équilibres globaux.

Si les forêts vivantes acquièrent une valeur inestimable pour les équilibres du système terrestre, il est cependant risqué de croire que cette valeur soit communément reconnue ou que la pression à l'exploitation qu'elles subissent s'amenuise en conséquence. On constate même le contraire. Bien que sa valeur globale soit connue depuis des décennies, l'Amazonie a perdu 17% de son couvert forestier déjà entamé en à peine 6 ans, de 2000 à 2005. Du jamais vu. Un phénomène semblable a lieu en Indonésie, en particulier pour la production de biocarburants.

²⁴ La mort des arbres des forêts boréales et tempérées libère leur CO₂ dans l'atmosphère.

La production énergétique par énergies fossiles (centrales thermiques) et à l'usage d'infrastructures fixes dans des bâtiments de toutes vocations comme cela est fréquent aux États-Unis, en Ontario ou en Alberta contribue fortement à hausser l'empreinte de tout un continent. À ce niveau il s'agit d'un choix sociétal de grande échelle pour lequel il y a peu de capacités alternatives localisées ou individualisées. La dépendance à un réseau national de production est alors forte à moins d'investir soi-même un capital substantiel (géothermie, éoliennes et/ou panneaux solaires domestiques, etc.). Cet investissement n'est pas la norme.

L'utilisation des énergies fossiles dans la production énergétique des transports modernes est pour le présent un fait quasi universel. En 1950 encore, seules quelques régions du monde utilisaient le pétrole. Maintenant, à l'échelle mondiale et en distance parcourue, c'est $\pm 98\%$ du transport qui en dépend. Il y a la part qu'impose la division interrégionale ou internationale du travail d'un côté et qui construit des circuits d'échanges plus ou moins longs. Mais à l'échelle locale, il s'agit plutôt de choix systématiquement valorisés ou dévalorisés entre plusieurs modes de transport disponibles (marche, raquettes, patins, vélo, pousse-pousse, cheval et carriole, motorisation individuelle ou commune) tout en laissant le fin mot à une décision individuelle parfois dépendante de certains facteurs (température, climat, temps disponible, personnes et nombre de personnes impliquées, exigence de l'emploi, etc.). Dans les transports, l'investissement élevé en capital individuel est le plus souvent la norme, du moins en Amérique du Nord. Accentuant une tendance qui remonte au moins à la fin des années 1940, il y a eu une progression de 60 % du parc automobile au Québec au cours des vingt dernières années (1988-2007). Nous l'avons déjà souligné. La très grande majorité est composée de véhicules personnels.

S'il n'y a pas de lien d'adéquation stricte entre le niveau de revenu d'une société ou d'un ménage et l'empreinte écologique, en pratique ce lien demeure néanmoins fortement corrélé. À l'échelle d'une société, c'est toute la gamme des infrastructures collectives qui se voit élargie. S'y constate une plus grande densité de routes, de commerces, d'entreprises, d'écoles, d'hôpitaux, de musées, etc. Sur le plan personnel, un haut revenu lève les restrictions à posséder une plus grande maison, exigeant plus d'énergie et exposant plus de surfaces à un entretien, à posséder plus d'automobiles ou d'autres équipements par ménage

ou personne, à parcourir plus de distances, toutes occasions et tous modes de transport confondus, à manger de la viande au cours de bon nombre de repas, etc. À eux deux, les États-Unis et la Chine se partagent quasi équitablement en 2005, 21% de l'empreinte écologique globale. Les États-Uniens prennent cette part avec une population totale quatre fois moindre à celle des Chinois. Cela donne un vif aperçu du facteur revenu dans l'empreinte²⁵.

3.4 Empreinte écologique versus biocapacité – la dette écologique

En citant le rapport *Planète Vivante 2008*, rapidement nous avons annoncé qu'à l'échelle planétaire, depuis le début des années 1980 tout au moins, notre empreinte écologique dépasse la biocapacité disponible. Selon ce même rapport, le déficit est actuellement de 30% et conduit à une dégradation progressive de la biocapacité. Ce mouvement de dépassement s'accélère au fur et à mesure que croissent la population mondiale et la consommation individuelle.

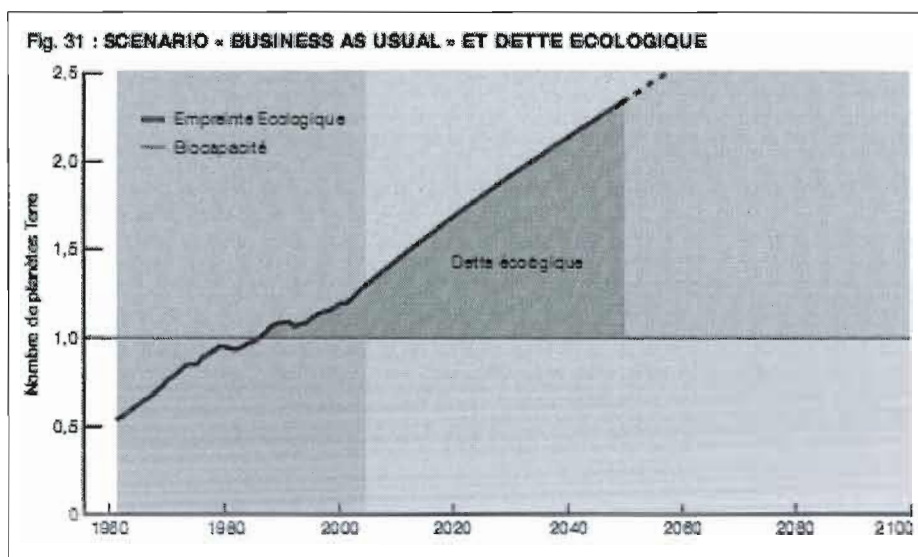


Figure 3.1

²⁵ Le PIB par habitant en dollars US constants en date de l'an 2000 donne au chinois un revenu de 1600 dollars, au Canadien un revenu de 25 900 dollars et 37 800 dollars à l'États-Unien.

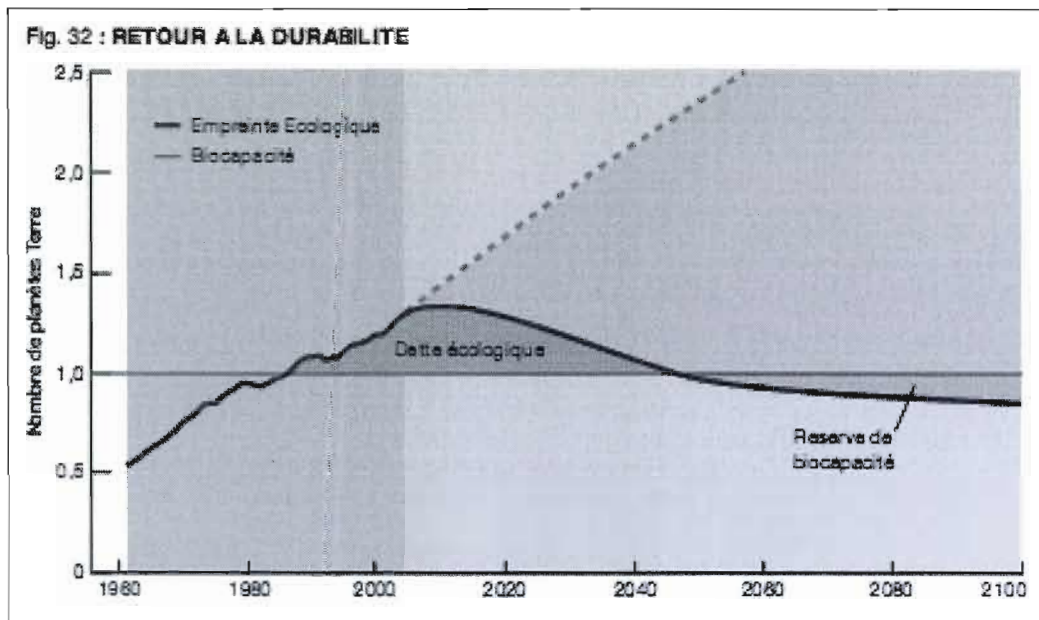


Figure 3.2

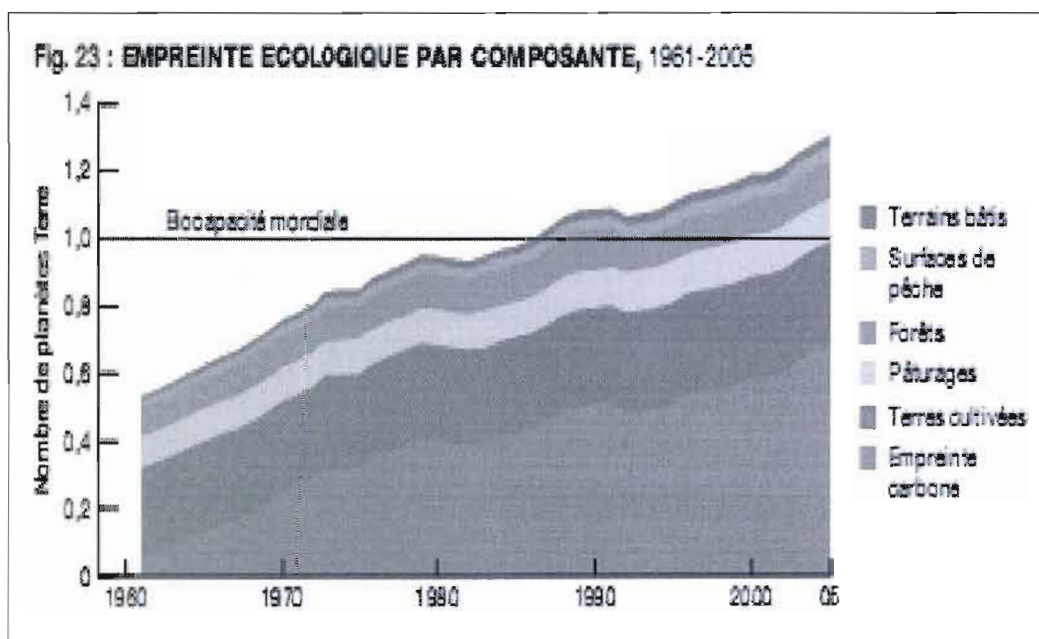
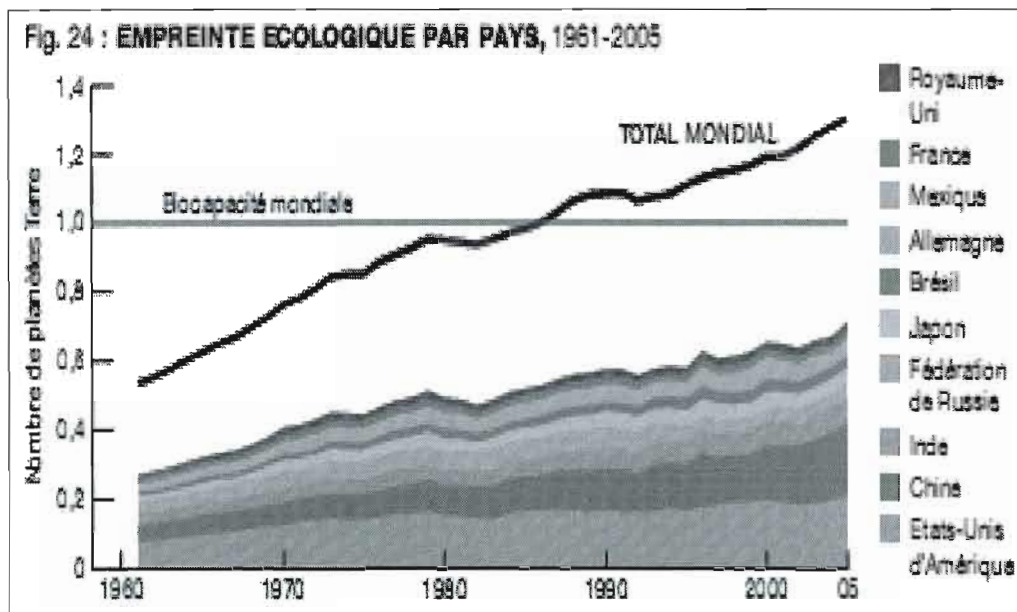


Figure 3.3

Figure 3.4²⁶

«En 1961, presque tous les pays du monde avaient plus que suffisamment la capacité de répondre à leur propre demande. En 2005, la situation a radicalement changé. Aujourd'hui, de nombreux pays ne sont plus en mesure de répondre à leurs besoins que par l'importation de ressources provenant d'autres nations.» (Rapport Planète Vivante, 2008, page 2)

Retenons de ces quelques lignes, trois éléments qui nous aideront à conclure cette présentation de l'empreinte écologique.

1 – Tout indique que la pression sur les écosystèmes s'accroît. En 2030, sans même considérer les impacts probables, voire attendus, d'événements réduisant la biocapacité (conséquences du réchauffement global et des dérèglements climatiques «locaux» en particulier), le dépassement devrait atteindre 100%. C'est dire que nous aurions besoin d'une seconde planète pour revenir à l'équilibre, pour éviter les franchissements des justes échelles d'échanges entre territoires à un niveau global. Puisque cette façon de résoudre le problème est de part en part fictive et insoluble (une seconde planète), la solution réaliste est une contraction des empreintes excessives. Toutefois, cette façon de s'exprimer en planète

²⁶ Figures 3.1 et 3.2 (rapport *Planète Vivante*, 2008, p. 22), figures 3.3 et 3.4 (Idem, p. 15)

excédentaire (ou en fraction de planète) est appropriée eu égard au mode de calcul impliqué, c'est-à-dire sur la base d'un emprunt sur les stocks totaux des surfaces bioproductives. Cela en fait aussi une formule fort imagée.

2 – Selon cette méthode soulignant le total des surfaces effectivement requises par un sous-ensemble social donné (individu, ménage, quartier, ville, nation, etc.), ce sont bien à des franchissements (ou non) de justes échelles d'échanges territoriaux auxquels nous avons affaire. Il s'agit ici d'une méthode analytique, distincte de l'attention expérimentale des homardiers des Iles-de-la-Madeleine, par exemple. En pratique, ces méthodes se complètent. L'empirie a besoin de l'analyse pour s'élever à une vision d'ensemble et réciproquement l'analyse a besoin de l'empirie pour « adhérer » au réel. L'empreinte écologique est constituée d'indicateurs discrets, chacun se confrontant à la biocapacité du territoire où s'applique un pouvoir tout entier surnature, qu'il soit de la société civile ou de l'État national. Chacun de ces indicateurs discrets; de l'usage de certaines ressources énergétiques à la consommation alimentaire, en passant par l'appropriation d'une surface bâtie, à bâtir et à entretenir, peut résulter ou non en des franchissements de justes échelles. Si la mesure de l'empreinte écologique en expose une synthèse, le contrôle pratique des empreintes nécessite des attentions multiples. Les justes échelles d'appropriation²⁷ et d'échange sont celles où une reproduction pérenne est périodiquement et effectivement constatée.

3 – Nous importons nos empreintes écologiques. N'oublions pas le fait déjà discuté que les frontières et limites naturelles n'ont que peu sinon rien en commun avec les frontières dans l'ordre de la société. En l'état de la division du travail et de la spécialisation productive des espaces, nous importons nos empreintes des zones de culture, de pâturage ou de pêche qui nous alimentent, des zones où sont captées ou produites les énergies que nous utilisons, etc. Il n'y a pas si longtemps encore, une ville s'approvisionnait presque entièrement de son propre arrière-pays, du moins pour ce qui est des ressources renouvelables. Grâce à l'énergie peu chère, les distances parcourues par la grande part de ce que nous consommons se sont considérablement accrues. Une partie tout de même non négligeable de la production consommée est encore locale.

²⁷ Il n'y a pas lieu de préciser dans ce contexte s'il s'agit d'appropriation privée ou collective.

La formule «nous importons nos empreintes» a un côté polémique et tend à faire entendre publiquement que nous pourrions disposer, plus ou moins, de mêmes objets ou services désirés (ou des mêmes surfaces productives) avec moins de dommages s'ils étaient de production locale, s'ils parcouraient des circuits d'échanges ramenés au plus court. Il y a là un appel légitime à une relocalisation économique, à un mouvement de retour vers une certaine souveraineté productive à une échelle territoriale de plus grande proximité géographique. Le renchérissement inévitable de l'énergie à court ou moyen terme a bien des chances d'ailleurs de ne pas laisser d'autre choix.

On constate les méfaits de la division interrégionale ou internationale du travail qui s'est progressivement mise en place par l'impulsion historique de la marchandisation capitaliste, écologiquement sourde et inattentive aux échelles limites dans la mise en rapport de territoires. Ici, c'est la discussion déjà tenue sur l'économie formelle (marchande - capitaliste) et ses formes d'expression politique plus ou moins redistributive qui doit revenir à l'esprit, comme variation territoriale et temporelle de l'alliance sociale conclue autour de la productivité du capitalisme.

L'adhésion gouvernementale au marché libre est maintenant un trait commun de la gauche et de la droite, minimalement comme constat d'une dépendance systémique à un ordre établi (société / nature) que l'on se devrait d'accompagner. C'est sans doute faire trop peu de cas de différences et divergences importantes, mais force est de constater que, sous l'angle que nous le considérons ici, le chemin effectivement parcouru est très nettement plus marqué par les ressemblances que les dissemblances politiques.

On table sur des « avantages comparatifs » historiquement constitués et en partie naturels afin de justifier une spécialisation productive internationale, devant éliminer partout la rareté par des offres diversifiées et à meilleurs prix. Si les intentions paraissent louables, les résultats sont pour le moins discutables. Le plus souvent, la souveraineté et la diversité productive préexistante sont remplacées par une, sinon par quelques productions massives. Ce qui pose l'exigence fragile de la vente sur le marché pour acheter tout le nécessaire qui n'est plus produit localement. Cela permet tout de même à une élite locale de se procurer la part désirée

de ce qui s'offre sur le marché mondial. La pression sur la nature est foncièrement absente de cette équation organisationnelle. Au mieux la nature est marginalisée par l'intérêt marchand dont nous rappelons l'équation fondamentale : A-M-A' (investissement en capital monétaire – production de marchandises – plus de capital monétaire c'est-à-dire plus de droits de tirage socialement convenu sur la richesse produite). Une fois institué et parvenu en position dominante, le circuit économique marchand avalise socialement le désir d'une valeur qui vaut par sa qualité d'abstraction, celle d'un équivalent susceptible d'être honoré dans tous les échanges et d'un pouvoir social techniquement susceptible d'accumulation sans limites, l'argent. Aucune possibilité équivalente n'existe dans la nature. Le pouvoir social de l'argent harnache les hommes qui harnachent la nature, qui elle n'est qu'externalités et gratuités. L'argent paie que les hommes. En aucun cas il ne paie la nature.

Si de larges marchés lointains ont à la fois les désirs et les moyens abstraits d'acheter une productivité (des sols, des forêts, des mers) ou un donné naturel (l'eau, etc.) qu'ils n'ont pas ou qu'ils n'ont pas suffisamment à proximité, l'intérêt promu par ce circuit auprès de ceux qui « détiennent » provisoirement ces productivités, est de pourvoir à ces marchés. Cela sans beaucoup d'égards aux formes productives naturelles méconnues, d'une part et d'autre part, par l'espoir et la quête de marchés les plus vastes possibles. Les lointains marchés potentiels de destination et les médiateurs marchands s'affectant de les pourvoir, eux-mêmes potentats locaux, font valoir auprès des populations locales tous les avantages à obtenir de ce surcroît de valeur abstraite (argent). Avantages personnels, c'est-à-dire ceux que chacun pense pour soi, mais aussi avantages pour une certaine communauté (ville, région, nation) c'est-à-dire aussi à travers un effort d'universalisation des intérêts particuliers, ouvert par un processus de justification plus ou moins public. L'attention à l'épuisement ou aux contaminations des sols, des forêts, des mers ou des sources aquifères ne survient qu'une fois les dommages accomplis, une fois que les franchissements des justes échelles d'échanges sont durement constatés, après que se soit organisée une dépendance systémique liant intérêts locaux et intérêts lointains. C'est du moins le constat historique qui prévaut.

Si la puissance publique n'est pas complètement inattentive, on assiste alors à des moratoires ou à l'application de quotas, la plupart du temps vivement dénoncés par l'industrie affectée. Les cas de l'exploitation de la morue ou des forêts en sont de bons exemples.

Membres d'une «classe» scientifique développée dans le cadre d'une économie formelle, sur une base organisationnelle, venant toujours après coup dans la conduite des projets ou la gestion des pratiques établies, rarement pourvus d'une voix impérative, biologiste marin et ingénieur forestier ne feront jamais que mitiger le dommage. Là est leur mandat. Comme le souligne François Flahaut, il ne faut pas oublier «que la science, la technique et l'économie ont fait alliance dans le cadre d'une conception prométhéenne du progrès. Le dynamisme de cet idéal d'émancipation par la connaissance et la domination²⁸ a fait la modernité. Il faut interroger ce cadre.²⁹» (Flahaut, 2008, quatrième de couverture)

C'est l'une des discussions que nous menons au cours de ce mémoire. Concluons en soulignant que le calcul de l'empreinte écologique attribue au consommateur/usager final (de la nation à l'individu), la pression écologique qu'il applique par l'espace qu'il contrôle et par ses achats, c'est-à-dire par les normes (de consommation, mais pas seulement) qu'il intègre en raison du mode de vie auquel il participe. C'est prendre bonne note des dépendances systémiques réciproques issues du processus historique de division internationale du travail. Ce qui est acheté en masse, à faible coût et souvent à grands dégâts là-bas, en Chine ou en Inde par exemple, vaut pour nos propres empreintes à titre d'importateur. Inversement, ce qui est exporté avec une valeur ajoutée nord-américaine, à coûts élevés, engendre un moindre flux matériel, et à dégâts apparemment mieux contrôlés vaut pour les empreintes écologiques distantes et étrangères. Elles sont leurs parts importées d'empreintes écologiques au-delà de leurs empreintes «locales».

²⁸ L'on doit probablement entendre : domination «de la nature».

²⁹ François Flahaut, tout comme nous, ne prétend pas que la recherche scientifique se soit entièrement asservie à l'industrie. Ce sont notamment les chercheurs scientifiques qui sont à l'avant-plan de la critique écologiste

Selon le rapport *Planète Vivante 2008*, les empreintes écologiques nationales du Canada, des États-Unis, de la Chine et de l'Inde sont respectivement de 3.4, 4.5, 1.0 et 0.5 planète(s). De ces quatre grands territoires, seul celui du Canada est créditeur de biocapacité à lui-même et au reste du monde. Les trois autres, plus densément peuplés, sont débiteurs et empruntent des biocapacités extérieures à leur territoire. Sur une liste de 150 pays (plus des neuf dixièmes des pays), 65 seulement sont encore créditeurs de biocapacités dont 23 par une marge plutôt faible.

« Plus les flux augmentent, mieux l'économie se porte, croit-on. Or plus on se projette dans l'avenir, plus cette équation est erronée, voire tragique. Et cet avenir se rapproche dangereusement. Car la création de richesses aujourd'hui, au sens de création d'argent et non pas de richesse matérielle, se fait en utilisant les ressources naturelles jusqu'à l'épuisement. La croissance continue du PIB est donc matériellement impossible. Si l'on continue à traiter le mal par le mal - augmenter le PIB qui accélère le déclin - c'est qu'il y a eu, au fil du temps, confusion entre PIB et ressources. Il faut donc tuer le PIB et renouer avec une gestion de bon père de famille qui se pose intelligemment la question de savoir comment vivre au mieux en exploitant son patrimoine sans le grignoter chaque jour. C'est ce qu'on appelle un optimum économique. » (Jancovici, septembre 2007)

3.5 Critiques de l'empreinte écologique

Les critiques portées contre l'empreinte écologique sont soit méthodologiques, soit idéologiques et politiques. Les premières retiennent sa pertinence et cherchent à améliorer sa qualité d'indicateur, les secondes tentent de lui soutirer tout ou partie de sa pertinence. Ce que nous en dirons ici est strictement à titre illustratif. Malgré le fait que ces critiques ne nous soient pas apparues bien nombreuses, en faire une recension sérieuse est au-delà de notre propos. Très succinctement donc, nous irons voir ce qui se dit de chacun des versants de la critique argumentée, c'est-à-dire au-delà du silence et de l'évitement pur et simple.

Commençons par la critique méthodologique, laquelle s'avère être une critique interne au mouvement écologiste.

« La biocapacité équivaut au niveau de production théorique en nourriture, bois et fibre, et elle inclut le potentiel des terres en jachère ou des forêts inaccessibles. Représentant un potentiel de production future, la biocapacité ainsi chiffrée a donc tendance à être supérieure à la production planétaire effective. De fait, cet indicateur identifie une réserve écologique si importante qu'aucune pression notable ne semble menacer les sources d'approvisionnement de l'humanité en fibres, nourriture et bois. La méthodologie peine à discerner la disparition des forêts primaires, l'érosion des terres arables, la contamination par les polluants... La seule source de menace écologique qu'elle permet d'identifier est due aux émissions de carbone. En outre, ces émissions ne sont pas jugées sur la capacité de séquestration effective du carbone par la planète, mais en fonction de la biocapacité terrestre, c'est-à-dire la capacité de la terre à produire de l'herbe, des céréales ou des légumineuses, du poisson ou du bois.

Il y a certes une tentative d'évaluer le potentiel de séquestration du carbone par la ressource bois, mais le taux de séquestration retenu reflète un potentiel, un montant théorique sans lien avec le montant de carbone réellement retiré annuellement de l'atmosphère par les forêts. Dès lors, cet indicateur accrédite des raisonnements basés sur le fantasme d'une séquestration continue du carbone par les forêts à un taux de 1 tonne par hectare et par année, un chiffre surévalué, sans rapport avec le taux de séquestration moyen des forêts mondiales considérées en tant qu'écosystème. « Nous ne pouvons pas baser une politique sur la capacité des forêts à séquestrer du carbone en continu », estime Frédéric Paul Piguet. » (Le Courrier, Lausanne, janvier 2008)

Bien sûr nous n'aurons pas les moyens de vérifier la véracité des arguments présentés. Dans son calcul de la biocapacité globale, les auteurs du rapport *Planète Vivante 2008* nous indique avoir soustrait de la biocapacité globale, une évaluation de la part des services nécessaires à la reproduction des formes non humaines du vivant. Est-ce que cela a permis de soustraire les terres en jachère et les forêts inaccessibles? Est-ce que cette critique, antérieure à la parution du rapport *Planète Vivante 2008*, a été intégrée dans ce dernier rapport?

Cette critique pointe aussi vers une sous-évaluation des facteurs dynamiques déjà mis en branle par la pression humaine sur la biosphère. En fait, les auteurs du rapport PV 2008 nous avertissent que leur évaluation de la biocapacité est plutôt statique et qu'elle laisse de côté toutes les rétroactions et tous les facteurs aggravants attendus. Plus loin dans le texte, les auteurs de la critique, indiquent que faute de pouvoir calculer l'impact des événements à venir, ils décident de s'en remettre aux indicateurs discrets faisant l'objet d'une prévisibilité mieux connue. Ils nous acheminent ainsi vers le calcul du « bilan carbone », indicateur synthétique lui aussi, mais à horizon plus limité. Après nous avoir avertis de l'importante sous-estimation des facteurs dynamiques prévisibles dans le calcul de la biocapacité, ils concluent que « si chaque habitant de la Terre émettait autant de carbone qu'un citoyen des États-Unis, il faudrait onze planètes pour conjurer l'augmentation de la teneur en carbone dans l'atmosphère ». Finalement, il apparaît, selon eux, que le « bilan carbone » donne une orientation normative, comportementale, plus en phase avec les comportements à risque et les menaces effectives.

Pour partie nous avons déjà ébauché cette critique, sans y insister, en soulignant par exemple que la forêt sur pied, majoration des étendues laissée vivante, ne cesse de gagner en valeur comme enjeu global. Ce qui du coup devrait déposséder partiellement les nations de ce que leurs politiques économiques voient comme une ressource, pour que celle-ci soit réaffectée à son service global en matière de biocapacité. La part de biocapacité à laisser pour l'usage propre du système terrestre s'accroît en même temps que nos empreintes excédentaires s'alourdissent. S'il y a bien une critique possible des indicateurs discrets composant l'empreinte écologique, il semble qu'elle aille dans le sens de la sous-estimation de la dette écologique (empreinte écologique/biocapacité).

Cependant, contrairement aux auteurs de cette critique, il ne nous semble pas que cela puisse invalider toute capacité à produire l'indicateur synthétique englobant qu'est l'empreinte écologique. Il y a bien des franchissements ou des seuils de justes échelles d'échanges entre sociétés ou groupements humains qui peuvent être évalués par les déséquilibres de la reproduction dans la nature et qui sont imputables à nos activités. Notre conviction est que cela demeure possible et souhaitable. De toute façon, moins de gens y renoncent qu'il semble y avoir de nouveaux collaborateurs, utilisant dans certains cas, la même formule de développement qui nous donne les logiciels libres. Voilà donc pour l'aperçu de la critique écologiste et méthodologique.

Nous empruntons la critique opposée à un texte de Patrick Jolivet, responsable R&D de l'agence BMJ Ratings et chercheur associé au laboratoire Érasme (École centrale de Paris) - Recherche en Analyse des Systèmes et Modélisations économiques. Nous qualifierons son approche de libérale marchande. Il souligne lui aussi les problèmes méthodologiques impliqués par la mesure des surfaces et productivités terrestres et marines. Il ne s'y attarde pas davantage. Il consacre aussi un court paragraphe à dire son étonnement à voir des écologistes proposer un raisonnement qu'il considère «à la Rostow». Il voit une parenté entre la linéarité des stades de développement proposé par Rostow et l'expression en nombre de planètes nécessaires à la généralisation d'un mode de vie telle que l'exprime l'indicateur de l'empreinte écologique. Pour finalement laisser entendre : qui souhaite encore qu'il en soit ainsi ?

Nous n'insisterons pas longuement sur la mauvaise foi idéologique d'une telle sentence finale. Si le descriptif évolutionniste à la Rostow a bel et bien été démembré par l'observation, la logique systémique qui tend à l'augmentation des empreintes écologiques n'est, quant à elle, devenue que plus évidente, malgré et même conséquemment au passage à des économies dites de la maturité ou tertiaires qui en se diversifiant n'ont pas moins, mais plutôt bien davantage besoin du déploiement d'infrastructures matérielles. Tout au plus, l'intensité de l'empreinte du tertiaire est comparativement moindre. Mais ce secteur s'ajoute aux autres plus qu'il ne les remplace. Soulignons seulement, à l'encontre de Jolivet, que le «souhait qu'il en soit ainsi» se vérifie dans la consommation individuelle croissante de

groupes tout aussi croissants d'autochtones non occidentaux, en bien des lieux éloignés, où tend à se confondre leur empreinte écologique et celle généralisée ici. Dans les pays arabes sous un mode paroxystique et super élitiste comme à Dubaï ou dans les nouvelles banlieues chinoises et indiennes pour qui l'automobile personnelle devient maintenant une nécessité inscrite dans leur rapport quotidien à l'espace.

Mais ce qui importe plutôt à Patrick Jolivet, c'est l'absence de prise en compte du système des prix qui fait qu'une ressource rare devient nécessairement onéreuse et conduit le cas échéant à une substitution lorsque le prix devient excessif. Donc la rareté serait contrôlée par les prix et s'il fallait qu'effectivement les populations de tous les pays désirent vivre comme les Français, les deux planètes en ressources supplémentaires requises se refléteraient inmanquablement dans le système des prix.

Nous sommes ainsi ramenés au rapport de l'économie formelle à l'économie substantive et donc à l'institution sociale de l'économie comme sphère d'échanges capable de s'autoréguler. Cette façon de voir esquivait de larges pans de la réalité sociale organisée, l'absence de reconnaissance de la dépendance systémique à la diversité du réel existant. Toutefois, c'est parce qu'un tel réel existe et qu'il est susceptible d'être endommagé que la solution au problème des raretés prend régulièrement la forme de ce que David Harvey appelle des « spatial fix », que nous traduisons de façon plutôt euphémique, de « correctifs spatiaux temporaires et itinérants ».

Ceux-ci résultent de rapports politiques ou économiques à impacts territoriaux, celui ou un territoire donné en vient à ordonner sa cohérence interne en se mettant au service d'autres territoires dans une relation où se ménage leur autonomie et leur interdépendance hiérarchisée. Leur rapport réciproque fait système. Ils peuvent avoir été établis par la guerre comme en Irak pour son pétrole, de façon encore très instable. Par des institutions internationales comme les FMI et l'OMC pour plusieurs pays dont la « vocation » agricole est importante, par exemple. Par une politique économique développementiste qui fait d'un pays le fournisseur du monde en biens de consommation et par où transite une grande partie des « matières » premières, cela grâce à une ressource humaine fournie à prix défiant toute

compétition. Dans ce cas nous pensons évidemment à la Chine, en bonne voie d'être rejointe par l'Inde.

À ce jeu d'interdépendance systémique, les pays arabes sont contrôlés par le fait qu'ils ne disposent peu ou prou que d'une seule ressource, le pétrole, qu'ils doivent vendre à haut débit même lorsque le prix offert plonge à des niveaux très bas, ainsi durant la crise économique actuelle. La Chine, l'atelier du monde, est contrôlée par sa dépendance au remboursement de la dette occidentale, surtout états-unienne. De nombreux autres pays par leur dette extérieure et les accords de paiement et de contrôle des politiques économiques qui les régissent.

L'opportunité des « spatial fix » est une façon pour le capitalisme de répondre à ses propres contradictions. La logique interne du capitalisme est productiviste, c'est-à-dire que sa rentabilité est orientée par la recherche des plus bas coûts de production, laquelle rend possible en se généralisant, une offre multipliée de produits à bas prix. Il répond à ses baisses de rentabilité métropolitaines et donc aussi à l'épuisement « local » des ressources par une suite temporelle de migrations spatiales. Il épuise ou abuse relativement les ressources à proximité jusqu'au moment où le renchérissement devenu inévitable de la production rend avantageux d'aller voir ailleurs. Ce mouvement permet de cristalliser des alliances ou des zones d'« influence » entre élites nationales. Il peut durer tant que des migrations opportunistes demeurent possibles dans l'ordre de la rentabilité productiviste. Il semble que nous soyons à un moment charnière où les opportunités réalisées diffusent encore leurs effets alors même que la possibilité qu'il y en ait de nouvelles s'épuise, du fait de la globalisation marchande, maintenant active en presque tous lieux. C'est de cela que la dette écologique nous avertit. Nous l'avons déjà dit, les territoires se retrouvant du mauvais côté du bilan sont sans cesse plus nombreux.

La pression sur les territoires encore créditeurs, sur ceux qui hébergent le Canada, la Russie ou le Brésil par exemple, est destinée à s'accroître alors qu'en même temps, nous l'avons vu, le système terrestre a de plus en plus besoin de ces mêmes crédits bioproductifs pour ses propres équilibres. Une grande partie de ces trois territoires parmi les plus vastes sont encore couverts de forêts. Une très grande part de leur biocapacité tient à ces forêts. Pour les cas du

Canada et de la Russie, les espaces ayant une bonne capacité pour être des terres cultivées sont déjà affectés à cet usage ou sont maintenant occupés par des infrastructures urbaines. Les dérèglements climatiques pourraient sensiblement déplacer la donne quant au potentiel de valorisation (marchande ou non) de certaines zones de ces territoires. Le cas du Brésil est celui d'une rivalité forte entre la biocapacité forestière et l'empreinte écologique des terres cultivées, des pâturages et du bâti urbain³⁰. Il y a de plus un autre facteur non négligeable à considérer. C'est celui de la migration de populations humaines provenant de territoires à biocapacité réduite vers ces zones créditrices de biocapacité mais dont la norme de consommation intérieure comporte une empreinte écologique élevée, fortement croissante dans le cas du Brésil. Depuis le début du XXI^e siècle, l'immigration pour des motifs environnementaux est devenue la forme prépondérante d'immigration. Ce mouvement va tendre à s'amplifier et accentuer la pression écologique sur les zones encore créditrices.

Il semble donc que le système des prix n'ait que peu ou pas permis de résoudre le problème des excès d'empreintes écologiques puisque la gratuité providentielle des externalités et les bas coûts des revenus payés par migration de la production à l'échelle planétaire ont permis d'éviter les ajustements dus aux raretés³¹ localement créées. En raison des externalités et de l'opportunisme spatial, le système des prix ne peut intervenir que modérément une fois que les dommages sont faits. Lorsque les coûts d'exploitation naturels et sociaux ont subi une hausse, des correctifs spatiaux sont demeurés disponibles et furent utilisés. On diversifiait les lieux de l'activité productive sujets au marché en globalisation. On déplaçait le rapport de force interne à ces lieux avec pour résultat un élargissement territorial des alliances productivistes. À ce titre, la disponibilité «résiduelle» de territoires biocréditeurs laisse un certain potentiel pour que se poursuive la dissociation du système des prix et du système terrestre, cela d'autant plus facilement qu'une compétition interrégionale et internationale certaine demeure entre alliances productivistes. Il est encore politiquement efficace de faire

³⁰ Des images satellites recueillies entre 1980 et 2000 montrent que plus de la moitié des nouvelles terres cultivées proviennent du défrichement de zone de forêt tropicale intacte. La forêt en région amazonienne aurait perdu plus de 15% de sa superficie de 2000 à 2005, c'est-à-dire en cinq ou six ans. C'est une préoccupation majeure pour l'environnement puisque les forêts tropicales sont les plus efficaces pour emprisonner le CO₂.

³¹ Vu du capital, il s'agit de raretés de bas coûts, naturels et sociaux. Ce dernier qualificatif se réfère ici à la force de travail. Dans les deux cas, l'utilité est envisagée sous sa valeur d'abstraction marchande.

valoir les avantages économiques (retombées lucratives) d'un productivisme installé près de chez soi plutôt qu'ailleurs.³²

Il convient ici encore de citer David Harvey :

« La capacité du capital comme de la force de travail à se déplacer rapidement et à bas prix dépend de la création d'infrastructures sociales et physiques fixes, sûres et dans une large mesure immobiles. La capacité de s'affranchir de l'espace dépend de la production de l'espace. Mais les infrastructures requises absorbent capital et force de travail dans leur production et leur maintenance. Nous touchons là au cœur du paradoxe. Une part du capital et de la force de travail doit être immobilisée dans l'espace, figée sur place, afin de favoriser la liberté de mouvement de la partie restante. » (Harvey, 2008, p. 94)

Un bref commentaire avant d'aller plus avant sur le contenu de ce propos. Harvey ne s'intéresse qu'à la dynamique des infrastructures sous son seul aspect surnature, c'est-à-dire dans l'ordre social. Ce qu'il dit c'est que sous l'impulsion d'alliances sociales, les infrastructures sont mises à contribution à peu près simultanément en ces deux sens. D'une part comme élément structurant une cohérence régionale. Inversement, l'existence de ces infrastructures facilite une éventuelle désarticulation de cette cohérence, « fuite » de capitaux ou de force de travail par exemple, par des moyens de circulation (électroniques, routiers, etc.). Mais, nous l'avons vu, la production de l'espace, l'organisation des surfaces, est précisément le constituant de l'empreinte écologique. La cohérence régionale structurée confère une certaine constance des empreintes à l'échelle de la zone de cohérence. L'importance du système immobilisé des infrastructures déborde celle du cadre bâti qui y est néanmoins inclus. Le système social tout entier est lié et dépendant de ces immobilisations en infrastructures. Incidemment tout le système économique en tant que partie intégrante de ce système social. Il faut que soit assurée la maintenance de ses infrastructures afin que ce système garde son dynamisme et persévère. Les infrastructures sont adéquates à l'ordre existant et, en cela, elles sont la cause d'une grande inertie.

³² Ceci dit, l'identification et la reconnaissance des contraintes écologiques posent maintenant certains freins, comme des moratoires ou des quotas sur certaines productions.

À la différence de ce que suggère Jolivet, compte tenu de l'orientation productiviste des alliances et ultimement leur aptitude à générer du délai dans l'affichage des coûts en usant de «spatial fix», si le système des prix devait envoyer un jour le message d'un excédent de deux planètes, l'inadaptation des infrastructures pourrait se révéler un choc abrupt.

Entendons Patrick Jolivet :

«Si tous les habitants de la planète voulaient consommer comme la moyenne des Français, les conditions économiques seraient très différentes de celles que nous connaissons. Certains biens verraient leur prix exploser, d'autres disparaîtraient, des substitutions s'opéreraient dans les processus de production, etc. Même dans un cadre réglementaire et fiscal inchangé, l'environnement économique serait tout autre, et il n'y a donc aucune raison de penser que les choix de production ou de consommation des agents resteraient identiques.» (Jolivet, 2008)

Forcément, mais là où de notre côté nous voyons un système qui génère des délais dans les signaux, compose avec les différentiels et reporte les échéances, Jolivet présume que le système des prix est à l'avant-scène de l'information sur le domaine terrestre et qu'il régule la vie économique dans de courts délais. Cette conception est tout à fait dans l'ordre de l'inversion logique commune que propose et propulse l'économie formelle, qui voit la dynamique de l'abstraction avant celle de la diversité concrète. Nous croyons à l'inverse que l'efficiencia et les largesses du système terrestre, au titre d'externalités, ne sont au mieux que très partiellement intégrées au système économique. Communément, l'argent n'achète que les hommes et non les ressources dont il permet de disposer. Pour ces raisons le système des prix est toujours lourdement en retard dans l'évaluation des dommages, voire tout à fait inapproprié dès que les zones affectées sont extérieures ou sortent des circuits marchands. Communément, nous persévérons à faire alliance pour retarder l'appréciation des coûts exigible afin de protéger pleinement la reproduction autonome de la nature et permettant de valoriser tout aussi pleinement le versant régénérateur de l'économie. C'est à ce prix que l'écologie et l'économie peuvent converger.

Pour peu, il n'y aura pas que l'aspiration des non-Français à la vie des Français qui causera l'explosion des prix, mais bien le report généralisé des populations à empreintes écologiques excédentaires à ajuster leurs propres modes de vie. Le franchissement de justes échelles territoriales de production et d'échanges, c'est-à-dire la généralisation de dettes écologiques locales, n'est qu'une formule pour illustrer les pressions écologiques métropolitaines, dans une moindre occurrence, celle des périphéries qui y aspirent. Plus précisément, elle illustre la pression écologique des diverses zones d'alliances qui activent pour leur bénéfice la marchandisation du monde, sans attention efficace aux franchissements d'échelle territoriale d'échanges, qu'ils soient opérés à distance ou à proximité.

CHAPITRE IV - La modernité marchande

4.1 Une société civile en parcelles

La société civile est l'expression conceptuelle d'un agencement dans lequel se condense le moment politico-éthique des sociétés. C'est en approchant cet agencement dans son détail que nous pouvons appréhender ce qui peut bien unir, rapprocher ou désunir cette myriade d'intérêts privés dont les sociétés sont composées. Que nous arrivons à suivre leurs formes d'expression, selon que ces intérêts trouvent à s'exprimer, qu'ils se taisent d'eux-mêmes sans contrainte apparente ou qu'ils soient ouvertement contraints à se taire. Comment s'aménagent et s'interconnectent liens sociaux forts et faibles, d'une part; intérêts privés, intérêts collectifs et intérêt général, d'autre part.

Afin de garder fermement le contact avec la problématique en cours, tirons parti des dimensions déjà discutées, en mettant encore de l'avant le rapport à l'espace des sociétés. Avant que le capitalisme ne prenne définitivement son essor, comme l'a suggéré David Harvey, les sociétés humaines étaient toutes marquées par un fort localisme sur le plan économique. Le mercantilisme, pratiqué de longue date, n'impliquait qu'une frange très étroite de la population. Les prix étaient administrés. Le capitalisme n'ayant pas encore suscité l'autonomisation auto-amplificatrice de la sphère économique, le marché ne parvenait pas à appliquer sa contrainte sur les prix. Ce que nous connaissons maintenant sous l'expression «les lois du marché» ne possédait aucune consistance déterminante. Les marchés étaient multiples et quasi intégralement locaux. Il était beaucoup moins facile de faire circuler les biens et, dans une moindre mesure, les idées que de nos jours. La cohérence territoriale était locale : une ville, un village traditionnel ou « primitif », une ou quelques familles claniques, en lien avec un domaine commun (mer ou plan d'eau, forêt, champs cultivés, pâturages), potentiellement vaste, mais en définitive plutôt proche et accessible³³.

³³ Très proche et accessible dans le cas des campagnes.

Selon les critères modernes, des « liens forts » s'imposaient. Leur étendue débordait largement la famille, comme espace « nécessaire » de la socialisation primaire, jusqu'à apparaître dans les prix administrés unifiant tout un village voire un fief ou un royaume. C'est peu ou prou la communauté (Gemeinschaft) comme l'entend Tonnies. Nous reviendrons sous peu sur les modalités du passage à la modernité et à la société (Gesellschaft). Autorisons-nous un court détour.

Le domaine féodal incluait déjà un vaste territoire avec une périphérie plus ou moins distante du pouvoir seigneurial. Polanyi nous invite à distinguer un féodalisme progressif, qu'il nomme primitif, et un féodalisme du déclin, issu de la désintégration des empires. Polanyi décrit, en s'appuyant sur les travaux de l'historien Marc Bloch notamment, le féodalisme classique de l'Europe occidentale comme la rencontre de ces deux formes de féodalisme, suite au déclin de l'Empire romain en particulier.

« Le féodalisme primitif est un développement progressif qui mène à une plus grande intégration économique, à un pouvoir militaire plus puissant et à la mise en place d'un gouvernement qui tient en lui-même les germes du droit et de la justice. » (Polanyi, 2008b, p. 109)

Il fait assez aisément son chemin lorsque les territoires revendiqués, souvent pour de nouveaux pâturages, sont auparavant libres d'occupants. Il peut toutefois avancer, comme cela a été maintes fois le cas, sous la pression du groupe des guerriers, assurant protection contre fidélité. La tenure foncière, seule capable de faire vivre les individus, dépendait de la relation personnelle de fidélisation au chef de guerre. Dans ce cadre, nulle propension au commerce, à l'organisation de marchés permanents ou à l'usage de monnaie. La rémunération du groupe des guerriers se faisait en « nature ».

Le féodalisme du déclin décrit le mouvement de désintégration d'un Empire en de multiples sous-unités administratives contraintes, par une succession d'adaptations administratives, de rivalités et d'alliances, d'ajuster l'échelle de leur contrôle sur le territoire. Ce problème devient central. Ce mouvement compose avec les héritages de l'empire, avec les infrastructures routières persistantes. Les marchés et l'usage de la monnaie tendent alors vers

une relocalisation. Les infrastructures facilitent le commerce et la cohérence territoriale régionale, tout comme à l’opposé elles favorisent le pillage et la guerre.

Les traits communs au féodalisme primitif et au féodalisme du déclin tiennent selon Polanyi, sur la multiplicité des unités locales sous administration, une économie où le travail de la nature (agriculture, élevage, pêche, cueillette) est très prépondérant et l’émergence d’un lien personnel de loyauté et de protection. Cette relation lie par une chaîne communautaire solide, le groupe des serfs et leurs biens, à la terre et au chef de guerre ou au seigneur. La terre était attribuée contre une promesse de service sous forme d’une rente d’abord en nature seulement. Nous savons maintenant qu’un processus de déliaison allait survenir alors que la rente devint progressivement monétaire, une fois que le capitalisme joignit l’une après l’autre, les conditions de son déploiement, en particulier avec le coup de force que fut l’enclosure privative de zones de culture, de pâturage, de chasse ou de pêche qui, juste auparavant, était de domaine commun.

Retenons de ce détour par le féodalisme que sur les plans culturel, politique et militaire, le localisme s’avérait alors déjà largement dépassé. Cette structure du pouvoir suscitait une cohérence territoriale débordant largement et de longue date l’espace des opportunités de rapports en face à face. Vieilles, mais durables, les infrastructures des empires y contribuaient notamment. Comme le souligne Joseph-Yvon Thériault : « C’est la monarchie qui définit l’espace du marché (État-nation) : non l’espace du marché qui a défini le territoire national » (Thériault, 1985, p. 143). Pour déployer le marché, on a donc trouvé historiquement et avantageusement devant soi, l’espace territorial de l’État-nation.

Ainsi est l’héritage spatio-organisationnel prémoderne des sociétés européennes. Mais aussi, sur un mode considérablement distendu, de plusieurs communautés des Amériques où la propriété foncière se voyait concentrée dès le départ entre moins d’individus qu’il n’y avait de chefs de famille. C’était le cas en Nouvelle-France puis au Bas-Canada et au Québec, au travers des déplacements des rapports de force entre élites, voire jusque dans la modernité et le passage à l’État social.

Même si des contraintes matérielles autrement plus lourdes pesaient sur l'organisation d'échanges économiques dépassant l'échelle locale, notamment pour ce qui a trait aux transports, le point d'impact de la logique de marché issue du capitalisme³⁴ allait être dans ce cas l'État nation, selon sa capacité concrète préexistante à intégrer le territoire à l'échelle du pouvoir, cela à partir de son ou ses centre(s). Il nous apparaît important de déduire de ce fait que la gestion des ressources locales par des pouvoirs d'échelle locale était une opportunité déjà déstituée, sans lieu, utopique, soumise aux prérogatives d'un ailleurs lointain.

Une certaine partie de cet héritage a été tôt liquidée aux États-Unis, avec un moment fort lors de la Révolution (1776). Déjà, plus tôt qu'ailleurs en Europe, la féodalité avait été supplantée par le capitalisme marchand puis manufacturier et industriel en Angleterre, principale puissance colonisatrice des territoires des futurs États-Unis. De ce fait, le capitalisme fut rapidement transposé par les Anglais dans leurs colonies. On assista là, bien davantage qu'ailleurs dans les Amériques, à une rencontre du local voire du domaine individuel ou familial comme échelle territoriale et du marchand comme dynamique économique. En référence à l'espace, les unités de socialisation, les « englobants sociaux » les plus déterminants, pour parler encore une fois avec les mots de Joseph-Yvon Thériault, y étaient - à nouveau - très décentralisés. C'est en s'adossant à eux et en les interpellant sans plus de médiations que la logique marchande prit là son essor.

Cette différence historique dans la configuration politico-spatio-organisationnelle de l'Europe et des États-Unis³⁵ conserve des traces profondes jusqu'à aujourd'hui. De part et d'autre, la société civile semble avoir pris bonne note d'une marche à suivre. Le recours aux médiations sociales longues, à l'État-nation, s'imposant encore en Europe continentale voire aussi au Québec. Le passage relativement court et direct à l'initiative locale, souvent privée, mais aussi associative et publique, caractérisant les populations des États-Unis (dans une certaine mesure aussi le Canada anglais et le monde anglo-saxon).

³⁴ Lui-même née d'alliances sur sa rationalité productive.

³⁵ Et dans une mesure moindre, du Canada anglais.

Dans cette configuration du pouvoir, la gestion du local (territoire et ressources) sous l'initiative locale et des rapports de face à face éventuellement démocratiques, trouve plus aisément à s'organiser. Une fois reconnus les excès écologiques et personnels auxquels les éléments constitutifs de la société civile se sont soumis (discipline) et ont soumis la nature sous l'appel de la logique marchande, il est possible d'assister là à de prompts retournements organisationnels. Sous cet angle, le contexte états-unien expose un moindre facteur d'inertie. Conséquemment, l'intégration territoriale y est plus sensible à des processus de différenciation et la difficulté de certaines initiatives innovantes est de « faire réseau » jusqu'à finalement parvenir à influencer les politiques publiques nationales.

Dans ce contexte toujours, toute nouvelle volonté de gestion écologiquement responsable du local par le local ³⁶ doit composer avec l'avère historiquement constitué par la performance privative du marché. L'interpellation de longue durée par le marché, directement auprès des individus et des familles, a sollicité d'eux la création d'infrastructures propres plus étendues, géographiquement dilatées et de ce fait exigeantes en énergie, autant de soi que de la nature. Ce sont autant de traces culturelles concrètes. La situation écologique en découlant est nettement moins tenable et demande d'envisager une rétrocession infrastructurelle plus considérable, essentiellement croyons-nous sous la forme de dés-enclosure, d'une revalorisation des biens communs, matériels et vécus.

Tocqueville, observateur français de la démocratie américaine de la seconde moitié du XIX^e siècle, annonçait déjà en son temps quelques évolutions importantes. Le deuxième tome de « De la démocratie en Amérique », paru en 1840, se voulait, dans une large mesure, une étude sur l'influence de la démocratie sur les « sentiments » des Américains.

Quelques citations méritent d'être retenues, même s'il nous semble que la démocratie ne semble pas seule en cause, sinon à lui assimiler les formes privées de la propriété et les représentations qui peuvent en découler :

³⁶ Tel qu'il tente de s'organiser effectivement par l'initiative des réseaux de relocalisation des économies. Nous reviendrons plus tard sur la pertinence écologique et sociale de cette volonté, ainsi que sur ses limites.

« Le grand avantage des Américains est d'être arrivés à la démocratie sans avoir à souffrir de révolutions démocratiques, et d'être nés égaux au lieu de le devenir. » (Tocqueville, 1840, p. 101)

Cette première citation fait justement résonner avec la démocratie, la spécificité constitutive de l'occupation du territoire nord-américain ayant permis ce que Tocqueville décrit comme « l'extrême division de la propriété foncière » (Tocqueville, 1840, p.108), permise par des territoires « vides » où la pleine propriété de la terre était accordée au premier occupant de ce qu'il pouvait considérer dès lors, être sa parcelle. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

« L'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même. » (Tocqueville, 1840, p. 97)

« Chez les peuples démocratiques, au contraire, tous les citoyens sont indépendants et faibles; ils ne peuvent presque rien par eux-mêmes, et aucun d'entre eux ne saurait obliger ses semblables à lui prêter leur concours. Ils tombent donc tous dans l'impuissance s'ils n'apprennent à s'aider librement. » (Tocqueville, 1840, p.107)

« De cette analyse, Tocqueville tire le constat suivant: fondamentalement caractérisé par l'avidité des êtres humains pour les jouissances matérielles, l'âge démocratique n'aurait plus pour principe la vertu au sens où l'entendait Montesquieu. Ce principe se serait plutôt transformé en un intérêt bien entendu qui rectifie les égoïsmes de chacun en les mettant au service de la prospérité générale. Il en ressort que si l'amour du bien-être suscite une inquiétude constante qui est entretenue par une égalité virtuelle exacerbant les désirs; les passions envieuses et les rivalités individuelles favorisent pourtant dans l'ensemble un ordre social parfaitement stable. Ainsi, travaillées par une agitation superficielle, les sociétés démocratiques sont donc bien moins menacées par les révolutions que par un conformisme où leur mouvement risque de s'épuiser. » (Lacroix, février 1998)

Revenons quelque peu sur cette notion d'englobants sociaux telle que proposée par J.Y. Thériault. Elle réfère au fait qu'il y a toujours des contextes normatifs actifs dans n'importe quel groupement humain, par nature soumis à l'ordre symbolique et au langage. Cette condition fait irrémédiablement de nous des individus-en-société, c'est-à-dire des êtres habités par leur société, selon diverses déterminations. Ce qui change, c'est l'organisation de ces contextes normatifs et les possibilités qu'accorde l'organisation sociale, selon la dynamique propre de la pluralité des logiques (statutaire, marchande, éducative,

caractéristiques de l'habitat, sexuelle) qui la traverse, de donner préférence à l'une, à l'autre ou à l'une ou l'autre de ces déterminations selon les situations vécues.

Une organisation sociale qui alloue des opportunités de faire appel ou de se référer à une pluralité de déterminations suivant les contextes, favorise l'individualisation des choix. Inversement, une société qui limite ces opportunités pour donner nette préférence à l'une ou à l'autre détermination impose un lien social fort et une normativité intégrative conséquente. Mais, ultimement, une telle univocité n'est pas moins vraie de la logique marchande telle que la déploie le capitalisme. Poussée à ses limites, il s'agit en quelque sorte du projet néolibéral, performatif, mais aussi idéologique et ultimement illusoire, allant jusqu'à laisser entendre que la société n'existe pas (dixit Margaret Thatcher).

La société se serait ainsi dissoute en monades individuelles faisant appel à la seule utilité pour elles-mêmes. Le paradoxe est que les individus y sont socialement (idéologiquement) invités, justement par ce qu'il ne s'agit pas de la normativité qui se constate de part en part de la réalité sociale. Mais le recours à la vie de monade, l'appel à l'utilité pour soi, contre les persistances des mises en commun encore présentes dans la normativité sociale, est l'une des tendances les plus prégnantes de la société de marché. Le pouvoir dans la société n'en est que plus diffus, inorganisable par une instance unique et requiert la coopération volontaire des individus qui toujours n'en sont pas moins en société. Il est de l'ordre de l'idéologie de croire et faire croire qu'il n'en est pas ainsi. Contre Hobbes, il n'y a pas d'état de nature en l'homme qui soit l'autre de la société. Il n'y a que des sociétés et des forces plus ou moins autonomes ou autonomisées qui nous font plus ou moins civils.

Malgré cela il est assez aisé de constater que tout le réel existant, voire que le seul réel social, demeure fait de la coexistence d'une pluralité de déterminations. C'est d'ailleurs sous l'impulsion du capitalisme qui en animant constamment de nouvelles forces productives dans la société, en cherchant à vaincre l'espace par le temps (D. Harvey), « révolutionne » ainsi l'organisation sociale et met à nu les contextes normatifs. L'avènement du marché, en affaiblissant les contextes normatifs, permet à la société civile de s'apercevoir elle-même et

de percevoir la part d'arbitraire de ses institutions. De cette mise à nu, apparaissent finalement une myriade d'intérêts dits privés (Hegel).

Cette nouvelle configuration invite peu à l'organisation publique des divers intérêts (Voice) et les pousse plutôt à camper sur leur potentiel de devenir effectivement privatifs (Exit). En soutenant la vigueur accumulatrice du marché, des politiques publiques à vocation économique y incitent de surcroît.

C'est ce que suggère Tocqueville dans la première citation faite plus haut, quant à l'aptitude des « Américains » de créer, avec famille et amis, une petite société à leur usage et de laisser la grande à elle-même. De même, sur un versant lui positif et émancipateur, l'affaiblissement durable des contextes normatifs ouvre le passage de l'histoire subie à l'histoire conçue. C'est ce que laisse entendre la seconde citation qui doit être analysée par les deux mouvements qui s'y expriment. Le temps de la dissociation des intérêts individuels de l'intérêt collectif et le temps de la recomposition volontaire des intérêts individuels en un intérêt collectif afin de sortir de l'impuissance et « obtenir de l'aide ». Encore faut-il que l'intérêt collectif représente quelque chose qui vaille, dont l'apport tangible soit perçu et reconnu.

Ainsi, tout comme le pouvoir de l'État moderne gérant la cohérence de l'alliance sur la productivité du capitalisme, le marché de lui-même applique une force certaine sur la société civile comme moment politico-éthique et communautaire. Il est devenu clair avec le changement d'échelle du marché jusqu'à devenir globalisation marchande, que le marché est même jusqu'à nouvel ordre, la force la plus déterminante. L'État moderne gère son alliance avec le marché par sa politique économique. Cette alliance première donne à l'État les moyens économiques et financiers d'une alliance élargie, portée par les infrastructures de la nation comme vecteurs de sa cohérence à l'échelle du territoire, infrastructures par ailleurs susceptibles d'être elles-mêmes conçues comme services au marché (du travail par exemple). De son côté, l'État social compense, par une fiction de communauté à la fois surplombante et délétère, les solidarités locales concrètes devenues solubles dans un espace privatif bien nourri par la productivité du marché allié à l'État. Dans cet ordre, toute la pression est

repoussée vers la nature. Ce que mesure bien un indicateur comme le PIB, lequel contribue à rendre désirable l'augmentation du flux marchand.

Mais nous ne pouvons voir dans les forces appliquées par le marché, appuyé et « compensé » par l'État, qu'un mouvement univoque, ne générant aucune réaction. La société civile après avoir vu ses contextes normatifs et ses solidarités communautaires antérieures mises à nu est, pour partie, bel et bien passée au-delà de l'histoire subie pour concevoir de nouveaux contextes porteurs de solidarités. C'est ce qui a rendu pensables les socialismes utopiques se concevant dans un écart sociétal radical, comme chez Fourier. Ce mouvement resta très marginal. Tout au long du XIXe siècle naquirent un large éventail d'associations et de mutuelles qui, pour le dire comme Martin Peticlerc, se donnèrent comme mission de « protéger l'infortune » (Peticlerc, 2008), de mitiger les dégâts d'un progrès mal partagé, voire d'en venir à formuler des alternatives et à organiser des luttes pour les faire advenir. Il est possible d'y suivre deux traditions, l'une marxiste (Marx, Engels, Lénine, Luxemburg, etc.) et l'autre associationniste (Malon, Jaurès, Mauss, etc.). La seconde n'avait pas la même fascination que la première pour la productivité du Capital, pour son procès de révolutionnarisation constante des forces productives jusqu'à apparaître à plusieurs moments comme une certaine forme de philosophie de l'Histoire. La filiation associationniste s'intéressait plutôt aux reconstructions démocratiques des solidarités communautaires en évanescence. Elle est la seule des deux traditions dont l'expressivité tenait tout entière de la société civile. Distinctivement, les mouvements de filiation marxiste étaient des mouvements de travailleurs qui, par le travail salarié, adhéraient par cette catégorie au Capital. Cela signifiait une adhésion à la productivité du capital. Aussi longtemps que le capital demeurerait dominé par le cadre entrepreneurial, cela exigeait logiquement mais non spontanément de chercher à réduire les inégalités dans le partage de la richesse créée. Ces catégories ont exprimé des intérêts qui, influant la société civile, ont permis le déploiement du marché et plus tard, de l'État social.

Au cours du premier quart du XXe siècle, lorsque les capitalismes nationaux parvinrent successivement et par la profondeur de leur productivité effective à élargir la base de leur alliance sociale, avec l'aide des États qui les abritaient, les mouvements de filiations

associationnistes furent vaincus. Leurs créations institutionnelles (mutuelles d'assurance ou de crédit par exemple) devaient soit accepter d'être marginalisées et éventuellement disparaître, soit se plier aux règles et lois du marché. Ce dernier choix fut celui du Mouvement des caisses Desjardins incidemment.

En affichant son adhésion historique aux catégories du Capital, les mouvements de filiation marxiste survécurent jusqu'à la fin des années 1970, alors que les nouveaux mouvements sociaux, tirant arguments du non-travail (non-classe des non-travailleurs – Gorz) prirent de l'ampleur et à leur manière redonnèrent vie à la filiation associationniste et à l'auto-institutionnalisation de la société civile.

Ainsi, par l'un de ses aspects, ce qui caractérise donc une société civile donnée, est la texture spécifique aménagée en son sein entre des espaces ou domaines privatifs et des espaces ou domaines associatifs, sous les impacts conjoints du marché, de l'État et de sa propre histoire. Nous pouvons plutôt bien en déduire un curseur sur une échelle qui va du très privé au très public. Une société civile donnée, à une échelle donnée, à un moment de son histoire, trouve à se condenser en un point « précis » de cette échelle, selon une appréciation sujette à un flou certain, mais susceptible d'être éclairée par la méthode comparative. L'ensemble de ces deux domaines relève du moment politico-éthique des groupements humains impliqués. Le point médian sur l'échelle du curseur identifierait un état de la société civile où la valorisation des intérêts privés et des intérêts collectifs serait susceptible de souples retournements d'orientation afin de préserver une pluralité de formes de capacités d'action, sans s'incruster durablement dans l'une ou l'autre tendance divergente. Cette situation ne peut être favorisée que par une expérience vécue tout aussi riche du côté de la participation au bien commun qu'à celle du bien privé. Nous pensons qu'il s'agit là d'une caractéristique importante à attendre d'une société qui cherche à organiser sa résilience.

Maintenant, il semble bien que nous soyons à un point historique où un « nouvel » intervenant se pointe ou rejaillit, qui ne soit ni le marché, ni l'État, ni la société civile elle-même en tant que socialité organisée, distante de l'état de nature. Sur le mode d'une attention

prospective en bonne voie de devenir permanente³⁷, il semble bien qu'il nous faille dorénavant tenir compte de l'impact de la nature, impact qu'il convient de représenter plus convenablement comme celui du système terrestre, Gaïa (Lovelock-Margulis), système à la fois ouvert sur l'énergie du cosmos et domaine fini. Gaïa peut être représentée comme un sujet extrasocial à portée sociale, avec tous les avantages et les inconvénients qui lui sont propres. Si l'on accepte les conclusions probabilistes du GIEC, il y a tout au moins 90 % des chances que notre espèce soit pour la période actuelle, sur un mode géographiquement très différencié, la cause prépondérante de la montée en sujet du système terrestre. Le système terrestre est très tolérant face aux transformations que nous y opérons. De l'autre côté, il est parfaitement indifférent à notre désir d'exister et à nos existences effectives. Le système terrestre résulte de l'organisation réciproque de ses divers éléments imbriqués bien qu'il soit dépourvu de totalisation effective assurant une régulation systémique autour d'un état stable qui pourrait convenir à notre confort, ni à celui de chacune des espèces vivantes saisies une à une ou par sous-groupes aussi vastes soient-ils concrètement. Il est sans intentionnalité et n'est donc ni généreux ni avare des externalités dont il nous comble – Gaïa comme mère bonne ou mauvaise. Il est simplement parfaitement indifférent à notre sort. Gérard Mendel, nous l'avons vu, ne disait pas autre chose et nous renvoyait à notre sentimentalisme narcissique comme point de départ anthropologique de nos illusions. S'il y a une totalisation efficiente possible, même modeste et limitée, elle ne peut être trouvée que de notre côté, dans l'attention prospective que le système terrestre nous oblige à lui accorder. Nous en devenons responsables.

Nous sommes l'une des émergences de Gaïa, mais nous n'y avons aucun privilège, sauf l'opportunisme de notre espèce et inversement un excès de confiance en nos capacités opportunistes, confiance de l'ordre de notre surnature – socialement organisée. Par ses éléments constitutifs, le système terrestre imbrique des temporalités de toutes grandeurs, certaines nous sont apparentées comme le sont les autres grands mammifères, d'autres nous sont très éloignées comme celles qui participent du climat.

³⁷ Par exemple, les demandes des scientifiques pour structurer un équivalent du GIEC sur le thème de la biodiversité se font plus suivies. Il s'agit d'accroître nos moyens de voir le bout de nos actes pour ensuite s'en dire informé et en tirer les conséquences pratiques (techniques de soi et choix technologiques).

Il n'était pas nécessaire d'attendre le récent essai d'Isabelle Stengers³⁸, pour en venir à une telle mise en perspective, où s'affirme avec une vigueur définitive ce qu'elle appelle l'« intrusion de Gaïa » comme force s'appliquant à la société civile, mais aussi à l'État et au marché. L'une de ses faces visibles est que l'on ne cesse plus de faire des « paris » sur les échéances climatiques. Jusqu'à maintenant ils ont toujours été révisés dans le sens du rapprochement et donc d'une plus grande acuité prospective. Ce qui donne à contempler nos courbes d'apprentissage collectif pour s'en inquiéter. On en arrive au constat qu'en l'état et dans son organisation, la société civile, devenue fortement privative et déliée à l'invitation du marché et de l'État, serait à tout le moins largement impliquée dans les inerties sociales eu égard aux contraintes écologiques qui sont maintenant les nôtres.

Ce qui nous intéressera dans les prochaines parties de ce document est de spécifier plus avant cette organisation, au moins partiellement, de la suivre dans ces rapports à la nature. Faute d'une interprétation suffisamment englobante, les discours écologistes moralisateurs ont eu trop souvent la voie libre pour proliférer, suscitant la résistance des individus visés et les amenant à conclure que le vrai visage de l'écologie est celui d'une nouvelle religion.

— — —

Il serait présomptueux de décrire les caractéristiques futures de la société civile sous l'impact conjoint du marché, de l'État et de Gaïa. On peut tout de même énoncer une conjecture possible basée sur les propensions propres à chacune des forces qui lui sont « extérieures ». Affirmons-le tout de suite, la dynamique de ces forces ne nous intéresse que par leur appropriation résultante au sein de la société civile. La société civile a, elle aussi, ses propensions propres, ses propres orientations normatives, son effort d'auto-institutionnalisation. En tant que tel, cet effort s'affiche contre le marché et contre l'État, tout comme il est aussi un ordre organisé contre la nature. Comme il ne peut être question d'abolir la nature, la valeur de ce contre tient plutôt de l'aménagement réciproque sous la forme d'un environnement.

³⁸ Isabelle Stengers est une philosophe des sciences de renommée mondiale. Elle vient de faire paraître : *Au temps des catastrophes*, La Découverte, Paris, 2009.

Dans le cadre de l'économie substantive et traditionnelle, nous pourrions dire de la société civile qu'il s'agit d'un ordre se frottant tout contre la nature au point de ne pas en apparaître désinséré. Un tel rapport à la nature décrit la plus longue part de l'histoire humaine. Ce n'est que sous l'impulsion du capitalisme de marché, aidé par l'État, que la société civile saisie dans son ensemble devient ouvertement en opposition avec la nature. L'État social, c'est-à-dire feignant l'auto-institutionnalisation du social, en assurant son alliance première avec le marché, finit de donner crédit à une alliance élargie contre la nature, une alliance industrialiste. Même Gaïa, riche de ses stocks et fort tolérante, avait une bonne marge à nous accorder. La société civile, à l'échelle du territoire national, en vient à désirer sa part de la nature comme condition de la poursuite de l'alliance. La période des Trente Glorieuses (1945-1975) en Occident exprime la cohérence momentanée et surnature de l'alliance contre la nature - démocratie industrielle des avantages matériels de l'industrie plutôt que démocratie industrielle. Mais une fois mise en place, l'alliance, enfermée dans sa logique surnature, s'efforce de tenir au-delà des dépassements d'échelle. Après tant de pression à son égard, Gaïa menace, selon ce qui pourrait être un court mouvement de bascule, de passer de la tolérance à l'intolérance et d'ainsi prendre une « revanche » sans aucune intention sous-jacente.

La « revanche de Gaïa » (Lovelock) est une puissance d'une indifférence telle qu'elle rend notre survie imprévisible. Dans la négative, ce serait la fin de l'espèce, de la société civile, de l'État, du marché, mais pas de Gaïa. Ne campons pas davantage auprès de cette éventualité. Advenant cette « revanche », l'évaluation de nos probabilités de survie est de l'ordre du pari et dépend tout à la fois de la forme, de la célérité et de la vigueur de la bascule climatique, du temps de passage à un nouvel équilibre ainsi que des conditions prévalentes au sein de ce nouvel équilibre postérieur à la bascule. Ce serait à tout le moins l'hécatombe.

Le marché globalisé est la force surnature qui active l'alliance contre la nature, celle qui met en rapport d'échange maximisateur et générateur d'incohérences, des cohérences écosystémiques et territoriales humaines d'échelles diverses qui lui préexistent³⁹. De ce fait, le marché correspond à celle parmi ces forces qui est la plus menacée par l'intrusion de Gaïa, comparativement à l'institutionnalisation de cette intrusion dans la société civile ou au sein du pouvoir d'État. En se faisant l'allié et le médiateur de l'alliance, l'État s'est installé dans une position de dépendance systémique à l'égard du volume des « ressources » que rend disponible le marché. Société civile et État préexistent au marché qui, nous l'avons vu avec Polanyi, est d'institution récente. L'État lui-même est une création lointaine de la société civile, très antérieure à celle du marché.

En exigeant de la société civile une auto-institutionnalisation de sa responsabilité à son égard, Gaïa appelle à une limitation des prérogatives du marché et de l'État, cela après une transition difficile (contre ou alter systémique). Le capitalisme et l'esprit marchand avaient favorisé l'affaïssement des contextes normatifs et statutaires traditionnels et libéré le recours à l'agir pour soi fondé sur l'arbitraire de l'utilité privée. Ce nouveau contexte justifia une pléthore de nouveaux droits, dont nous nous apercevrons avec le temps qu'ils tenaient pour beaucoup de l'alliance sociale contre la nature et finalement à l'oubli ou au déni de cette dernière. Avec l'intrusion de Gaïa, certaines affaires dites privées récupèrent une dimension publique. Nouveau contexte encore qui, dans ce cas, appelle une limitation de l'arbitraire des choix par l'introduction de requêtes de responsabilisation. Il s'agit d'une discipline de soi et une discipline d'organisation qu'un certain retour des biens communs matériels et vécus pourrait rendre éventuellement plus tenable à la fois personnellement et pour la nature.

Mais auparavant, au cours de la transition vers la responsabilisation envers Gaïa, cela pourrait signifier un renforcement temporaire du système des forces existant, en particulier de l'État. C'est bien ce que l'on peut attendre d'un New Deal Vert, mutation exigeante et attentive des infrastructures qui en son temps propre est un excédent de plus à demander à la nature

³⁹ Rosa Luxemburg avait porté l'attention au début du XX^{ème} siècle sur le fait que le capitalisme pour survivre dépend d'économies précapitalistes qui lui préexistent et que finalement il érode. David Harvey est d'une certaine façon le continuateur de Rosa Luxemburg. Quant à nous, nous écologisons ces idées en nous appuyant sur Polanyi surtout et sur Illich au passage.

(destruction créatrice) afin de lui en demander moins plus tard et dorénavant (postcapitalisme). Gaïa ne se laissera donc pas oublier et la société civile représentée en l'État viendra avec le temps à arbitrer plus régulièrement en faveur des formes (éco)efficaces de l'auto-organisation en acte au sein la société civile et contre le libre déploiement du marché.

Écologiser consiste à retrouver le concret sous l'« abstraction réelle » des choses mises en marché. Cela afin que soit respectées les échelles d'échanges convenant à la reproduction de Gaïa et de relever le défi d'un apaisement qui nous serait favorable. En ce sens, il s'agit de mettre fin à l'alliance guerrière contre Gaïa, alliance longuement élaborée depuis le passage à l'industrie. Plutôt que de considérer que cette guerre vient d'être déclarée alors que Gaïa semble sur le point de prendre l'initiative (Lovelock : « Nous sommes en guerre contre Gaïa »). Cette guerre est certainement un effet contingent de nos activités. Mais l'initiative guerrière est bel et bien venue de notre côté sous les oripeaux des réussites conduites par le fétichisme de la marchandise et de l'argent (« esprit marchand » chez Polanyi) comme représentation et forme expressive dominantes de la totalité sociale. Ainsi, nous entrons plutôt en guerre contre nous-mêmes pour en finir de notre guerre à Gaïa.

CHAPITRE V – Récapitulatif et enchaînement

5.1 Retour sur les parties précédentes

Le contexte sous-jacent à ce mémoire est une gigantesque menace de bascule du système terrestre qu'impose à elle-même et à d'autres avec elle, l'espèce humaine. Au sein de ce système, l'espèce humaine est une émergence singulière portant en elle ses propres fantômes comme autant de ruptures de causalité avec l'ordre de la nature dont à la fois il fait partie et dont il est en partie désinséré. À tout moment de notre histoire, l'ordre social qui est le nôtre est le produit de cette désinsertion relative. Il y a, dès l'origine, un écart entre notre civilité et l'état de nature. Parce que cette désinsertion nous est consubstantielle et donc « naturelle », notre propre nature est de s'aménager un environnement. Nous pouvons donc dire qu'il y a d'un côté l'ordre de la nature, de l'autre il y a l'ordre social et ce qui s'aménage entre les deux est l'environnement.

Il y a de la nature et du social dans l'environnement. Pour la nature il est un état second, mais pour nous, il est le reflet de notre nature première. La nature a longtemps existé sans l'environnement tel que défini ici. L'ordre social aménage toujours son environnement. L'environnement, c'est la nature faite paysages et ressources, aussi brun, vert, bleu, clair ou sombre que cela soit. Qu'il soit non viable de transformer toute la nature en environnement peut aisément se déduire de la réflexion tenue autour de la biocapacité et de l'empreinte écologique. La nature doit pouvoir conserver suffisamment de surfaces hors environnement pour se servir elle-même. Dans les faits, cette quantité ne nous est pas connue. Nous la supposons largement. L'ONU n'a présenté que des objectifs de protection qui présentent l'exigence de certaines restitutions en fonction des territoires et des écosystèmes. Toutefois, si l'on se réfère à l'idée que nous avons maintenant un monde plein (cf. Zygmunt Bauman - entre autres), presque totalement encadré par des juridictions territoriales nationales, quasi toutes les surfaces terrestres s'en trouvent appropriées. Lorsqu'ils ne sont pas encore sous contrôle juridique, ces territoires le sont tout de même de facto et/ou réclamé. Il n'y a qu'à voir ce qui se produit au sujet de l'espace Arctique libéré des glaces. En soi, ce pourrait ne

pas être si problématique si ces juridictions s'avèrent aptes à garantir, protéger ou renouveler les services de la nature. Malheureusement, la nature première des économies formelles est d'y voir un bassin de ressources à mettre en circulation afin d'en accroître l'utilité en fonction d'une valeur abstraite – l'argent – qu'il est plus facile d'accumuler qu'il n'est aisé de conserver les services de la nature. Le passage à l'ère de l'Anthropocène est une autre façon de nommer cette propension à l'environnement généralisé, lequel peut prendre éventuellement l'allure d'un désert.

Pourtant, rien ne nous empêche fondamentalement de concevoir que notre nature première est seconde pour la nature. C'est d'ailleurs une interprétation possible de ce qui s'est avéré pour la plus grande partie de l'histoire de l'humanité. Les humains d'alors se sont exprimés dans une mythologie, des rituels et des traditions où se manifestait un effort de se concilier avec modestie la nature. La désinsertion ontologique et fondatrice semblait être un mal que l'on cherchait à abolir (société primitive) et que l'on a progressivement domestiqué en l'intégrant (société traditionnelle). Cela jusqu'à ce que l'immanence de notre civilité nous apparaisse foisonnante (société civile) pour être parfois jugée problématique et force négative à domestiquer (Léviathan - Hobbes), mais plutôt tout aussi problématique et force émancipatrice (les révolutions et la pensée des Lumières). Nous entrons dans la modernité.

L'histoire pouvait se concevoir et sa trajectoire demeurait ouverte. Il ne fallut pas bien longtemps pour que cette dernière devienne plus claire. Livrée à son opportunisme, la société civile invente, entre autres des solutions aux infâmes conditions de vie engendrées par les enclosures et le passage forcé au salariat. La lutte des classes est alors manifeste. Elle permet l'organisation de communautés d'intérêts et de résistance liées à l'univers de la production. Les socialismes imaginent des régulations probables. Le courant associationniste s'attache à la communauté démocratique en tous lieux. Le marxisme considère qu'il est nécessaire de faire un bout de chemin avec le capitalisme. Il suggère que le développement endogène des forces productives finirait bien par engendrer les conditions de passage à un ordre supérieur, socialisant la production. Simultanément, l'industrie s'empare de l'imagination technoscientifique pour l'appliquer à la production. L'opportunisme gagne en orientation et chacun, s'il interprète bien le monde dont il hérite, est invité à prendre ce parti. Nous sommes

passés de la condition d'espèce opportuniste civilement réinsérée dans la nature à celle de civilité opportuniste creusant « librement et volontairement » l'écart à la nature.

Beaucoup avait été préparé pour favoriser une configuration économique faisant système de cette même aptitude. L'opportunisme de marché, favorisé par l'affaiblissement des normes communautaires, devient une valeur sociale de plus en plus consistante. Une frange croissante de la société civile allait se voir entraînée dans l'articulation marchande qui s'élaborait. Cette articulation finit par accomplir le mariage des élites qui, de concert, travailleront au déploiement du marché, occasionnant la naissance du salariat affecté à la productivité du capital. Le marché en tant que sphère autonomisée, unifiant tendanciellement les capitalismes et les marchés, impose sa logique concurrentielle sur des portions toujours plus grandes de territoires, les extirpant de leur orientation et de leur cohérence locales et substantives. La pression écologique augmente de concert. La nature devient le moyen de la marchandise et de l'argent, formes dans lesquelles elle s'abstrait.

Dans le mouvement nous avons mis en place toutes les pièces d'un emballage en faveur de notre nature première, rognant toujours plus d'espaces à la nature. Cet emballage c'est le capitalisme et sa logique autonomisée - le marché -, procès de circulation qui conduit à l'une ou l'autre de ses alternatives : soit, rechercher et intégrer ardemment la productivité du capitalisme; soit, être condamné (selon les politiques de l'État social) à être exclu de la civilité courante. Toute la mécanique sous-jacente allait faire système par accumulation de couches successives nous distanciant de la nature, pour culminer à ce jour dans la financiarisation de l'économie et l'humanité des villes.

Toutefois, aucune de ces étapes ne nous paraît être exclusivement riche de potentialités négatives. Il y a bel et bien une dialectique à l'intérieur de l'ordre social entre le capitalisme et les formes sociales qui lui sont extérieures, formes qu'il désarticule, soumet ou intègre. C'est que la société civile est beaucoup plus disante, geignarde ou simplement en position de proposer que ne l'est la nature. Cette dernière allait être assujettie à la quête opportuniste de performativité du Capital s'alliant pour partie à la science.

L'accumulation et la concentration de Capital permettaient de harnacher la performativité de l'ingénierie affectée à la production, d'accroître la taille, la puissance et l'automatisation des machines et des outils. Elle allait aussi donner l'occasion de tirer parti d'une opportunité unique et grandiose, la force productive des énergies fossiles, autant dans les transports que dans les infrastructures immobilisées de production et de circulation. Le charbon d'abord dans les manufactures anglaises pour alimenter les machines à vapeur. Le pétrole ensuite aux États-Unis au cours de la seconde moitié du XIXe siècle a commencé à mouvoir et remuer à peu près tout. Son usage s'étendit rapidement au Canada, en Europe, en Australie, au Japon et un peu en Amérique du Sud avant la Seconde Guerre mondiale. Presque partout ailleurs dans le monde depuis les années cinquante. Il n'y a qu'à rappeler la densité énergétique que recèle un seul baril de pétrole - la puissance de douze hommes pendant un an - pour prendre la mesure du gisement de productivité que cet ensemble rendait disponible⁴⁰. Une abondance énergétique qui, au total, semble maintenant devoir durer une dizaine de générations. Ce sont là des conditions formidables pour rendre effective et crédible une alliance sociale sur la productivité du capitalisme dont chaque adhérent allait pouvoir palper les bénéfices matériels.

Dès lors, les territoires subiraient l'échange de leur biomasse comme jamais auparavant en portant peu ou aucune attention au fait qu'il s'agit avant tout de morceaux ou de pans d'écosystèmes. Les transports entre territoires naturels - ou encore juste auparavant naturels - et environnements sociaux distants crûrent en capacité et en nombre avec une célérité et un empressement inconnus auparavant. Le même processus survenait, souvent d'abord, entre territoires déjà « environnementalisés ». On étendait l'appropriation ou l'occupation des surfaces et on accentuait radicalement la recherche sur les façons d'en intensifier les rendements. Des versions adaptées des outils de la manufacture et de l'industrie entraient dans les bois, creusaient des galeries ou décharnaient les surfaces pour des minerais,

⁴⁰ En fait cette puissance est celle qui tient compte de tous les transferts d'état énergétique du pétrole. Le rendement pour une fin donnée - faire avancer une automobile par exemple - est considérablement moindre. Dans ce cas, une partie de l'énergie se perd en chaleur (récupérée pour la climatisation) ou dans les diverses articulations de la transmission. Même réduite cette puissance demeure formidable et à cet égard l'ingénierie, parfois pressée par le marché, s'est régulièrement affectée de l'atteinte de cibles d'intensité (rendement énergétique). La puissance énergétique de douze hommes pendant un an représente celle de 624 hommes pendant une semaine. Ce qui à 10 % de rendement est quant même la puissance de 62,4 hommes toute la semaine durant avec un seul baril de pétrole. Ce pouvoir a encore plus de portée lorsqu'il est appliqué à la production plutôt qu'à un usage final.

remuaient les sols plus profondément et expérimentaient de les alimenter industriellement, draguaient aveuglément, rapidement et largement le fond des mers ou attrapaient tout ce qui pouvait être retenu par des filets devenus immenses.⁴¹ C'est qu'il y avait une alliance sociale prométhéenne à rendre effective. Pour qu'elle tienne, elle devait être rendue visible.

Déjà culturellement, politiquement et militairement, la communauté locale – celle qui offre un potentiel véritable d'interactions de face à face – était une caractéristique partiellement vaincue tout au long de l'histoire féodale. Aux liens forts locaux s'étaient adjoints des liens sociaux affaiblis étayés à partir d'un pouvoir légitime devenu plus distant, comme un lien à un « proche étranger ». En règle générale, on appréciait cette distance du pouvoir. Sous d'autres angles, c'était parfois pour les individus une opportunité de nouveaux recours identitaires, mais réciproquement, la gestion des communs se voyait assujettie à un détour de légitimité politique et l'on devait produire un tribut aux pouvoirs pour acquérir leur protection. Il demeurait usuel, mais sujet à exigence externe, d'agir uniquement dans l'entre nous local et de fixer l'effort commun au sein de ce même entre nous. La production locale du suffisant se devait d'être augmentée de celle d'un tribut. Il s'agissait d'une pression supplémentaire sur la communauté locale et simultanément sur l'environnement.

Dans le contexte cependant, la pression écologique supplémentaire était peu significative alors que la pression sociale pouvait le devenir en maintes circonstances. Nous ne détenons aucune donnée à portée générale indiquant une coûteuse perte de biocapacité – hormis en vies humaines – suite à l'exigence d'un tribut. Le passage tardif au tribut monétaire, tout en dénotant la consistance de l'alliance montante de l'élite aristocratique et des marchands,

⁴¹ Le géographe québécois Jean-Paul Rodrigue a écrit depuis 2000, en quelques volumes, les éléments d'une intéressante histoire géographique des transports et des échanges marchands. Mais elle n'est que sociale et économique et ne se pose aucune question sur ce que ces transports embarquent sinon à les abstraire sous forme de marchandises, avec quelques considérations finales sur les problèmes écologiques suscités par les transports eux-mêmes. Son étude n'allonge pas les circuits d'échanges jusqu'à leur véritable origine. En particulier jusqu'aux outils qui puisent (c'est aussi un transport) ou ouvrent (abattre ou déplacer implique de transporter) dans le vivant pour enfin soulever ce qu'il en a coûté à travers le temps aux territoires naturels d'être mis en circulation; à la faveur de qui et pourquoi. Quelles échelles territoriales bioproductives et sociales sont mises en rapports entre elles par ces transports? Avec quels effets sur les métabolismes territoriaux? Pourquoi les changements d'échelle advenus ne vaudraient-ils pas d'être questionnés sous cet angle? Ça ne fait qu'ajouter à l'histoire déjà écrite mais certainement cela la rendrait un peu moins aimable, plus prométhéenne.

accentuée vraisemblablement la pression sur l'environnement en même temps qu'elle s'est trouvée accrue pour les paysans ou les pêcheurs. Obligé de vendre une partie de la production sur un marché, dans un contexte où les prix étaient le plus souvent administrés et non concurrentiels, la famille paysanne pouvait décider qu'il était avantageux de produire davantage tirant compensation de devoir affecter quelqu'un à se rendre faire des ventes sur un marché. Cela permettait de revenir avec quelques pièces supplémentaires que l'on espérait pouvoir conserver à son usage. Bientôt certains paysans devinrent un peu plus riches, ce qui ne manquait pas de venir à l'oreille des seigneurs qui, exposés à une potentielle lutte de statuts avec un certain nombre de marchands, exigeaient de recevoir un tribut haussé, tiré d'un marché qui tendait à devenir compétitif. Le moteur marchand s'est ainsi progressivement mis en marche pour parvenir enfin à libérer le productivisme inhérent à la condition salariale au moment de procurer de la main-d'œuvre aux manufactures et aux mines, conservant la plupart des terres pour les fermiers les plus riches (période des enclosures – la véritable tragédie des communs).

Progressivement la dialectique historique – celle qui fut - de la société civile, de l'État et du marché favorisera, partout dans le monde occidental, la constitution d'une cohérence territoriale à l'échelle du territoire légitime de l'État, à l'échelle de la nation. Un processus de redistribution par le centre qu'est l'État profitera à la constitution d'un marché adéquat pour son échelle, sans pouvoir empêcher que ce dernier ne le déborde. Pour des élites locales, les ressources dont ils acquièrent le contrôle allaient légitimement pouvoir être dissociées de toute volonté de les gérer localement, permettant de les acheminer sans barrière sur l'ensemble du territoire. Des fractions croissantes de la population trouveront bénéfices de la puissance des forces productives qui abaissent les coûts, de l'accroissement des ressources fiscales de l'État et, avec une semblable efficacité, du bâti des infrastructures nationales, de celles des transports en particulier. Cela n'empêchait pas que de larges pans de l'activité productive soient strictement orientés vers la consommation ou l'usage local, mais cela rendait quasi illégitime toute prétention de vouloir les y limiter. Au contraire, les ambitions régionales ou nationales devinrent encouragées.

Dans ce nouveau contexte, la constitution de certaines zones marquées par des dettes écologiques devient une possibilité nettement plus envisageable. Nous ne chercherons pas à l'exemplifier, ni ne prétendons que cela à souvent été le cas. Cela demanderait des recherches que nous ne pouvons entreprendre ici. Il s'agit plutôt de conséquences probables en toute logique des évolutions observées.

À l'opposé, territoire par territoire, en l'absence de dettes écologiques mesurées et effectives, nous pouvons considérer qu'il soit fondé en nature d'envisager la distribution extraterritoriale des produits et la redistribution fiscale des bénéfices d'une production. En d'autres cas, l'adressage national (ou international) de productions « locales » aurait à être limité. Tout dépend donc des échelles territoriales bioproductives et sociales mises en rapport. La question devient alors, par quel(s) moyen(s) opérer cette limitation? Cela doit-il engager la responsabilité de chacun et dans l'affirmative, comment? Ou suffit-il d'avoir le niveau de solvabilité pour en payer le « juste » prix où que l'on soit? Pour prendre charge de ce problème, que vaut un mode de production à vaste portée sociale organisé privément alors même qu'il a été celui qui, de cette façon, a bradé le futur pour préférer l'accumuler sous forme-argent en le faisant transiter par l'état de marchandises? Avons-nous des alternatives?

Nous sommes conscients de faire un survol extrêmement rapide de questions auxquelles certains auteurs ont donné moult attentions, dont Marx, Braudel, Polanyi et plusieurs autres encore, en particulier des historiens. Plus récemment, certains auteurs ont fait retour sur les origines du capitalisme. Que l'on pense à Ellen Meiksins Wood insistant sur les origines agraires du capitalisme, à Elinor Ostrom sur les *commons* (espaces et biens communaux) ou à Yann Moulier-Boutang sur les évolutions du servage. Pour ce que nous en savons, nous croyons pouvoir inclure notre problématique dans le droit fil de leurs études. Certes l'histoire que nous avons présentée ici est considérablement simplifiée. L'histoire effective du passage à l'économie de marché a fait l'objet de maintes variantes, significatives pour l'analyse des différences entre communautés ou sociétés, mais tout indique que pour la nature et l'environnement, le processus de marchandisation est marqué d'une pression écologique globalement croissante. Un des résultats de ce processus aura été

de faire taire la nature tout en la modelant à notre gré. Cette part là de l'histoire est encore à approfondir.

L'une des originalités de notre travail pourrait être de ne jamais laisser en blanc ce que les réorganisations de l'ordre social font à l'ordre de la nature afin d'y mesurer des écarts pratiques et conceptuels pouvant affecter leur reproduction dynamique, leur coexistence pérenne.

Nous aimerions insister encore un moment sur un élément déconsidéré par la sociologie et qui nous semble important. Il est le fait d'une opportunité singulière selon laquelle, si elle ne s'était offerte, l'histoire aurait certainement été toute autre. La modernité n'aurait vraisemblablement pas été marquée par une telle accélération, par autant de vitesse et voir aussi par un tel présentisme (régime d'historicité qui écrase le futur dans le présent).

Reprenons ces mots de Fabrice Flipo et de Marc Wiel, retenus d'une table ronde les impliquant. Le premier est ingénieur, le second urbaniste.

Flipo : « À ce propos, je voudrais insister sur la révolution de la motorisation du dix-neuvième siècle. En permettant des vitesses jusque-là insoupçonnées, la motorisation des transports a bouleversé les exigences en termes d'infrastructures : il a fallu socialiser ces vitesses, qui ne pouvaient être atteintes qu'avec des machines lourdes et dangereuses, et donc spécialiser des espaces, avec des trottoirs, des rails, des carrefours, etc. »

Wiel : « Pour moi, la vitesse est profondément liée au concept de modernité. Et si l'on caractérise notre civilisation par le terme de modernité, alors la vitesse y apparaît comme centrale. La remise en cause de la vitesse heurte donc très profondément tout un système de valeurs tel qu'il s'est progressivement construit depuis plusieurs siècles. En particulier, il devient nécessaire de retourner la formulation de la question que l'on problématise spontanément à partir de soi, du déplacement individuel (je gagne du temps et c'est toujours bon), alors que, pour arriver à un usage sélectif et raisonné de la vitesse, il faut avoir une appréciation des conséquences de cette vitesse en termes collectifs. On s'aperçoit en effet que la vitesse a pour fonction de mettre en concurrence des territoires et des entreprises. Quand la vitesse permet d'aller loin, on met en concurrence des territoires pour les loisirs, mais on peut aussi délocaliser les entreprises. Quand on va vite dans une ville, on peut choisir son quartier, on met donc en concurrence des habitats. La question de la maîtrise des vitesses n'est qu'une manifestation de la recherche de maîtrise des concurrences. Mais cette concurrence s'exerce sur des marchés qui sont tous distincts, ce qui impose de traiter la question de la vitesse en tenant compte de la diversité de ces marchés. » (Flipo, Wiel et coll., janvier 2009, p. 137)

La motorisation dont parle Flipo c'est d'abord le couple moteur à combustion et énergies fossiles (charbon, gaz, mais surtout pétrole). Ce couple est utilisé dans l'industrie en tant que puissance fixe ou mobile (production électrique, mines, forêts, pêches, agriculture, construction) et dans les transports commerciaux ou personnels. Il fallait certainement inventer le moteur. Mais il lui fallait aussi une source d'énergie.

On tombe exprès sur une petite mer souterraine de pétrole en 1859, à Titusville, Pennsylvanie. Les forces productives gagnent un puissant moteur exogène, bien mal réparti géographiquement, mais qui se révélera abondant et peu coûteux. Le sillon performatif du capital, malgré la non-renouvelabilité de la ressource qui le « garantit », allait bien pouvoir être creusé, suscitant une culture de confiance scientifique, à la hauteur d'un train de réussites productives pour ainsi dire gagnées d'avance. La rivalité inhérente au rapport de production capital / travail s'en trouverait bientôt grandement désamorcée.

Au fil des innovations et applications, le prix monétaire et humain de l'effort physique prendrait le chemin d'une décroissance rapide et constante, quasi sans faille jusqu'à ce jour (2009). Les coefficients de l'énergie retournée sur l'énergie investie (EROEI) pour les énergies fossiles se sont longuement maintenus au-delà des 100 à 1, approchant parfois les 200 à 1 pour les gisements les plus productifs. Un tel potentiel ne pouvait que marquer la vie quotidienne avec une célérité impressionnante.

À moins de faire face à une réelle rareté, temporaire ou permanente, les prix de toutes les productions iraient dans le même sens, composés à partir de celui d'une quasi-gratuité, celui des énergies fossiles. La circulation de la biomasse pouvait être élevée en conséquence, alors même que le pétrole s'avérerait sans égal pour les transports de toutes distances⁴².

⁴² La lutte intercapitaliste pour les bas coûts et les bas prix, par innovation de procédés et de produits - incluant l'économie de la demande, sélectionne effectivement les entreprises mais bien peu les productions qui sont simplement assurées par les gagnants et en y introduisant à l'occasion de nouveaux joueurs. Entre des bas prix qui suscitent l'ouverture d'une demande et l'innovation qui éventuellement économise des ressources, la nature en sort que très rarement gagnante.

Mais il y eut quelques obstacles à franchir. Il n'est pas apparu tout de suite aux capitalistes qu'il leur fallait distribuer les moyens d'acheter une production sans cesse plus sociale, ordonnée à un gisement vaste et profond de forces productives, puisant toujours plus « efficacement » dans une nature faite ressource⁴³.

Henry Ford comprit qu'il fallait élargir l'alliance et la proposa à ses travailleurs, souhaitant bien que l'on en fasse autant au sein des autres entreprises. Pas suffisamment... il y eut la crise de 1929, interprétée systématiquement comme une crise de sous-consommation. Keynes l'a résolu théoriquement par l'institution de politiques publiques de soutien à l'activité sur la base de déficits budgétaires et une création monétaire contra-cycliques.

Il fallait comme le souligne Marriner S. Eccles, chef de la FED sous Roosevelt, dans les années 30 :

« Jusqu'en 1929-1930 une gigantesque pompe aspirante avait détourné une part croissante de la richesse produite au profit de quelques-uns et ainsi enlevé le pouvoir d'achat des mains de la majorité. Mais la production de masse de la société industrielle moderne repose sur la consommation de masse, et celle-ci suppose la répartition de la richesse pour pourvoir les gens d'un pouvoir d'achat correspondant à la quantité des biens et services produits par l'économie. »⁴⁴

À en croire l'écoéconomiste espagnol Joan Martinez Alier, il nous faut rendre meilleure justice à Keynes dont la volonté première au cours des années 30, se limitait à faire sortir le monde de la crise de 1929.

« Pour que ce point soit clair, Keynes dit fameusement qu'il ne se souciait pas de ce qui devait arriver sur le long cours une fois que l'économie aurait récupéré de la crise. C'est dans les années cinquante que des économistes comme Roy Harrod et Evsey Domar ont converti le keynésianisme en une doctrine de croissance à long terme. » (Alier, mai 2009)⁴⁵

⁴³ Pour un long moment encore, la nature aurait du jeu à nous accorder et serait tout à fait tolérante.

⁴⁴ Référence égarée....mais l'on peut se référer à cet autre texte qui dit à peu près la même chose en d'autres mots (Eccles, 1951).

⁴⁵ Traduction de « To make this point clear, Keynes famously said that he did not care what happened in the long run once the economy would recover from the crisis. In the 1950s, economists such as Roy Harrod and Evsey Domar converted Keynesianism into a doctrine of long term growth. » (Alier, Mai 2009)

Dans ce contexte, comme toute société produit son environnement, l'alliance sociale sur la productivité du capitalisme produirait bien le sien, où se disposerait cette même productivité, construction à l'œuvre de sa mise en cohérence systémique. La performance était d'aménager simultanément l'alliance et son espace, apposé sur le réel, riche d'une nouvelle quotidienneté interprétative où se miroite la productivité sidérante et le cadre de vie qui accueille cette productivité. La motorisation productive pouvait se faire présente dans l'usine, la manufacture, les espaces bioproductifs, mais aussi dans la construction de l'ensemble du cadre de vie. La forêt serait sortie de chez elle à peu de frais avec des moyens inimaginables juste auparavant. On la coupait plus vite. On la transportait plus vite. On la transformait plus vite. On lui trouvait d'autres configurations plus vite (meubles, maisons, immeubles, etc.). Les voies seraient plus rapidement construites et les distances parcourues seraient longuement étendues, car il était possible d'aller vite d'un point à un autre (cf. Wiel ci-haut). Les trous des fondations seraient vite creusés et les surfaces vite nivelées. On allait concevoir des méthodes de construire et des aménagements urbains les plus en phase possible avec ces nouvelles célérités. Cette capacité, toute différence d'échelle confondue, serait celle de la sphère productive et deviendrait largement accessible aux acteurs et aux activités de la sphère domestique.

En quelque sorte, cela occupera une large part du reste de notre propos. Nous tenterons de mieux démontrer, en les exemplifiant, les rouages qui ont permis à cette alliance sociale de devenir effective, au sein d'un sillon performatif, idéologique en ce qu'il a fait taire la nature, peuplant les cadres de vie de marchandises et d'intérêt spéculatif. Le tout mis en un ordre systémique qui dans sa marche historique n'a jamais permis que nous portions attention au dépassement des seuils naturels et sociaux de contre-productivité. Cette alliance a organisé sa vérité hors de la nature, déclarée absente. Seule jugée significative a été la montée puis la réussite de l'alliance. Cela a permis des discours de fin des idéologies (D. Bell) et des projets d'application de la vérité moderniste (BAEQ), impliquant dans ce cas précis la fermeture de villages et l'introduction forcée de leurs populations dans l'environnement propre à la nouvelle alliance.

CHAPITRE VI – Un cadre de vie insoutenable

6.1 La fabrication de l'insoutenabilité des habitats humains

Au cours de l'année 2007, il nous a été révélé que plus de 50 % de la population mondiale vit maintenant dans les villes et que rien ne semble affecter pour le moment cette tendance de fond déjà séculaire.

« Les villes nécessitent une concentration de nourriture, d'eau, d'énergie et de matériaux que la nature ne peut pas fournir. Concentrer ces volumes de ressources, puis les disperser sous forme de déchets, de rejets, d'égouts et de polluants de l'air et de l'eau est un défi pour tous les gestionnaires des grandes villes. [...] »

L'évolution des villes modernes est liée aux progrès technologiques dans les transports; ceux-ci ont longtemps porté sur le transport par bateau et par rail. Mais l'invention du moteur à combustion, combiné à la disponibilité d'un pétrole bon marché, a ouvert une ère de mobilité exceptionnelle des personnes et des biens qui a alimenté la croissance urbaine phénoménale du XXe siècle. Les besoins en énergie ont suivi l'urbanisation de la planète.

Les premières villes reposaient sur les campagnes des alentours pour leur approvisionnement en nourriture et en eau. Mais de nos jours, les villes dépendent souvent de ressources distantes, même en ce qui concerne les besoins élémentaires. La ville de Los Angeles, par exemple, tire l'essentiel de son apport en eau douce du Colorado, rivière distante de plus de 970 kilomètres. Mexico, avec une population en plein essor, à 3000 mètres d'altitude, dépend du pompage coûteux d'une eau distante de 150 kilomètres et située plus de 1000 mètres plus bas pour compléter ses ressources propres devenues insuffisantes. Pékin envisage de pomper l'eau du Yang-Tseu-Kiang, à près de 1500 kilomètres de la ville.

La nourriture provient de plus loin encore, comme le montre le cas de Tokyo. Son approvisionnement en riz est assuré par les fermes hautement productives du Japon, dont les parcelles sont soigneusement protégées par la politique gouvernementale; son blé provient en majorité des grandes plaines d'Amérique du Nord et d'Australie. [...]

Le pétrole, qui procure l'essentiel de l'énergie nécessaire au déplacement des ressources vers et hors des cités elles-mêmes, provient souvent de puits très éloignés. La montée des cours va affecter les villes, mais encore plus les banlieues que nombre de ces villes ont générées. L'hypothèse d'une poursuite de ce mouvement d'urbanisation est très largement répandue. Mais ce ne sera pas nécessairement le cas. » (Brown, 2007, p.253-255)

Un peu avant ces lignes, Lester Brown mettait presque côte à côte l'évolution démographique et l'urbanisation comme phénomènes les plus déterminants des deux derniers siècles. On retrouve dans cette portion du texte, bon nombre des éléments que nous avons développés. L'importance accordée au moteur à combustion et au pétrole, qui en plus d'avoir été inventés et *découverts*, ont vu leur usage se généraliser de par la planète. Sans pétrole, si nous avions dû nous remettre à des moteurs électriques ou aux autres solutions existantes en plan à la fin du XIXe siècle, la progression des quantités d'énergie disponibles aurait été de beaucoup ralentie. La transformation des surfaces du monde aurait possiblement pris d'autres tendances. On peut aisément supposer que le coût de ces transformations aurait été nettement plus élevé, contraignant à choisir des infrastructures plus compactes, à plus de solutions de proximité voire aussi simultanément, plus collectives. La comparaison peut être tenue avec toute l'histoire précédente, en tous lieux et à toutes les époques. Lester Brown a probablement raison de parler d'une ère de mobilité exceptionnelle.

En 1956, King Hubbert, le premier théoricien du pic pétrolier, faisait des présentations publiques de sa théorie qui s'est vérifiée en 1970, exactement comme il le prévoyait, dans le cas des États-Unis.. En 1956, il montrait un graphique exposant ce qu'aura été l'usage du pétrole sur une période de 10000 ans. Le moment présent était à la position médiane de l'axe horizontal, allongé de part et d'autre de cette position, en une ligne représentant 5000 ans passés et futurs. L'axe vertical représentait le volume de production. Son point culminant (le pic) était très haut, quelque part dans le très proche futur. La courbe en cloche servant à illustrer l'ensemble de la production commençait loin dans le passé, mais longuement et complètement elle se confondait avec l'axe horizontal pour enfin jaillir, tel un geyser, moins de 100 ans dans le passé et plonger tout près et à presque rien 100 ans dans le futur pour enfin se confondre à nouveau avec l'axe horizontal. En 1974, juste après le premier choc pétrolier (1973), Hubbert tenta d'avertir le public américain et les autorités de son pays du risque qu'il peut y avoir à installer une civilisation matérielle fondée sur les paramètres spécifiques d'une énergie non renouvelable

La mobilité future ne suivra certainement pas la descente des énergies fossiles. Nous avons imaginé bien d'autres façons de générer et d'accumuler de l'énergie. Néanmoins, Lester

Brown semble d'avis, comme je le suis, que la mobilité future n'aura pas l'intensité ni l'étendue de parcours quotidiens actuels. Malgré tout, parcourir le globe sera certainement quelque chose de tout aussi envisageable que cela l'est maintenant, avec peut-être moins de célérité (davantage de distance parcourue au niveau du sol ou de la mer) et certainement une bien moindre fréquence pour tout un chacun.

Nous retrouvons aussi chez Lester Brown, une approximation très apparentée de l'idée que nous avons de la mise en rapport des territoires, où les grandes villes comme territoire social qui induit une demande et réquisitionne des territoires bioproductifs mis sous pression, de proche en proche et de plus en plus loin. L'empreinte écologique tentaculaire des villes va maintenant bien au-delà de ses limites juridiques et administratives, bien au-delà aussi des limites de l'ensemble de leurs banlieues, étalées parfois en couronnes concentriques.

La ville est l'une de ces totalités concrètes qui se donnent quotidiennement à notre regard, à nos commentaires, appréciations et interprétations. À tout point de vue, une ville est une cristallisation morphologique de pratiques, de façons de faire, certaines étant de factures nouvelles, d'autres anciennes et coexistant avec les plus récentes. On y retrouve un certain mode d'habiter, construit littéralement, pièce par pièce, dans un concert d'initiatives privées et publiques, politique par politique, initiative par initiative. S'y organise un mode d'être là et un mode de s'y mouvoir, d'y interagir et d'y circuler d'une unité à l'autre qui compose la ville, au travers de densités variables.

En septembre 2004, se tenait en France à Cerisy-la-Salle, un colloque concluant la première phase d'un programme de recherche international (réunissant des Asiatiques, des Européens et des Nord-Américains) devant s'étendre sur une période de 10 ans (2001-2010). Un large faisceau de recherches a précédé le colloque et convergé vers le thème de l'habitat insoutenable, «c'est-à-dire la mise en relation et l'approfondissement de questions de tous ordres que, sous l'angle de l'habitat, pose l'évidente incompatibilité de notre mode de vie actuel avec le maintien des équilibres de la biosphère; questions qui dépassent le seul champ de l'écologie pour s'étendre à ceux de l'éthique (avec l'aggravation des inégalités entre les humains) et de l'esthétique (avec l'enlaidissement des paysages). C'est à partir des pays

riches – principalement l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, le Japon – que cet habitat triplement insoutenable tend à s'imposer dans le monde entier.» (Berque et coll., 2006, p. 9)

Le colloque s'est intitulé : « Les trois sources de la ville-campagne », par référence aux trois zones géographiques d'origine précédemment nommées. La ville-campagne correspond à ce mixte de ville et de campagne qu'est le modèle de la banlieue où prédomine la maison individuelle (Cynthia Ghorra-Gobin in Berque et coll., *La ville insoutenable*, p.147) et où, aux dires des auteurs, « la ville est vécue sous les espèces de la campagne » (Berque et coll., 2006, p. 10). D'autres dénominations ont tenté de la caractériser ou d'en décrire le processus : rurbanisation, exurbanisation, città diffusa, campagne urbaine, périurbain, edge city puis edgeless city. Cette dernière dénomination, attribuable au sociologue et urbaniste américain Robert E. Lang, prend en compte le phénomène d'étalement qui ne semble avoir de cesse aux franges de cette forme d'habitat.

Longtemps, en Amérique du Nord, la ville de banlieue aura été ce que beaucoup nommeront, une ville-dortoir, le lieu de la consommation alors que la production était l'apanage de la ville centre. Au même moment, cette dernière conservait un large bassin de résidents consommateurs au statut social souvent plus modeste. Il fallait un statut social élevé ou en ascension pour se permettre le terrain et la résidence de banlieue et le déplacement autonome vers la ville centre pour travailler.

La relation qui unit les villes de Montréal et Saint-Lambert sur la rive sud du Saint-Laurent illustre bien ce fait. Davantage que les villes de Longueuil ou Saint-Hubert un peu à l'est, lesquelles ont des industries depuis un passé un peu plus lointain. Toujours sur la rive sud du fleuve, la ville de Brossard, forme étalée au sud de la ville de Saint-Lambert perpétuait encore de façon non équivoque jusqu'à il y a environ 20 ans, cette relation spécifique de dépendance à la ville-centre. Maintenant un peu plus autocentrée, la ville de Brossard compose toujours avec son passé de ville de banlieue et demeure sans centre.

Tout d'abord, nous nous intéresserons aux analyses produites dans le cadre du colloque de Cerisy qui touchent spécifiquement l'Amérique du Nord, où nous sommes. Cependant, le mouvement que ces analyses décrivent est d'un ordre d'application assez général pour ne pas être restreint à ce déjà vaste territoire.

Le colloque a donné lieu à une publication, un livre, dont le titre est : « La ville insoutenable ». La présentation retenue s'amorce par une réflexion historique et géographique, sur la construction de l'imaginaire ayant conduit au mythe de la ville-campagne. Le mythe mobilise, il a une visée téléologique, qui nous fait tirer en sa direction. Nous allons faire un survol rapide de cette première approche.

6.2 L'élaboration du mythe de la ville-campagne – un aperçu

Dans le bassin sémantique européen, Philippe Bonnin retrace le mythe de la ville-campagne selon deux principaux thèmes : la pastorale et la villa.

La pastorale correspond à un âge d'or « où grâce à la nature généreuse tout est offert sans travail, trois fois l'an, grâce à la clémence des éléments et du climat. [...] Les hommes autant que les animaux domestiques et sauvages vivent en paix entre eux, amicalement, sans heurts et injustice ». Platon l'expose en positif dans *La République* et en explique la perte dans *Le politique* « par une sorte de cataclysme et d'inversion du mouvement des astres. N'y survivent que des bergers paissant leur troupeau sur les montagnes, tandis que le monde est englouti sous les déluges. Les bergers trouvaient en abondance les fruits des arbres et d'innombrables taillis » (op. cit. p. 22) dicit Platon.

La période de la Renaissance fait renaître la pastorale qui s'exprime dans la musique (Lulli), la littérature et le théâtre.

« La nature est intacte dans la pastorale. Aucune civilisation ne l'a corrompue et les divinités primitives y ont toujours leur siège ». Bonnin ajoute : « La caractéristique du genre et de la convention pastorale est celle d'un monde de la paix, dans une nature inviolée où demeurent les seuls bergers, habitants originels, loin des conflits ou des guerres que traitent plus

volontiers les genres de la tragédie ou de l'épopée. [...] La veine pastorale et bucolique ne s'est sans doute jamais éteinte [...] » (op. cit., p. 26)

La peinture de la Renaissance n'est pas en reste. L'œuvre de Claude Gellée dit Le Lorrain (1600-1682) deviendra la référence des jardinistes anglais, créant une néo-naturalité dans le jardin à l'anglaise où se nichent le cottage et la villa. À leur suite, au cours du XIXe siècle, Ebenezer Howard proposera le concept urbanistique des cités-jardins qui eurent un vif succès.

Selon James Ackerman (1997) cité par Bonnin :

« Le programme fondamental de la villa est resté inchangé depuis plus de 2000 ans, depuis qu'il fut fixé par les patriciens de la Rome antique [...]. La villa est restée essentiellement la même, car elle satisfait un besoin qui ne s'altère pas, un besoin qui n'est pas tant matériel que psychologique et idéologique et qui n'est donc pas soumis à l'évolution des sociétés et des techniques. » (op. cit., p. 27)

Devant tant d'enthousiasme récent de la part d'Ackerman, Bonnin en vient à faire remarquer que l'auteur se fait vecteur du mythe à son insu. Ackerman poursuit pourtant :

« La villa ne se conçoit pas sans la ville, en effet, si elle existe, ce n'est pas pour fonctionner de manière autonome mais pour offrir un contrepoids aux valeurs et aux conditions de la vie urbaine » (op. cit., p. 27)

Il semble bien que cet imaginaire soit de source ancienne. Jean Zin nous invite à le penser aussi dans son rapport au pouvoir. Plus encore qu'aux temps féodaux, le pouvoir local était déstabilisé au sein des empires. Dans tous les cas, cela appelait à un repli sur soi, au rêve de son propre territoire.

« Depuis l'Empire romain, dépouillant le citoyen de tout pouvoir politique, c'est tout autre chose, on a commencé à se replier sur soi en rêvant d'une transformation purement individuelle (cultiver son jardin), thème repris par les mystiques néoplatoniciens et par la **conversion** chrétienne, parant la métamorphose attendue de toutes les vertus, sauvés un par un de tous nos péchés et du poids du monde ! » (J. Zin, 2009)

Daniel Pinson, autre contributeur à l'ouvrage « *La ville insoutenable* », souligne pour la France et le monde, l'impact de l'œuvre de Cézanne, mondialement connue à la fin du XIX^e siècle. Pinson voit dans l'œuvre de Cézanne le passage accompli d'une représentation de la nature comme *nature paysanne* à celle d'une *nature paysage*, tout en insistant pour voir en Cézanne celui qui, même à Paris, retourne à la source, aux motifs visités et revisités de son Pays d'Aix, inaugurant la promotion de la *nature paysage*. Cette promotion, selon les dires de Daniel Pinson, reste d'actualité dans la brochure que *Pays d'Aix développement* présente aux entrepreneurs. La nature paysanne est encore « lourde » de la nature, alors qu'elle tend à s'abstraire dans la nature paysage.

La promotion de la *nature paysage* a fleuri dans la publicité touristique du monde entier. Quelquefois cela donne lieu au slogan d'une ville. Carignan, ville contiguë à celles de Brossard et de Chambly sur la rive sud de Montréal, ville de faible densité populeuse s'il en est, à moins de 25km du centre-ville, s'affiche *Carignan : Ville verte*. Carignan a tout de la ville-campagne de banlieue et bien peu encore du village rural caractérisé par son agriculture. Actuellement, la ville de Brossard se comble rapidement à sa frange sud sur un mode étalé. Si cette tendance se poursuit à son terme, la ville de Carignan deviendra probablement dans les quelques prochaines décennies, le nouveau terrain de jeux des promoteurs immobiliers. Davantage de la plaine de Montréal, recelant les meilleures terres du Québec, se verra quasi définitivement soustraite à la production agricole, à une heure où les enjeux alimentaires mondiaux s'intensifient.⁴⁶

⁴⁶ En partie parce que des surfaces agricoles en de nombreux pays, auparavant destinées à la production alimentaire, sont actuellement détournées vers la production de biocarburants dans un contexte où la demande mondiale de pétrole explose dans les pays en émergence avancée (Chine, Inde, Brésil, Mexique). Au même moment, les principaux pays producteurs de pétrole entrevoyant le tarissement de leurs puits, se mettent à les gérer de manière plus patrimoniale, d'où un baril maintenant à plus de 100 \$ qui invite à la recherche de carburants alternatifs dans un marché qui, bien souvent s'organise dans un chacun pour soi, pour son intérêt à court terme. En plus, des groupes environnementalistes ont commis l'erreur d'appeler des politiques publiques promouvant ces biocarburants agricoles. Les dérèglements climatiques contribuent pour une autre part importante des problèmes alimentaires actuels et à venir.

6.3 Les modalités de l'étalement urbain – une explication économique et financière

L'Amérique du Nord s'est présentée aux colonisateurs européens comme un espace quasi vierge, très faiblement peuplé. Un des premiers défis fut d'occuper le territoire. Arrivés par bateau à l'est, ils y établirent un petit réseau de villes et de villages, au sein et entre lesquels on se déplace à pied, à cheval, ou en chariots tirés par des chevaux, parfois à bord d'embarcations. Puis les chariots partent vers l'ouest, les embarcations suivent l'axe et l'écoulement globalement nord-sud des fleuves et rivières, étendant encore le réseau des villes et villages.

Dans ce mouvement, les nouveaux arrivants développent une relation singulière au territoire et à la propriété, accessible sans entrave, elle est l'opportunité offerte à tous d'être le conquérant d'un lopin où s'établir. Si l'on suit la description qu'en donne Michel Freitag :

« En Amérique, la propriété va se charger d'un sens moins substantiel et rétrospectif, en quelque sorte, défensif, et acquérir un sens beaucoup plus actif, dynamique, conquérant et projectif, assurant à une personne la capacité d'agir à son gré : elle sera associée à la liberté d'entreprendre des choses nouvelles, cette capacité d'entreprise étant alors valorisée en elle-même et pour elle-même, alors qu'en Europe, elle restait plutôt perçue négativement, comme risquant toujours de perturber l'ordre normal des choses, l'harmonie stable des possessions déjà établies et reconnues, ainsi que leur hiérarchie ». (Freitag, 2008, p. 161)

En Europe, avec la possession venait aussi tout un lot d'obligations sociales. L'immensité *vide* de l'Amérique donnait l'opportunité de ne plus tant se soucier de ceux avec qui on partage une proximité spatiale. Si l'on devenait insatisfaits de ce qu'offrait la vie en un (premier) lieu, l'opportunité de chercher ailleurs est demeurée possible avec la même facilité. Pour un temps il suffisait d'aller encore plus à l'ouest. Ce qui ne pouvait infiniment durer.

Avec la motorisation (engin à vapeur et charbon) au XIXe siècle, des cours d'eau peuvent être remontés, le train, comme ce sera aussi le cas au Canada, allait permettre de franchir avec rapidité et confort tout le continent. En Pennsylvanie, mais ensuite et surtout au Texas, la découverte de pétrole et l'invention du moteur à essence, puis celle de la vulcanisation, adjointe à la chaîne de montage (Ford) et la division technique du travail (Taylor), allaient faire naître de leur combinatoire, un produit de masse, l'automobile, alternative flexible au train et au cheval. L'Amérique du Nord s'est bâtie sur la mobilité géographique des populations, enrichie d'un flux quasi continu d'immigrants. Les solutions « techniques » à ce peuplement, de même qu'à cette demande ou aspiration de mobilité spatiale, se sont emboîtées les unes aux autres sur une période relativement courte.

Albert O. Hirschman, économiste hétérodoxe, constate que la société américaine (ainsi que les organisations) demeure profondément marquée par cette possibilité aventureuse qu'offre la mobilité géographique. Dans *Exit, Voice and Loyalty* paru à la fin des années 60, il en propose une typologie simple. *Exit* et *Voice*, respectivement partir, fuir, sortir de la relation d'une part puis, prendre la parole pour mieux tirer partie de la relation. Ce sont deux grandes issues possibles des interactions sociales. La société américaine s'est habituée aux avantages du « partir » et négocie moins aisément avec la prise de parole et l'enracinement dans un lieu et ses contraintes. C'est la persistance du schème de l'immigrant, le choix assumé de quitter un contexte apparemment trop lourd de contraintes.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les conditions auront été favorables à la concrétisation du mythe suburbain, sous la forme élaborée aux États-Unis. Cette opportunité d'un monde « vide » à remplir ne peut être pleinement autonome des intérêts systémiques et des pouvoirs qui régulent l'ensemble des groupements humains. Le comblement du territoire et de la répartition des terres, que l'on s'échange maintenant monétairement et par petites parcelles, a progressivement réduit de plusieurs degrés l'autonomie antérieurement possible.

En ce début de XXIe siècle, on évalue qu'aux États-Unis, quelque 60 % de la population nationale vit dans les banlieues. Cette proportion au Canada serait plutôt de l'ordre de 20 %, mais continuerait de s'accroître selon les plus récentes données (2007). Les banlieues

auraient une importance relative beaucoup plus considérable dans les régions métropolitaines comme celles de Toronto, d'Ottawa, de Vancouver, Calgary ou Montréal. À Toronto, en l'occurrence, c'est 85 % de la population métropolitaine qui vit dans les banlieues peu denses tout juste attenantes à la dense ville centre. (L. Gilbert in *La ville insoutenable*, p.183)

La figure emblématique de la ville-campagne, c'est la maison individuelle. Elle domine le paysage urbain de l'ensemble du territoire nord-américain. Presque toutes les villes grandes ou petites en sont fortement marquées. Seules les parties les plus anciennes des villes les plus anciennes comme Québec, Halifax ou Montréal font figure d'exceptions. Le quartier du Plateau Mont-Royal et plusieurs de ceux qui l'entourent à Montréal ont une densité de population qui les rapproche plutôt des quartiers européens. Certains quartiers des villes de l'est des États-Unis sont aussi dans ce cas.

Pour expliquer certaines autres conditions, on peut retenir globalement une approche théorique s'appuyant sur la théorie de la régulation autour de ses concepts essentiels (régime d'accumulation, mode de régulation, paradigme industriel, système productif et mode de développement). Mais, comme le souligne Frédéric Leriche, l'espace géographique concret est resté largement absent de cette approche. À terme, c'est un aspect important de ce qui nous intéresse. Au sein de ce processus, c'est un cadre de vie qui se construit et s'aménage, exigeant que producteurs et consommateurs/usagers soient mobilisés à sa mise en forme et à son entretien. C'est par là qu'il semble possible d'appréhender la soutenabilité écologique du modèle et d'apposer un verdict. Redéployer l'espace et ses matières, partiellement écrasés et vaincus par la compression productiviste du temps.

La période fordiste, amplement décrite et analysée par les théoriciens de la régulation, a pris son essor après la crise de 1929 pour s'organiser en mode de régulation durant la période du New Deal immédiatement après la Seconde Guerre. Comme le disent les théoriciens de la régulation (Aglietta, Boyer, Lipietz, Dockès, Coriat) et Leriche à leur suite :

« La crise de 1929 a été vécue et présentée comme une crise de sous-consommation, tandis qu'à contrario la crise des années 1970 a été comprise comme une crise de sous-compétitivité industrielle. Dans chaque cas la forme urbaine résulte des stratégies adoptées pour tenter de sortir de la crise ». (F. Leriche in *La ville insoutenable*, p. 209-210)

L'interprétation de la crise est une variable déterminante des orientations dominantes de la sortie de crise. Ainsi, cette interprétation est sujette à d'âpres luttes, très vigoureuse par les temps qui courent, avec raison.

Ainsi, l'héritage urbain fordiste est né d'une lutte à la sous-consommation ressentie, régulée, à un premier niveau, par un nouveau rapport salarial assurant le partage des gains de productivité entre le capital et le travail par le biais de négociations collectives à connotation surtout salariale puis, à un second niveau, par le développement du crédit et de l'épargne encadré par l'État, afin de financer la consommation des biens durables dont les salariés peuvent devenir propriétaires, c'est-à-dire, leur lieu de résidence, les biens d'équipements ménagers et l'automobile. Une telle régulation est économiciste et s'avère bien loin d'une régulation polymorphe ordonné sur l'habitat soutenable et favorisant l'habiter comme être là ou comme présence au monde commun⁴⁷.

Comme le souligne encore Leriche, cité ici amplement :

« Sous-estimé par la plupart des théoriciens du fordisme, et pourtant au cœur de ces dispositifs, l'espace s'affirme comme un outil essentiel pour dépasser les contradictions de la crise de 1929. En effet la sortie de la crise de 1929 prend la forme de la suburbanisation⁴⁸. La « solution suburbaine » a joué un rôle fondamental dans la capacité du capitalisme à dépasser ses propres contradictions. L'expansion d'une banlieue très majoritairement blanche, déjà entamée avec les transports collectifs et en phase avec la déconcentration industrielle, s'accélère avec d'une part, l'avènement de l'automobile comme moyen de transport, mais aussi comme support de l'accumulation du capital puisque moteur industriel essentiel de cette phase du développement capitaliste et, d'autre part, avec la généralisation du modèle résidentiel fondé sur la maison individuelle, fondant un cadre urbain qui définit la trame de la vie quotidienne d'une part croissante de la population, majoritaire aux États-Unis depuis la décennie 1990 ». (Leriche, *op. cit.*, p. 211)

⁴⁷ Selon Thierry Paquot, «habiter» signifie aussi, à la suite de Heidegger, «être-présent-au-monde-et-à autrui» (Paquot et al., 2007, p. 13)

⁴⁸ De l'anglais « suburb » signifiant : banlieue

Au travers de tout ceci, c'est la légitimation par l'État qui par la facilitation du crédit personnel, hypothécaire, automobile, donne crédit à ce mode de vie. Tous participent à élever fortement la norme générale de consommation, sans manquer d'ouvrir dans l'espace, en fonction des réseaux sociaux constitués et de leurs projets, des zones de ségrégation. Dans les soubassements, il s'agit de mettre en cohérence production et consommation à une échelle jamais vue auparavant. Publiquement, cela implique de rendre ce mode de vie désirable.

Aux dires de Owen D. Gutfreund, l'explication simpliste consiste à dire que ce mouvement correspond à ce que les Américains veulent, tendant à « naturaliser » une volonté et une trajectoire personnelle. Mais en réalité, « Les Américains ont été payés pour s'installer dans des lieux auparavant non habités. [...] leur processus de décision a été influencé par des années d'aides gouvernementales en faveur de la décentralisation » (Gutfreund, *op.cit.*, p. 160), au point qu'il a été fréquent de voir des villes-centre plus anciennes et plus grandes dépérir faute d'investissement équivalent à ceux de leur couronne florissante.

Déjà à la fin du XIXe siècle, avant même l'apparition de l'automobile, il y avait eu des subventions gouvernementales au niveau des États, pour la construction de route et d'autoroutes. Elles étaient soutenues par « une coalition insolite de cyclistes et de fermiers [...] cause aussitôt reprise par l'industrie pétrolière et ses alliés – les compagnies pétrolières, les patrons de station-service, les mécaniciens, les hôteliers, les fabricants de pneus, les producteurs de ciment et les ingénieurs de ponts et chaussées. [...] Contrairement à presque toutes les autres nations développées, seule une petite partie de l'énorme coût de ces programmes autoroutiers a été répercutée sur les automobilistes par le biais de péages, taxes sur l'essence et autres frais d'usages. Au lieu de cela, ils ont été financés par le budget général. Cela veut dire que l'utilisation des voitures a été subventionnée et donc encouragée. » (Gutfreund, *op. cit.*, p.161)

Durant la même période, on cessa presque d'aider les réseaux de transports urbains. Dans bien des cas, ils furent démantelés pour ne réapparaître que quelques décennies plus tard. Aussi étonnant que cela nous paraisse, les taxes sur l'achat des automobiles et les intérêts des emprunts effectués pour cet achat étaient déductibles d'impôt jusqu'en 1986 aux États-Unis. Ainsi, même l'achat d'automobiles était subventionné.

Tout aussi significatives ont été les subventions à la propriété individuelle suburbaine. Elles ont commencé avec le New Deal et elles ont été augmentées de nombreuses fois. Il s'agit d'une orientation délibérée et maintenue aux États-Unis à l'échelle nationale. « Les quartiers avec des maisons anciennes en rangée ou avec des appartements n'étaient pas éligibles, ainsi que les quartiers racialement intégrés et les zones à activités mixtes qui hébergeaient des commerces ou des bureaux au-dessus ou à proximité des demeures résidentielles » (Hayden, 2003). Plus tard, ces zones « nouvelles » exclusivement résidentielles ont vu se greffer à elles des zones commerciales et de bureaux, non mixtes elles aussi, le long de grands boulevards par exemple.

Dolores Hayden dans son livre *Building Suburbia* (2004), partage très largement sinon entièrement les analyses de Owen Gutfreund. Elle souligne que durant les années 50, les vastes banlieues de l'après seconde guerre ont été formées par des processus législatifs réfléchissant la puissance des secteurs de l'immobilier, des banques, de la construction et la relative faiblesse des professions de planification et de design urbains. Parmi les changements législatifs significatifs du 20^e siècle, Dolores Hayden souligne la réécriture du code fédéral de l'impôt afin de lier des réductions d'impôts avec les paiements hypothécaires dans le cas du secteur résidentiel. Le secteur commercial a bénéficié d'une dépréciation accélérée de la valeur imposable des nouvelles constructions en aires ouvertes, c'est-à-dire dans des champs. Ces « innovations » ont encouragé la construction de maisons plus grandes et plus dispendieuses ainsi que de centres d'achats mal faits et mal entretenus. Dans ce dernier cas, on facilitait ainsi leur multiplication, préférant en bâtir d'autres, quitte à déplacer tous les flux de circulation. En plus, les lobbys combinés de l'automobile, du pétrole et du ciment ont miné les tentatives plus anciennes de banlieues plus denses propices aux tramways comme Brooklyn Heights à New York. Éventuellement, la plupart des résidents des

banlieues deviennent dépendants de l'automobile pour les besoins essentiels, et l'automobile, en retour, gonfle l'échelle de développement de la banlieue, tel que chaque maison vient à avoir besoin d'un garage, simple ou double, que chaque adresse civique possède son vaste stationnement en asphalte.

Le tableau est clair et il n'est pas difficile pour un Canadien anglais ou un Québécois de s'y retrouver, visualisant à même le territoire de n'importe quelle ville de plus de 10 000 habitants, comment s'est aménagé son territoire au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Cela se produit sous nos yeux encore aujourd'hui pourvu que la ville considérée ne soit pas affectée d'un réel déclin.

Au Québec, le baby-boom d'après seconde guerre a généré une considérable poussée démographique. C'est un fait qui s'est largement distribué sur le territoire, en phase avec l'expansion économique des Trente Glorieuses (1945-1975). Ces deux phénomènes, la rurbanisation et le baby-boom auront significativement coloré les villes même petites d'un urbanisme porté par une nouvelle élite technocratique. Plus encore, imprégnée de cette rationalité, certaine de son modèle culturel issu du compromis fordiste, cette élite s'efforça en certains endroits de fermer des villages (BAEQ – fin 1960 à tout début 70) pour faire bénéficier, en les déplaçant en ville, leurs populations du mode de vie consumériste qui accompagne la ville-campagne nord-américaine. Nous l'avions déjà mentionné.

On a évoqué plus tôt, en citant Leriche, l'interprétation donnée à la crise des années 1970 comme crise de sous-compétitivité industrielle. La hausse générale des prix occasionnée par le premier choc pétrolier pouvait bien être interprétée en ce sens. Il s'agit d'une crise dans le fordisme. En réponse, il fallait accroître la productivité des entreprises et des territoires afin de réduire à nouveau les coûts et les prix. On paria alors sur la flexibilisation de la production susceptible de répondre rapidement aux changements dans la demande. On cherche à produire en plus petites séries ordonnées à des commandes effectives. Cette situation rend la régulation de l'accumulation plus sensible aux variations dans un contexte de plus grande exposition à la globalisation des marchés. Face à cette économie de la demande, c'est une

réorganisation de l'offre qui doit s'opérer à l'intérieur et aussi autour des aires de production, donnant lieu à ce que certains nommeront « supply-side urbanization ».

Frédéric Leriche toujours, recense quatre courants théoriques non exclusifs qui durant les années 1980 et 1990 auront tenté de comprendre l'articulation des mutations du capitalisme et les mutations spatiales. J'abrège ici cette recension :

« Un premier parle de spécialisation flexible et de réémergence de districts industriels (Piore et Sabel, 1984). Un second insiste sur l'avantage de la polarisation pour la flexibilité du système productif considérant que la taille de l'agglomération comprenant de nombreux secteurs industriels et un marché du travail vaste et diversifié est une garantie face à l'instabilité des marchés (Veltz, 1996). Un troisième, issu de l'économie internationale souligne les conséquences spatiales de la notion d'économie d'échelles externes et considère que les rendements qui en découlent conduisent à la spécialisation métropolitaine et à la constitution d'oligopoles spatiaux (Krugman et Obstfeld, 1995). Finalement, la dépendance de sentier (*path dependency*) analyse le lien entre innovation technologique et croissance régionale montrant que théoriquement, des agglomérations monopolistiques devraient se constituer dans différents secteurs industriels (Arthur, 1995). » (Leriche in Berque et coll., 2006, p. 209)

Ainsi, l'évolution de la logique systémique du capitalisme conduit à une polarisation, tendant à organiser des synergies de compétences à proximité d'anciens ou de nouveaux centres. Paradoxalement, cela autorise à comprendre que la proximité et la vie locale conserve un sens certain, même lorsque très intéressée et capitalistique. Il s'agit de réduire les coûts de transactions (Coase, Williamson) dans un contexte de division technique du travail. On construira des districts industriels au sein desquels la proximité est interprétée comme facteur d'adaptation et de compétitivité dans des marchés fluctuants.

Aux États-Unis, il y aura la quasi mythique Silicon Valley ou plus largement la *sunbelt* qui va de San Francisco à Austin en passant par Los Angeles et Phoenix. New York concentrera les centres d'affaires et l'immobilier d'entreprise. Au Québec, on mettra en valeur pour Montréal, la Cité du multimédia et la création de jeux vidéo ou encore la construction aéronautique et la recherche pharmaceutique et médicale. Par leurs subventions et politiques publiques, les États se font largement partenaires de ces évolutions. Par exemple, de petites villes comme Rimouski (40 000 h.), autour d'un certain nombre d'institutions publiques,

deviennent haut lieu mondial de la recherche dans un domaine précis, ici l'océanologie (UQAR-ISMER, IML, CRBM) et secondairement la navigation (Institut Maritime du Québec, Innovation maritime). À une échelle autrement grandiose, la Chine poursuit la recherche intensive de formules performantes au sein de villes expérimentales choisies comme clusters industriels.

Ce besoin de constitution de pôles de compétences autour de centres désignés a pour effet de donner plus d'intérêts aux espaces centraux des villes. Cela donne lieu à des poussées d'embourgeoisement (gentrification) à proximité du centre, nourrissant une spéculation sur la valeur des terrains, logements ou maisons. Tendanciellement, les populations moins bien pourvues des compétences économiquement valorisées sont expulsées vers des périphéries toujours plus éloignées où la valeur des propriétés est financièrement plus accessible. Toutes ces périphéries se développent selon le modèle apprécié, recherché et nouveau riche propre à la banlieue nord-américaine. Ainsi, les populations les plus « modestes » sont généralement contraintes à parcourir les plus longues distances entre la résidence et le lieu de travail⁴⁹. (Klare, 2008)

⁴⁹ Dans un article en date du 31 janvier 2008, Michael T. Klare accorde une importance certaine au renchérissement du prix du pétrole dans le déclenchement de la crise hypothécaire actuelle aux États-Unis. Ces populations au budget plus tendu se sont vues dépassées par ce surcoût vite croissant et pour lequel il n'y avait, trop souvent, pas de solution de « rapprochement » pour faire un raccourci expressif un peu maladroit. L'apparition sur le marché d'un trop grand nombre de résidences trouvant difficilement preneurs a provoqué une chute des cours de l'immobilier, sur lesquels s'était appuyée longuement auparavant une fuite en avant spéculative de prêts hypothécaires de deuxième ou troisième niveau, propulsant vers le haut la norme de consommation de ménages devenus fortement endettés. La contraction du crédit devenait inévitable et appelait des faillites pour quelques millions de ces ménages.

Une étude de 1998, conduite en France, expose elle aussi ce phénomène. On y souligne l'arbitrage problématique, entre logement et transport, auquel sont contraints des ménages aux revenus modestes, souvent de jeunes familles.

« [Si] la part des revenus consacrés au logement (le taux d'effort) reste sensiblement identique d'une zone à l'autre, en revanche...la part du budget consacrée au transport, passe de 7% à Paris, à près de 30 % dans les zones résidentielles les moins chères »⁵⁰. (ContreInfo, postface à Klare, 2008)

L'une des figures au bas de la page suivante montre une dépense de transport de l'ordre de 25 % en zone 3, en périphérie de Paris. La seconde figure incluse, illustre l'importance de la motorisation des ménages par zones géographiques. Les zones blanches, centrales pour la plupart, indiquent les plus faibles indices de motorisation. Les zones les plus foncées, rouges ou pourpres, indiquent une motorisation plus importante. Elles sont très périphériques.

⁵⁰ Commentaire éditorial du site web de nouvelles ContreInfo, rapportant une étude de la Direction régionale de l'équipement de l'Île-de-France, en postface de l'article de Michael T. Klare qui vient d'être cité.

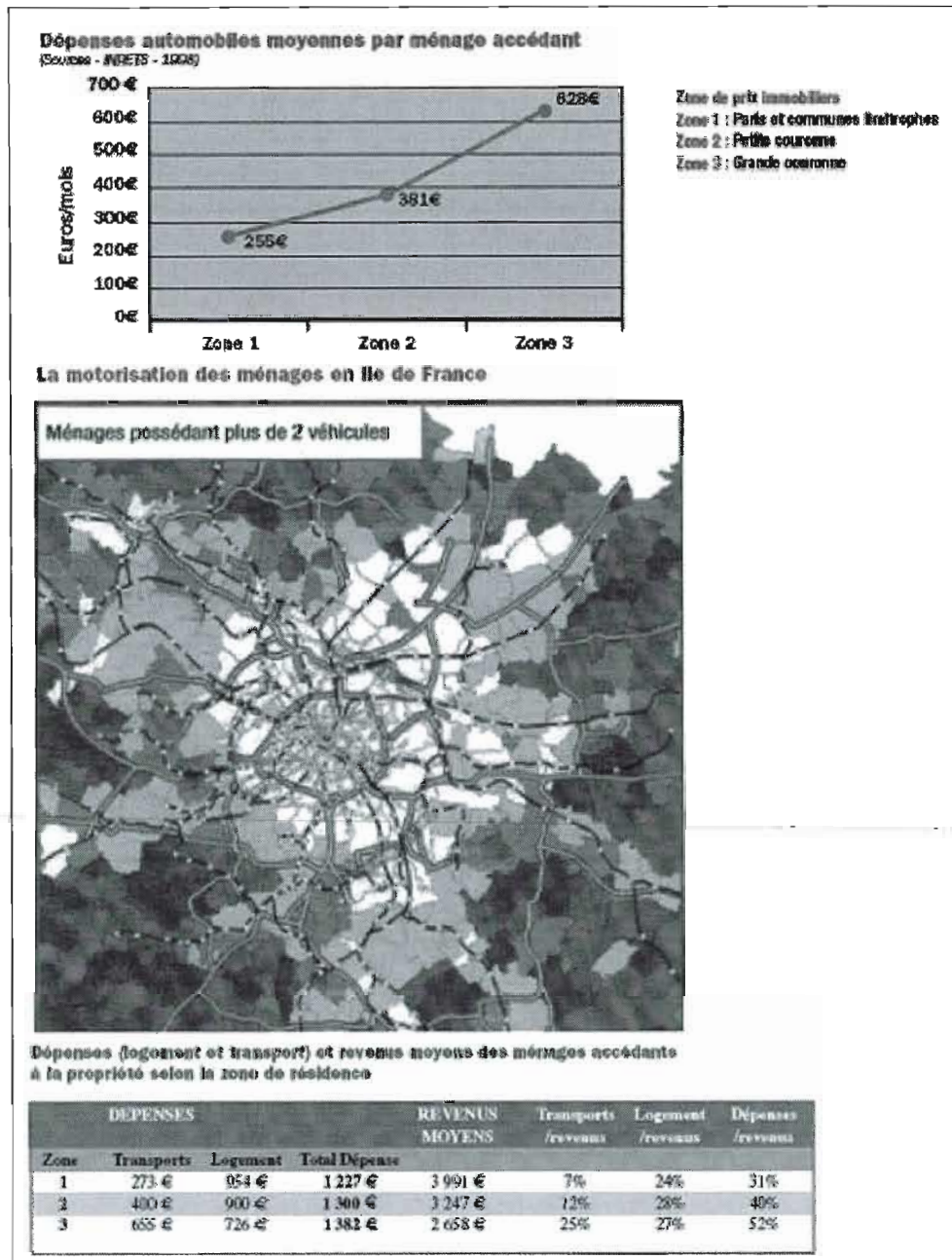


Figure 6.1

Bien sûr, la situation est nettement plus problématique aux États-Unis considérant l'importance, déjà discutée, de l'étalement urbain. Plus qu'ailleurs, les périphéries se montrent composées de couronnes multiples autour des centres⁵¹. Le centre et la banlieue de Montréal ne sont pas indemnes de ce mouvement. Ainsi en va-t-il de l'embourgeoisement de quartiers comme le Plateau Mont-Royal, le Mile-End, Ahuntsic ou plus récemment Hochelaga-Maisonneuve. À peu près simultanément, des villes déjà lointaines comme Ste-Julie, Saint-Basile-le-Grand ou Candiac en Montérégie, Blainville ou Mirabel dans les Laurentides, ont connu une croissance très rapide, à la fois de leur population et de l'habitat de banlieue.

Statistiques Canada, dans un petit document sur le « navettage » entre la résidence et le lieu de travail, laisse savoir que la distance moyenne parcourue par les Canadiens pour se rendre au travail s'est accrue entre 2001 et 2006, que cela est dû à un groupe croissant de navetteurs qui, chaque jour, font plus de 50 km à cette fin, aller et retour. Toutefois, le même document soulignait que sur les territoires les mieux desservis par les transports en commun, l'utilisation de ces services était en hausse et celle de l'automobile en baisse. L'utilisation de l'automobile demeurerait néanmoins à un niveau de plus de 70 % sur l'île de Montréal. À un niveau déjà faible, la marche au travail à Montréal aurait subi un léger recul, de 5,9 à 5,7 % sur la même période.

Fait intéressant pour l'ensemble des grandes villes canadiennes et fort significatif de la persistance ou de l'actualité de l'étalement urbain, la distance médiane de la navette de la résidence au travail est de 10,8 kilomètres si l'on occupe une habitation construite au cours de la période 2001-2006, 6,6 km s'il s'agit d'une habitation bâtie entre 1961 et 1970 et 4,7 km dans le cas d'une habitation apparue en 1920 ou avant.

Comme le souligne Frédéric Leriche, « la suburbanisation, comme phénomène de déversement du surplus, se maintient en effet, car si trois des quatre piliers du mode de régulation fordiste se sont transformés en profondeur (couverture sociale, rapport salarial,

⁵¹ Ces espaces prennent en fait plutôt la forme d'une multiplicité de filaments s'éloignant rapidement des centres à proximité d'axes routiers principaux et qui laissent certains autres espaces « vides » sur ce chemin.

État central), la politique du crédit continue à alimenter l'accumulation » (Leriche in Berque et coll., 2006, p. 215). En résumé, ce qui a changé, c'est le niveau de mobilisation personnelle requis en juste rapport avec une dépendance accrue au crédit personnel et à l'endettement, ordonné par la financiarisation accrue de l'économie, exigeant plus de rendements à offrir aux actionnaires, suscitant une pression à la baisse sur les salaires compensée par un appel au crédit. Si le salariat a toujours été la principale variable d'ajustement du capital, le salariat se stratifie dorénavant en fonction du degré d'engagement de soi dans l'ordre productif. D'où l'importance qui a été donnée au cours des dernières décennies, à mesurer et apprécier cet engagement potentiel dès l'entrevue d'embauche.

Si les périodes fordistes et postfordistes peuvent être distinguées au niveau des formes privilégiées de l'accumulation du capital, sur le plan de la consommation et de la prédation de la nature, ces périodes sont dans la plus stricte continuité croissantiste. La mise au travail par l'endettement n'est que plus féroce. C'est ce que les économistes appellent euphémiquement, l'« effet de levier » du crédit, lequel repose sur le pari de la productivité attendue par cette mise au travail. La production est encore plus « sociale » et compétitive, mais non moins mal socialisée, assortie à un effet de levier hautement spéculatif. Ce qui est nouveau, c'est que la finance tend plus encore à se clore sur des boucles de « rendements » endogènes susceptibles d'éclater en bulles à grande fréquence, dès qu'il est constaté que l'effet de levier n'a pas été à la hauteur de la spéculation. À la dérive productiviste de l'économie réelle s'est surimposé l'effet de levier de la spéculation financière. Ainsi, a-t-on cherché à investir les surplus monétaires, en alimentant le crédit sous l'angle économique afin qu'il se concrétise dans la suburbanisation sous l'angle de l'occupation de l'espace. Sur ce plan, les périodes du fordisme et de l'après fordisme se distinguent assez peu. La continuité est nette sinon à dire que des populations plus modestes tendent maintenant à occuper les espaces les plus périphériques alors que la première époque faisait de l'éloignement du centre encore proche, l'expression d'une promotion sociale⁵².

⁵² La promotion apparente (la distinction) s'exprime maintenant par la taille des maisons (maison style manoir), et/ou la propriété d'une seconde résidence, ou encore par le prestige des marques, au premier chef, celle de l'automobile.

L'adhésion au mythe de la ville-campagne n'a pas été totale. La résistance à l'automobile par exemple, dont est dépendante la banlieue, est aussi vieille que le véhicule lui-même, de bons arguments (coûts des infrastructures, pollution, accidents, manque d'activités physiques, etc.) ont été avancés dès ses débuts afin d'en faire reculer ou d'en contrôler l'usage. Il n'en reste pas moins que l'espace total caractérisé par l'habitat de banlieue n'a cessé de s'étendre et qu'il semble aller de soi encore pour beaucoup de nos contemporains. Les promoteurs immobiliers ne cessent de construire et de vendre de l'habitation de banlieue, souvent, comme nous venons de le voir, à des populations économiquement plus fragiles et dont le lieu de travail est plus distant. Malgré la crise économique, l'augmentation inévitable du prix du pétrole pourrait changer la donne en faisant éclater les contradictions, occasionnant une réinterprétation des enjeux et des contraintes.

6.4 Le crédit donné à la ville-campagne

Parvenu à ce point, il nous importe de discuter plus longuement du crédit donné à la suburbanisation et d'en évaluer plus largement les conséquences.

Le texte de Guy Mercier, partie lui aussi de l'ouvrage collectif « *La ville insoutenable* », reprend là où celui de Frédéric Leriche nous a amenés et laissés, c'est-à-dire la persistance du crédit donné à la ville-campagne.

Dans le prolongement du compromis salarial fordiste et à la lumière aussi de certaines interprétations libérales faisant du « modèle résidentiel et du cadre de vie suburbain l'aspiration à l'indépendance des Américains [...], la suburbanisation dans les villes américaines peut donc se lire comme étant le fruit d'une convergence des intérêts du capital et du travail. » (G. Mercier in Berque et coll., 2006, p. 212) On ne peut être plus près d'appréhender le bâti de l'alliance sociale contre la nature dont il fut question plus haut. La régulation sociale fordiste impliquait une répartition plus équitable avec le Travail, des fruits de la productivité du capitalisme. Elle laissait aux capitalistes le soin d'organiser les forces productives qui, dès avant la crise de 1929, exposaient la promesse de grandioses ristournes pour « tous », appuyées par l'appoint redistributif de l'État.

Concrètement, toutes aussi organisées et encadrées par les politiques publiques et économiques des États, ces ristournes de la productivité capitaliste ont pris une certaine forme.

« La vague pavillonnaire⁵³ qui a déferlé sur l'Amérique du Nord dans la seconde moitié du XXe siècle, contrairement aux précédentes vagues qui étaient plus sélectives, a en revanche mobilisé une grande partie de la population, comprenant autant la classe aisée que la boulimique classe moyenne qui, dans le même temps, a intégré une bonne partie de la classe ouvrière ». (G. Mercier in Berque et coll., 2006, p. 219)

⁵³ Ce qui est qualifié de pavillonnaire correspond, dans les études des urbanistes, à la résidence unifamiliale de banlieue.

Comme cela a été vu avec Owen D. Gutfreund (et Dolores Hayden), Mercier insiste à nous rappeler d'abord qu'au Canada comme États-Unis, les populations, de ces pays en plein essor démographique et donc en demande de logements, ont été payés par des subventions publiques diverses et des garanties de prêts pour occuper ces nouveaux espaces par des maisons individuelles neuves, atteignables seulement par des infrastructures routières et des modes de transport tout aussi subventionnés. Selon eux, jamais il n'aurait été possible d'imposer l'automobile dans ces deux pays sans cet apport financier gigantesque.

Au niveau résidentiel, l'aide a été administrée aux États-Unis par deux organisations : la *Federal Housing Authority* dès 1934 et la *Housing and Home Finance Agency* à partir de 1947. De même façon, aussitôt après la seconde Grande Guerre, le gouvernement fédéral canadien créait la *Société générale d'hypothèque et de logements*.

Guy Mercier invite à nous demander si par delà cet ensemble de facteurs, où s'allient prospérité économique, essor démographique, politiques publiques en faveur de la petite propriété résidentielle et souci urbanistique d'organiser la ville à l'échelle régionale, si cela est suffisant pour expliquer le phénomène pavillonnaire. Si tout ce crédit, simultanément d'ordre politique, monétaire et financier, ne serait-il pas redoubler par un autre crédit, une croyance d'ordre mythique ?

Mercier avance en ce sens et tente de décrire la part du mythe présente dans le crédit donné à l'habitat pavillonnaire « qui aujourd'hui subjuguait l'ensemble de la société nord-américaine, voire tout le monde occidental » (G. Mercier in Berque et coll., 2006, p. 221). Se faisant, Mercier fait retour sur la construction historiquement ancienne du récit mythique de la ville-campagne. Nous avons vu, en citant Jean Zin, qu'il serait possible d'en déceler l'origine au sein des empires de l'Antiquité, alors que les citoyens de Rome, tirant appui sur l'esclavage des peuples conquis, pouvaient rêver pratiquement d'un certain repli sur soi et s'adonner au jardinage.

Inspiré pour sa part des travaux de Northrup Frye, il nous permet de faire retour sur la mythologie sous un angle plus théorique. Nous ne ferons qu'y ajouter quelques éléments préalables.

Ce que nous pouvons appeler l'ouverture bioanthropologique⁵⁴, redevable au processus qui nous a fait devenir homo sapiens, est occupé par l'espace du symbolique, par l'ordre du discours, par le langage et les pratiques contemporaines articulés aux ensembles de croyances où ils prennent sens et qui, par ailleurs, sont susceptibles de devenir non-sens sous les effets des contraintes physiques, mais aussi de la critique, littéraire, esthétique, scientifique.

Depuis l'école maussienne d'anthropologie et de sociologie (Mauss, Durkheim, Levi-Strauss et bien d'autres depuis), nous savons que cet ordre symbolique est plus réel que le réel, que le rapport au réel est opéré par tout un ensemble de médiations plus ou moins institutionnalisées spécifiant notre univers d'action et d'interactions. À cet égard, la vie sociale se tient tout entière dans un ordre socialement construit, en lien performatif avec son environnement. Les connaissances ordinaires tout comme les savoirs plus savants des sciences dites naturelles ou sociales se meuvent dans un ordre social historique de discours (et de pratiques) qui, pour partie, ont pour objet de repérer les constances, les invariances à divers degrés du réel. Plus généralement elles permettent, non sans apprentissage, une maîtrise pratique et cognitive satisfaisante au quotidien, pour le commun des êtres humains.

Cette approche, que nous faisons nôtre, ne nie pas l'existence d'un réel non (humainement) construit, extérieur à l'ordre symbolique, mais ce réel est tout entier appréhendé à partir de l'univers construit, à base de langage et d'institutions, dans lequel nous sommes immergés. Appréhender le mythe, nous amène à revenir sur l'inextinguible écart que nous tenons avec la nature.

⁵⁴ Il s'agit de caractéristiques nées avec l'hominisation de l'espèce (station debout, néoténie, néo-cortex, langage articulé), constatables en chaque individu, mais dont les dynamiques les plus constitutives, le langage et l'ordre historique du discours institué dans et par des pratiques, sont fondamentalement sociaux.

Nous sommes des êtres irréductiblement « séparés » de l'ordre naturel. Il ne faut cependant pas en déduire de cette séparation un objectif, où dorénavant nous serions libres d'agir pour occuper le champ créé par la factualité de cette séparation. Le réel ne manquera jamais de se faire rappeler à nous, même si de « fausses vérités » - à teneur performative - peuvent pouvoir se construire et durer très longtemps. Comme Jean Zin le souligne : « Il n'y a pas d'harmonie naturelle pour l'être parlant. La culture s'oppose à la nature comme l'esprit à la matière. »

Mythes et mythologies s'inscrivent tout entier dans l'ordre symbolique comme manière proprement humaine d'être où, pour le dire comme Northrup Frye cité par Guy Mercier, « *mythology is thus a product of human concern, of our involvement with ourselves, and it always looks at the world from man-centred point of view* »⁵⁵ (G. Mercier in Berque et coll., 2006, p. 221).

En accord avec ce qui a été dit plus haut dans les rapports de l'ordre symbolique au réel, selon Frye, la mythologie s'actualise au travers de récits qui, parce qu'on les croit, animent l'espérance. Le mythe est toujours ce qui arrive réellement sans quoi il est défait et se défait, ce en quoi il correspond à une figure du possible, celle qui lie et assujettit la communauté et s'impose sans partage. Autour du mythe il y a communion, le sujet se trouve plongé dans une expérience de vérité, évidemment historique. Il est ce qui est opératoire au niveau global au-delà des luttes plus restreintes sur le marché cognitif, ce qui ne signifie pas que le mythe ne puisse être finalement révoqué. Les récits disent le mythe qui exprime la totalité sociale.

Nous avons vu plus tôt l'ampleur de l'appui institutionnel donné au crédit hypothécaire personnel favorisant l'adhésion à la petite propriété résidentielle supporté par un ensemble de politiques publiques à tous les niveaux de pouvoir pour la rendre désirable à maints égards, dont celui du type de cadre urbain dans lequel elle vient s'insérer. En lien avec le compromis salarial fordiste et son régime d'accumulation, « l'habitat pavillonnaire nord-américain

⁵⁵ Traduction : « Le mythe et la mythologie sont des productions concernant l'humain, à son usage, caractérisant notre engagement envers nous-mêmes et, toujours, ils donnent à voir le monde d'un point de vue anthropocentré ».

d'après-guerre peut apparaître comme une forme d'établissement *climatique* propre à ce nouvel ordre social. Cet habitat n'est-il pas en effet un état optimal d'équilibre du système de redistribution qui permet le maintien du régime industriel en neutralisant son potentiel de déstabilisation ? » (G. Mercier in Berque et coll., 2006, p. 225).

Dans le contexte du récit mythique suburbain, l'engagement envers nous-mêmes se découvre dans l'expérience du crédit, du crédit personnel et hypothécaire. Comme le dit Mercier, l'argument du pacte social est vrai, mais il reste superficiel. Une dimension demeure oubliée, celle de « l'engagement personnel que suppose le recours au crédit hypothécaire, recours nécessaire dans la plupart des cas, à l'accession à la propriété d'un pavillon. Or ne peut-on pas supputer que cet engagement n'est pas qu'une simple formalité de la mise en oeuvre du processus économique qui organise l'habitat pavillonnaire, mais se rapporte à cette expérience de vérité que la mythologie opère? » (G. Mercier in Berque et coll., 2006, p. 221) Plus loin, « Le crédit est une manifestation de confiance envers l'avenir. D'une part, le créancier est confiant de récupérer son capital et d'y gagner des intérêts. D'autre part, l'emprunteur a recours au crédit dans la mesure où il est confiant dans ses capacités futures de remboursement ». (G. Mercier in Berque et coll., 2006, p. 227)

Soucieux de solvabilité, le créancier veut voir l'emprunteur s'adosser à des garanties, entre autres celles des agences gouvernementales chargées de l'aide à l'accès à la propriété résidentielle dans le cas des hypothèques. Ici, on ne cherche qu'à éviter le pire. Dans les faits, la réussite de l'opération de crédit repose sur la *moralité* du débiteur. Si un doute plane sur sa conduite ou sa volonté de rembourser la dette, le crédit a de bonnes chances d'être refusé.

Ladite moralité dont parlent les prêteurs tient en l'acceptation, de la part de l'emprunteur, de sa condition de salarié, par le fait que pour répondre de son crédit et à la mesure de son endettement, il accepte de se mettre au travail et d'épargner ce qu'il doit rembourser.

« On comprend dès lors que le crédit à la consommation, en faisant appel à la moralité de l'emprunteur, est la manifestation même de l'impératif mythologique placé au cœur du pacte social où s'est institué le présent ordre industriel. La force de cet impératif est d'avoir consolidé le principe capitaliste de la rétribution du travail par le salaire en le doublant du principe tout aussi capitaliste de la rétribution du travail par l'avance de fonds. Le grand avantage de ce second principe – c'est en cela qu'il génère un ordre – est qu'il stabilise le principe salarial en lui ajoutant une portée téléologique, ce qui est le propre de la mythologie. » (G. Mercier in Berque et coll., 2006, p. 227-228)

N'est-ce pas là parler de mobilisation ? Par l'endettement, l'on se retrouve mobilisé quasi tout entier dans l'ordre du capital et de sa mythologie, mode puissant de captation des énergies qui en viennent ainsi à se plier volontairement à cet ordre. Contraignant, par exemple, à accepter une logique organisationnelle résolument descendante, disqualifiant par avance les possibilités d'une volonté de composition démocratique à partir de la pluralité concrète des intérêts de chacun. Ces intérêts ne sont pas sans lien avec les expériences vécues ou les connaissances acquises hors la sphère de production.

Ce faisant, nous n'allons pas jusqu'à dire, même dans ces cas, que toutes les énergies humaines disponibles en viennent à s'unifier sous le capitalisme. L'ombre portée par l'ordre capitaliste sur toutes les formes de production, mais aussi hors la sphère de production est néanmoins « envahissante ». Par exemple, diverses études ont déjà démontré qu'en nos sociétés, les individus se définissent avec beaucoup plus d'aisance selon le couple travailleur/consommateur que selon le couple travailleur/citoyen, alors que dans la Cité, la sphère publique (appelant l'agir citoyen) n'est pas moins importante. Il y a donc un mode d'existence capitaliste où le vécu pouvant être associé à la société de consommation prend une concrétude démesurée.

6.5 L'étalement urbain est-il écologiquement soutenable ?

Nous avons vu précédemment, en abordant la crise dite de sous-consommation de 1929, en quoi la solution fordiste a affecté les politiques de la ville pour laisser place au mode de vie suburbain. Grosso modo, il s'est agi de se donner un modèle d'organisation spatiale et résidentielle en phase consumériste avec le nouvel essor productif. Pour se faire, on aura découragé pendant un temps les transports collectifs, engagé les ménages en facilitant le crédit personnel, garanti les emprunts, zoné l'aménagement des espaces et des infrastructures selon des schémas fonctionnalistes pour des usages fortement exclusifs (résidentiel ou commercial ou industriel, c'est-à-dire non mixtes), subventionné l'automobile et les infrastructures routières. De larges pans de la population, les franges les plus aisées d'un bon nombre des ménages plutôt modestes auront communie⁵⁶ au récit suburbain, haussant la norme sociale de consommation à un niveau jamais atteint auparavant, cela à l'échelle d'un continent, non sans influencer le mode d'habiter en périphérie des villes en Europe et ailleurs.

Cette forme d'habitat, associée à l'imaginaire de la ville-campagne, est une réponse à la crise de 1929. Elle est apparue afin de générer les débouchés requis par des niveaux de production, happée en quelque sorte par les nouvelles forces productives, simultanément à «la relative faiblesse des professions de planification et de design urbains» soulignée par Dolores Hayden. À ce moment, rien n'aurait pu la rendre illégitime. Mais le contexte est maintenant devenu autre. L'«*American way of life*» de l'époque est remis en question. On voit maintenant surgir, sous la plume de plusieurs critiques, les propositions et descriptions d'un nouveau mode de vie américain.

De son côté, l'urbaniste français Jean-Pierre Traisnel a conduit depuis une dizaine d'années, depuis sa thèse de doctorat en 1997, une série d'études cherchant à évaluer les impacts environnementaux des choix architecturaux dans l'habitation et de l'aménagement du territoire urbain.

⁵⁶ Et y communient encore

Il retrace les évolutions de l'habitat depuis XIXe siècle à nos jours. Procédant différemment, il ne remet nullement en cause les résultats obtenus par les analyses réalisées et dues aux contributeurs précédents au colloque de Cerisy sur la soutenabilité urbaine. Comme il le souligne : « La question des formes des établissements humains a été étendue au modèle de développement économique et aux modes de vie » (Traisnel in Berque et coll., 2006, p. 132).

Sa propre approche est, par contre, très peu d'ordre économique et nous met directement en rapport avec des postures techniques dans notre relation à la nature, sur le mode de l'ingénieur. La médiation économique est cependant assumée. Il souligne les premières démonstrations de Bertrand de Jouvenel, en 1970, exposant « les risques des croissances économiques et démographiques sans égard pour les ressources considérées comme gratuites et propose d'évaluer les coûts sociaux liés aux nuisances et aux pollutions dues à l'action humaine ». Rappelons que M. de Jouvenel a été cofondateur du Club de Rome et coauteur du rapport Meadows (1972).

Traisnel avait déjà fait sienne depuis un certain temps l'idée que nous aurions accompli le passage de l'ère du *néocène* à celle de l'*anthropocène*, suggérée par le chimiste néerlandais de l'atmosphère Paul Crutzen. Le néocène est marqué par l'apparition des premières domestications d'animaux et donnant lieu aux premières sociétés rurales. Durant l'ère de l'anthropocène, c'est-à-dire l'ère présente, « notre environnement s'éloignerait des déterminismes naturels aux bénéfices des interactions, des transmissions, des transformations et des représentations constitutives de l'écoumène. » (Traisnel in Berque et coll., 2006, p. 133)

Traisnel cherche à repéré dans les formes dominantes de l'établissement humain contemporain, dans les pays du premier monde comme la France, les facteurs les plus déterminants de ces interactions transformatrices.

Pour faciliter la mise en contexte des données qui vont suivre et apprécier leur comparabilité, soulignons que la France et le Québec ont en commun une électricité très faiblement productrice de gaz à effet de serre. La production d'énergie est surtout nucléaire et non durable en France, hydroélectrique et hypothétiquement durable au Québec. On constate que

là comme ici, ce sont les transports, routiers en particulier) et l'exploitation des bâtiments résidentiels et tertiaires qui connaissent une croissance rapide de leurs émissions de gaz à effet de serre alors que l'industrie, l'agriculture ou le traitement des déchets voient leur part décroître sensiblement ou légèrement⁵⁷.

Traisnel suggère une périodisation des formes urbanistiques récentes. Nous aurions transité de la période de l'hygiénisme, où le pouvoir technique des ingénieurs recherchait la minéralisation, l'étanchéification et une certaine dédensification, pour parvenir finalement à celle de l'écologie. Cette nouvelle période amènerait une nouvelle idée de la ville dense, de la solidarité, de la végétalité et de la porosité. Entre les deux nous avons connu et connaissons encore la période de l'énergie (elle persiste), c'est-à-dire des normes d'isolation, du tout à l'automobile et de la dédensification systématique. Il synthétise ceci dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Les trois temps de l'environnement : crainte des miasmes, puissance technique, lutte contre les gaz à effet de serre			
	Définition et objectifs	Réponses constructives et techniques	Réponses spatiales Forme de la ville
Logique hygiéniste (xix ^e -xx ^e siècle)	Salubrité par la recherche de l'air et de la lumière	Minéralisation et étanchéification	Mise en circulation de l'eau, de l'air = Dédensification partielle
Logique de l'énergie (1930-20..)	Hygiène de l'habitation par le chauffage et l'aération	Exigences de qualité Normes d'isolation Label HPE (*) Soleil et architecture «Tout automobile»	Dédensification systématique : 1. Grands ensembles 2. Ville émergente
Écologie et durabilité (1970/1990-....)	Ressources, santé, solidarité	Démarche HQE (*) Porosité, végétalisation	Ville dense Plans de déplacements urbains
(*) Haute performance énergétique (*) Haute qualité environnementale			

Figure 6.2

⁵⁷ Au Québec, plus de 38% de l'émission de ces gaz sont liés aux transports et surtout aux transports personnels dont d'abord l'automobile. L'industrie suit avec une part d'environ 31%, puis l'agriculture avec environ 14%. Le Québec a connu une croissance de 60% de la taille de son parc automobile en 20 ans.

Ainsi, cela suggère que la ville et la villa, plus spécifiquement la ville-campagne, contribuent « par leur dépendance aux énergies fossiles, aux dérèglements climatiques, le local produisant du global. En conséquence, la perturbation climatique induite par l'activité humaine, qui pourrait avoir un impact considérable et à très long terme, ne peut plus être longuement tenue à l'écart de la mesure environnementale des types d'habitat et des modes de vie : les effets rétroactifs, propres à l'analyse systémique, prennent ainsi place dans la conception des structures de la ville ». (Traisnel in Berque et coll., 2006, p. 136)

L'analyse comparative physique et technique des types d'habitat à laquelle s'est plié Jean-Pierre Traisnel nous alimentera en un premier temps. Au lecteur, cette approche paraîtra fort lointaine de l'analyse sociologique. Cependant, on verra rapidement que cela conserve un rapport direct à la mobilisation des agir.

L'étude a eu lieu en 2001, pour 3 zones domiciliaires à Paris et dans sa proche région. Il nous semble a priori que cela peut se comparer sans trop de problèmes à ce qui ressortirait d'observations semblables faites à Montréal, Toronto, Boston ou New York.

Nous pouvons faire l'hypothèse raisonnable, que la moyenne des surfaces occupées par chaque domicile en Amérique du Nord, pour une zone équivalente est plus importante que dans la région parisienne, que les distances de déplacements en zones non mixtes, plus occurrentes en Amérique du Nord, sont généralement plus grandes, que dans le cas des États-Unis particulièrement, le nombre de personnes par ménage est un peu plus important. Cette dernière variable, contrairement aux deux autres avancées, est un facteur favorable, distributif, lors d'une répartition des impacts par personne. Insistons cependant sur le fait qu'aux États-Unis, les principales sources d'énergie domestique sont des centrales thermiques au charbon, au mazout et au gaz, grandes émettrices de CO₂. C'est beaucoup moins le cas en France et au Québec en particulier. Le reste du Canada se compare davantage au contexte états-unien.

Pour en revenir à l'étude de Traisnel, chacune de ces zones a été choisie pour exemplifier un type d'habitat. La spécification de chacun de ces habitats est tout à fait corrélée à des écarts de densité de population. Ces zones sont de l'échelle d'un quartier, permettant une représentation adéquate de la diversité des formes d'occupation des sols dans chaque cas. Ce qui est visé d'abord, on l'aura compris, est une mesure de contribution à l'effet de serre. Toutefois, cela dépasse largement ce seul impact. Nous y reviendrons.

Ce sont donc trois quartiers très contrastés par leurs caractéristiques : « l'immeuble en centre ancien dense, le grand ensemble de l'urbanisme collectif en première couronne et le pavillonnaire en lotissement périphérique ». On n'a pas de mal à trouver des zones à peu près correspondantes dans la région de Montréal, au moins pour le centre dense (probablement un peu moins dense) et l'habitat pavillonnaire de banlieue (probablement moins dense lui aussi). Difficile cependant de pouvoir caractériser tout un quartier de Montréal selon le second cas de figure, celui constitué de grands ensembles collectifs.

Traisnel reconstitue ces différentes dépenses énergétiques :

- « l'investissement énergétique dans la construction et les dépenses de réhabilitation (logement et voirie);
- les dépenses de chauffage;
- les dépenses annexes (eau chaude sanitaire, etc.) ;
- les déplacements quotidiens.

Afin d'être comparable, ce sont des logements neufs qui apparaissent au tableau. Des logements plus anciens, eu égard aux normes d'isolation variant dans le temps, et ce, quelle que soit la zone, auraient donné des dépenses énergétiques plus importantes, de l'ordre 550 kWh annuel au mètre carré pour le pavillon de banlieue plus ancien par exemple. Pour l'ensemble des quatre postes de dépenses énergétiques, les cas mesurés donnent un ratio de dépenses 60 % supérieure à la défaveur du pavillonnaire de banlieue face au logement parisien.

Tableau 3 : Consommations d'énergie des logements neufs par surface unitaire			
Énergie (kWh/m ²)	Paris	Grand ensemble	Pavillonnaire
Chauffage (RT2000)	87,5	77,0	103,5
Rénovation (*)	5,2	12,1	15,0
Déplacements	57,3	155,8	167
Autres	74,5	74,5	74,5
Total	224,5	319,4	360

(*) Voirie comprise (matériaux et agrégats).

Figure 6.3

Une part de l'explication tient à la surface d'enveloppe extérieure pour chaque type d'habitation, à qualité thermique équivalente. Les contiguïtés de surface sont nulles la plupart du temps dans l'habitat pavillonnaire, sauf dans le cas des logements jumelés, non présents au tableau suivant.

Tableau 4 : Indicateurs de contiguïté			
	Paris	Grand ensemble	Pavillonnaire
Taux de contiguïté des parois verticales	0,44	0,26	0 (sans garage)
Taux de contiguïté moyen (toiture comprise)	0,58	0,51	0
S enveloppe extérieure / S habitable	1,15	1,08	1,96 (en R + 1)

Figure 6.4

Traisnel ajoute aussi que « ce paramètre joue également sur l'investissement énergétique de la construction et sur l'énergie à la maintenance des matériels, d'autant plus fréquent que les matériaux ont une durée de vie limitée, ce qui est le cas de la construction industrialisée du pavillonnaire ». Il conclut que la rénovation d'un logement pavillonnaire apparaît consommer, par unité de surface habitable, trois fois plus d'énergie que celle d'un logement parisien, si l'on tient compte de la voirie pouvant être associée à chaque résidence.

La dépendance à l'automobile est aussi largement variable d'un type d'habitat à l'autre. Traisnel constate que 40 % des déplacements sont faits en voiture particulière (VP) par les gens de la zone du centre de Paris, mais selon une part de 90 % pour les gens de la zone de banlieue. Les émissions globales en équivalent CO₂ par personne et par an de la part des gens de la banlieue est 2,25 fois plus considérable que pour ceux du quartier parisien. Dans la grande région de Montréal, 70,4 % des déplacements vers le lieu de travail se faisaient en automobile en 2006, tous types d'habitats confondus.

D'autre part et toujours eu égard aux émissions de CO₂, l'ingénieur français Jean-Marc Jancovici a évalué, parmi d'autres facteurs contributeurs, la production de gaz à effet de serre associée à la production de certaines des surfaces minérales, le béton en l'occurrence. Le béton est davantage utilisé pour les résidences que pour la voirie. Dans les constructions actuelles, les briques (la plupart du temps) de même que la partie souterraine du bâtiment sont en béton. Or, avec les technologies actuelles, les cimenteries sont parmi les industries grandes émettrices de CO₂. De plus, la mode présente des maisons de ville et des maisons style manoir dans la construction résidentielle de banlieue fait une place considérable à la brique et au ciment, sans oublier les vastes pavages et aménagements paysagers à base de blocs de béton. Plus généralement, la maison de banlieue moyenne offrait 75 mètres carrés (800 pi²) de surface habitable, en 1950. Elle est passée à 140 mètres carrés (1500 pi²) en 1970 et à 210 mètres carrés (2250 pi²) en 2000. Presque le triple en 50 ans, cela alors que la famille elle, est devenue moins nombreuse durant la même période.

Jancovici, comme d'ailleurs le chroniqueur expert George Monbiot du quotidien britannique *The Guardian*, ont calculé à partir des données du GIEC ce qui serait équitablement « légitime » d'émettre en CO₂ annuellement par habitant à l'horizon de 2050, alors que nous devrions être 9 milliards sur Terre et si la limite des 2 degrés Celsius supplémentaires continue à valoir. L'un et l'autre s'entendent pour des valeurs d'environ 1,7 tonne annuellement. Or, avec les technologies actuelles, il suffirait de 2 tonnes de béton (une demi-tonne de ciment) pour atteindre ce quota, alors que la maison de 200 mètres carrés à elle seule en nécessite au moins 20 tonnes (5 tonnes de ciment). Bien sûr elle devrait être habitable plus de 10 ans, mais continuera, en fonction de sa taille, à drainer des ressources pour son

entretien tout au long de son existence. Le moins que l'on puisse dire cependant c'est que l'attention à l'impact environnemental n'éclaire pas encore généralement nos choix. Il reste plus facile d'adhérer à la norme partagée.

Tableau 5: Émissions, en tC/pers/an, des logements neufs (niveaux de la RT2000)			
Émissions	Paris	Grand ensemble	Pavillonnaire
Total exploitation logement	0,244	0,200	0,340
Déplacements (part des distances effectuées en VP ¹³)	0,108 (40%)	0,290 (73%)	0,455 (90%)
Total général	0,352	0,490	0,795

Figure 6.5

Finalement, le degré de minéralisation des sols (asphalte, béton, etc.) est aussi quelque chose que l'on doit associer à l'usage général de l'automobile. Il n'est plus possible d'être leurré par l'apparence d'une ville dense et très minérale face à une banlieue qui se dit « Ville verte » (Carignan, sic!). Des écologistes américains ont eu bien raison de dire : « *Don't be fooled by the grass around the houses* », indiquant par là qu'un tel constat à toutes les chances de valoir chez eux. Le taux de minéralisation par habitant est plus de huit fois supérieur dans la banlieue de Paris à ce qu'il est à Paris même.

Tableau 6: Taux de minéralisation des trois ensembles urbains			
	Paris (Montholon, 9 ^e arrondissement)	Grand ensemble (Ris Orangis, Essonne)	Pavillonnaire (Parc de Sénart, Essonne)
C.O.S brut	3,2	0,63	0,23
Surface de voirie et de stationnement (m ² / habitant)	2,54	10,64	20,86
Taux de motorisation par ménage (données 1995)	0,52	0,83	1,10
Données Paris: A.P.U.R, Données Ris Orangis et Parc de Sénart: V. Fouchier, EPEVRY. Source: V. Fouchier, <i>Les mesures de la densité. Application à l'Île-de-France et aux villes nouvelles</i> , EPEVRY, septembre 1995.			

Figure 6.6

Traisnel tire la conclusion nécessaire de ces données. L'impact de l'automobile par émission directe de CO₂, mais aussi et surtout la minéralisation des sols pour la voirie et le stationnement sont clairement les plus déterminants. Nous pouvons y ajouter l'extension des infrastructures souterraines et aériennes (approvisionnement en eau, en égouts, en électricité, en ondes, etc.), imputables à la propension de la voiture (sa vitesse) à dilater l'usage des surfaces.

« Il apparaît illusoire d'attendre une compensation du poids de la mobilité automobile que par un effort supplémentaire dans la construction ». « C'est le paramètre le plus discriminant entre les différentes formes urbaines, bien plus que la typologie du logement, dans l'opposition désormais trop classique entre maison individuelle et logement collectif ». (Traisnel in Berque et coll., 2006, p. 140)

On comprend donc que l'éventuelle voiture électrique de masse, pour lesquelles d'ailleurs il faudra peut-être ajouter des capacités électrogènes à celles existantes (nouveaux barrages, nouvelles centrales ou majoration de leur puissance)⁵⁸, aura un impact favorable assez réduit si la forme *banlieue* devait s'en trouver pérennisée. Ce n'est pas une question de voiture, c'est une question de surfaces, de mode d'occupation du sol, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, tel que l'implique l'existence d'une production et d'un marché de masse de véhicules personnels.

Au-delà du niveau élevé des émissions de gaz à effet de serre attribuable à la vie en banlieue et encore strictement dans le cadre des considérations techniques, physiques et environnementales qui viennent d'être exposées, ce taux de minéralisation par habitant exprime un fort différentiel de niveau d'appropriation de ressources matérielles ici au sein

⁵⁸ Le physicien Pierre Langlois évalue à 7% d'ici 2020 et à 5,7% après 2020, la production d'électricité en sus requise par la motorisation de l'ensemble du parc automobile québécois. En Californie, ces mêmes chiffres sont respectivement de 39% et de 29%. Les chiffres états-uniens et canadiens se situent entre ces bornes. Les différences entre les zones géographiques tiennent à la façon de produire l'électricité, selon qu'elle comprend la possibilité de l'accumuler ou non. Au Québec, ce ne sont pas des accroissements de production problématiques à acquérir. Ils le deviennent davantage si l'on tient compte qu'ils autorisent la continuation d'un même mode d'usage des surfaces qui tend à se développer contre la souveraineté alimentaire, entre autres. Ce serait toutefois un progrès notable de la souveraineté énergétique au Québec et de la lutte à la production de gaz à effet de serre.
<http://electronvert.blogspot.com/2009/02/combien-deelectricite-en-plus-pour-les.html>

même d'une communauté métropolitaine. Il s'agit d'un impact que l'on peut raisonnablement supputer à chacune des zones urbanisées sur l'étendue d'un espace national.

Cette approche comparative d'accaparement de ressources est précisément ce que tente de mesurer la notion d'empreinte écologique. Nous avons vu qu'elle pouvait être mesurée à diverses échelles. À l'échelle des ménages, elle fera voir les écarts d'appropriation entre eux. Cela vaut tout autant à l'échelle de régions ou de pays.

Le résultat de ces mesures est exprimé en équivalent planète, en référence à la capacité de charge (biocapacité) connue de la Terre prise dans son entièreté. À partir d'outils disponibles sur Internet, il est facile de faire l'exercice, d'obtenir un ordre de grandeur de l'empreinte écologique pour son propre ménage. À Brossard où nous demeurons, banlieue riche d'un pays riche, il faut s'attendre à ce que l'impact écologique du ménage moyen soit supérieur à la moyenne planétaire de même qu'à la moyenne nationale. Dans tous les cas, une mesure supérieure à une planète implique une dégradation récurrente des écosystèmes et un accaparement de ressources qui dépasse leur renouvellement.

Depuis plus de 25 ans, l'empreinte écologique de l'humanité est supérieure à une planète et serait actuellement excédentaire de 21%, équivalente à 1,21 planète. Un récent rapport de l'ONU laissait savoir que 60 % des écosystèmes planétaires sont dégradés, que les 40 % peu ou prou intacts sont ceux où l'homme est peu présent. Peut-on conclure que l'homme est maintenant partout sous l'influence du marché ? C'est ce à quoi nos arguments nous conduisent. Où est-ce bien l'homme, toujours semblable, à l'extérieur de toute influence du marché qui est la cause des dégradations ? Auquel cas nous aurions fait fausse route depuis le début dans le déploiement de notre problématique. Notre recours aux systèmes sociaux historiques d'avant la globalisation marchande devrait avoir suffi à démontrer que les cadres sociaux ont été systématiquement affectés par le marché, que l'agir humain n'obéit plus depuis aux mêmes règles.

En décembre 2007, le commissaire à l'environnement du Québec Harvey Mead remettait son premier rapport au gouvernement. Il y faisait état que l'empreinte écologique des Québécois

est de l'ordre de 3 planètes. Une mesure similaire pour l'ensemble du Canada, soulignée dans le quotidien *La Presse* en avril 2008, fait d'état d'une empreinte de 3,5 planètes pour les Canadiens. Mesurée avec des calculateurs d'empreintes disponibles sur Internet, l'empreinte de notre ménage en résidence pavillonnaire à Brossard, composé d'individus qui se targuent d'être des écologistes et ne pas être chiches de leurs initiatives afin de diminuer leur impact, est tout de même de 3,2 planètes. Cela tend à démontrer que la soutenabilité écologique ne peut se suffire d'initiatives individuelles, tant s'en faut. Les caractéristiques du cadre urbain commun imposent une empreinte située dans un certain intervalle autour de ce qui serait une moyenne obligée. Pour la grande région de Montréal, on fait état couramment de mesures d'empreinte écologique sur la base du ménage de l'ordre de 4,5 planètes et de certaines autres, beaucoup plus occasionnellement, approchant les 6 planètes.

Ce que l'on voit moins, outre les dégradations récurrentes et cumulatives des écosystèmes, lesquelles incidemment auront leurs coûts économiques, c'est qu'il y a des coûts individuels et sociaux considérables associés à l'entretien de l'infrastructure de banlieue. Cela autant dans leur part publique attribuable ou non aux pouvoirs locaux, que dans leur part privée, dont la responsabilité revient à chaque ménage. Évidemment, la capacité de payer ces coûts en fait un choix assumé tout autant que socialement organisé.

L'essayiste américain James Howard Kunstler, auteur d'un livre manifeste (*The Long Emergency*) qui a encore un vif impact aux États-Unis, a eu un peu plus tard cette phrase en se référant à la banlieue panaméricaine.

«The whole suburban project can be summarized as the greatest misallocation of resources in the history of the world» (Kunstler, 2004, *The End of Suburbia*, 4'06'')

Une traduction à peu près adéquate dirait :

« L'ensemble du projet de création des banlieues peut être résumé comme la plus gigantesque et la plus mauvaise allocation de ressources de l'histoire de l'humanité ».

C'est bien sûr une allusion claire à l'incapacité constante du marché de mettre l'argent là où il s'avère le plus requis. Le marché et ses agents tendent à s'enfermer dans des modèles de rentabilité que l'on ne fait que reconduire comme l'on répète une recette. Plus encore, le modèle de la banlieue, comme tout ce qui concerne le cadre bâti, est un investissement de phase longue au sein duquel se loge un bon nombre de cycles de «destruction créatrice» de plus courte durée. Ce modèle autorise une suite progressive de cliquets⁵⁹ sur lesquels s'organisent la norme de consommation courante et la croissance future. À ne voir que des marchandises, des emplois et des revenus, cela peut sembler aller de soi et être un objectif louable dans une économie formelle et productiviste. Dès que l'on fait réapparaître la diversité concrète des écosystèmes qui sont ainsi engagés, la réalité ne parle plus de la même façon.

La phrase de J.H. Kunstler est une phrase-choc à laquelle nous avons apporté quelques arguments favorables. Évidemment, il est connu depuis longtemps que le pétrole en viendrait à s'épuiser. Toutefois, le fordisme, la banlieue et la fiscalité qui leur ont été favorables auront longuement fait système. On a pu croire que des technologies de substitution accessibles aux masses surgiraient à temps du marché pour remplacer le moteur thermique des automobiles. Une bonne partie du livre de Kunstler s'attache à démontrer qu'il pourrait vraisemblablement en être autrement. Que les filières de recherche majeures actuelles sont nettement dangereuses et inefficaces (hydrogène) et écologiquement nocives (agrocarburants), soient définitivement trop coûteuses pour la consommation des masses. Où, plus probablement, auront-elles été mises au point trop tard pour permettre une transition en douceur et pour prolonger, encore un temps, le même schème d'aménagement du territoire. Sur ce dernier point, les développements technologiques et les concepts de distribution énergétique les plus récents pourraient lui donner tort⁶⁰. Néanmoins, cela tend à rendre crédible une position de

⁵⁹ Comme une invitation à monter des marches que l'on trouverait insensé de redescendre.

⁶⁰ Les derniers développements au sujet des accumulateurs embarqués dans des véhicules branchables à la maison, laissent présager cette panoplie de caractéristiques : une densité énergétique comparable à celle du pétrole (lithium-air), un rendement plus élevé si couplé à des moteurs-roue, un temps de charge apparenté à celui d'un plein d'essence (5 à 10 minutes), une autonomie satisfaisante (environ 250km) à une vitesse élevée (110km/heure), cela avec des véhicules plus légers (± 500 kg), comportant moins de pièces mobiles et dont davantage de composantes sont recyclables, incluant les accumulateurs (95% du lithium). Reste le prix d'achat qui s'annonce encore prohibitif, sauf si l'accumulateur appartient à un service indépendant qui en assurerait la location et la recharge. Les frais d'usage du véhicule ne serait

statu quo quant à la dynamique d'étalement dans l'usage des surfaces. Par sa charge d'inertie, on peut supposer que cette tendance obtiendra aisément l'assentiment des forces du marché, de l'État et de pans probablement majoritaires de la société civile.

Ce n'est que depuis les quelques dernières décennies que l'on s'inquiète des rétroactions qui rendent conflictuels le soutien fiscal ou le crédit à l'habitat de banlieue. La racine de ce conflit se loge entre la grande disponibilité et les bas coûts de l'énergie d'une part et le mode d'occupation du territoire que cela autorise d'autre part. Prendre l'empreinte écologique comme indicateur de la part des excès qui génèrent ces rétroactions nous semble l'approche globalement la plus juste par où faire venir une critique de l'appropriation des ressources par nos modes de vie et de production. Cela permet d'obtenir une plus juste approximation des productions et consommations légitimes (globalement inférieures à une planète) les distinguant de celles qui sont illégitimes, parce que destructrices (globalement supérieures à une planète).

6.6 Retour sur le crédit donné à l'étalement urbain

En nous appuyant sur un certain nombre de recherches et d'auteurs, nous avons exposé précédemment que le crédit ou la croyance donnée à la banlieue avait été nourrie de la croissance et du compromis salarial fordiste. D'un côté par des politiques publiques régulièrement « bonifiées » afin de soutenir l'installation des infrastructures, de l'autre, par un crédit personnel, hypothécaire ou des prêts pour la motorisation familiale ou individuelle⁶¹.

plus alors qu'une fraction de ceux d'une automobile à essence. De quoi mettre beaucoup plus de monde sur quatre roues et permettre au postulat de Khazzoom-Brookes et à l'effet-rebond de fonctionner à plein. De même, l'on doit tenir compte de la méthode de production de l'électricité. Si au Québec nous sommes gratifiés d'une énergie propre en rapport aux enjeux actuels, le reste de l'Amérique du Nord est plutôt tributaire de centrales thermiques qui bientôt seront contraintes de vendre leur énergie nettement plus chère. C'est de ce côté que les infrastructures adéquates vont vraisemblablement manquer et il serait bien surprenant que le distributeur d'énergie (locateur d'accumulateur chargé) puisse certifiée l'origine « propre » de l'électricité que ses piles contiennent, une fois l'électricité parvenue sur le réseau.

⁶¹ Cela peut donner lieu à de considérables excès. Il n'y a qu'à penser à l'actuelle crise hypothécaire, surtout étasunienne. Au mois de décembre 2008, il y avait aux États-Unis 19 millions de maisons

L'historien américain Lendol Calder souligne que l'histoire du crédit à la consommation est encore un continent sombre, malgré quelques tentatives faites pour l'étudier depuis les années 60, en Europe comme de ce côté de l'Atlantique. Dans un livre sur le financement du rêve américain (Calder, 1999), il pointe, comme l'on fait Hayden et Gutfreund, les plans d'établissement (acquisition de propriété) et les années 1920 comme marquant un tournant culturel à propos de la gestion domestique de l'argent et constate une expansion qualitative et quantitative de l'endettement.

Il récuse les arguments moralistes voyant dans le crédit une culture de l'hédonisme permettant de vivre immédiatement le plaisir de l'acquisition de ce qui autrement aurait dû attendre d'être gagné par son labeur. Dans le cadre de l'achat à crédit, les individus demeurent contraints à la discipline régulière des paiements mensuels et cela maintient la pression pour un fort engagement à leur emploi.

À l'instar de que Guy Mercier nous a fait clairement entrevoir, le récit suburbain a été doublé de procédés facilitant l'endettement personnel et la mobilisation dans la sphère productive. Pendant ces nombreuses décennies, aucune attention n'est accordée aux flux de ressources que cela engage et structure, aux stocks naturels constitués dans la très longue durée que cela affecte. Seule compte l'attention à pourvoir à la demande. L'enjeu, au début du XXe siècle, fut interprété comme la nécessité de désembourber les capacités de productions en créant cette demande, par une solvabilité et un engagement de longue durée. Une fois établies, les infrastructures de domaine public ou privé constituent le principe attracteur d'un flux de ressources lié à une demande régularisée, progressivement construite et haussée par l'accès au crédit, par la publicité, les effets de modes et les nouvelles normes partagées. Se structurent des processus « individualisés » de confiance entre créancier (institutionnel ou non) et débiteur. Ces processus et ces rapports entrent dans la culture. L'engagement social

vides de tous occupants. Certains de ses expropriés se regroupent et occupent des terrains vagues en bordure de route ou sous des lignes électriques, dans des tentes ou des abris de fortune. De 10 à 12 millions de ménages se verraient contraints de payer actuellement des hypothèques bien supérieures à la valeur présente de leur maison sur le marché. Des enfants se mettent au travail pour apporter un revenu à la famille. De plus, un second mouvement de grande ampleur de pertes de résidences a été annoncé au printemps 2009.

du débiteur à ce schéma se vérifie avec l'aisance d'une régulière périodicité, celles des paiements.

Le cadre de vie et la vie publique en furent tout chamboulés pour se poursuivre avec une généralité certaine jusqu'à ce jour. Cet ordre s'est organisé autour d'un processus de médiation économique impliquant quelques acteurs principaux : d'une part, des intérêts industriels exigeant par « nature » des marchés supralocaux et obtenant l'appui d'États supralocaux, sous forme d'aides à l'acquisition de propriétés. D'autre part, les familles et les individus, les unités les plus petites de la société civile.

Cela a conduit à produire autant, voire quelquefois plus, de biens semblables d'une propriété à l'autre qu'il y a de clôtures entre ces petits territoires. On esquivait la communauté locale et ses solidarités effectives ou potentielles. On tire avantage - et on démembrer davantage - d'un « nous » local affaibli pour créditer et consolider d'autres « nous », plus étroits, appelés à s'émanciper des partages qui leurs sont tout juste extérieurs. La légitimité du « nous » local se retrouve transpercée et écartelée pour être aiguillée par les politiques des uns et les intérêts des autres.

Nous avons maintenant une idée assez nette du résultat en ce qui concerne l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Selon les États et les périodes, le pouvoir municipal sera tenu peu ou prou à une gestion administrative du foncier où s'animaient des promoteurs de diverses grandeurs mis en branle par les politiques nationales. Il serait probablement pertinent pour nous d'identifier, de suivre tout au long de cette époque, le processus historique de coagulation des pouvoirs municipaux et d'en tirer quelques corrélations et conclusions. Par exemple, à partir de quel moment et dans quels contextes le pouvoir municipal lui-même en vient-il à prendre à sa charge la promotion de son fond de territoire, s'engageant parfois publiquement à cet effet dans une lutte intermunicipale ? Dans le cas du Québec, à quoi devaient répondre et à quoi ont effectivement servi la loi du zonage agricole et les schémas d'aménagement du territoire coextensifs de la création des municipalités régionales de comté (MRC), tous deux à la fin des années soixante-dix ? Cela exigerait une somme de recherches à laquelle nous devons malheureusement surseoir. Néanmoins, quelques recherches datant

des années 70 et 80 sur le pouvoir local au Québec⁶² avaient permis d'identifier que la perception populaire pour ce niveau de pouvoir lui accordait un rôle administratif de gestion de formalités. Évitions de généraliser indûment cette observation.

Sur un autre plan, on objectera que le poids du localisme pouvait parfois s'avérer insupportable et qu'il y a eu une réelle émancipation à pouvoir jouer de ces différentes échelles de « Nous ». Présenté en ces termes, il peut être difficile de ne pas acquiescer. Mais nous pensons tout de même, sans pouvoir plus y insister ici, que la modernité, celle des Lumières, et une relative déliaison sociale travaillaient déjà les communautés antérieurement aux politiques de marchandisation des domaines privés. Que certains mouvements ont cherché à l'appivoiser autrement, par le mutualisme et l'associationnisme en particulier, en conservant une coopération sociale élargie tout en s'injectant d'égalité et de démocratie. Cependant, nous l'avons déjà dit, cette autre façon de traiter la modernité a été vaincue par les forces s'alliant autour de la productivité du capitalisme.

Cette partie de l'histoire est donc caractérisée par la faveur donnée aux biens privés plutôt qu'aux biens collectifs, à l'agir pour soi plutôt qu'à l'agir public. De même, elle est caractérisée par la faveur donnée à l'endettement et au crédit personnel bien davantage qu'au crédit collectif, c'est-à-dire à des instances locales ou infralocales, à un quartier par exemple. Dans la foulée, c'est avec vigueur et généralité que les projets personnels deviennent ordonnateurs et bénéficiaires de presque toutes les initiatives sociales, publiques ou privées. Cela se constate dans la formule de distribution des lots de la loterie nationale, dans les subventions à une bonne part des infrastructures routières (routes, rues, stationnements) intra ou inter urbaines, dans les nouveaux projets de production d'électricité afin de répondre sans restriction à l'accroissement de la demande domestique, dans les baisses d'impôt pour appeler la dépense privée selon un mode souvent électoraliste et ainsi de l'adéquation marchande de la démocratie, dans sa forme actuelle.

⁶² Nous pensons à des travaux du sociologue Benoît Lévesque et de l'urbaniste Pierre J. Hamel

Cette liste pourrait être rendue très longue. Le marché se structure à cette préférence donnée aux « petits » projets privés⁶³. La publicité ne cesse d'utiliser, de « fertiliser », de renforcer et de renvoyer l'image de ce qu'est la « bonne vie » propre à cet univers, de la décrire comme une expérience enviable.

Une publicité de Bell (téléphonie, Internet), distribuée durant les premiers mois de 2008, illustre parfaitement ceci. Il s'agit d'un dépliant, que l'on consulte en ayant l'impression d'ouvrir une vaste entrée formée de deux portes au cadrage imposant, campé de deux luminaires appliqués au mur extérieur et symétriquement disposé de chaque côté. Ouvert, déplié, l'on découvre un vaste intérieur, composé d'un bureau de travail avec ordinateur sur le rabat gauche; d'une table de salon, d'une plante verte et d'une fenêtre donnant sur un espace de verdure avec un grand arbre sur le rabat de droite. Au centre, l'on retrouve deux mascottes, deux castors, symboles de l'animal travailleur, remplaçant ici *homo laborans*. Ils affectent ici de prendre leur temps de non-travail, devant un immense écran plat de télévision, nouvelle norme du marché⁶⁴ destinée à l'espace domestique, large comme le foyer qu'il surplombe, lui-même encadré à ses côtés par les enceintes du cinéma maison, lui aussi norme ascendante du même marché. Le slogan est conclusif : « Bell. Un meilleur chez-soi ». On pense aisément ici à la thèse de Veblen à propos de la classe de loisir.

⁶³ Tout notre argumentaire démontre plutôt qu'il s'agit là d'une apparence de petitesse, car répétés à grande échelle, ces projets sont devenus écologiquement intenable, en plus ou moins 60 ans (1920-1980). C'est seulement maintenant qu'une certaine percée s'opère pour ajuster notre modèle urbain (courant nord-américain du New Urbanism, par exemple). L'empreinte écologique de 3 planètes des Québécois ne peut que nous le rappeler.

⁶⁴ Moins énergétivores que les écrans cathodiques de même dimension. En fait, ils le sont davantage en raison de leur dimension très communément plus imposante.

Pour le commun d'entre nous, l'endettement par le crédit et la conséquente mobilisation dans le travail paie en retour, d'un fabuleux domaine privé. (Dans le cercle solaire de l'image ci-dessous, on peut lire « *A Home for 10\$ a month* ». La publicité date de 1891)

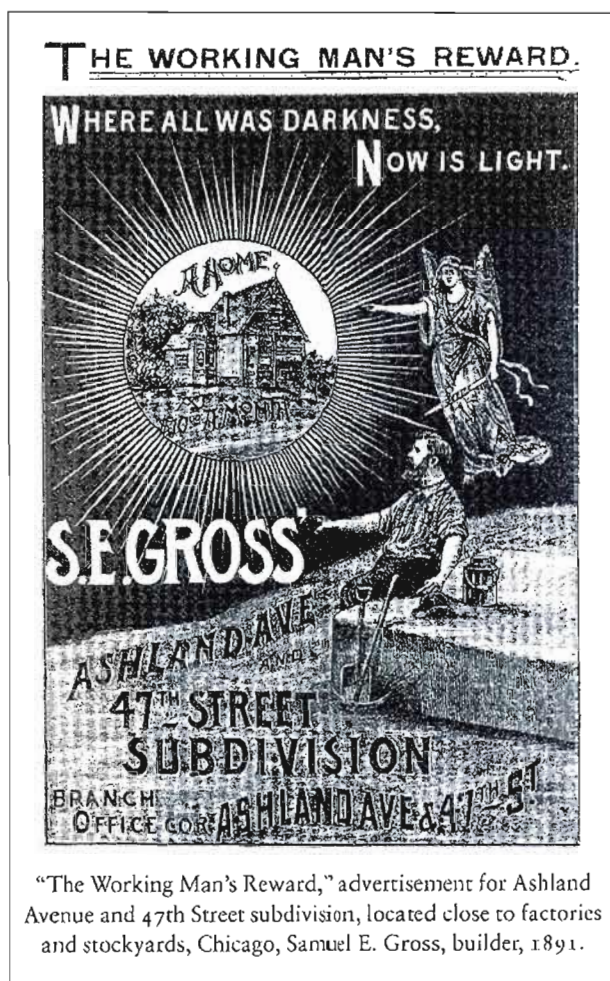


Figure 6.7

Quoi qu'il en soit, le cadre urbain ainsi déterminé, en juste correspondance avec le régime d'accumulation qui prolonge dans le temps le compromis social et le rapport salarial fordiste, suscite l'accaparement à peu près constant d'un certain volume de ressources dont il est difficile de prendre distance et cela est plus difficile vers le bas que vers le haut. Ce fait s'impose en tout type de cadres urbains, dès que l'on se situe à l'intérieur d'une trame et d'un périmètre d'une certaine homogénéité.

Ajoutons que presque toutes les municipalités ont édicté des règles pour définir le périmètre d'occupation minimum, souvent avec l'idée de *préserver* cette homogénéité et la valeur d'échange des résidences du voisinage. Ce qui fut fait initialement à la demande de tels voisinages. Compte tenu des empreintes écologiques constatées, celle du ménage, mais aussi aux échelles nationales, ce que nous pouvons en déduire dans les termes de la philosophie morale, c'est qu'il y a globalement moins *illimitation* que *dém mesure*. C'est une *dém mesure* définissant des marges excessives plutôt stables, offrant une grande constance temporelle d'engagement à une norme de consommation élevée, sujette à des destructions créatrices périodiques en conformité à cette norme, affectées d'un mouvement de destitution/valorisation par le marketing et la publicité.

L'alternative moderne et écologiste envisageable serait un marché structuré selon une préférence donnée à des projets urbains collectifs, c'est-à-dire pensé et construit collectivement et où la place accordée au véhicule automobile personnel, toute source d'énergie confondue, serait radicalement contenue.

--

Par exemple, le projet de restauration du quartier Griffintown à Montréal, présenté par le promoteur privé Devimco a été introduit sur le tard à l'élaboration collective. Ce qui l'a exposé à un long processus de déconstruction/reconstruction dont l'issue, l'engagement à le réaliser, est demeurée tout aussi longuement imprévisible. Pensant à la citation de Kunstler à propos de l'infrastructure de banlieue, risquons-nous à faire le diagnostic suivant : dans le contexte exceptionnel d'une énergie presque gratuite, la grande expérimentation finalement insoutenable qu'a été la banlieue correspond à l'échec d'une sommation d'initiatives privées, d'où toute élaboration collective a été exclue, cela dès la phase de conception et ensuite tout au long de la période d'occupation.

La réaction populaire au projet de Griffintown serait-elle l'indication qu'il y a une demande sociale pour des crédits à des projets élaborés collectivement de bout en bout ? Même si l'idée de départ demeure, peu ou prou, née de l'initiative de quelques individus. Il y aurait alors à apprendre et à instituer les mécanismes (financiers, organisationnels, juridiques) facilitant et donnant préférence (crédit) à de telles démarches.

CHAPITRE VII - Interroger les modes d'habiter son environnement

7.1 Présentation

Nous venons de voir que la productivité capitaliste s'est offerte à l'usage des masses, à l'initiative de promoteurs privés et de l'État, afin que norme de production et norme de consommation fassent système. Dans l'ordre social, ce système a pu paraître cohérent pour une durée de quelques générations. Sur le long terme, il n'est point cohérent dans l'ordre de la nature. Ce dernier ordre est condition d'émergence de l'ordre social.

Puis, l'aptitude humaine à subjectiver ce que le contexte induit comme mode d'existence a progressivement amené à infléchir une économie de l'offre (production de masse) vers une économie de la demande (petite série, juste à temps, flux tendus). Furent mises à profit les capacités nouvelles à gérer l'information, tout en persévérant dans une sélection de l'information en correspondance à un ordre social assurant l'autonomie de l'économie, abstrayant la nature jusqu'à la rendre muette. Seul le lieu de l'initiative dans le système reliant production et consommation s'est légèrement déplacé pour apparaître davantage le reflet de choix individuels. Sans affecter l'orientation productiviste (bas prix) du système, ni réduire, tant s'en faut, les flux matériels globaux ainsi appelés. Par ce mode d'existence, en accord avec l'ordre du système, il semble que nous revendiquions plus diversement une norme de consommation en hausse et que nous y attachions subjectivement quelques aspects de l'affirmation de nos identités personnelles.

Si l'incohérence systémique sous-tendue par la dette écologique est de mieux en mieux démontrée scientifiquement, si certains groupes sociaux (firmes, États, associations) commencent à proposer différentes initiatives ou voies de solution en fonction de leurs intérêts, qu'en est-il là où nous vivons ? À titre de pondération des flux d'échange saisis dans leur ensemble à la faveur des échanges locaux; si la relocalisation de l'économie s'impose afin de faire face aux contraintes écologiques, qu'en est-il localement de la prise en charge de cette exigence ? La modernité de marché a fragmenté et parcellisé les intérêts aux plus fines

particules sociales, les individus. Cela semble contraindre à ce que nous reprenions le chemin de la déliaison en sens inverse, afin de « faire collectif » d'une façon ou d'une autre face aux défis écologiques. Quel est le sens des appels publics faits auprès des populations ? Ne tendent-ils pas à correspondre à des appels à l'initiative privée; individuelle, familiale ou entrepreneuriale, afin que celle-ci se revendique diversement d'une norme de consommation « verte », au sein d'un « capitalisme vert » ? Que se passe-t-il si exposé à l'appréciation groupale des contraintes et des défis, une population locale est invitée à participer collectivement à l'élaboration de nouvelles normes communes et partagées à teneur environnementale ? Cela peut-il rencontrer certains désirs de cette population ? S'il s'agit là d'une seconde forme d'appel public à initiatives, peut-elle être avantageusement perçue pour être à la hauteur des enjeux environnementaux ?

7.2 Méthodologie et grille de lecture des entretiens

Au cours du mois de janvier 2008, nous avons entrepris une démarche de recherche-action dans notre propre quartier de résidence, plus étroitement sur notre propre rue. Nos intentions étaient multiples. Sous une forme inversée, c'est-à-dire en cherchant un renversement des tendances dominantes à l'image de la flèche verte sur le second graphique dû à R. Ulanowicz et B. Lietaer, elles se rattachaient étroitement à notre problématique et à notre hypothèse.

Là où dans ce mémoire nous établissons la globalisation marchande comme une source majeure de nos problèmes écologiques, notre action visait la relocalisation économique et politique. Là où la société de marché se représente dans l'abstraction de l'économie formelle, nous allions proposer le retour au concret de l'écologie. Là où le libre déploiement de domaines privés nous sépare, notre action visait le support à la création de domaines communs. Là où la gestion des communs nous échappe dans les mains de ceux que nous pourrions appeler « nos responsables », nous visions à tenter de reprendre nos responsabilités. Là où les stratégies écologistes des individus, des familles, des entreprises et des États-nation semblent peu efficaces et trop lourdes d'engagements historiques avec le marché, nous allions proposer la stratégie de l'écomunicipalisme.

Tout d'abord, notre rue se situe dans une ville de banlieue dont le cadre bâti, l'exigence de motorisation, et le mode de vie dans son ensemble impliquent une empreinte écologique élevée. En se fiant à notre propre expérience, le voisinage se connaît peu et ne se côtoie que par hasard sauf dans le cas des voisins immédiats ou de voisins qui font partie de la famille. Dans le voisinage de la rue Booker cependant, un groupe de trois familles (hors de notre voisinage immédiat) avait pris l'habitude depuis plusieurs années d'organiser un pique-nique communautaire une fois tous les deux ans et d'y inviter toute la population de la rue dans l'aire du parc central. Ce parc est un aménagement que plusieurs secteurs de la ville n'ont pas.

Dans notre esprit, ce cadre de vie était un exemple à peu près banal d'un certain nombre de gens qui sont amenés à faire tout ce qu'il faut pour faire tourner l'économie et le mode de vie fordiste⁶⁵. À moins d'avoir une fortune singulière, dans chaque famille quelqu'un doit être engagé dans un emploi devant garantir sa solvabilité et tout en étant lié à un prêt hypothécaire, un prêt-auto et éventuellement d'autres prêts personnels distribués ou non sur quelques cartes de crédit. Nous considérons ceci comme l'arrière-plan présumé.

Cependant, nous avons un fort doute quant au fait que ces personnes aient une conscience claire de la hauteur des enjeux écologiques qui se profilent à l'horizon des quelques prochaines décennies. Les médias n'appelaient le plus souvent qu'à s'impliquer dans quelques écogestes. Ce qui souvent devait laisser l'impression que l'implication de tous à les réaliser mènerait à une rapide résolution de ces problèmes. Il serait certes possible à chacun d'en prendre la juste mesure, mais cela implique d'y porter une attention personnelle singulière ou encore, d'y être amené par son travail.

Nous nous proposons donc d'inviter bon nombre des résidents de la rue à un processus de réflexion en crescendo, amenant progressivement aux interrogations les plus difficiles. En commençant par aborder le groupe familial comme unité de discussion et éventuellement, un peu plus tard, en mêlant quelques familles pour une discussion autour d'un documentaire.

⁶⁵ Certains politiciens d'obédience écologiste comme Alain Lipietz, Noël Mamère et Yves Cochet, suggèrent maintenant le terme de «logiciel fordiste», une grammaire performative où se sont nouées économie formelle et ingénierie et qui a construit l'environnement du XXe siècle.

Une lettre d'invitation a été déposée dans la boîte aux lettres de chacune des quatre-vingt-une portes de la rue. Nous laissions adresse courriel et numéro de téléphone. Nous nous engageons à tenter de les rejoindre dans les prochains jours à moins qu'ils ne prennent d'eux-mêmes les devants. Nous avons reçu quatre acquiescements volontaires et trois autres ont été obtenus en effectuant des rappels téléphoniques. De prime abord, nous nous attendions à plus de réceptivité. Nous avons dû conclure que les obligations familiales pesaient lourd dans la balance. Il faut dire qu'il leur était explicitement demandé approximativement deux fois deux heures trente dans la lettre d'invitation.

Nous avons choisi de procéder par questionnaire, de façon à suivre un processus à peu près homogène auprès de chaque famille et aussi afin de conserver nous-mêmes une certaine réserve face à notre pathos probable à l'égard de la thématique abordée. Ce choix a ainsi été présenté au début de chaque entrevue.

Le questionnaire a été informatisé dans un logiciel spécifique, du type de ceux utilisés dans les centres d'appels. Nous nous présentions auprès de chaque ménage avec un ordinateur portable. Le questionnaire a été monté pour passer progressivement des questions les plus faciles aux plus difficiles, des plus factuelles aux plus engageantes, des sujets les plus connus et les plus diffusés par les médias aux moins connus et généralement plus inquiétants. L'entrevue se terminait en sollicitant leur accord pour participer à la seconde étape au cours des prochaines semaines et invitait à s'y préparer en lisant un texte écrit par nous sur ces questions. Ceux qui ont participé à l'entrevue ont reçu ce texte. Plusieurs ont signifié l'avoir lu. Mais la seconde étape de groupe, celle réunissant plusieurs familles pour discuter un documentaire, n'a jamais eu lieu, d'abord par la difficulté à concilier les disponibilités et ensuite faute de temps de ma part.

Le questionnaire débutait par des questions d'identification et de cursus personnels. Puis nous abordions les questions factuelles permettant de donner un aperçu de l'empreinte écologique familiale (taille, sources d'énergie et consommation d'énergie de la maison; nombre, type et usage des voitures, type de loisirs, etc.). Suivait une discussion sur le sens donné à leurs

pratiques de différents écogestes domestiques, ceux qui pouvaient être faits sur une base familiale.

Il fallait ensuite passer à ce qui ne pouvait être fait sur la seule base familiale. Nous tentions alors de leur faire voir, par d'autres questions, dans quelle mesure leur mode de vie n'était qu'une proposition sociale devenue commune et à laquelle ils adhéraient. Que cette proposition impliquait simultanément la constitution d'un domaine privé à empreinte écologique élevée alors que le choix de certains partages et la constitution d'un domaine commun pouvaient signifier un moindre impact écologique. Que l'aménagement du territoire d'un milieu de vie engage économiquement et écologiquement. L'idée étant pour moi de vérifier leur degré d'adhésion à l'état actuel des choses, à la proposition sociale faite par cet aménagement. S'il pouvait éventuellement trouver plus de plaisir à vivre dans un autre cadre où un certain domaine commun - discuter en commun - aurait meilleure place, quitte à se sentir plus engagé mutuellement. Avec, sur le même plan, la volonté de se sentir moins exigeant pour l'environnement et la nature et probablement pour son propre portefeuille en maintes circonstances. Il aurait pu s'agir de s'organiser en écoquartier tout en demeurant réaliste face au poids des infrastructures déjà existantes, sachant qu'il pourrait être long ou difficile de les refaire. Nous chercherions ensemble à faire d'un tel écoquartier, le point focal de biens communs vécus. Secondairement, l'objectif pouvait être de faire réseau d'écoquartiers à l'intérieur de la ville et d'en arriver à un rapport de force exigeant des autorités municipales de revoir ses schémas d'aménagements et les projets qu'elles autorisent, refusant qu'elle se laisse aller aussi facilement à sa propension à l'étalement. On pouvait aussi espérer que les préoccupations de certaines personnes de ces réseaux remontent d'autres chaînes de production des empreintes, hors les espaces résidentiels, dans les espaces encore bioproductifs ou producteurs de biens et de services. C'était là mon projet et mon espoir, dans lequel il peut être possible de voir une part maîtrisée d'utopie.

Dans le cadre de notre problématique, il peut suffire :

- 1- De voir évoluer ou non les opinions et interrogations en début et en fin d'entrevue.
- 2- De considérer leur engagement plus ou moins proactif dans la pratique des écogestes.
- 3- De voir si les limites des écogestes avaient été préalablement identifiées ou non.
- 4- De voir être pressenti ou non, en cours d'entrevue, que ces écogestes nous laisseront plus ou moins loin du compte de ce qu'il y aura à faire pour l'environnement dans des délais qui peuvent être brefs.
- 5- De voir être compris que l'aménagement du territoire est une variable importante de la protection de l'environnement.
- 6- Des les voir réaliser ou non que de se constituer des domaines exclusivement privés, en particulier ceux de banlieue, est probablement ce qu'il y a de plus coûteux en énergie et en toutes sortes d'autres ressources.
- 7- De voir s'ébranler ou non les représentations de la «naturalité» nord-américaine de notre environnement urbain.
- 8- De voir que l'on réalise qu'il s'agit d'une proposition sociale – initialement de promoteurs immobiliers - dont il est possible et probablement souhaitable de se distancier.
- 9- De voir acquiescer ou non qu'il pourrait être désirable de remettre en question une part de notre agir pour soi. Que cet agir pour-soi à quelque chose à voir avec nos biens privés vécus liés à nos biens privés concrets.
- 10- De voir que l'on opine ou non en faveur de biens communs vécus liés à un domaine commun concret, dont nous serions collectivement les usagers responsables - comme les homardiers des Iles-de-la-Madeleine s'efforcent de l'être dans le contexte de leur pêche en domaine commun.
- 11- Que contrairement aux points précédents, l'on demeure attaché à la société de marché et à l'économie formelle dans la plupart de ses aspects, selon des formes parfois affichées, parfois moins explicites, idéologiques à divers degrés.

Ces points formeront notre grille de lecture.

7.3 Présentation des entretiens

Comme il a été dit, sept entretiens ont été réalisés. Cela rend hors de propos tout traitement statistique, même dans les données les plus factuelles. En fin d'analyse, textuelle et qualitative, on pourra éventuellement parler de certaines constantes au niveau de pratiques, de consommation ou d'usages qui auraient pu faire l'objet de décomptes en de «meilleures» circonstances.

Malgré leur petit nombre, nous avons décidé de mettre de côté trois entretiens, dont celles de plus courte et de plus longue durée. Nous en retiendrons quatre, cela simplement pour une raison de temps de traitement et d'analyse.

L'entretien la plus courte n'a impliqué qu'une seule interlocutrice, qui a ainsi répondu au questionnaire hors de toute dynamique de «groupe». Cette entrevue a été réécoutée deux fois de bout en bout. En l'absence de dialogue, nous avons eu droit à un ensemble de faits et de prises de position marquant un engagement certain, mais dont l'exposé s'est avéré très peu sujet à évolution. Disons simplement que nous l'avons jugée incomparable.

La plus longue s'est étalée sur près de 7 heures et a donné près de 5 heures d'enregistrement. Le troisième cas mis de côté fut la seconde entrevue en longueur. Elle se tint sur près de 4 heures, entrecoupée d'une pause télé de 30 minutes. Les autres ont duré entre 2h45 et 3h15. La plus courte avait une durée d'environ 1h50. Sauf peut-être dans le contexte de cette plus courte entrevue, chaque participant, cela nous incluant, était épuisé au terme des entretiens, malgré un intérêt évident même si parfois dérangeant.

Nous nous proposons d'analyser les entretiens une à une en observant notre grille de lecture. Cela devrait nous permettre de respecter la dynamique familiale, comme unité plus ou moins conflictuelle ou contradictoire, reflétant tout de même, l'on peut normalement s'y attendre, une certaine cohérence et un certain partage de représentations, d'idées et de pratiques. Nous ferons éventuellement quelques comparaisons entre les familles et leurs domaines, ce qui devrait nous permettre de dresser une certaine vue d'ensemble.

Ce sont la présence des thèmes 4, 5, 6, mais surtout 9 et 10 de notre grille auxquels il faut accorder les plus fortes connotations positives au regard d'une solidarisation contre les inerties sociales coûteuses du point de vue écologique. Inversement connoté est le point onze.

Dans le traitement qui va suivre, les formulations des questions et des réponses ne sont pas toujours rigoureusement celles du questionnaire ou celles dites en entrevues. Dans la première section du questionnaire, celle appelant des réponses factuelles ont été mises en texte afin d'en faciliter la lecture. Dans la partie appelant à discussion, nous leur avons été beaucoup plus largement fidèles, sans que cela corresponde à la parfaite rigueur d'un verbatim.

Les portions de texte en italique rendent compte directement des propos tenus en entrevue. Les portions de texte en caractères normaux sont des commentaires et analyses que nous avons réalisés postérieurement aux entrevues.

Terminons par quelques éléments du contexte économique au moment des entrevues. En janvier 2008, le prix du litre d'essence est d'environ un dollar. Il allait atteindre près de 1,50 dollar le litre pendant une courte période durant l'été 2008 et retomber rapidement entre 80 cents et 1 dollar durant les mois suivants, alors que se confirmait une profonde récession mondiale. Au Québec, environ 40 % du prix de l'essence est composé de taxes. En Europe, ce taux avoisine globalement les 80 %, alors qu'il est d'environ 20 % aux États-Unis (janvier 2009). Les pays européens ont haussé leur taxe sur l'essence peu après le premier choc pétrolier (1973) afin de contrôler dans une certaine mesure leur dépendance à une énergie importée. L'importante découverte de pétrole dans la Mer du Nord est postérieure à cette décision et ne l'a pas remise en question. Depuis, la production de cette zone a atteint son pic et décline maintenant fortement.

7.4 Entretiens

7.4.1 A, E et Em

Il s'agit de la première entrevue réalisée. Nous la considérons comme un prétest pour le questionnaire. Effectivement, plusieurs modifications au questionnaire ont été apportées suite à cette entrevue. Certaines formulations de questions, quelques coupures, surtout plusieurs ajouts, parfois en découpant en plusieurs questions ce qui, pour cette entrevue, a été dit en une seule.

Cette famille est parmi nos voisins immédiats. Ils sont quatre. Deux adultes, leurs deux enfants dont l'un est maintenant adulte. L'on se parle très fréquemment durant les beaux jours. Beaucoup moins durant l'hiver. E et A sont tous deux au tout début de la quarantaine. E et A ne pratiquent aucune activité sportive soutenue, mais prennent régulièrement des marches ensemble et ils font un peu de vélo durant l'été.

E travaille souvent très fort physiquement autour ou dans sa maison. Il a toujours un petit projet en route, à l'extérieur durant l'été, à l'intérieur durant l'hiver.

Il a une formation de menuisier et est à l'emploi permanent d'une municipalité voisine comme employé d'entretien à l'équipement. Il exécute ses tâches dans des parcs ou dans un atelier. Il part au travail très tôt le matin et est normalement de retour à la maison vers 15h30.

Au moment de l'entrevue, A a quitté il y a environ 3 ans, un emploi de serveuse de restaurant qu'elle occupait depuis près d'une vingtaine d'années. Après une période de repos et de réflexion, elle a accepté de suivre une formation dans l'évaluation de sinistre à la demande de son beau-père oeuvrant dans l'assurance. Elle a rejoint le bureau de son beau-père et s'y est affectée pendant environ 18 mois avant de prendre une nouvelle période de repos, trop happée par la clientèle et victime d'un stress qu'elle a jugé excessif et ingérable dans les conditions initiales. Elle a repris ce travail quelques semaines après l'entrevue cette fois en fixant ses exigences, dont la semaine de quatre jours. Elle a une formation de niveau collégial, terminée.

S, leur fils est absent lors de l'entrevue. Il est un jeune homme tout juste adulte qui travaille temporairement comme testeur de jeux vidéo auprès d'un grand éditeur international de jeu. Il reprend le Cégep en septembre 2008. Il est très actif physiquement.

EM est leur fille de 14 ans inscrite en secondaire 3 avec option danse. Elle est donc très active physiquement. Elle participe à l'entrevue.

Ils habitent la maison depuis juin 2002. La maison offre près de 2300 pi² de surface habitable. Il n'y a pas de piscine dans la cour. Le chauffage est électrique, mais ils possèdent aussi un foyer au gaz à des fins plutôt esthétiques que de chauffage. Leur

précédente maison était elle aussi à Brossard. C'était alors une maison jumelée. Ils ont voulu changer pour une maison plus grande et il semble que ce soit lui qui voulait une maison détachée, individuelle. Ils n'ont pas de résidence secondaire.

Ils ont deux voitures. Une Ford Escape 2003, genre Jeep, qui est de temps à autre employée pour transporter des charges dans une remorque. C'est surtout E qui s'en sert pour se rendre à son lieu de travail distant de plus de 20 km ou pour transporter ce qui est nécessaire à ses divers petits projets d'aménagement. Il estime rouler 18 000 km annuellement en y affectant quelque 40 \$/semaine en essence. Pour lui, l'économie de carburant est un facteur de moyenne importance dans le choix de son véhicule. Toutefois, s'il devait payer 55 à 60 dollars par semaine, il modifierait soit son véhicule soit sa façon de l'utiliser. Il dit faire déjà quelques commissions à pied, pour aller au club vidéo par exemple, lequel est à une distance de 15 minutes, pour un aller seulement. Il dit que des points de services de tous ordres situés à moins de 5 minutes seraient atteints souvent à pied. Il considère cependant que de s'y rendre en voiture ne serait pas toujours déraisonnable, selon les contextes, en raison de la température par exemple.

Elle a une Mazda Protégé 2000, une voiture compacte avec laquelle elle roule 15 000 km annuellement, en partie pour son travail. Elle considère que ce second véhicule doit être économique en consommation d'essence. Si son usage devait exiger 40 \$ par semaine, elle considérerait devoir changer quelque chose, le véhicule ou la façon de l'utiliser. Elle lui affecte actuellement vingt dollars par semaine. Elle dit faire déjà quelques commissions à pied, moins souvent l'hiver. Pour elle des points de service situés à moins de 10 minutes seraient visités à pied sauf mauvaise température.

Nommés en vrac, leurs autres principaux équipements consommateurs d'énergie sont un VTT motorisé acheté usagé au printemps précédent, deux réfrigérateurs et congélateurs, trois ordinateurs et trois téléviseurs. De vingt à vingt-cinq pour cent de leurs ampoules sont de type ampoules fluocompactes.

Ils ne boivent que de l'eau du robinet et ne verraient aucune objection à interdire l'eau embouteillée à Brossard ou dans l'ensemble de la région de Montréal. Ils utilisent beaucoup leur corde à linge, même en hiver. Ils sont justement en période d'essai d'un détergent à lessive sans phosphate, mais A dit accorder une importance certaine au prix. Elle souligne par là que les produits écologiques ne doivent pas leur revenir plus cher ou pas beaucoup plus cher pour qu'ils les utilisent. Ce détergent représentait un surcoût acceptable.

Ils ne font pas de compost pour le moment. Ils estiment que leur tri sélectif les amène à produire un volume équivalent de déchets et de matières à recycler, ratio de 50/50. Depuis quelques mois, ils ne prennent plus de sacs de plastique à l'épicerie. Ils n'accepteraient pas de payer pour des sacs en plastique simple usage. Tout prix à payer serait dissuasif. Ils considèrent tous deux qu'il faudrait plutôt les interdire que de leur fixer un prix.

Ils acceptent l'idée que certains produits offerts n'ont pas à se retrouver sur le marché. Que l'interdiction de certaines productions est quelque chose à envisager.

Sur les prix de l'essence, tous deux se mettent d'accord pour dire qu'elle est trop taxée, mais ils demandent de meilleures alternatives.

Certainement une alternative à peu près aussi flexible que la voiture à essence. Une alternative sans essence et pas plus chère, voire moins chère.

Pour E l'argent accumulé d'éventuels péages devrait servir aux infrastructures routières. Pour A les péages ont aussi une fonction dissuasive et une partie de l'argent doit aller au transport en commun. Selon lui, il faut améliorer la circulation sur les ponts, les élargir afin d'améliorer la fluidité et réduire la consommation d'essence. Il est contre l'idée de faire plus de pressions économiques sur le consommateur, par des taxes en particulier. Après un moment de discussion, ni l'un ni l'autre ne change d'avis.

Chacun se dit plutôt intéressé par les questions écologiques. Ils écoutent régulièrement l'émission « Découverte » à Radio-Canada. Nous devons tout de même leur préciser ce qu'il faut entendre par le terme de biodiversité, utilisé dans une question où il leur est demandé quel est selon eux le problème écologique qui doit être priorisé dans nos actions. Selon eux tous, on doit prioriser la lutte au réchauffement global.

Une autre question leur demande ce que cela signifie pour eux de devoir changer son mode de vie. Pour A, c'est changer nos habitudes. EM y va d'une première intervention et dit que c'est faire attention. E dit : On devrait avoir déjà commencé, on a déjà commencé à changer, plus de recyclage, moins de sacs, économie d'énergie, mais est-ce peine perdue ? A. dit que cela est un autre débat. E et EM s'inquiètent de devoir changer, sera-ce pour être mieux par la suite ?

Nous demandons qui peut faire advenir les changements les plus significatifs.

A - Les gouvernements, mais en passant par des plus petits organismes.

E - Ça doit venir d'en haut, mais il faut qu'on le demande. Le plus gros à faire ne peut qu'être initié d'en haut. Améliorer les transports en commun par exemple... les trains pour aider à se rendre au travail.

Moi - Vous voulez des infrastructures à plus faibles impacts écologiques ?

E - Oui, ça pourrait régler de gros problèmes.

Nous ne sommes nettement plus dans le registre des écogestes, bien que la discussion sur les transports en commun ne soit pas très originale et ne représente probablement pas un cheminement in situ de leur opinion. L'idée de A des petits organismes aurait pu être précisée. Devons-nous entendre des organismes capables d'une plus grande proximité ? Nous tendons à le croire.

À partir d'ici le questionnaire entre en territoire plus exigeant.

Une série de questions que nous considérons importantes a été difficile à formuler. Il a fallu décomposer cet ensemble encore davantage afin d'être bien compris. Cela a été fait préalablement aux autres entrevues.

Cette série de questions appelait à concevoir que la plupart de nos désirs sont encadrés par des normes sociales. Que certaines de ces normes seront dorénavant mises à l'épreuve par les questions écologiques. Il s'agissait de les voir reconnaître comment nous agissons le plus souvent en fonction de ces normes. Ainsi, ne serions-nous pas confrontés à devoir arbitrer entre nos propres désirs plus ou moins conformes aux normes du voisinage ou à composer avec les problèmes écologiques à résoudre et ainsi à chercher à introduire de nouvelles normes et désirs?

Pour cette entrevue, nous nous sommes efforcés de tout reformuler au mieux in vivo. Dans cette situation précise, cela a dû nous prendre 5 minutes avec un peu d'intervention de toutes parts.

E – Mes choix sont déterminés par mes désirs personnels, non par mes voisins. Quand je décide de quelque chose, non je ne m'en sens pas coupable. Je vais à la pêche et j'utilise un moteur à essence. Je ne resterai pas chez nous. Si je suis capable, je vais prendre un moteur électrique. En situation, je ne ferais pas un déplacement pour en trouver un cependant.

A acquiesce à sa manière.

Moi – Donc l'arbitrage se fait en faveur de vos désirs personnels ?

A – Exact !

Moi – Avez-vous l'impression que vos voisins font le même arbitrage que vous ?

A – Je dirais, oui.

E – Je dirais que ce n'est pas le cas de tous.

Moi – En général ?

A – Mais l'idée n'est pas de faire comme les autres.

Moi – Je parle du type d'arbitrage.

Eux – On y va tous avec nos désirs personnels.

Moi – Quelles conséquences cela a-t-il ?

A – Ça fait que l'on se regarde le nombril.

EM – Ça fait que l'on va moins vite dans la bonne direction.

Moi – Est-ce que cela pose problème ?

E – Cela dépend. Si ton désir est déjà de prendre soin de l'environnement. Je trouve ça complexe comme question. Je ne suis pas sûr de pouvoir répondre.

Moi – Est-ce qu'il y a moyen de concilier ses désirs et les nécessités écologiques ?

E – Il part dans une discussion autour de l'achat de son VTT - Je ne ferai pas le choix de ne pas en faire. Je peux faire un choix éclairé du VTT parmi ceux qui s'offrent à moi, mais je ne m'en priverai pas.

Moi – Je présente que selon moi (j'ai insisté clairement sur le selon moi), la transformation de la nécessité en un désir de prendre soin de l'environnement peut s'avérer une partie de la solution. D'en arriver socialement à un tel ajustement, en somme d'arriver à une nouvelle norme, sans jamais avoir eu à employer ce dernier mot.

E – Socialement parlant, je trouve que non. La société ne s'en va pas pour ça. Nos désirs personnels ne s'en vont pas pour ça.

A – Je sens que tout le monde est sensibilisé, mais il faudrait un mouvement de masse.

EM – Il y a trop de monde qui ne s'engage pas, car chacun regarde ce que font les autres.

A – Plus on s'implique plus on intègre de nouvelles façons de faire. Il nous manque chacun beaucoup d'informations qui nous amèneraient à nous engager davantage.

E – Dans nos désirs, il y a une partie d'accoutumance aussi. Nous sommes habitués au papier de toilette blanc. S'il est brun, on est moins attiré.

Manifestement, malgré la difficulté de ces questions, elles ont été plutôt bien comprises, même à cette occasion. Leur confiance que les choses évoluent favorablement s'effrite largement. On se rend compte que l'on tient fort à certaines choses et que le souci écologique passe toujours après-coup. Mais aussi, sans l'identifier, l'on pressent la contradiction entre les orientations de l'économie formelle et les contraintes écologiques. Les exemples de E à propos de ces activités personnelles sont plutôt bien choisis. On comprend très bien que chacun tend à se comporter de même façon en préférant ses propres désirs à l'exigence du faire attention écologiste. Il vient à l'esprit à E avant même que je le souligne qu'il pourrait être possible de les unifier, d'orienter ses propres désirs sur ce faire attention écologiste. Tout comme il vient à l'esprit de la jeune EM que la séparation actuelle des deux moments (séparer la nécessité du désir) représente une force d'inertie.

Ce qui est constaté c'est qu'une fois renvoyés à nous-mêmes dans nos domaines, il devient très difficile de faire collectif. Chacun est dépendant de la volonté du voisin de faire sa part. Il s'agit d'une volonté discrétionnaire valorisée comme telle. Que cela se retourne en une incapacité, individuelle et collective, à relever les défis. Que certains moyens peuvent manquer pour réaliser certains efforts, ou encore aussi parfois, pour apprécier les efforts déjà faits. L'intérêt distribué est plutôt dans le bâti de nos vies privées.

Il semble bien à E que la tendance est à ce que cela continue dans ce sens. Du moins, a-t-il le sentiment de ne rien pouvoir faire pour en changer. Cela a beaucoup à voir avec ce qui donne à chacun le sentiment d'exister, sachant que les sociétés de marché à économie formelle ont une préférence pour certaines modalités de ce sentiment, pour ses formes les plus individualisantes. «Parce que je le vau**x** bien» comme le dit une certaine publicité. Ce que l'écologie met de plus en plus en évidence c'est qu'il y a toujours un reste, une part publique à nos affaires privées. C'est cette part, encore à circonscrire, qui demande à être soumise au dialogue, à la discussion collective.

En accord avec le point 9 de notre grille, nos interlocuteurs progressent (point 1) dans l'évaluation que la façon commune d'agir pour soi pose des limites à certaines actions, qu'en l'état actuel des choses, il n'y a pas de raison d'être optimiste quant à la prise en charge adéquate des contraintes écologiques. Du même coup, on cerne quelque peu les limites sous-jacentes à nos écogestes privés (point 3).

Le questionnaire enchaîne sur une série de problèmes reconnus et à portée écologique, en présentant les échéances appréhendées avant qu'ils se n'aggravent. L'on met alors en évidence le temps qu'il pourrait nous rester pour les résoudre.

Moi – Je demande s'ils ont déjà entendu parler du pic pétrolier. Comme ce n'est pas le cas, je leur décris ce qu'il en est, ce que ça implique pour les prix à attendre tout en leur

soulignant les possibles échéances pour qu'advienne ce moment selon divers spécialistes. La date la plus lointaine proposée dans l'énoncé du questionnaire est 2020.

A – Cela nous promet une situation inquiétante.

Moi – Mais cela va forcer une réorientation de nos économies qui va être bénéfique à la production de gaz à effet de serre.

E – Effectivement, de ce côté c'est une bonne nouvelle.

Manifestement, nous avons été trop rapides à chercher à renverser l'expression de l'inquiétude. Elle a dû paraître déjà lourde et nous avons évité d'en faire trop porter. Le thème du pic pétrolier leur était inconnu. Spontanément, cela nous a paru un bon choix d'attendre aux questions suivantes avant d'en ajouter.

Moi – Si l'ensemble du monde doit diviser par deux ses émissions de CO₂ d'ici 2050, de combien les Nord-Américains doivent-ils diviser leur propre production de gaz à effet de serre ?

A – Je le sais, de 30%.

(A a lu, avant l'entrevue, un texte où je faisais état de cette donnée).

Moi – Le chiffre de 30 est bon, mais il faut diviser par 30, passez d'une production de plus de 15 tonnes au Canada à moins de 500 kilos par personne annuellement⁶⁶.

A – C'est une très mauvaise nouvelle. C'est irréalisable. Amener des chiffres comme ça, ça risque de démobiliser tout le monde.

E – C'est plutôt en ayant de tels chiffres que l'on va se mobiliser.

A – Mais c'est un effort irréalisable.

Moi – Moi aussi je trouve ça très inquiétant. Mais il semble bien que cela soit ce qui est nécessaire.

Ici, cela a vraiment ébranlé nos interlocuteurs. Osons tout de même croire que cela ne les a pas empêchés longuement de dormir. Quant au risque de démobilisation, il n'a pas été pris à la légère par les instigateurs de la Convention Climat, puis du protocole de Kyoto. Il s'agissait d'avancer, pays par pays, au travers d'une suite d'objectifs quinquennaux de réduction. Les premières étapes devaient être les plus faciles à atteindre. Malgré cela, ça ne fonctionne pas ou pas encore. Ça en dit long sur la logique économique sous-jacente, surtout de la part de pays riches.

Moi – Qu'est-ce qu'ont en commun le pic pétrolier et le réchauffement global ?

Eux – Ils ne le savent pas.

⁶⁶ Malheureusement, nous avons fait une erreur à l'époque. Au Canada, l'on produit en moyenne près de 17 tonnes de **dioxyde de carbone** (CO₂) par personne. Mais là n'est pas l'erreur. Ce ne sont pas 500 kilos, mais plutôt 450 kilos de **carbone** soit 1,7 tonne de **dioxyde de carbone** par personne, si l'on accepte l'idée de répartir les émissions équitablement à chacun d'entre nous. L'erreur est d'avoir confondu la production de CO₂ à celle de son équivalent carbone. Ce qui ne donne pas une division par 30 mais par dix dans l'ensemble du Canada. Grâce à l'hydroélectricité, le Québec a des émissions par personne moitié moindre que celles du reste du Canada. Aux États-Unis, ils en sont à près de 20 tonnes de CO₂ par personne. Dans son ensemble, le monde industrialisé doit réduire ses émissions de 80%. Mais il semble de plus en plus inévitable que la captation à la source et l'enfouissement dans le sol fassent une partie de ce travail.

Moi- Je dois signifier que les deux peuvent être modulé par une réduction de la demande en pétrole.

Il y a encore beaucoup à faire pour faire connaître ces problématiques d'un large public. En ce qui concerne le pic pétrolier en particulier, les médias ne font pas convenablement leur travail. L'on semble trop se fier au fait que les solutions technologiques paraissent existantes. Ce qui n'est que très partiellement vrai même si cette situation pourrait encore évoluer. Nous l'avons déjà dit, le problème tout à fait consistant, c'est le temps de la transition au niveau des infrastructures de production et de distribution⁶⁷. Cette transition est à peine amorcée et tout indique qu'elle devra être menée à un point élevé en moins de 11 ans, alors qu'une récession économique s'étend toujours. Ce délai est pour le moins problématique. Ce sont les pays peuplés qui consomment le plus de pétrole qui peuvent le plus pour réduire le choc du pic pétrolier, c.-à-d. d'abord les États-Unis.

Moi- Je reviens sur la question de la taxation de l'essence posée précédemment.

E – Oui l'essence est trop taxée.

A – Écologiquement...Non ! Mais pour mon portefeuille, oui.

E – C'est honnête.

Em – Je pense la même chose.

Moi – Je parle de la taxation européenne de l'essence et de la meilleure aptitude de l'Europe à atteindre les objectifs de Kyoto.

E – Ce n'est pas parce que les Européens utilisent le diesel plus que nous ?

Moi – Je ne crois pas.

Moi - Est-ce que le prix de l'essence devrait rejoindre progressivement les prix européens ?

A – Non ! Logiquement oui. (On sent beaucoup de désabusement dans sa voix depuis l'histoire de la réduction de 30 fois des émissions de CO2, ici).

Moi – Ça ferait trop mal ?

A – Ça réduirait l'utilisation (de l'essence).

Moi – Il faut modérer cela en parlant d'une augmentation progressive du prix. Beaucoup de choses peuvent aussi être faites au niveau de l'urbanisme, afin que chacun soit plus près des services qu'il utilise.

Moi - Voyez-vous des avantages à une plus haute taxation de l'essence ?

E – Non !

Moi - Quel serait le plus grand désavantage ?

E – Vider mes poches pour enrichir nos gouvernements.

Moi – Est-ce que nos gouvernements n'ont pas comme vocation d'effectuer une redistribution de leurs revenus, même si une certaine partie doit aussi soutenir l'appareil bureaucratique.

⁶⁷ C'est ce que tente d'éviter la pétrolière Exxon, en investissant maintenant à fond dans la recherche génétique initiée par la firme Synthetic Genomics. Il s'agit d'asservir massivement des algues à la production de carburant liquide, alimenté par l'extraction de CO2 de l'atmosphère. Selon ces entreprises, le principal défi est d'y parvenir avec un coût de production acceptable. Nul doute qu'il y a d'autres défis moins rendus publics. Quelle sera la densité énergétique offerte par ces produits ? Une densité plus faible engendrera une inflation correspondante. Ces produits, moins minéralisés que le pétrole, seront-ils stables ou périssables ? Dans ce dernier cas, les conditions de stockage seraient probablement à revoir.

E – Pas nécessairement aux bonnes places. Tu veux dire que ces revenus iraient à l'environnement ? Moi je ne crois pas à ça.

A – Je pensais que c'était ça les écotaxes.

Moi – Oui, c'est ça. C'est prélever de l'argent d'une pratique que l'on veut limiter ou contrôler pour l'orienter dans des activités alternatives plus favorables à la préservation de l'environnement et que l'on entend promouvoir.

E – Je n'y crois pas. Ils vont mettre ça ailleurs. J'ai bien de la misère avec ça. Je ne vous trouve pas «nono» d'y croire, mais, pour moi, c'est une grosse balloune. L'argent va se mettre ailleurs, je n'y crois pas. Ce serait le fun, mais ce ne sont que de belles paroles.

Moi – Mais quel est le message que l'on passe à nos gouvernements ? En ne le contraignant pas à nous imposer des écotaxes par exemple... Ne lui disons-nous pas que c'est le contraire que l'on veut ? C'est-à-dire plus d'argent dans nos poches. Il semble pourtant parfois nous écouter. Il y a eu il y a quelques semaines un sondage sur les solutions à appliquer aux problèmes d'embouteillage sur les ponts. L'on aurait alors voté pour des péages. La semaine suivante, Jean Charest s'est montré d'accord avec l'idée des péages.

Comment honorer à la fois ce qui est ici le texte empirique et le cadre de la problématique mise à l'œuvre. Ne considérer que le texte empirique, cela revient à clore rapidement le système d'informations. Inversement, il y a de l'arbitraire dans le choix d'un cadre d'interprétation.

Commençons par dire que la question de la taxation de l'essence a été posée deux fois. Une fois plutôt au début, l'autre plutôt à la fin du questionnaire de façon à vérifier une évolution dans les opinions en cours d'entrevue. Disons-le tout de suite, au cours de cette entrevue comme dans le cas de presque chacune des autres, les opinions exprimées n'ont pas été modifiées entre la question du début et celle de la fin. Elles ont à peine été égratignées.

Le fait n'a pas été discuté. Mais peut-on tabler raisonnablement sur le fait que chaque foyer est lourdement engagé par ses dettes et qu'il y va de la responsabilité de chacun des pourvoyeurs d'assurer durablement sa solvabilité? Chaque ménage s'engage et prend ses habitudes budgétaires à la hauteur de ce qu'il peut rapporter à la maison.

Une des difficultés, c'est que chacun semble le vivre comme une attaque privée et personnelle : « mon portefeuille ». Que peut-être serons-nous plus défavorisés que d'autres par ce nouveau contexte. Il y a probablement aussi l'appréhension qu'il puisse y avoir une longue période entre le début de l'application d'une écotaxe et l'avènement des choix alternatifs. Les propositions pour rendre intégralement les sommes perçues ne manquent pas.

Le « climatologue » James Hansen, propose de retourner un montant égal à tous, ou alternativement à tous ceux qui sont en âge de conduire. Les plus grands consommateurs d'essence enrichiront ceux qui en consomment peu ou mieux encore, ceux qui n'en consomment pas du tout. D'autres proposent de créer une agence spécifique pour percevoir, gérer et redistribuer ces sommes. Une agence pourvue de mandats simples et explicites. La méfiance à l'égard des gouvernements est considérable. Il n'est pas difficile de se donner et d'accorder de bonnes raisons de la justifier. L'idée d'une agence dédiée serait probablement une bonne façon d'établir la confiance, soit envers la réaffectation des sommes perçues à des

projets à visée environnementale, soit envers une redistribution socialement et écologiquement équitable.

Il s'agit de la première entrevue réalisée. Cela paraît. Le questionnaire était alors aussi sensiblement plus court. Peu de temps après la distribution de la lettre requérant leur participation, nous leur parlions dans le but qu'ils nous proposent un moment. Le moment venu, un début de dimanche après-midi, il nous proposait le rendez-vous pour 45 minutes plus tard. Elle s'est imposée à ce moment. Il nous a fallu plonger. Cela a semblé les faire plonger dans un précipice dont il était difficile d'émerger.

Juste avant de les quitter, nous avons tenté de dédramatiser sans chercher à travestir les données. Le questionnaire a été modifié à la suite de cette entrevue. Cela semble avoir délesté sensiblement la gravité de l'ensemble de la seconde partie, la moins factuelle et la plus engageante. Aucune autre entrevue ne s'est enfermée autant dans des teintes négatives, somme toute, peu constructives.

En somme :

Ils ont perçu que nous étions loin du compte avec nos écogestes privés.

Ils ont aussi pressenti qu'il est possible que malgré l'ensemble de ces gestes, nous cheminions globalement dans le mauvais sens, en fonction de nos désirs «accumulateurs»⁶⁸ accordés à l'économie formelle et privée (un VTT, une plus grande maison, une seconde voiture, un autre téléviseur, un large garage, une tondeuse capable de traîner aussi notre propre poids et que l'on justifie par la possession d'un grand terrain, une piscine chez soi, etc.). Que chacun chez soi nous construisons une variante de ce standard partagé avec le voisinage, tout en parvenant aisément à faire taire ce qu'il en coûte dans la nature.

Par contre, en aucun moment ils n'ont tenté une élaboration quelconque de la possibilité de faire autrement. Non que l'idée de partage ou de biens communs ait évité leur esprit, mais plutôt, dans l'état actuel de l'individualisme, cela a dû leur apparaître avec une certaine fatalité, comme une tendance sociale hors de contrôle. Sans doute s'accommodent-ils plutôt bien du mode d'existence qui leur est ainsi proposé et de ses contraintes écologiques. Aussi grandioses qu'elles soient, pour eux, elles ne font office que de trouble-fête.

⁶⁸ Ce qui est différent d'un désir d'accumulation. Même au sein d'une société de marché, ce qu'encore souvent l'on désire, c'est le service rendu par le bien en question, non l'avoir pour le fait d'avoir ou d'avoir plus. C'est la structure spécifique de nos rapports, c'est-à-dire la dilatation du domaine privatif telle que construite par un système productiviste, qui rend nos désirs de services intrinsèquement accumulateurs. Plus il y parvient, moins le choix est laissé de se constituer en «nous», de s'organiser autrement. L'extension du domaine privatif tend à s'opposer à la finitude de Gaïa. L'extension du domaine commun tend lui à s'opposer à l'infini productiviste plus qu'à l'infini des désirs personnels qui lui sont seconds. Reste maintenant à discriminer lequel de ces deux domaines possèdent le plus de poids de réalité, lequel est encore extensible.

Pour notre part, sans nier la vigueur de la tendance individualisante, nous pensons qu'il est facile (trop) de l'imputer en silence comme tenant de la volonté de chacun de nos voisins alors que nous les regardons discrètement de chez soi, renvoyés à nos vies privées. Leur appliquant, selon un mimétisme convenu et performatif, ce qui est devenu avec le temps et en ce lieu, la bonne distance à tenir. Sur le plan subjectif (émotions, valeurs), nous pourrions sans doute considérer que tous les individus, comme être sociaux, ne ressortent pas également heureux de la faveur systémique sous-tendant le cadre des parcelles ou domaines privés, par le mode d'existence qu'il génère. Sur le plan objectif, la nature en son état, par son indifférence hors de toute morale, nous oblige à accorder à ces individus toute notre attention. À favoriser et à appuyer conjointement leur critique de ce mode d'existence et l'élaboration de nouvelles normes du rapport à autrui et à la nature.

7.4.2 MA et MB

Ils sont 3 en permanence dans la maison. MA et MB travaillent tous deux à la Régie de transport de Longueuil. Elle comme superviseure des chauffeurs d'autobus, lui comme chauffeur d'autobus. Tous deux se rendent souvent au travail à pied, avec une grande fréquence en été sauf lors de quarts de nuit ou de mauvais temps.

JB est la fille de MB. Elle a 17 ans, va au Cégep à Longueuil à 10 km de la maison et travaille à temps partiel dans une pharmacie. Elle se rend au Cégep en transport en commun et au travail, à pied ou à vélo. DA est une jeune fille de 11 ans. Elle est la fille de MA et est là une fin de semaine sur 2 et pour les vacances. Ni l'une ni l'autre ne sont présentes lors de l'entrevue. JB est à son travail et DA est chez sa mère.

Ils habitent la maison depuis septembre 2002. Auparavant ils étaient à Ste-Julie à 21 km du lieu de travail. En aménageant à Brossard, le but aurait été de se rapprocher du lieu de travail et d'économiser du temps et de l'essence.

La maison offre 2100 pieds carrés de surface habitable. Le chauffage est essentiellement électrique. Depuis l'été 2008 (après l'entrevue), il y a une piscine de 21 pieds de diamètre dans la cour. Celle qui avait été achetée en 2004 n'a pas supporté les gels et dégels du dernier hiver. Elle avait 24 pieds de diamètre. La nouvelle piscine est chauffée par un chauffe-eau électrique. Ce n'était pas le cas de la piscine précédente. La justification est pour que tous trouvent un plaisir à se baigner, il faut que l'eau soit à 80 F degrés ou plus. Seul MA en profitait auparavant, sauf lors des grandes chaleurs.

Ils ont une tondeuse à essence et une souffleuse à neige quatre-temps. Ils ne partagent aucun bien avec les voisins pour des raisons d'accès ou de disponibilité constante.

Ils ont 2 automobiles avec lesquelles ils estiment faire au total 25 000 km par année. Il a changé récemment pour une Subaru à quatre roues motrices (Outback 2005). La seconde est une Honda Accord 2000. La première voiture doit offrir du confort, la seconde a à être économique. MA aurait une grande préoccupation d'économie d'essence. Il fait régulièrement ses commissions à pieds et parfois à vélo. MB l'accompagne à l'occasion, quelle que soit la saison.

Ils ne sont pas parvenus à fixer une durée de déplacement à pied qui rendrait déraisonnable l'usage de la voiture. Toutefois, une grande proximité d'un service pourrait conduire à réduire les déplacements. Selon leurs dires, ils aiment marcher.

Cette question ne les amène pas à fouiller le lien entre l'écologie et l'aménagement de l'espace.

L'essence coûte 55 \$ par semaine pour la Outback – Elle a été choisie pour le confort et les voyages – ils disent avoir essayé de n'avoir qu'un seul véhicule, puisqu'il ne travaille pas si loin de la maison. Les voitures ne leur servent pas pour le travail, mais pour les loisirs et

pour effectuer les plus lourdes commissions. MA prend aussi sa voiture pour aller chercher et reconduire sa fille qui vit à Granby, à plus de 60 km. Mais s'il est possible de ne pas les prendre, on ne les prend pas. Ils n'ont aucun autre véhicule motorisé.

Les gros équipements intérieurs comportent un réfrigérateur et deux congélateurs, un ordinateur et deux télévisions. Environ dix à quinze pour cent des ampoules sont de type fluocompactes.

Moi – En me référant au questionnaire, je parle de la tarification de l'électricité en proposant une hausse pour économiser l'énergie (cf. questionnaire)

MA – Est contre le fait de moins faire payer aux entreprises. Cela devrait être semblable. C'est la même chose avec les ampoules ou ce qui est plus écolo. Pourquoi cela coûte-t-il plus cher, durée et économie d'énergie prise en compte? Cela devrait être l'inverse. L'on devrait être récompensé pour nos bons choix.

MB – C'est sûr que cela heurte notre fibre écologiste.

MA – Si tu veux faire ce que l'on te demande, cela coûte le double du prix que pour celui qui ne le fait pas. Tu veux récupérer, mais là ça coûte 10 fois plus cher que si tout allait aux vidanges. Il faut payer pour le tri, ça fait que les gens jettent dans les poubelles. Ce que vous faites, les gens en environnement, c'est que vous n'avez pas pensé aux conséquences.

Il devient net dans leur entendement commun que ce qui est plus écologique doit aussi être ce qui est le plus économique. Pour eux donc, tous les prix de marché devraient opérer une juste réorientation à cet effet.

On aura un aperçu fréquent de la logique sous-jacente au cours de l'entrevue. Ce qui chez eux est fait tout en ayant une incidence écologique favorable est ce qui en même temps est plus économique. Il y a une stricte rationalité budgétaire à cet effet. Il y a certainement, surtout chez MA, la marque d'une adhésion forte à une rationalité de maximisation des utilités tout en l'illustrant par les incohérences actuelles des prix. Cela permet de prévoir avec quasi certitude que dans leur cas, l'imposition de toute écotaxe aura une efficacité redoutable. Mais MA pourrait se battre pour éviter qu'elle n'advienne.

Moi – Je parle de l'idée d'inclure tous les coûts dans chaque produit, ce qui pourrait rendre l'ampoule plus énergétivore plus chère.

MB – Sans doute qu'effectivement, il faudrait fournir de plus amples détails sur chaque produit quant à leurs impacts. Là, nous n'avons qu'un résultat, le prix. Si l'on avait une information plus complète, les économies n'en seraient peut-être plus. D'autant plus qu'on a souvent l'impression d'agir seul. On se sent très isolé dans nos choix ou gestes.

Moi – Je parle du caractère politique des écotaxes

MA – Ça ne me fait rien de payer des prix politiques, mais il faut que la politique soit cohérente.

L'argent n'est pas dépensé là où il est pris. Les péages par exemple, ça doit aller aux infrastructures routières. Il faut être logique.

Moi – Je fais la remarque que dans le cas d'une économie que nous ferions nous-mêmes, elle n'irait pas toujours au même poste budgétaire.

MA – Oui pour des coûts, mais pour une économie il fait que ça aille au bon endroit. Bof! Ça se peut. Passons à une autre question.

Il y a ici beaucoup des mêmes idées discutées plus haut. Mais l'on commence à percevoir certaines autres choses.

- 1- La méfiance envers la gestion des taxes par les gouvernements.
- 2- L'indication d'une préférence pour le statu quo dans les choix des infrastructures de transports.
- 3- L'inefficacité de l'individualité des choix associée à une conscience privée ou personnelle.

Nous verrons un peu plus loin que MA estime que sa conscience, de même ce qu'il estime être celle de ceux qu'il connaît les amène à faire déjà ce qui est requis sur le plan écologique. MB croît plutôt que de larges pans de ce qu'il y a à faire leur échappent, qu'ils devront personnellement redoubler d'efforts. Pour MA, leur démarche est adéquate et proactive (point 2 de notre grille). Pour MB, cette proactivité est partielle, incomplètement informée et donc inadéquate.

Ni l'un ni l'autre n'avaient auparavant pressenti les limites de leurs écogestes (point 3). Seule MB a maintenant des doutes sur la portée des gestes qu'ils pratiquent déjà et qu'ils attribuent aussi à l'ensemble de leurs connaissances (point 4).

Moi – Vous donnez-vous une consigne d'usage de l'eau.

Eux – On n'arrose jamais notre pelouse. On n'utilise jamais l'eau pour nettoyer nos parterres. On ne vide notre piscine pour l'hiver que du tiers et non des 2/3 tel que recommandé, une économie de 20 000 litres⁶⁹.

MB – L'eau, ça me touche plus que l'électricité. On voit la sécheresse, les contaminations.

Puis MB fait référence à la contamination par les algues bleues fréquentes dans les lacs du Québec l'été précédent. Ils boivent l'eau du robinet et ne voient aucune contrainte à l'interdiction de l'eau embouteillée. Ils ont une corde à linge, mais ils conviennent qu'ils ne l'utilisent pas assez, faute de temps. Ils utilisent un détergent avec phosphate. Je leur parle des phosphates comme cause de la propagation des algues bleues. Elle était au courant, pas lui.

En sont-ils venus depuis à utiliser des détergents sans phosphates? MB avait laissé entendre plus haut que l'on a souvent l'impression d'agir seul pour résoudre ces problèmes. Pour ainsi dire, privément, en ne faisant que des choix parmi les offres du marché sans savoir si notre propre écogeste sera détruit, annulé, rendu inopérant par ceux des voisins. Il y a là une faille réelle, néanmoins adéquate au libéralisme de marché, contre laquelle la seule proposition acceptable est de rendre cela affaire d'éducation.

Comme il a été entendu au cours de la première entrevue, MB et MA éprouvent eux aussi l'individualité de leur engagement, sans toutefois tenter d'imaginer une évolution alternative, un peu comme s'il s'agissait d'une fatalité inscrite dans le sens de l'histoire.

Eux – Ils s'accordent pour dire que 25% de leurs rebus vont en déchets et 75% au recyclage
Moi – Sacs de plastique ?

MB – De plus en plus je les refuse et j'utilise des sacs réutilisables.

MA- Je ne refuse pas les sacs, mais je demande des sacs de papier.

MB – Je serais en accord avec l'idée de payer un fort prix pour ces sacs.

MA- Je n'accepterais pas de payer pour des sacs. Ça me heurterait. En Europe, ils doivent payer et ils paient, ça ne règle pas le problème.

Moi – Il semble pourtant que cela soit efficace et que l'utilisation des sacs jetables soit en forte baisse, de 90% en Irlande.

MB – Si je devais déboursier, je pense que cela me disciplinerait, je n'oublierais plus mes sacs réutilisables.

Moi – Je reviens sur le cas du sac de papier. Les sacs de papier ne sont pas plus écologiques selon Recyc-Québec. Ils le sont moins.

MB – Alors mon chéri...on change nos habitudes.

MA – Je vais continuer avec mes sacs de papier. Je ne suis pas d'accord de charger un prix pour faire comprendre. Trouvez autre chose.

Il semble que MA passe à la résistance. C'est ce que laisse penser sa dernière réponse. J'en suis à me demander si je ne serais pas identifié comme porteur d'une menace indirecte pour son portefeuille. Je crois néanmoins que sa résistance signifie aussi, qu'une écotaxe serait très

⁶⁹ Ce pourrait être l'un des facteurs ayant causé le bris de la piscine quelque mois plus tard.

efficace à son égard. Pour ne parler que des sacs d'emplettes, l'on doit constater que depuis l'entrevue, l'usage du sac réutilisable progresse beaucoup et il n'y a eu la plupart du temps que de minimes incitatifs. C'est l'un des écogestes parmi les plus faciles à faire et dont les avantages pour l'environnement sont malheureusement très marginaux. Cela nous indique néanmoins que la sphère domestique est l'objet d'un investissement volontaire certain en écogestes de la part des familles, chacune trouvant à s'activer avec quelques variantes autour de normes elles-mêmes en évolution.

Moi – Qu'est-ce qui contribue le plus à l'effet de serre au Québec ?

MA – Les industries...avec insistance.

MB – Les voitures !

Moi – Les transports dont surtout le transport des personnes.

MA – Un jour, ce sera du diesel partout, ça va être mieux.

Moi – Moins taxer l'essence ?

MA – Je suis d'accord.

MB – Depuis peu, j'ai changé mon opinion. Je crois qu'il faut taxer l'essence...elle doit coûter ce qu'elle coûte (son prix actuel).

MA – Ça rapporte déjà au gouvernement. C'est super cher. Que le gouvernement veuille faire de l'argent, c'est ça qui m'écoeure.

MA – Pour moi c'est toujours trop cher de toute façon. L'argent ne sert pas à bon escient.

MB est consciente que le prix de l'essence laisse des coûts sociaux et environnementaux impayés. Cependant, elle l'a mal exprimé. Ce à quoi MA a pu répondre que la vente de l'essence rapporte et donc que les coûts – les coûts humains d'extraction, de traitement et de transports – étaient bel et bien payés au gros prix sans compter le fait qu'elle est taxée. La rationalité budgétaire forte de MA écrase tout autre raisonnement. Il tolère mal que l'on ne lui demande pas son avis pour prendre dans sa poche ce qu'il considère être indiscutablement son argent, le fruit de son propre travail. Il ne s'objectera alors sûrement pas à ce que des coûts soient continuellement différés. Pour lui, la seule bonne stratégie est d'en laisser aller de sa poche le moins possible. Il ne faut pas faire confiance aux autres ou au gouvernement pour tirer le meilleur parti de l'argent gagné.

Moi – À quoi doit servir l'argent des péages ?

MB – Sur les routes et les ponts.

MA – Ça doit servir pour le service dans lequel on paie.

MB – Le mauvais état des routes nuit à l'économie d'essence. On peut aussi les aménager et les entretenir pour un meilleur partage, avec les vélos et le transport en commun. On ne parle pas de nouvelles routes, juste de celles qui sont là. Je paierais pour ça. Mais payer pour de nouvelles routes va y attirer plus de monde et leur véhicule.

MA – Ça change quoi qu'il fasse de nouvelles routes? Si on en a plus, au lieu d'avoir des embouteillages monstres, il y aura plus de gens qui vont rouler (fluidité).

MB – Ce n'est pas une bonne idée – Il va y avoir plus de monde qui va prendre leur voiture plutôt que de prendre les transports en commun.

MA – Mais pourquoi ?

MB – On peut prendre les transports en commun.

MA – Mais ce n'est pas possible pour tout le monde. Il faut être logique.

MB – Oui, c'est possible.

MA – Ce n'est pas possible. Ce n'est pas tout le monde qui travaille à 5 km de leur domicile.

MB – Je ne parlais pas de tout le monde.

MA – Quelques personnes ne feront pas la différence. La majorité des gens n'habitent pas près de leur lieu de travail. À Québec, la circulation est partout fluide. Je suis sûr qu'il n'y a presque pas de CO2. Sur les autoroutes les gens se déplacent vite et arrivent vite à la maison. Il n'y a pas de traîne comme ici, où les 3 accès à l'île de Montréal sont toujours congestionnés. Si tu mets plus de route, il y a moins d'embouteillage. Si tu veux avoir une qualité de vie, je n'irai pas demeurer à 5 minutes de l'aéroport de Dorval. C'est la même chose avec les lieux de travail. Celui qui travaille à Montréal, il ne s'achètera pas nécessairement un loft au centre-ville.

On sent que MA tend à rendre pérenne ce monde, le sien. Il semble dire qu'il suffit de bien faire les choses telles qu'elles se présentent déjà. La configuration du monde est le fruit de la volonté de chacun et finalement de tous. Le meilleur des mondes semble être celui qui facilite la réalisation des désirs des individus. Les contraintes écologiques sont écartées d'une composition dialectique avec ces désirs. Il semble que le souci écologique doive se mouler au contexte déjà connu, sinon il heurte la marche normale des choses. Les contraintes écologiques ne sont qu'une surcouche malheureuse de contingences à nos activités et, pour rester dans le domaine de la raison, les attentions qu'elles requièrent sont tout au plus, légères. Les exigences environnementales ne peuvent être qu'un souci marginal, démesurément amplifiées actuellement par les écologistes et/ou les médias.

Plus prosaïquement, MA est chauffeur d'autobus, la fluidité de la circulation est certainement quelque chose qu'il l'affecte lors de la plupart de ses journées de travail. Il est réaliste à sa manière, mais ses réponses sont de court terme. Demain sera comme aujourd'hui. MB ne le suit pas dans cette attitude.

Moi – Intérêt aux questions écologiques ?

MB – Je suis plutôt intéressée. Un sentiment d'impuissance, mais plutôt intéressée.

MA – Plutôt impuissant qu'intéressé. Moi c'est l'économie. Dès que ça sort de ma poche, ça m'écoeure. Je considère que je fais le maximum avec ce que j'ai. On dirait que l'on nous demande de courir avant d'avoir appris à marcher. On serait rendu trop loin. C'est illogique, on ne peut courir avant d'avoir appris à marcher. Les gens y sont comme ça. Pis comme on est un peuple individualiste, que le gouvernement s'arrange pour qu'on reste individualiste, c'est difficile de dire à une société qui reste individualiste : dorénavant, on va travailler en équipe. Exceptionnellement ici sur la rue les gens se parlent. Je ne suis pas sûr que ce soit le cas sur la rue voisine.

Moi – J'inclus ce fait dans mon effort.

MA – Tu es chanceux, tu as une bonne rue.

Moi – Si c'était une rue longue et droite, je pense que ce pourrait être différent.

MA – Ce qui va faire qu'on va se parler, c'est si l'on vit un truc difficile, comme la crise du verglas en 1998, où plusieurs ont manqué d'électricité pendant un mois. C'est dans l'épreuve que tu deviens solidaire. Pis ça, le gouvernement est bien conscient de ça. Dans l'état actuel des choses, c'est impensable de faire changer le monde.

Il est très intéressant de voir apparaître bon nombre de mots en si peu de phrases. Impuissance, individualisme, économie, crise, solidarité, travail d'équipe. MA oppose clairement deux orientations. L'impuissance, l'individualisme et l'économie sont à placer d'un même côté; la crise, la solidarité ou le travail d'équipe s'y opposent. Cette opposition le dérange même s'il inverse sa posture, pour regarder un peu par l'autre côté. Il a une préférence pour l'état actuel des choses. Le hasard de la bonne rue est sans doute une prime suffisante. Le monde ne va pas changer, car il ne change que dans la crise et l'état normal des choses, l'individualisme, va continuer de s'imposer entre-temps. Comme pour l'épisode du verglas de janvier 1998 qu'il a intensément vécu, MA semble présumer que la crise dont nous parlons sera un événement de courte durée, auquel la vie normale bien connue succédera rapidement.

MA a une posture qui tient beaucoup du réalisme cynique. Les biens privés vécus sont ceux qui doivent dominer le quotidien, à tout le moins le sien. Le temps qui passe tend certainement à lui donner raison, même si nous pensons que l'individualisme soit une idéologie propre à certains contextes historiques. Certainement l'écologisme est-il une forme encore à faire advenir de régulation, façonné pour un large pan par une économie régénérative et une capacité accrue d'anticipation des crises, un regard sur le long terme, plutôt que d'attendre et d'affronter seulement les crises in vivo. Cette partie n'est pas gagnée.

Moi – Vous faites des lectures d'article à connotation environnementale ?

MA – Moins d'une fois sur deux.

MB- Malheureusement, moi aussi.

Moi - Écoute de l'émission Découverte ?

Eux – Jamais !

Moi – Quel est le problème écologique prioritaire ?

MB – Le réchauffement de la planète et la gestion de l'eau, et sa qualité.

MA – Le réchauffement de la planète...cela te préoccupe ?

MB – Oui!

MA – Je trouve que l'on est tellement rendu loin là dedans...c'est comme s'il fallait passer à l'étape après. On ne peut pas revenir sur le passé. On ne peut pas arrêter.

MB – Il semble que oui. Au dernier Salon du livre, j'ai écouté ce que Bernard Weber a dit. On a suffisamment d'intelligence pour s'être rendu là, on a suffisamment d'intelligence pour s'arrêter, on a tout en notre pouvoir pour le faire, mais on n'a pas la volonté de le faire. Ça là, ça m'a touché.

MA – Il t'a dit que si tout le monde virait bout pour bout ça arrêterait ?

MB – Oui. Ça nous a pris mille ans pour se rendre là.

MA – Tout le monde ! C'est qui tout le monde ? Les plus grands pollueurs ce sont les Chinois et les Américains. Ont-ils signé le protocole de Kyoto ? Non ! On est 6 millions et eux ils sont 47 milliards (gros chiffre lancé en l'air). Est-ce que nous les 6 millions allons changer quelque chose ? Rien ! Tu l'as dit...tout le monde...mais comme tout le monde ne veut pas embarquer...

MB- Si on n'essaie pas, on ne réussira pas.

MA – C'est une façon de voir. Je n'ai pas dit qu'il faut arrêter de faire des efforts.

MB – Mais il paraît qu'il faut faire plus encore.

Ayant mis bout à bout toutes leurs observations et devant le devoir d'en faire part, les scientifiques intéressés par les changements climatiques restent tout de même face à une multitude d'incertitudes. Néanmoins ce qu'ils mesurent actuellement, c'est la catastrophe. Ils demandent ensuite aux politiques s'ils sont prêts à prendre le **pari** qu'ils ont tort et à ne rien faire. MA a-t-il conclu que le pari, même relevé, serait perdu ? Ce serait le sens de son «il faut passer à l'étape après», ce que pourrait effectivement être l'adaptation postérieure à la catastrophe. Il aurait alors la panique définitivement froide. Ses propos antérieurs, tout comme le fait qu'il ne s'intéresse pas vraiment aux questions environnementales, plaident plutôt en ce qu'ils croient les menaces surestimées, rendues hyperboliques. Il lui semble que l'on perdrait moins si l'on continuait simplement à vivre comme d'habitude, en faisant les quelques efforts qui nous économisent sans faire ceux qui nous coûtent.

Toutefois a-t-il raison de croire que la crise nous rendra solidaires? Rien n'est sûr, car elle pourrait tout aussi bien renforcer l'isolement de certains et le repli sur soi des autres, durcir les divisions sociales et les inégalités. Le pari à gagner, le défi à relever, ne pourrait-il pas être simplement de modérer l'impuissance de l'agir pour soi, de trouver un nouvel équilibre par l'introduction de façons de faire collectives dès avant le basculement du monde afin d'avoir certains moyens de résister pendant et après ce basculement.

Moi – Quelle signification donnez-vous au fait de devoir changer de mode de vie?

MA – Qu'est-ce que font les écologistes pour changer leur mode de vie? Quand je vois Jo Blo faire le tour du monde. Qu'il a une grosse télé HD et 6 écrans d'ordinateur... Pis qu'il me dise à moi ce que je dois faire. Quand je vois nos ministres nous dire d'économiser et qu'ils se promènent en VUS...qu'ils ne sont pas capables d'arrêter leur véhicule quand ils n'y sont pas. J'ai déjà la misère...c'est ça qui m'énerve. Il y a beaucoup de belles paroles, mais entre les belles paroles et les gestes. En fait, je pense que les gens font déjà plus que ce que la société leur demande de faire. Je pense que les gens individuellement, en font beaucoup. Le problème ne se situe pas au niveau de la population, ça se situe beaucoup plus aux autres niveaux. Je regarde les bacs sur la rue, il y en a beaucoup. Les poubelles des gens, c'est rare que tu vois plus qu'un sac. Les gens font beaucoup, mais l'exemple ne vient pas d'en haut.

MB – Ça me préoccupe – mais je me sens impuissante. Je me sens aussi alertée mais je vais avoir besoin d'être reprogrammée.

Pour MA, «Jo Blo» c'est Steven Guibault. MB est bien loin d'avoir une telle image de Steven Guibault et a tenté de faire valoir à MA que son impression était fautive. De son côté, il le dénigre jusqu'à la caricature en engageant quelques autres dans le procédé. Ce qu'il y a d'un peu surprenant et certes révélateur, c'est qu'il cible d'abord les écologistes et une apparence de mauvaise foi de leur part. Il ne cible pas les riches, les inégalités de revenus et ce que nous avons appelé le mimétisme distinctif. Passons.

Si l'on ne pense qu'au recyclage, au mieux c'est seulement 10% de ce qu'il y a à faire qui peut l'être au sein des ménages. Il est évident que les autres 90% sont lointains et hors de contrôle. L'on ne peut nier l'implication des gens dans maintes actions privées. Il est même tout à fait probable que certains s'investissent au-delà de ce que le discours public suggère, à la mesure de leur très grande inquiétude. Que, de l'autre côté, les pouvoirs publics ménagent les interdépendances systémiques.

Il nous semble qu'il faille accorder à ces prises de position l'attention qu'elles méritent, en particulier au fait qu'on nous invite avec insistance à prendre la mesure des engagements pris dans la sphère domestique. Par son immédiateté, c'est celle que l'on connaît le mieux.

En y exposant la tension qui s'y concrétise, cela n'est-il pas pour nous signifier les limites de ce qu'il est possible d'accomplir dans cette seule sphère? Pour le reste, en faisant appel à des référents distants, peu ou prou nationaux, MA ne laisse-t-il pas voir en creux, le sentiment d'une dépossession civile vécue à l'endroit de la sphère locale. Sauf pour marquer le lieu de sa propre disposition privilégiée dans l'espace, mesurer les distances à franchir de soi à d'autres lieux ou personnes et inversement, la ville, en tant que bien commun vécu n'aurait pas beaucoup de signification.

Il n'y a certainement pas lieu d'être reprogrammée personnellement comme le suggère MB. Ça ne se jouera pas à la culpabilisation interpersonnelle, mais en changeant production et consommation et donc l'organisation sociale. La Chine, comme atelier du monde dont nous tirons parti – nous importons nos empreintes – est évidemment hors de notre contrôle vu d'ici. Cela peut indiquer qu'il y a une dimension de souveraineté sur les productions et les consommations à (re)conquérir.

Moi – Pensez-vous qu'il soit nécessaire de changer de mode de vie ?

MB – Je pense que ce serait nécessaire mais je serai bien malheureuse en ce moment, parce que je ne sais pas par où le prendre. Si je n'y vais pas progressivement, je vais me sentir terriblement brimée et je vais probablement partager le point de vue de MA en disant qu'il ne faut pas que je sois la seule à faire des efforts. Il faut que je sois reprogrammée mais en même temps, que je sois encouragée.

Moi – Changera-t-il par des politiques écologiques ?

MB – Je crois que cela peut amorcer un processus. Cela ne veut pas dire que c'est l'fun, mais je pense que c'est important que l'on passe par là. Moi là première.

Moi – C'est inquiétant ou une heureuse opportunité ?

MB – Ça me rend fébrile, mais ça me rend nerveuse.

MA – Je trouve ça inquiétant.

MB – Ça pourrait être une belle opportunité mais ça me rend nerveuse.

MA – J'ai peur que les politiques aillent dans l'autre sens du pendule, que cela aille trop loin. Que l'on limite notre droit à utiliser notre voiture à tant de km par exemple. Je préférerais que l'on applique les lois actuelles. On donne le droit de rouler à 100 km / heure, mais on tolère jusqu'à 120 km / heure. Qu'on fasse un règlement où il soit permis de rouler. 120 km / heure et si je roule 121, que l'on me donne le ticket, ça me dérange pas. On a des lois que l'on ne fait pas respecter. Si l'on n'agit pas ainsi, il y a des gens qui vont le faire et d'autres qui ne le feront pas.

MB – La prémisse de toute loi, c'est la cohérence. On en arrive là. Je comprends ce que MA dit et je le partage. On n'arrivera pas au bout du compte et on va encore créer des inégalités.

Moi – Je crois que c'est une des forces de l'écologie, de chercher à unifier pour mettre en cohérence. Mais cela en suivant une démarche complexe, systémique.

Eux – Il faut que le changement vaille pour tout le monde.

Constatons que MA a tiré vers le haut la limite de vitesse dans sa proposition, avant de rendre son application radicale. Une telle hausse est une solution très perdante sur le plan environnemental et économique. En tout cas, pour l'un et l'autre, se soucier de l'écologie dérange leur plan et l'inquiétude domine. L'inquiétude de MA est d'abord une inquiétude pour le portefeuille, il ne cherche pas à être proactif et préfère composer avec les difficultés environnementales une fois rendu à gué.

Quant à MB, elle présente son inquiétude comme d'abord écologique et elle la vit sur un mode très personnel. Elle est ébranlée et perturbée. Elle se sent amenée dans un rapport divergent avec MA qui la met mal à l'aise. Elle pourrait à tout moment décider de rejoindre la posture plus confortable de MA et regarder le train passer, tout comme elle pourrait entamer une plus vaste réflexion. Fait étonnant, même si MB a longuement travaillé en milieu communautaire, sa pensée de se changer elle-même ne débouche pas sur la volonté de la faire évoluer collectivement. Du moins, elle n'exprime pas cette idée et tend plutôt à relever son inadéquation personnelle.

Ni l'un ni l'autre n'en arrive à remettre son agir uniquement de soi-même. L'agir pour soi-même, ou plus précisément à la faveur de la seule sphère domestique, est non équivoque seulement de la part de MA (point 9).

Moi - Avons-nous commencé à le changer?

MA - Moi dirais que oui.

MB - Je dirais que l'on a le discours, mais on ne l'a pas intégré parfaitement.

--MA - Je ne pense pas que ça ne soit que ça. --

MB - Il y a encore beaucoup de méconnaissance. Une fois que l'en connaît plus, on comprend davantage et à partir de là on va peut-être s'investir. Mais souvent mon besoin dépasse ma fibre environnementale.

MB parle de l'achat chez Wal-Mart, du prix et de ses politiques de travail et d'achat. MB reconnaît y aller pour certains produits.

MA - Si un CD y est 6,7 dollars moins chers qu'ailleurs, pourquoi aller ailleurs, ce n'est pas logique.

MB- C'est possible parce que Wal-Mart paie mal ses employés ou ne paie pas des choses que paient les autres. Moi oui, je peux aller l'acheter ailleurs si je considère que ce qui est fait n'est pas correct.

Rien de neuf. MA est cohérent avec ce qui a été entendu et commenté précédemment. Mais MB se rend maintenant compte que de se satisfaire d'un intérêt de surface pour les questions environnementales ne permet pas d'acquérir une vision nette, juste et cohérente.

Moi - Je pose la série de questions sur les normes et les désirs

Cette série de questions appelait à concevoir que la plupart de nos désirs sont encadrés par des normes sociales. Il s'agissait de les voir reconnaître comment nous agissons le plus souvent en fonction de ces normes. Ne serions-nous pas confrontés à devoir arbitrer entre nos propres désirs plus ou moins conformes aux normes du voisinage ou en cherchant à introduire de nouvelles normes et désirs composant avec les problèmes écologiques à résoudre. Que certaines de ces normes seront dorénavant mises à l'épreuve par les questions écologiques.

Ils sont d'accord avec chacune des propositions et s'accordent pour dire au final qu'ils arbitrent, comme tout un chacun, en faveur de leurs désirs personnels, eux-mêmes plus ou moins conformes aux normes du voisinage.

C'est le moment pour MB de souligner qu'il y a des choses pour lesquelles elle serait prête à lâcher le morceau – c'est-à-dire qu'elle est prête à céder sur certains de ses désirs personnels - alors que pour d'autres, comme la possibilité de voyager lors de sa retraite, elle ne pourrait céder là-dessus sans se sentir outrageusement brimée.

Peut-être que si MB parle de son désir de voyager, c'est du fait que l'un des accords les plus communs parmi les ingénieurs énergéticiens donne une forte probabilité que le transport aérien de masse sera l'un des secteurs, sinon le secteur le plus profondément affecté par le renchérissement du pétrole. Hormis cela, il y aura d'autres façons de voyager, un peu moins loin ou un peu plus lentement.

Moi – Qu'est-ce que cela a comme conséquence.

MB – Je ne sais pas trop, mais peut-être que cela a comme conséquence... de détruire notre planète ?

MA – Je crois que si tout le monde se comportait comme les gens que je connais, la planète serait sauvée.

MB – Changer des habitudes ce n'est pas facile.

Moi – Je fais part que tout indique, statistiques à l'appui, que les choses ne vont pas en s'améliorant.

MB – Elle me fait part de ses engagements spontanés à des gestes écologiques, déjà il y a longtemps et que cela a essaimé autour d'eux.

MA – Je ne crois pas pouvoir faire moins ni plus.

MB – Pas avec les moyens que l'on a en tout cas.

Moi – Il y a 60 % plus de voitures au Québec qu'il y a 20 ans.

MA – Oui, mais depuis 30 ans, c'est deux fois plus de personnes par couple qui travaillent. Nous étions à Ste-Julie, MB travaillait à Montréal et moi à Longueuil. Nous n'avions pas le choix d'avoir deux voitures. Les transports en commun à partir de Ste-Julie se sont améliorés après. Nos horaires de travail ne permettaient pas à ce moment de l'utiliser. Souvent tout le monde travaille dans la famille. On ne travaille plus sur des fermes. On a voulu évoluer et là on chiale parce que l'on a trop évolué. Il y a un dilemme là.

MB – Bien c'est ça le problème. On a pris une direction et ce n'est pas la bonne.

MA – On peut pas comparer le passé et maintenant. On ne s'est pas trompé de direction, on a voulu évoluer. Avant il n'y avait pas d'électronique et d'informatique.

MB – On est d'accord, tu fais un constat.

Moi – Il va falloir prendre en compte les rétroactions que nous donne la nature. Il y a de ce côté quelque chose que notre civilisation a tenté d'oublier.

MA – Je ne suis pas d'accord. C'est normal tout ce qui se passe, on prend plus d'espace, la planète se réchauffe, il va y avoir plus d'eau partout, c'est normal. Ça fait partie des cycles de la vie sur la planète.

MB – Oui, je crois qu'il y a beaucoup de gens qui pensent comme toi.

La posture de MB est de plus en plus vacillante et fragile. Il lui manque des données et certainement du temps et des occasions de réflexion. Sa divergence d'avec les positions de MA est de plus en plus soutenue.

Ce que dit MA est parfaitement cohérent avec ce qu'il a dit auparavant et avec nos déductions. Le climat n'est pas un problème. Sinon il en est un qui n'a cessé d'être hors de notre contrôle depuis les origines. Il y a négation de sa part anthropique. Il y a des pollutions qui sont un problème. Ici nous sommes saufs et s'il y a problème, il n'est pas ici. En Chine, très certainement, comme il l'a dit plus tôt, mais pas dans nos banlieues presque propres, peuplées de gens qui s'occupent bien de ce qu'il y a à faire. Ici, la conscience et la bonne volonté sont communes. Le monde devait aller comme il va chez nous, nous avons le bon « logiciel ». Il suffirait que tous l'utilisent. Ce sur quoi MB a maintenant de gros doutes.

J'aime bien l'idée de la mauvaise direction apportée par MB. Je n'en pense pas moins. Même si je crois que la trajectoire prise était quasi inévitable au regard des circonstances et des contextes. Nous sommes juste tombés dedans, grâce et beaucoup à cause du pétrole. Celui-ci a été le grand facilitateur du report des rivalités sociales vers le développement des forces productives en général.

Moi – Je parle du désir de prendre soin de l'environnement. Que ce désir soit la norme commune. Les rétroactions planétaires font apparaître une nécessité, les prendre en charge demande à la transformer en désir.

MB – Effectivement, si cela devient un désir. Mais je ne suis pas certaine de l'entendre bien la planète présentement. Je pense que ça va devoir faire plus mal pour être convaincu, il va falloir que la planète parle plus fort. Je suis touchée par les discours, mais je ne peux pas encore dire que je suis convaincue. Il y en a qui sont plus irréductibles. Ça va demander davantage pour les convaincre.

MA – Ce n'est pas que je ne suis pas touché. Je fais mon max... Je ne peux pas faire plus. Quand tout le monde en fera comme là où je suis rendu... on ira plus loin. Les Américains, les Chinois, les Indiens, etc. ils n'en font pas le huitième, non le centième de ce que l'on fait. Quand tout le monde...

Moi – Hum... Ce n'est pas le cas pour les Américains, mais je dois vous dire que dans chacun des deux autres pays, l'empreinte écologique individuelle est ridiculement basse à comparer à la nôtre.

MA – Mais c'est ça, lorsque tout le monde en fera comme nous... je suis déjà rendu plus loin qu'eux autres.

Moi – Je viens de dire le contraire.

MA – Tu penses qu'ils sont rendus plus loin que nous ?

Moi – On fait beaucoup moins qu'eux. Non... Ça ne se dit pas comme ça. Nous affectons la planète de façon beaucoup plus considérable qu'eux, même si volontairement eux font certainement moins attention que nous. Ils ont aussi à découvrir que l'ont doit s'en occuper. Mais leur mode de vie n'a pas l'impact que le nôtre a.

MB- Si je comprends ton discours, étant donné que notre impact est plus grand, on s'attend à ce que l'on fasse plus d'efforts.

MA – Moi je ne suis pas d'accord.

MB- En Chine, ils n'ont pas de voitures parce qu'ils manquent de place. On parle de statistiques pas de mauvaise volonté.

MA – Je ne suis pas d'accord. Face à ma voiture, ils ont 14 usines qui polluent plus. Ne viens pas me dire que moi, je fais moins d'efforts qu'eux autres.

Moi - Tout ça prit en compte....Les Chinois sont effectivement sur le point de devenir les plus grands pollueurs de la planète, mais ils sont plus de 1,2 milliard. On ne peut établir de comparaison simple d'un pays à un autre. Qu'ainsi le Canada vaudrait un, que la Chine vaudrait aussi un et que le plus pollueur des deux serait le « pas bon ». Par rapport à ce que nous avons fait au même niveau de développement économique, leur prise en charge des problèmes écologiques est déjà plus considérable.

MB- Tu nous dis qu'il faut cesser de renvoyer la couverte à d'autres. Nous sommes voisins des Américains. On s'entend que l'on part avec trois prises (retiré au bâton) en termes de pollution. Nous sommes les cousins des plus grands pollueurs mondiaux.

En discutant l'empreinte écologique des Chinois, j'aurais été plus juste en disant que plus que les Chinois, nous nous approprions les services naturels de la planète pour notre service immédiat et que conséquemment nous les affectons plus qu'eux. En ajoutant qu'il faut aussi se demander si les impacts des industries chinoises ne nous incombent pas largement, étant donné qu'elles produisent pour nous et peu pour eux. Qu'elles représentent un potentiel de création de richesses que les Chinois ne peuvent consommer parce que cette économie de très bas salaires est tournée massivement vers l'exportation. Que nous pouvons nous considérer chanceux d'être distants des impacts négatifs immédiats. Que de façons différentes, il nous incombe comme à eux que la pression écologique soit moindre là-bas, en Chine ou en Inde. Entre autres en cherchant la relocalisation de nos économies.

Ce sont des questions complexes, qu'il est impossible de s'approprier en quelques heures. Le but étant d'ébranler certaines idées toutes faites, sans nécessairement parvenir à susciter un contre ensemble d'idées claires et cohérentes si tant est que la chose soit possible. Faire comprendre l'importance de l'enjeu, que nous n'en sommes pas extérieurs et qu'il faut y manifester un réel intérêt de connaissance pour bien saisir tout cela et pour travailler ensemble à la mise en place des alternatives.

MB a fait ouvertement quelque pas dans cette direction mais MA s'y refuse encore. MB s'inquiète du fait de ne pas «entendre» la planète. Cela revient bien à souligner la grande résilience des écosystèmes. C'est vrai qu'elle ne se fait toujours pas entendre. C'est aussi ce qui nous fait supposer que nous pourrions esquiver le « mur » au dernier moment et poursuivre d'ici là le « *business as usual* ». Faut-il attendre une « pédagogie par les catastrophes », terme repoussoir proposé par l'économiste Serge Latouche ?

Quant à mettre face à face des usines et sa voiture, comme l'a fait MA, c'est une ruse de l'esprit qui permet de se disculper à très bon compte. S'est-il crû ? Ce n'est pas improbable considérant la propreté apparente de sa ville de banlieue.

Moi – Je présente le pic pétrolier.

Eux – Ils ignorent ce que c'est.

Moi – Je parle des échéances estimées et des conséquences probables.

MA - Je ne vois pas pourquoi on s'acharne à tout faire fonctionner au pétrole. Il y avait des voitures qui fonctionnaient à l'eau durant la guerre. Il y a des voitures électriques. Ce que les gens veulent, c'est juste de pouvoir se déplacer. Là c'est 8000 dollars de plus pour avoir une voiture hybride.

Moi - Il n'y a pas de voiture qui fonctionne à l'eau, la source d'énergie est autre, le charbon qui chauffe une chaudière par exemple, où après avoir décomposé l'eau avec une autre source d'énergie pour allumer ensuite l'hydrogène qu'elle contenait.

MB - MA, il va falloir que tu convainques notre interlocuteur.

Moi - Je passe aux réductions d'émission prévues par le GIEC. Ici, on doit diviser par 30. J'en ajoute, en disant que c'est surtout l'Amérique, l'Europe et le Japon qui ont organisé depuis longtemps leur dépendance au pétrole.

MA - Moi je me dis si l'on doit tout couper...je pense à la qualité de vie en Chine. Là-bas on ne laisse pas naître les filles où on les envoie à l'adoption.

Moi- Ils ont des problèmes immenses.

MB - Leur nombre est un problème.

MA- Ce n'est pas leur nombre, ils sont concentrés en trop peu d'endroits.

Moi - C'est un peu comme ici, on n'occupe pas le Nord. Ils ont un vaste territoire, mais il n'est pas également habitable.

MA- Il repart sur la qualité de la vie là-bas, ils travaillent sept jours sur sept et passe un temps fou à s'y transporter. Si c'est ça la qualité de la vie... Je préfère ne pas la vivre.

Moi - Le niveau de vie augmente actuellement en Chine.

MB- C'est tout un débat que tu nous fais faire aujourd'hui.

MA semble-avoir le sentiment qu'il y a ou qu'il y a eu conspiration pour ne pas qu'apparaissent les voitures sans moteur thermique. C'est certes probable. N'empêche que leur substitution tarde toujours et beaucoup veulent maintenant d'une réelle alternative. Qu'est-ce que MA est prêt à céder juste pour « pouvoir se déplacer » ? Son modèle privilégié est-il une mobilité fonctionnelle sans propriété personnelle du véhicule tel Communauto, auquel cas il pourrait déjà y recourir? Penche-t-il pour un véhicule personnel sans pétrole, pour un véhicule léger offrant un moindre confort, etc. ? Chose certaine les alternatives rivalisent avec des attentes nées de ce qui a existé et existe encore pour un moment, ce qui suscite encore une fois, inerties et délais.

MA idéalise relativement ce qu'il a déjà et il a l'impression nette que l'écologie le contraindrait à y perdre. C'est un sort commun fait à l'écologie, laquelle cherche plutôt à déplacer favorablement les aspects négatifs de notre mode de vie qu'à nous faire perdre au change. C'est certes un débat difficile. Faire face aux urgences nous contraint à de grands rattrapages, ce qui tend à court-circuiter ce qui aurait pu être de plus lentes expérimentations. Faire attention est un processus continu qu'a très largement escamoté l'alliance productiviste. Devoir composer avec cette situation après-coup, avec toutes les inerties systémiques et infrastructurelles accumulées, cela a rendu le débat inégal en pratique, sans doute pour un temps qui pourrait s'avérer trop long.

Je repose la question sur la hausse des tarifs de l'électricité et de taxes sur l'essence.

MA et MB cèdent sur les tarifs de l'électricité si cela permet de réduire notre demande et éventuellement de pouvoir vendre de notre électricité propre en la substituant à l'électricité sale des américains.

Sur ce point, il faudrait que le passé ne soit pas garant de l'avenir. Ce qui s'est vu jusqu'ici c'est plutôt l'utilisation cumulée des électricités de toutes sources plus ou moins « sales ». Néanmoins, le changement d'opinion de MA est inattendu. Il nous avait montré jusque-là une résistance « budgétaire » indéfectible. Ce changement est probablement le fruit du travail souterrain de certaines informations dans sa conscience.

MB cède aussi sur la taxation de l'essence.

MA n'est pas près à répondre

MA entreprend une longue période de discussions autour du pétrole, de l'automobile et des alternatives.

Je parle du peu de solutions immédiatement disponibles pour remplacer l'automobile à essence. MA, suggère le diesel. Je lui souligne que cela ne peut être une solution, que les hybrides font mieux et que pour le climat ce ne sera pas encore assez et de loin.

MA déplore le fait que je laisse si peu d'espoir.

Je lui fais comprendre qu'il faut se donner beaucoup de temps d'y réfléchir en s'informant.

Que je pense de mon côté que beaucoup se joue dans notre façon d'aménager le territoire pour réduire partout et de multiples façons, la demande d'énergie et de ressources. Ce qui implique d'identifier les aménagements à ne plus faire et expérimenter autour des aménagements à faire.

Cette entrevue a transformé mon impression en conviction, davantage que durant la précédente, affirmant que le projet de discuter ces questions déjà médiatisées faisait évoluer très sensiblement la compréhension des enjeux, que ceux-ci sont encore beaucoup trop mal connus.

Que les attitudes des participants pouvaient en sortir changées, au prix d'un désagréable renforcement de l'inquiétude, cela va sans dire. Toutefois, chez MA et MB, on n'a pas senti d'attrait à changer de mode de vie. On se sentait plutôt menacés de devoir quitter celui que l'on aime sans voir où cela va mener. Un sentiment de dépossession en résultait. Dans le mode de vie attendu et proposé par l'écologie, on n'a pas aperçu spontanément quoi que ce soit qui peut valoir positivement dans l'échange. Ils ont été incapables d'imaginer des alternatives conséquentes avec les enjeux perçus (MB) et n'ont fait que très rarement mention d'alternatives usuellement proposées. L'extension des domaines privés ou l'aménagement du territoire, par exemple, ne sont jamais apparus dans leur évaluation des problèmes. Il eut peut-être fallu insister davantage autour du thème de l'empreinte écologique et sur les facteurs qui l'affecte.

C'est ainsi que l'on doit faire le constat que les points 5, 6, 7 et 8 de notre grille de lecture n'ont jamais été approchés. Le point 9, portant sur l'agir pour soi, a été au mieux indirectement effleuré pour être lu, comme le point 10 (domaine commun), plutôt négativement comme une prise de distance non désirée à l'égard de leur mode d'existence actuel, lui-même proposition (non exclusive) de l'économie formelle marchande.

Néanmoins, on ne peut pas dire qu'ils soient demeurés sur leurs positions d'avant l'entrevue. À cet égard, nous avons fait le constat d'une fragilisation des conceptions préexistantes et d'ouvertures individuelles différenciées à d'autres conceptions intégrant les contraintes écologiques.

- - - - -

7.4.3 Y et G

Y a 48 ans – G a 54 ans

Ils sont dans cette maison depuis juin 1999.

C'est une maison de 2700 pi², ce qui en fait une grande maison.

G était à Brossard juste avant d'occuper cette maison et Y était à Laval.

G est coordonnateur de techniciens en électronique. Son lieu de travail est à 30 km du domicile.

Y travaille dans la vente de matériel électronique à Ville St-Laurent, soit à 22 km du domicile.

Y a une fille qui réside avec eux et qui est étudiante universitaire en enseignement de l'anglais langue seconde. Sa fille est la seule qui prend les transports en commun, mais elle a aussi une voiture.

Sauf salutations d'usage au passage, je ne les connaissais pas, bien que leur maison soit presque en face de la nôtre. G est un homme très actif autour de chez lui. C'est une observation de longue date de ma part. L'entretien de la maison, du terrain et de sa voiture sportive jaune vif est une pratique suivie et apparemment très consciencieuse.

C'est leur première résidence commune pour Y et G. Pour lui, c'est sa 9e maison. Chacune était en Montérégie, généralement à Brossard ou dans les municipalités voisines. Je lui ai demandé le pourquoi de tant de maisons. En fait, je pensais : « Pourquoi tant de maisons à si grande proximité ». G était prêt à se contenter de me dire que la précédente ne lui convenait pas. J'apprendrai aussitôt par la bouche de Y, que ce n'est pas exactement cela. Il a quitté cette 8e maison suite à un divorce. Surtout, Y m'a appris que la revente de maisons est pour G, une activité lucrative de spéculation sur leur valeur.

Sans être du type maison manoir très à la mode de nos jours, c'est une grande maison, l'une des grandes de la rue. Vue de l'extérieur, mon appréciation personnelle la désigne comme la plus belle de la rue, avec sa grande galerie avant, sa blancheur agrémentée de volets noirs, un aménagement qui est parvenu à préserver plusieurs des arbres préexistants. Ce dernier point est un fait exceptionnel sur la rue.

L'on comprend alors que jusqu'à maintenant Brossard avait été prodigue avec lui et a représenté jusqu'ici une bonne affaire. D'où une part de son affection pour cette ville sans chercher à sous-estimer qu'elle puisse lui convenir pour d'autres motifs.

G doit prendre sa retraite dans un an et demi. Cette maison s'inscrit, comme l'ont été les précédentes, dans le plan de spéculation immobilière poursuivi. L'on sent une totale absence de réserve chez Y. C'est elle qui nous révèle que G continuera en ce sens avec plusieurs autres maisons à l'avenir, s'il n'en tient qu'à lui. Au même moment, l'attitude de G semble plutôt à l'évitement de telles confidences. Il n'essaie toutefois pas de mettre un frein aux révélations de Y. Mais simultanément au propos tenu par sa conjointe, G fait mention que la maison de ses désirs a un garage double et une verrière, ce que n'a pas la maison actuelle. Il donne alors l'impression d'éviter l'acquisition immédiate de la maison de ses désirs. C'est ce

qui lui permettrait de justifier dans les discussions, sa poursuite spéculative de la valeur monétaire. Car, pour au moins un temps, tel est le but.

En janvier 2008, la valeur au marché de la maison actuelle dépasse 350 000 dollars. Ce qui peut permettre à G, sans risque de se tromper, l'achat ou la construction à Brossard d'une grande maison confortable comportant les éléments désirés et manquants, sans plus s'endetter qu'il ne l'est par l'hypothèque actuelle.

L'éclairage extérieur de la maison est important et sous le contrôle d'une minuterie. La consommation annuelle en électricité est de 29370 kWh pour trois personnes, dont l'une est fréquemment absente selon les dires des occupants.

Laissons-nous aller à un petit calcul comparatif. Nous ne tiendrons pas compte des fréquentes absences de la fille de Y. L'électricité est chez eux aussi la seule source d'énergie utilisée. À titre comparatif je propose celle de notre propre maison qui est de l'ordre 22 100 kWh annuellement pour une superficie de 1750 pieds carrés pour quatre personnes, dont deux sont fidèlement présentes une semaine sur deux. C'est donc une moyenne de trois personnes en permanence. Nous utilisons aussi seulement l'électricité.

Dans le cas de la maison de G, la surface habitable peut être répartie entre les trois occupants pour donner 900 pieds carrés par personne. Le même calcul chez nous donne 583 pieds carrés par personne. La consommation électrique répartie à chacun des occupants donne dans le premier cas 9790 kWh annuellement et dans le second, le nôtre, 7366 kWh annuellement. Dans notre optique, pour un même nombre d'occupants, les différences absolues sont les plus importantes. Dans le premier cas, chacun occupe près de 55 % plus d'espace que dans l'autre et la consommation électrique est 33 % plus élevée. Néanmoins, cela laisse de la place pour nous interroger de notre côté sur notre consommation électrique relative. Faut-il attribuer notre plus grande consommation par pieds carrés à l'isolation de l'enveloppe de la maison, à une plus grande présence, à nos équipements et à leur usage ? Le premier cas est assez peu probable. C'est plutôt un mixte des autres variables en mettant l'emphasis sur le plus grand nombre d'heures de présence.

Ils ont une piscine extérieure chauffée au solaire passif c'est-à-dire par chauffage de l'eau dans des tubulures exposées au soleil. Leur tondeuse est électrique. Ils n'ont pas de souffleuse à neige. Ils n'ont pas de résidence secondaire.

Il y a trois voitures à la maison dont une est utilisée professionnellement.

Une Mazda 6, 2004, 25 000 km/an, 40 \$ essence/sem.

Y changerait pour une voiture plus économe d'essence. Elle insiste sur le fait qu'elle ne peut éviter d'en avoir une et de devoir l'utiliser : usage professionnel auprès d'une clientèle.

Une Tiburon, 2003, 20 000 km/an, 40 \$ essence/sem.

G aime avoir une voiture puissante et se dit prêt à payer pour cela.

La 3e voiture appartient à la fille de Y et sert la fin de semaine et encore pas toutes les fins de semaine.

G m'informe qu'il y a un marché préexistant pour différents types de véhicule. Douze pour cent des véhicules faits doivent être des camionnettes par exemple. Que ces estimations sont le produit de mesures sérieuses et suivies auxquelles l'offre doit se conformer pour satisfaire les besoins.

Ils disent ne pas avoir la religion de l'auto pour aller au travail. Ils ont longuement utilisé les transports en commun, mais ils sont actuellement contraints par le lieu de travail. Y et G font très peu de commissions autrement qu'en voiture, une fois par trois mois tout au plus. Ils considèrent que des services à 10 minutes ou moins à pied seraient jugés accessibles. Actuellement, seules les églises (musulmane, orthodoxe) et deux entreprises complémentaires en aménagements paysagers sont à ce point près d'ici.

Il y a quatre téléviseurs en fonction dans la maison, ainsi que deux réfrigérateurs et deux ordinateurs, dont un appareil portable utilisé de façon professionnelle et itinérante.

Ils n'arrosent jamais la pelouse. Ils boivent de l'eau embouteillée et de l'eau du robinet, mais ils ne voient pas de problème à ce que les bouteilles d'eau du commerce viennent à être interdites.

Ils viennent de changer leur lave-linge pour un modèle à chargement frontal plus économique d'énergie. Ils utilisent un savon avec phosphate.

Ils font du compost et utilisent trois bacs de tri sélectif. Ils disent s'être mobilisés depuis 18 mois pour réduire leur quantité de déchets. Ils évaluent que seulement 30 à 35 % des déchets qu'ils produisent se rend encore aux rebus.

Ils utilisent des sacs réutilisables et considèrent ce geste comme très facile.

Y dit s'intéresser sérieusement aux questions environnementales et fouille sur Internet à ce sujet. G dit vouloir être « vert », mais dresse une ligne, une limite à son écologisme. Il donne de l'importance à son sentiment d'avoir fait son effort, mais au-delà : « Va voir ailleurs ». Y mentionne que cette ligne est personnelle.

G ne veut pas avoir à payer plus cher l'électricité comme je le propose sur le questionnaire. C'est notre richesse nationale. Nous avons payé les infrastructures pour l'avoir à bas prix. Il ne faut pas cibler les utilisateurs résidentiels pour contrôler la consommation ? Mais d'autre part, il ne faut pas cibler non plus les entreprises et les commerces, car alors tout va coûter plus cher.

L'état des routes au Québec est jugé très déficient. D'éventuels frais de péages auraient à être réaffectés au bénéfice des routes.

J'amorce l'énoncé du questionnaire sur l'effet rebond. J'ai du mal à le faire comprendre. Cela suscite d'abord une réflexion sur les budgets sectoriels de l'entreprise où G travaillait. Ces budgets devaient être dépensés pour ne pas être coupés. Il y a eu abus et ces sommes

sont maintenant récupérées centralement. Ils semblent ensuite en partie comprendre, puis digressent dans des anecdotes de recyclage.

Il est difficile de revenir à l'échelle ménage. L'abord de la notion d'effet-rebond ne m'a pas permis de la faire comprendre.

Y – Au-delà de la disponibilité d'argent, ou de l'importance de faire rouler l'économie, j'ai comme philosophie de vie de faire les choses quand c'est possible avant de mourir.

G – J'ai envie de quelque chose, je peux me l'offrir, je le prends.

Tous deux sont contre l'idée d'un revenu maximum.

G en fait une question d'individu. Il dit que l'on peut être riche sans le laisser paraître, donc sans dépenser à la mesure de sa richesse.

Ils ne font pas le lien entre le portefeuille et l'environnement. L'écologie semble n'être que le souci du recyclage.

Y avoue sincèrement n'avoir jamais pensé établir un lien entre l'écologie et l'avoir monétaire. Avoir des millions, n'empêche pas d'être écologiste ou non, c'est une question de conscience.

L'on peut alors en déduire que c'est une question d'écogestes que chacun peut faire ou ne pas faire. Est-ce que ce choix définit l'étendue de la variation des modes de vie, du consommateur traditionnel au consommateur vert ? Ce que l'ont sent chez eux, correspond à la prégnance des discours médiatiques qui nous conduisent vers un capitalisme vert. De même, nous pouvons nous attendre raisonnablement que la notion d'empreinte écologique leur soit inconnue.

Ils n'ont aucune idée des principaux émetteurs de CO2 au Québec.

G propose le bétail puis la production industrielle. Je souligne que le bétail est surtout producteur de méthane et qu'il est effectivement pour une part importante de la production de gaz à effet de serre. Après leur avoir révélé ce qu'il en est, Y est surprise que ce soit les transports et plus précisément le transport des personnes.

Y a auparavant dit s'intéresser aux questions environnementales. Il est malaisé de cerner comment elle appréhende exactement ces questions, mais il est clair que cela tourne plus ou moins autour des écogestes les plus discutés déjà par les médias. Elle doit surtout chercher à bien pratiquer ces écogestes, tout en étant juste un peu à l'avant-garde de ces apprentissages.

Y et G sont contre une augmentation des taxes sur l'essence. L'argent n'irait pas où il devrait aller.

Cette position initiale sur cette question est définitivement une constante d'une entrevue à l'autre. Une telle justification des baisses de taxes rend nécessaire d'envisager la création d'une agence spécifique pour gérer ces sommes. Cette agence aurait à être pourvue d'un mandat simple et clair, connu de tous.

Y surtout s'inquiète de la qualité des eaux plus que tout autre chose. G fait confiance aux normes appliquées, mais Y ajoute qu'elle s'inquiète des nouveaux constats de pollution.

On me donne l'impression d'une certaine somme de connaissances factuelles parmi lesquelles d'autres informations importantes manquent afin de pouvoir les articuler dans un ensemble. On pense que la somme des petits gestes individuels fait la différence. On recycle, on composte, c'est un changement dans notre mode de vie. Ce qui était auparavant soupçonné se confirme. Il leur semble simplement, c'est ce qui est dommage, que cela n'atteigne pas tout le monde dans la vie de tous les jours. C'est le sentiment éprouvé par MA et MB et révélé lors de l'entrevue précédente.

G - Plus tu as des sous plus tu dépenses.

Moi - Je reviens sur le revenu maximum.

G- 100 000 dollars c'est un minimum. Plus tu es riche, plus tu fais tourner l'économie et tu fais travailler du monde. Tu peux payer une bonne (femme de ménage). Céline Dion fait vivre du monde.

Associer argent et écologie lui pose problème. Il s'agit d'un fait avéré dont nous avons discuté plus tôt dans ce mémoire, au moment où nous discutons l'empreinte écologique et dont Veblen a révélé l'essentiel de la mécanique au début du XXe siècle. On ne prend pas assez conscience du fait qu'un revenu personnel de 100 000 dollars canadiens annuellement place celui qui en dispose dans le tout premier pour cent des gens les plus riches de la Terre? C'est qu'un revenu moyen à moyen élevé au Canada. Un revenu personnel de 100 000 dollars aux États-Unis vaut sensiblement moins compte tenu de la faiblesse des protections sociales là-bas.

Moi- Je demande si les modes de vie ont commencé à changer?

Oui, le mode de vie a commencé à changer depuis quelques années. On recycle, on composte. Il faut se donner des outils pour avoir le goût de recycler.

Le changement de mode de vie tiendrait à l'exécution routinière des écogestes. C'est maintenant dit.

Moi - J'amorce sur les normes et les désirs.

Y et G disent arbitrer en faveur de leurs désirs personnels, que les autres font de même.

G : On ne se connaît pas entre voisins et cela ralentit les évolutions. Si moi j'évolue, l'autre ne le sait pas. On est individualiste au coton. Je le regrette beaucoup. Les jeunes feront peut-être autrement, mais les baby-boomers sont individualistes.

Y - Au niveau écologique, on a rien gagné d'être des individus!

Cette série de questions est intéressante par ce qu'elle permet de révéler. Tous deux ressentent un certain malheur à vivre l'individualisme ambiant et Y souligne que cela représente un écueil pour l'écologie. Il y a une part publique à nos affaires privées qui n'a pas encore trouvé de façon adéquate d'être canalisée et organisée. Néanmoins, compte tenu des opinions affichées précédemment, il nous faut comprendre de ceci qu'il s'agirait d'accélérer

et généraliser l'apprentissage et l'exécution des écogestes, bonne pratique qui serait déjà largement la leur.

Y - Le désir de prendre soin de l'environnement se manifeste dans mon désir de recycler.

G - L'humanité ne peut pas régresser.

Y - On est peut-être tout à fait en dehors de la track.

G mentionne une série d'innovations technologiques dont l'avion.

Moi - Je souligne que l'avion est le véhicule énergétiquement le moins efficace qui nous est disponible (J'omets cependant de leur souligner que ce mode de transport requiert des infrastructures moins étendues que ne l'exige l'automobile).

G - L'évolution se distingue de la pollution.

Aurait-il fallu que j'ajoute que l'évolution de la vitesse a été jusqu'à présent l'évolution de la pollution? Quant à régresser ou non, il aurait fallu clarifier les termes. En tout cas, chez G c'est la technologie qui est retenue comme premier critère d'évolution. Est-ce que recréer le monde par le bas comme le mythe nanotechnologique le propose implicitement serait une évolution? Le scientisme et le technodéterminisme sont des idéologies fortes des économies formelles et du capitalisme.

Serions-nous sur la mauvaise piste, comme se le demande maintenant Y? J'ai discuté ce que j'en pensais un peu plus tôt, en discutant une précédente entrevue. C'est tout de même intéressant de voir encore suggérer que nous aurions creusé un mauvais sillon.

Moi- je les initie à l'empreinte écologique:-

La première assertion de G, avec une certaine valeur d'argument, est que ceux qui ont une empreinte faible sont nés dans les mauvais endroits. Ici, on a le gros luxe, on peut « descendre », mais pas ailleurs.

En fait, il semble que G ait voulu m'expliquer ce que je viens de lui dire c.-à-d. la contraction de notre empreinte de pays riche et la convergence globale des empreintes. Avec une certaine insistance sur la normalité de la fracture des conditions entre eux et nous, il est attendu que les pauvres convergent vers le haut car ils ne peuvent raisonnablement descendre. Il serait difficile de conclure qu'il est disposé à céder de son empreinte en faveur des plus pauvres? Ce serait sauté un peu vite aux conclusions. Il ne s'est pas encore approprié convenablement les termes de la discussion. On verra plus bas qu'il tient à son « standing », à son statut économique.

Je continue en présentant l'approche dite du « One Planet Living » - Je présente les efforts faits à BedZed – Beddington Zero Energy Development - près de Londres. Je provoque ensuite toute une réaction chez Y quand je parle que notre empreinte écologique sur la rue Booker se situe entre 3,5 et 5 planètes⁷⁰. On me demande comment je sais ça.

⁷⁰ L'empreinte écologique est de 3 planètes à l'échelle de la province. J'ai fait la mesure pour notre propre ménage, et j'ai obtenu un résultat de 3,2 planètes. Notre maison est l'une des plus petites de la rue et notre seule automobile demeure habituellement cinq jours sur sept totalement immobile.

À nouveau, sa réaction laisse l'impression qu'elle croyait que ce sont les petites pratiques individuelles, telles que couramment présentées dans les médias, qui font la différence. Que donc l'excès de l'empreinte globale, à 1,2 planète, serait largement dû à ceux qui ne font pas encore cet effort de petits gestes. Certains de ses schèmes de pensées semblent en voie d'être ébranlés.

G s'adresse à moi : Vas-tu accepter de changer pour une plus petite maison, celle que tu as est confortable, tu vas recycler, mais tu vas encore dépenser pour une empreinte de 3,5 planètes. L'affaire avec le luxe, quand tu es rendu avec un standing ou un standard minimum, si tu enlèves ça et tu t'en vas en bas, ouche, ça fait mal.

Moi – J'explique que nous avons effectivement le droit de chercher à ne pas trop y perdre et je fais valoir qu'il y a sans doute beaucoup à aller chercher du côté de l'aménagement urbain, de l'urbanisme. Que ce qui importe est de s'en mêler pour en faire une préoccupation collective permanente.

G – Pendant que je parle, G me demande si nous avons une piscine.

Moi : Oui, non chauffée.

G ajoute : bienvenue dans le club... mon écologiste.

Moi - Je reste sur ma réserve.

Pour moi, sa question est plutôt hors propos puisqu'il s'agit de se solidariser préalablement à un processus communautaire d'évolution des normes, accélérant leur transition. Cela signifie que j'agace maintenant G. Pour lui (et pour Y), cette remarque est pertinente en ce qu'il leur semble acquis que c'est chacun chez soi que nous entérinons ou faisons évoluer les normes.

Y - Moi, ce que tu dis ça m'intéresse, ton histoire de quartier... Gilles et moi sommes allés en Europe. Ça m'avait surpris de voir ces gens de presque tout âge en scooter. Nous on ne fait pas ça. Mon image, celle que j'ai eue à l'esprit...les distances, ici on n'a pas les mêmes distances à parcourir. Je comprends, lorsque tu parles de quartier, qu'il faut partir de la base, de comment qu'on vit, de l'accès qu'on a aux choses, c.-à-d. proches ou pas, ce qui permet de ne pas utiliser nos véhicules.

Moi – Je parle des villes européennes, qui existaient avant la présence de l'automobile.

Y – C'est ça, cela les a avantageés.

Moi - Effectivement, même s'ils ont fait des aménagements tels ceux que nous faisons ici. Cependant, ce que l'on voit encore, c'est l'existence de quartiers où les services sont beaucoup plus près. Il est possible de parler de Paris, comme d'un regroupement de petits villages. Alors que nos formes d'aménagement veulent qu'ici cela soit résidentiel, là-bas commercial, comme le nouveau quartier « Dix 30 » construit au milieu d'un champ et où l'on doit nécessairement se rendre en voiture. C'est ça qui est « aberrant ».

J'aurais dû davantage neutraliser mon propos et dire « c'est comme ça que l'on tire notre empreinte écologique vers le haut ». Je me suis efforcé d'être cohérent dans mes énoncés avec les données de l'ingénieur urbain Jean-Pierre Traisnel. Ce qu'il dit, c'est que ce sont moins les maisons individuelles en elles-mêmes que les aménagements « communs » telle la trame des rues comme infrastructure à l'automobile qui ont le plus d'impact sur l'utilisation des ressources. Cette norme de dilatation des aménagements communs a des conséquences au sol, aériennes et souterraines et se justifie de l'étendue des « petits » territoires privés avec

accès personnel par automobile. Importe aussi le zonage fonctionnalisé par type d'usage (résidentiel d'un côté, services et commerces ailleurs). Les conditions historiques locales de l'occupation du territoire tout comme le pétrole à bon marché donnent contexte à ce déploiement.

Plus emballant encore est de constater qu'Y vient de faire une découverte et semble trouver stimulant ce qu'elle a en vue.

G – Aberrant, oui, mais on veut de l'espace aussi. Tu sais, je ne veux pas sentir les choses de mes voisins.

Y semble lui répondre plus que me répondre – Oui, mais c'est ça que nous connaissons..

Moi – Oui, c'est un modèle qui traverse l'ensemble de l'Amérique du Nord, c'est celui que l'on visualise et valorise. Cela fait partie de notre mode de vie.

G – Oui, américain.

Y – Mais est-ce une nécessité que cela soit comme ça ?

G – Hum... nécessité, nécessité... nécessité non. On pourrait aller vivre ailleurs, à Montréal, à Longueuil.

Moi – Ne pourrait-on pas aller dans ce sens ici, à Brossard, en se disant aussi que cela prendra du temps pour en changer?

Y – Moi, je pense à ça, ça ne va pas changer en Amérique du Nord. Si je veux avoir des services proches, il faut avoir quelqu'un qui me les donne. En Europe, la petite pharmacie du coin qui a juste deux rangées de produits, et fait juste 50 par 50, rendue ici en Amérique du Nord, elle en fait 1000 par 1000, le bassin de population desservie n'est plus le même. Tu sais, c'est pas...est-ce qu'on peut revenir-en, en...bien revenir...sommes-nous-déjà allés ailleurs (avons-nous déjà fait autrement?).

Moi – Est-ce que cela pourrait être notre futur ?

Y – Bien, ça se pourrait. On n'avait pas RONA et RÉNO (quincailleries), on avait des petites quincailleries du coin, je m'en souviens. Mais, je ne sais pas si l'on va revenir par là. Tu penses que l'on va y revenir ?

Moi – Je peux simplement dire que la ville d'Oakland, en Californie, vient d'adopter un plan d'aménagement visant à en faire, un regroupement de villages urbains.

Y – Ah! OK, comme ça c'est pas juste une question d'individus, cela provient de lois gouvernementales. Il faut que cela soit règlementé, il faut que cela vienne d'en haut.

Moi – Ce dont nous sommes certains, c'est que nous accélérons la dégradation des écosystèmes, les ressources sont consommées plus vite qu'elles se régénèrent, quand ça leur est possible.

G – Ben oui... Tout le monde est conscient de ça... Je crois, j'espère.

Moi – Je répondrai : Oui et non. Il commence à y avoir des préoccupations. Prenons par exemple...à la mairie de Brossard, on souligne qu'avec tous les nouveaux projets et développements (dans le cadre bâti), Brossard a le vent dans les voiles. Mais est-ce que l'on vérifie ces projets...ce qu'ils signifient au niveau environnemental. Au niveau provincial, il y a le BAPE qui effectue de telles évaluations. A-t-on la même chose au niveau municipal?

G – Il y a de la réglementation. Il y a l'urbanisme. Une chance que l'urbanisme est là.

Y – Ouais, mais des fois, l'argent parle plus fort que tout cela.

G – Ben voilà !

Y – Je pense au projet du promoteur sur les îles de Boucherville, avec ses condos.

(Un projet immobilier visait l'Île Charron. Ce territoire a été finalement protégé par le Ministère de l'environnement du Québec et rattaché au parc des îles de Boucherville au sud-est de Montréal).

Moi – Je parle de la faible échelle d'application de BedZed, mais en insistant de l'autre côté sur la démarche, comme prise en charge de leurs contingences sur les écosystèmes et le climat. Je demande alors s'ils ont l'impression que nous sommes en voie, ici, collectivement, de faire de même, c'est-à-dire d'assumer localement notre part de ces enjeux globaux.

Y – Non... du tout !

G – Attends une minute (dit 2 fois). Les objectifs ont les connaît, alors la machine tranquillement va commencer à bouger. On n'a pas encore de résultats concrets, mais je suis sûr que dans cinq, six, sept, dix ans on va avoir des résultats concrets. Je suis sûr de ça. Il faut que ça soit comme ça.

Y – Tu crois qu'il y a une évolution ?

G – Il y a une évolution, bien oui. Si ce n'est pas la population qui le fait, c'est la population qui va obliger le gouvernement à le faire. La population a déjà manifesté son désir d'être plus écologiste.

Y a nettement mené cette section de la discussion. Elle a compris que les solutions ne pouvaient être seulement individuelles, que probablement l'essentiel se situait ailleurs. Elle a saisi l'importance de la trame spatiale collective. Elle a accepté notre allusion à une politique éco-urbanistique municipale, sans toutefois lui lier un mouvement populaire. G lui emboîte le pas, mais avec un peu plus de réserve. Le modèle actuel continue à lui plaire et il se satisferait sans doute aisément du statu quo.

D'ailleurs, tous deux attendent plus tôt que les évolutions soient légitimées d'en haut, dans une dialectique à deux termes n'impliquant que les consciences et les actes privés des individus d'une part et les initiatives du pouvoir d'autre part. Cette dialectique implique une posture faiblement participative ou de participation privée c'est-à-dire sans mouvement social d'appropriation de la ville et de la vie locale. G se montre très confiant pour l'avenir – il y a des experts – des urbanistes, même si cela peut encore prendre 10 ans avant que les résultats soient perceptibles. Y est devenue moins confiante, probablement parce que l'argent parle régulièrement le plus fort. Néanmoins, le «mode de vie» suburbain ne semble plus remporter pleinement l'enthousiasme, ni pour l'un ni pour l'autre.

C'est probablement cela le plus important. Sentir que le récit suburbain ne va pas de soi, qu'il n'est pas écologiquement neutre, qu'il peut être raisonnablement remis en question.

Moi – Je reviens sur les aménagements de proximité, en suggérant tout à fait hypothétiquement, un dépanneur ou une petite épicerie sur la rue. Je mentionne que l'habitat de banlieue, tel que nous le connaissons, conditionne les distances et les empreintes écologiques.

G – Sur Grande-Allée (le boulevard voisin) et l'autre côté de la voie ferrée, on voit que l'urbanisme municipal a prévu deux stations-service avec dépanneurs et qu'il y a un nouveau développement de condos et de maisons autour.

Y – Non, mais moi, ce que je comprends, l'urbanisme, au lieu d'accepter des projets de promoteurs qui sont des projets d'unifamiliales, une ville a besoin de projets qui sont, par

exemple, des projets de condos où il est possible qu'une piscine suffise pour 24 logements, au lieu de 24 unifamiliales avec 24 piscines.

G – Tu as absolument raison.

Y – C'est ça...c'est là où on s'en va...repenser les modèles d'expansion d'une ville. Bien oui, certainement.

G – Comme ça, si l'on avait eu une piscine dans le parc, tout le monde ici n'aurait pas eu de piscine.

Y – Nous aurions une économie d'échelle.

G – Oui, mais par contre...

Y. – Une ville qui se dote de plus de parcs et de plus de services de proximité est une ville qui s'organise pour que les individus cessent de s'approvisionner seuls, parce que là, c'est la communauté qui va l'apporter.

G – Oui, je te comprends.

Y – On s'écarte de l'individualisme de nos sociétés.

Moi – Je renchéris sur le caractère économe et écologique d'avoir des biens communs, en donnant exemple que nous pourrions nous débarrasser de la vente des bouteilles d'eau en multipliant les abreuvoirs municipaux et en obligeant les lieux qui vendent l'eau, à avoir de tels abreuvoirs, où nous pourrions nous amener avec des bouteilles réutilisables, comme celle que l'on met sur les vélos.

Y – Oui, c'est vrai. Sais-tu où cela nous amène ? Cela nous amène dans la créativité. Moi je trouve que l'on a perdu de beaucoup de créativité. Nos parents et grands-parents ont été plus créatifs que nous le sommes. Nous sommes plus passifs que ceux de la société qui a précédé.

G – Je ne suis pas sûr.

Y – Mais je suis quand même heureuse que de l'eau soit offerte dans les dépanneurs et pas seulement des liqueurs et de la bière.

Moi – En ayant des abreuvoirs et en évitant que l'eau se vende, nous utiliserions aussi beaucoup moins de pétrole pour les bouteilles.

G – Mais il se fait de l'argent avec ça.

Y commence à s'animer à l'idée d'une créativité sociale alors que G tourne le regard vers le marché. G a sans doute raison d'émettre une réserve quant à une créativité contemporaine moindre. Elle est plutôt différemment orientée, c'est-à-dire en premier lieu de façon à permettre la réalisation de la productivité court-termiste du système, activant les désirs personnels en ce sens. La créativité investie à restaurer ou à se donner des biens communs tend à mettre une part de ce qui est sur le marché, hors marché. Il n'est sans doute pas vrai de dire qu'il y a une créativité «traditionnelle» qui s'est perdue. Il importe juste de souligner que les défis pratiques du «faire collectif» à visée écologique sont tous aussi exigeants que les défis que se sont posées les initiatives et entreprises privées pour accroître la productivité. G de son côté en vient à s'inquiéter pour l'économie privée et il entrevoit peut-être des résistances. En tout cas, tout comme l'illustrait auparavant sa propension spéculative, la légitimité de faire de l'argent tend à reprendre l'avant-plan et à faire taire ce qui économiserait la nature. C'est la société de marché qui se laisse voir encore par son aptitude à nourrir l'illusion que la mesure de la richesse tient à l'argent en circulation. L'argent est plutôt un droit de tirage sur les productions existantes ou qui le seront dans un contexte où elles pourront être effectivement produites. Les échanges sur le marché tout comme les politiques sont susceptibles d'orienter ces productions. Il faut cependant distinguer cela de

l'orientation productiviste d'ensemble qui amène à vouloir augmenter la disponibilité d'argent (et la masse monétaire) comme stock de pouvoir économique apparemment détachable des réalités et conditions concrètes sous-jacentes.

Moi – Avez-vous déjà entendu parler du pic pétrolier ?

Eux – Non!

Je présente ce qu'il en est en me référant à l'énoncé du questionnaire, mais aussi en ajoutant quelques considérations sur l'influence du prix du pétrole dans notre rapport aux distances, sur l'usage des terres et sur l'approvisionnement en alimentation.

G – Les pétrolières font des profits inimaginables. On va investir là-dedans plutôt que... (Ironie – il doit penser à son investissement immobilier).

Moi – Je continue sur les alternatives au pétrole dans les automobiles et referme l'exposé en montrant qu'il n'y aura pas d'issues faciles.

Y – Oui... mais il y a l'éthanol.

G – Non, c'est l'électrique... si le véhicule peut faire du 0-100 km en plus ou moins 5 secondes et avoir une autonomie d'au moins 300 km, là on va avoir une solution.

Moi – Je mentionne que cela va ajouter au besoin de production électrique et que, en maints endroits dont aux États-Unis, cette production se fait avec des centrales au charbon ou au mazout. J'ajoute qu'un ingénieur français a mis au point un moteur à air comprimé, capable d'activer une voiture ou un autobus. La voiture en question est petite, destinée à l'usage urbain et est capable d'une autonomie de 150 km pour moins de 10 000 dollars.

G – Ce n'est pas assez !

Moi – Mais l'on évite la production de CO₂.

G – Si GM peut régler son problème de pile avec sa voiture électrique, tu sais son modèle qui ressemble à une Camaro (la Volt). Juste sa pile au lithium, les moteurs eux sont prêts.

Moi – Avez-vous entendu un prix pour cette voiture?

G – Non!

Moi – Si c'était 150 000 \$

G – Non – Je crois qu'ils annonçaient moins de 50 000 \$

Y – Moi je travaille loin, je dois passer souvent 1 heure et quart dans le trafic. Mais, travailler proche, je trouve qu'on est pas intelligent, en Europe ils utilisent les scooters, pourquoi on ne fait pas ça. Si tu as plus de 30 ans ici et que tu utilises un scooter, tu as l'air d'un perdu.

G – En été, il y a les motos (bikes), des 500cc

Y – Ça consomme moins qu'une voiture ça?

G – Bien oui, on doit se débrouiller avec 7 ou 8 \$ par semaine, mais quand il pleut c'est plate.

Y – Il y a quelque chose qui manque (entendre, une offre de mobilité qui manque).

On constate aussi de la bouche de G, à quel point le pétrole a structuré des attentes pour le marché de l'automobile, en termes de puissance, de vitesse et d'autonomie. Mis en rapport avec la partie de ce mémoire qui précède ces entrevues dans l'ordre d'exposition, n'est-ce pas ce que l'on peut dire de la large part des infrastructures existantes. Une quantité

impressionnante d'études, fréquemment renouvelées, ont porté sur l'aptitude d'un cocktail plus ou moins divers d'énergies renouvelables à assurer les besoins énergétiques nationaux évalués à leur hauteur connue.

Quant à Y, son « il y a une solution qui manque » est intéressant. Elle semble percevoir que le choix de l'automobile personnelle et pour d'autres raisons celui du scooter ou de la moto, laissent trop de choses en place et sont inadéquats. En même temps, il peut s'agir pour elle de perdre peu ou rien de ses capacités personnelles de mobilité géographique au quotidien.

La société de marché immerge encore les esprits. Si l'essence est chère du point de vue de l'économie formelle, elle l'est ridiculement peu du point de vue de l'économie substantive. Nous en avons parlé. L'économiste écologiste Robert Costanza a évalué à la fin des années 1990, qu'il aurait dû être vendu sept à huit dollars le gallon à la pompe aux États-Unis, plus de cinq fois ce qu'il était vendu à l'époque. En affectant le pétrole d'une taxe publique plus conséquente à ses coûts sociaux et environnementaux, tenant compte du fait qu'il est une ressource limitée non aisément substituable. Mais oui, comme le mentionne G, les grands actionnaires des pétrolières font des fortunes folles. Il peut en être autrement en changeant la forme de propriété de ses entreprises ou on peut affecter une partie de ces revenus à des fins publiques par des taxes.

Moi – Je passe aux cibles du GIEC, contenir l'augmentation à 2 degrés Celsius en diminuant par 2 nos émissions de CO₂ ou de gaz à effet de serre. De ces 2 degrés, nous en avons déjà utilisé 0,8, il reste 1,2 de marge.

G – On s'en va vers la chose. C'est dommage pour les autres, mais encore une fois, tu es né dans le bon pays, c'est toi qui vas en souffrir le moins, parce qu'ici il y a de l'eau tant que tu en veux. Dans le Sud il vont souffrir... ces gens vont migrer vers ici et la population ici va doubler, ça va causer un problème d'infrastructure.

Moi – je leur parle de la diminution de CO₂ requise.

Y – Ça me semble impossible à réaliser. La retraite de G pourrait améliorer les choses, s'il veut bien se laisser convaincre qu'avoir deux voitures, ce n'est pas nécessaire.

G – Suggère le prolongement du métro jusqu'à Brossard ou d'un autre service comparable.

Moi – je parle du train léger en discussion.

Y – À proximité de Montréal, cela devrait s'imposer dès qu'un bassin de population X est atteint.

G. – Là nous n'avons que des autobus et ça pollue.

Y – Avec 40 personnes, c'est quand même moins que la voiture.

Moi – Je fais part de données de production de CO₂ par type de véhicules.

G – Il faut un moyen de transport électrique... un tramway.

Y accepte maintenant l'idée que l'automobile est l'avant-scène des dommages causés à l'environnement mais n'y trouve pas de solutions pratiques. G y va de ses propositions. D'autre part, il anticipe les flux migratoires résultants des réfugiés environnementaux? Il y aura des régions plus perdantes que d'autres comme il le dit. Ce qui est net, c'est que tous deux sont maintenant engagés dans bon nombre des débats que l'urgence et le souci écologique suscitent.

Moi – Je parle du lien qui unit le réchauffement global et le pic pétrolier.

Eux – On comprend et on en reste là.

Moi - Je répète la question sur l'augmentation du prix de l'électricité.

G – No way ! Tu veux nous vendre l'électricité plus chère!?

Moi – Question à propos des taxes sur l'essence.

G – Oui les taxes sont trop élevées, il faudrait qu'elles baissent.

Y – Je suis d'accord!

Définitivement, il n'y a rien à faire de ce côté. Sembler retirer de l'argent des goussets est unilatéralement négatif. Alors que juste auparavant on débattait d'imagination, vivant ce moment sur un mode très positif. Nous pouvons considérer que, dans ce contexte, leurs réticences n'en sont que plus fermes. Peut-être est-ce de leur énergie propre que Y et G se sentent le plus libre?

Moi – Je présente le cas européen, la taxation de l'essence là-bas et ses effets sur le respect de Kyoto

Y – je ne suis pas sûr que le prix a un tel effet... mais si oui, peut-être que je changerais d'idée.

G – Tu dois dire non, tu auras encore à aller travailler en auto.

Y – Moi non...mais je crois que si cela affectait durement mon budget... je chercherais autre chose.

Ma façon de présenter les choses a certainement beaucoup à voir avec leurs réticences. Il aurait fallu parler simultanément des possibilités de ristournes (proposition de James Hansen) en fonction de la faiblesse de la consommation personnelle d'essence. Chacun pourrait se laisser prendre au jeu de mieux faire pour bénéficier de la ristourne. Y est déjà moins fermée à l'idée de la hausse des taxes et c'est elle qui roule le plus en automobile. G l'invite à garder les phares sur son intérêt strict.

Moi – La petite voiture à air comprimé ne pourrait-elle pas être une solution?

G – Moi j'attends juste la voiture électrique... mais elle devra être performante. Cette performance devra être sensible... ça va prendre ça pour venir me chercher, avec une autonomie d'au moins 300 km.

Moi – Mon interrogation personnelle est sur le potentiel global de production électrique que cela demandera.

G – Il cherche la réponse du côté d'une voiture hybride couplée au moteur-roue et revient sur le problème de batterie.

Moi – Je signifie que cela améliorera effectivement le rendement, mais cela sera-t-il suffisant?

G – On s'en va vers une planète plus verte.

Y – Elle rapporte qu'elle a entendu parler récemment du service de partage d'automobile « Communauto ». Y trouve dommage que cela soit peu connu.

Moi – Je souligne l'impact de réduction du parc automobile que permet chaque véhicule de Communauto. Chaque automobile vaut le service de huit autos, mais cela commande une utilisation intensive.

Y – Elle renchérit sur le manque d'infos sur ça. Mais je comprends ce que tu veux dire à propos des voitures électriques, cela demandera un potentiel accru de production électrique.

G – Ici, on est chanceux, on l'a et notre électricité est propre.

Moi – Je précise qu'en ce domaine il faut avoir un aperçu collectif, que si tous nous changions nos autos pour des voitures électriques, cela commandera nécessairement de nouveaux barrages, de nouvelles centrales. Le potentiel est-il là ?

G manifeste encore ses exigences pour les voitures du futur. Y a peut-être trouvé l'alternative qui lui manquait tout à l'heure, c'est-à-dire Communauto. Peut-être que cette alternative lui paraîtra plus enthousiasmante une fois que nous serons sortis de la motorisation thermique.

G – Depuis ton arrivée, tu as fait un petit tour de nos habitudes de vie, mais depuis tout à l'heure, on parle d'argent, tu remarques, on tourne toujours autour de l'argent, on va revenir au sujet du millionnaire, je suis sûr, parce que depuis tout à l'heure on parle d'argent. Arrête-moi si j'ai tort là. J'ai tort ?

Je crois que cette approche l'agace. Le questionnaire n'avait plus d'intention spécifique vers cette thématique. Suivant la façon maintes fois soulignée dans ce mémoire, distinguant économie formelle et économie substantive, il ne nous apparaît pas si clair d'avoir tant parlé d'argent. C'est juste une caractéristique de cette société qu'on lui accorde une telle prime dans nos représentations. Il nous apparaît plus net que nous discutons la nécessité d'une décroissance matérielle et qu'une valorisation des biens communs peut contribuer à ce que l'on y parvienne. Il a semblé sur le moment que G avait besoin de se faire convaincre.

Moi – Je reviens sur le lien que je fais entre l'empreinte écologique et le revenu. Que plus la somme d'argent à usage discrétionnaire est importante, plus elle permet d'acheter des biens à fort impact écologique, plus grosse maison, plus grosse voiture, plus de voyages, etc. La famille Lavigueur avec ses millions gagnés à la loterie a commencé par s'acheter un château et des voitures.

Y – Je ne trouve pas ça reluisant comme portrait. Avec ça, jamais ça ne se retournera du bon bord. On va toujours consommer de plus en plus.

G. – Oui, mais plus vert... plus vert. Il faut changer notre philosophie, pour que l'on consomme autant, il faut faire travailler tout ces beaux messieurs-là pour que tout ce monde-là puisse vivre, mais il faut consommer plus vert.

Y - De façon différente ?

G – Ben oui ! Il faut que tu travailles. Toi aussi il faut que tu travailles... Il faut nourrir tes enfants... En ayant des enfants, tu viens d'accroître ta population... pis eux vont venir payer ton fond de pension.

L'orientation sociale vers toujours plus est mise en évidence par Y et n'est pas remise en question par G. Que chaque élément consommé d'un ensemble plus grandiose soit réputé vert voilà ce qui serait raisonnable. Il décrit ainsi la nature du capitalisme vert et ce qui en est attendu.

Du même coup, G est revenu aux habitudes et intérêts constitués, remettant en question beaucoup de ce qui en milieu d'entrevue pouvait pointer vers les biens communs. Il est vrai

qu'il est plus facile d'en changer le moins possible, et de « verdir » le marché et de faire tourner conformément l'économie. Y ne doute pas que la logique systémique marchande appelle ou invite à consommer toujours plus et que l'écologie aura du mal à s'imposer contre elle.

Je conclus en proposant la lecture d'un mémoire envoyé à une commission parlementaire reliée aux transports et en invitant à participer à la seconde étape d'intervention. Ils sont d'accord à y participer.

Je continue à discuter des limites des solutions individuelles et de ce que pourraient faire des écoquartiers. Y accepte la lecture. G n'en dira mot et laisse l'impression qu'il ne le lira pas. Peut-être préfère-t-il que Y lui en rende compte?

Si l'on fait retour sur la grille de lecture que nous nous sommes donnés, nous pouvons convenir aisément que ni Y ni G ne sont restés à leurs idées d'avant l'entrevue (point 1). S'ils étaient déjà dans quelques écogestes (point 2), parfois avec une légère avance sur les pratiques communes, ils tendaient à penser que ceux-ci dans leur ensemble étaient appropriés et suffisants (point 3). Il suffirait que le reste de la population en fasse autant.

Y en est venu rapidement à saisir la portée et l'importance de l'aménagement du territoire (point 5). Elle a aussi compris que la forme privée donnée aux équipements les multiplie et contribue à un excès de consommation de ressources (point 6). La référence à l'usage ancien de l'espace en Europe est venue mettre en doute et fragiliser l'idée que l'on a de son usage en Amérique du Nord, en allant au-delà des présuppositions culturalistes (point 7). À ce moment, G semble suivre l'évolution logique du propos. Il n'en demeure pas moins convaincu que « nos responsables » font convenablement au mieux à ces égards, comme ceux de Brossard le font pour les nouveaux quartiers (point 8). Il lui semble aussi préférable de s'en remettre aux évolutions technologiques qui lui garantiront de changer le moins possible son niveau et son cadre de vie (point 11).

Avec ambivalence, surtout pour G, l'on constate certains des dommages de l'individualisme ambiant (point 9). Quant à Y, elle y a vu un défi stimulant à la créativité sociale (point 10).

7.4.4 P et M

Ils ne sont que deux dans la maison. Plus tard j'apprendrai que M est enceinte et qu'elle doit accoucher en novembre. P était seul au moment d'aménager dans la maison. C'est la sienne. M est apparue dans sa vie assez récemment, pas plus de 18 mois, en janvier 2008.

M a 30 ans. Elle est née au Québec.

P a 35 ans. Il est né aussi au Québec.

M travaille dans la fonction publique, service à la clientèle à un guichet d'emplois. Elle a une maîtrise en psychopédagogie. Son lieu de travail est à moins de dix kilomètres. Elle prend la voiture pour s'y rendre et fait cinq allers-retours par semaine. Elle ne peut travailler à la maison. Elle dit adorer lire.

Il travaille à son compte en donnant des formations en réanimation cardio-respiratoire (RCR) et autres réponses à des urgences santé. Je ne sais pas quelle est sa scolarité (inaudible sur l'enregistrement). Ne lis que par obligation. G travaille surtout à Beloeil, à environ trente-cinq kilomètres du domicile. Il doit se rendre travailler ailleurs fréquemment et il travaille aussi parfois à la maison. En aménageant ici, il s'est éloigné de son lieu de travail. Il a choisi l'endroit pour divers facteurs : le terrain et l'absence de voisin immédiat à l'arrière (voie ferrée), un de ses frères demeure sur la rue et ses voisins sont des connaissances de longue date.

La maison offre 2030 pi² de surface habitable. Rappelons que la nôtre offre 1750 pieds carrés. Elle est chauffée à l'électricité, mais elle a un appoint au gaz qui pourrait être utile en cas de panne électrique l'hiver.

Ils ont chacun une voiture.

Celle de P sert durant le travail, c'est un petit véhicule utilitaire sport (VUS) avec lequel il roule 40 000 km annuellement et qui 125 \$ par semaine en essence. Il a besoin absolument de la voiture. Elle lui sert pour transporter des mannequins nécessaires aux formations qu'il donne. Se déplace rarement autrement qu'en voiture, à quelques exceptions près en été. M a une Corolla 2007 qui roule 18 000 km par année et lui coûte environ 40 \$ par semaine. Elle dit qu'elle paierait jusqu'à 100 \$ semaine pour continuer en voiture plutôt qu'autrement.

P considère que les services doivent être à 5 minutes ou moins pour préférer y aller à pied ou à vélo. M répond 10 minutes.

L'équipement motorisé comporte une tondeuse à essence et une souffleuse à neige, toutes deux à moteur quatre temps. Il évalue toutefois que ce pourrait être plus écologique de confier le déneigement à un entrepreneur. Il ne partage aucun bien avec un ou des voisins.

Ils ont quatre réfrigérateurs ou congélateur en fonction, dont un cellier et un mini réfrigérateur. Ils ont deux ordinateurs et quatre télévisions en fonction. Une 5e est

disponible, mais elle est à vendre. Dix pour cent des ampoules de la maison sont de types fluocompactes.

Ils disent utiliser l'eau comme à peu près tout le monde en banlieue, avec un arrosage occasionnel des pelouses. Ils boivent de l'eau embouteillée, mais aussi de l'eau du robinet. Ils trouveraient facile de vivre avec l'interdiction des bouteilles vendues. Ils utilisent une corde à linge en toute saison, mais pas en toute occasion. Leur détergent contient des phosphates.

Ils ne font pas de compost, mais pensent le faire au cours du prochain été. Environ 40 % du volume de leurs déchets va aux rebus, 60 % va au recyclage. Ils ne prennent plus de sacs de plastique et n'accepteraient pas de les payer. Ils penchent tous deux pour une politique d'interdiction des sacs jetables.

Question sur la hausse des tarifs d'électricité.

Tous deux partagent l'idée qu'Hydro-Québec ne devrait pas faire de profit avec l'argent des Québécois, mais il peut en faire à l'exportation. P envisage un moment que le prix soit ajusté en fonction des revenus et pas sur la consommation. Mais après réflexion, il revient à la première assertion.

Ils amorcent néanmoins, à partir de mon énoncé, une discussion à partir d'un éventuel accroissement des profits en raison des économies d'énergie intérieures et d'une hausse des exportations. Hydro-Québec fait déjà des transferts de bénéfices aux gouvernements. Il y a là selon eux de quoi investir dans les économies d'énergie. Aussi, une hausse des tarifs risque d'exposer les plus démunis, comme une famille monoparentale habitant un appartement mal isolé de Montréal. Dans ce cas, la dépense en énergie est forcément élevée. Ils se disent plutôt contre cette hausse.

M - On doit conscientiser pour des contrôles volontaires de consommation.

P - Je suis d'accord à établir une échelle de tarif plus progressive, mais avec seuil élevé avant d'entreprendre la progression, afin de protéger les moins nantis.

Moi - J'amorce sur les péages et je demande comment doit être utilisé cet argent.

P - À l'amélioration des routes, « tabarouette ».

M- À l'amélioration des routes et à l'amélioration du transport en commun.

P - Je ne suis pas d'accord. La RTL fait son argent.

M- La STM?

P - La STM c'est pareil.

M- La STM a besoin de subventions.

P- La STM a juste à augmenter les coûts du transport en commun. Moi comme automobiliste, ça me fait suer de devoir payer pour le transport en commun. Je ne suis pas d'accord de payer pour ça ? Combien ça coûte avoir une auto ? Qu'ils améliorent les routes. S'ils veulent aller en transport en commun, qu'ils le paient. Moi je paie pour aller en voiture. Est-ce qu'il y a quelqu'un pour m'aider à payer mon essence ? Qu'ils mettent ça sur les routes, qu'ils empêchent les ponts de tomber et de tuer du monde, c'est bien plus important que d'aider à payer ta carte à 110\$.

M – D'accord à ce qu'une portion aille aux routes, mais aussi qu'une portion aille au transport en commun.

P – Faut-il faire consensus ? Moi je ne suis pas d'accord, ça doit tout aller au réseau routier.

M – Non ! Le fait d'avoir des péages, ça va aussi orienter plus de gens vers le transport en commun.

P – Ces services ont déjà de l'argent. Pourquoi leur en donnerait-on ? Pourquoi subventionnerait-on des entreprises privées ?

M – C'est privé ?

Moi – Ce sont des entreprises publiques paramunicipales.

P – Toi tu dis que c'est public, moi je dis que c'est privé.

Moi – Elles ne sont pas à but lucratif.

P – À but lucratif, oui. Elles ont un conseil d'administration. C'est subventionné c'est sûr, il y a une certaine redistribution des profits dans les sociétés de transports, mais les profits sont privés. La Société de Transport ça n'appartient pas à MTL, elle s'appartient. Moi, ce que je dis c'est que les gens qui font le choix de prendre le transport en commun ont deux motivations possibles, soit ils veulent sauver de l'argent, soit c'est pour l'écologie.

M – Pour sauver du temps aussi.

P – Pour sauver du temps, peu importe. Pourquoi nous, on devrait payer pour ça ?

M – Je trouve ça drôle que tu y ailles avec le « Nous ».

P – Ben, « Nous » les Québécois.

M – « Nous » les pollueurs, utilisateurs de voitures.

P – Ben, ça peut être ça aussi... ça peut-être ça. Mais pourquoi aurait-on à payer pour quelqu'un qui décide de prendre l'autobus ?

M – Ben, moi je pense qu'il devrait y avoir un investissement de ce côté.

P – Bon, on n'arrivera pas à un consensus. C'est correct aussi ?

Pour le moment, il semble assez clair que P (surtout) tend à faire de l'écologie un choix personnel et facultatif. Ce serait une préoccupation que certains ont et d'autres non. Le monde est divisé entre ceux qui font le choix de la voiture et ceux qui font le choix du transport en commun. Il lui importe que l'on respecte cette partition et ces choix. Une position aussi tranchée implique que l'on accorde une grande importance à la relation d'objet avec la voiture, lui ajoutant une autre valeur que celle du service de mobilité qu'elle offre. Un péage ne peut donc être une écotaxe. C'est une taxe payée par les automobilistes pour les automobilistes et donc pour l'entretien des routes.

Quant au différend entre P et M, il peut en partie s'expliquer par d'autres variables. P roule beaucoup plus en voiture. L'état des routes et de la circulation l'affecte nécessairement davantage. Il est vrai que l'état des routes laisse souvent à désirer au Québec et assurer un meilleur entretien semble un minimum pour beaucoup. Si P n'a pas réclamé de nouvelles routes, apparemment il pourrait les souhaiter.

P a tort pour les sociétés de transports. Ce ne sont pas des entreprises privées, mais des entreprises paramunicipales et sans but lucratif comme je lui avais souligné. Leur objectif est de parvenir à un équilibre budgétaire entre revenus, dépenses et investissements. Une bonne part des investissements majeurs exige des aides publiques.

Moi – Je leur présente ce qu'est l'effet-rebond.

P et M – Ils acquiescent fermement sur sa réalité.

Moi – Quel effet cela a-t-il sur l'économie?

P – Ben, cela génère l'économie, ça, c'est sûr.

M – Je suis d'accord. P dit que c'est un facteur de croissance. Je suis bien d'accord.

P – C'est positif pour l'économie, d'après moi si j'ai 100 \$, que j'en dépense autant et ne m'endette pas, c'est positif pour l'économie. L'argent circule, ça crée de l'emploi et des payeurs de taxes.

Moi – Est-ce que vous liez ça à l'idée de la croissance?

P – Oui. Toi (M)?

M – Oui... Si on a plus d'argent disponible et on dépense plus.

P – On crée une économie, on encourage le vendeur de légumes, le vendeur de...

M – (inaudible)

Moi – Quel effet cela a-t-il sur l'environnement et les ressources?

M – Si on dépense plus, c'est sûr qu'il y a plus de production, cela peut avoir un impact négatif sur l'environnement.

P – C'est sûr que si l'on s'achète plus de bébelles, c'est plus polluant.

M – Est-ce qu'on parle de bébelles là?

P – Si l'on va plus souvent au magasin, c'est sûr que l'on est plus polluant.

P – Plus il y a d'économie moins s'est forcément bon pour l'écologie.

M – Ça dépend.

P – Tout à fait... Ce n'est pas forcément bon pour l'écologie.

Moi – Je précise le sens de la question. Si l'on cherche à ce que tout coûte moins cher qu'est-ce que cela signifie pour l'environnement ?

M – Bien...si on produit à moindre coût, ça veut dire que tu obtiens plus avec l'argent disponible... c'est ça.

P – Pour dépenser plus.

M – Pour dépenser plus ou économiser.

P – Est-ce que ça veut dire que cet argent en plus devrait être investi dans l'écologie?

M – (inaudible)

P – Moi je dois dire que je suis très consommateur.

M – Tu travailles fort...tu consommes beaucoup.

P – Oui, je travaille cinq, six, sept jours. Si j'ai besoin de peinturer, j'embauche un peintre.

M – Tu ne laves pas ton linge, tu vas chez le nettoyeur.

P – Ouais, je suis très consommateur. Si la question est de dire si cela est bon pour l'économie, je dirais oui. Quant à dire si cela est toujours bon pour l'environnement, je dirais non.

Ni P ni M n'ont été surpris de voir proposée une discussion autour des bas prix tel que les génère l'économie capitaliste, dans sa lutte compétitive pour les marchés. Ils prennent conscience de la contradiction entre une économie formelle maximisatrice et une économie substantive, plus près de la concrétude matérielle et écologique. Mais justement, cela demeure affaire de conscience morale et de mérite. «Tu travailles fort...tu consommes beaucoup». Ceux qui travaillent fort peuvent oublier les contraintes matérielles et écologiques pour se récompenser. Sur le mode intersubjectif, il y aurait donc une éthique de la récompense qui jette le voile sur une autre facette de la réalité, c'est-à-dire qui dans une

mesure certaine permet de rompre légitimement avec l'exigence de «faire attention». N'est-ce pas plutôt un mode d'existence exprimant l'engagement systémique, l'adhésion aux normes communes d'une société de marché? D'autre part, constatons que P rationalise l'usage de son temps, sachant qu'il commande une rémunération plus élevée que ceux qu'il embauche, peintre ou nettoyeur. Il contribue ainsi à l'économie, à l'accroissement des échanges. Il est heureux qu'il y en ait qui le fasse, comme il peut le faire. Il décrit ainsi un contexte où chacun participe à une somme hasardeuse et légitime de calculs «rationnels» privés. Mais «plus il y a d'économie moins s'est forcément bon pour l'écologie». C'est un dilemme qui pour le moment leur apparaît tout à fait tenable, probablement parce qu'il est encore convenu par nos sociétés toutes entières.

Moi – Je parle du revenu maximum pour endiguer l'effet rebond et l'effet de distinction

P – Moi je suis pour ça

M – Tu es pour un revenu maximum ?

P - À tous, bien oui. Je ne crois pas que quiconque vaille 300 000 \$ par année. Je ne peux pas concevoir que le président de la SAQ puisse recevoir pas loin de 1 million par année.

M – Je ne sais pas si je suis d'accord avec ça. 300 000 dollars, ça te semble un maximum ? Le revenu a un rapport avec les responsabilités. Si quelqu'un a 10 000 employés...?

P – Il faut que tu remettes ça dans le contexte. Avec 10 000 employés, la personne ne travaille pas plus que les autres, il y a des directeurs de ci, de ça, les décisions deviennent partagées.

Je crois pas ça quelqu'un vaut 300 000 ou 200 000 dollars annuellement, comme je ne peux concevoir que la valeur de ma maison est passée de 139 000 à 220 000 dollars. Il y a deux ans, l'évaluation pour les taxes était de 139 000, maintenant c'est à 220 000 \$.

M – Je ne me sens pas assez éclairée pour me faire une opinion.

Moi – Je ramène sur le fait que le revenu maximum est une revendication qui sied bien aux écologistes que je distingue du discours «capitaliste» social-démocrate ou socialiste du partage des fruits de la croissance.

Je laisse aller une discussion entre eux de 2 à 3 minutes. On entend M dire que le revenu maximum devrait continuer à augmenter avec le revenu minimum. P ne fait pas ce lien. Il soutient une rémunération au mérite personnel de l'employé, selon sa contribution au chiffre d'affaires et à l'augmentation de ce chiffre, quelle que soit la catégorie de travailleur. Au final, M. chemine un peu vers l'idée du revenu maximum, concédant aux arguments de P sur le mérite, mais demeure très indécise.

Si P se montre ouvert au revenu maximum, il ne légitime nullement sa position par un arrière-plan écologiste. Il y aurait plutôt une limite objective au mérite personnel. Cette limite pourrait être brouillée par des mouvements spéculatifs de subjectivation qui emporte et dévoie les expressions de la valeur, que ce soit pour les revenus ou salaires ou les prix de marché de certains biens comme les maisons.

Moi – Je pose la question sur la société écologiste et laisser en place le désir de gagner des millions à la loterie.

P - Oh oui, ça va toujours rester. Même si les gens se préoccupent d'écologie, ils auront toujours le désir de gagner à la loterie.

M – Là on parle d'écologie

P – Es-ce que le fait d'établir une société écologiste va diminuer le désir des gens à gagner à la loto? C'est ça. Non ça ne changera pas. Mais l'on ne sait pas ce qui sera fait avec l'argent gagné.

Est-ce que j'aurais dû reformuler la question en disant, est-ce qu'une société écologiste peut maintenir l'existence de loteries nationales où l'on peut gagner instantanément des sommes hors-normes? Probablement. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la taille du portefeuille ne semble pour ni l'un ni l'autre être en lien nécessaire avec une société écologiste. Les loteries ne sont pas l'expression d'une orientation normative des sociétés. Il y aurait comme une antériorité de droit ou historique des loteries sur l'écologie, dont elles peuvent légitimement s'isoler. L'existence de loteries n'est pas immédiatement interrogeable, ils n'y ont manifestement jamais réfléchi. Pourtant au Québec, la loterie nationale ne date que de 1970. Nos empreintes écologiques étaient probablement déjà excédentaires à ce moment, mais nous l'ignorions. M et P n'étaient pas encore nés. En somme, on pourra consommer tout ce que l'on veut si cela est « vert », comme si nous pouvions radicalement détacher quantité et qualité.

Selon leurs évaluations, ils sont plutôt intéressés aux questions environnementales et lisent ou écoutent ce qui se dit dans les médias. Jusqu'à maintenant, nous ne pouvons constater d'évolution des positions de M et P à l'égard de l'écologie et des contraintes qu'elle impose (point 1). On semble avoir à faire avec un échange de points de vue déjà acquis de part et d'autre. Ils ne sont pas particulièrement proactifs en matière d'écogestes. Au mieux, ils suivent le courant (point 2).

Moi – Qu'est-ce qui au Québec contribue le plus à la production de gaz à effet de serre?

Eux - Ils évaluent correctement l'importance de la contribution des automobiles.

La source d'énergie la plus importante au Québec est le pétrole, près de 40 % contre 38 % pour l'hydroélectricité. D'autre part, près de 40 % des gaz à effets de serre sont le fait des transports, dont 99 % fonctionnent aux énergies fossiles. Si l'on subdivise les 40 % du secteur des transports entre transports industriel ou commercial et transports personnels, ce dernier sous-secteur produit cinq huitièmes des émissions. Le second secteur par l'importance des émissions est la production industrielle avec 32 %.

Moi – La taxation sur l'essence.

Eux – Ils sont d'avis que l'essence doit être moins taxée.

Moi – À quel problème écologique faudrait-il donner priorité ?

P croit que l'on doit d'abord s'attaquer au réchauffement global,

M tend à privilégier le contrôle des déchets.

Moi – Qu'est-ce pour vous changer de mode de vie?

P – Si cela veut dire devoir acheter une auto électrique, si tout le monde le fait, je suis d'accord avec ça. Si cela veut dire devoir se passer d'auto, là je ne suis pas d'accord, j'en ai besoin. Pour le moment, si sur le marché il y a encore des Scott Towels, si je considère que

c'est plus facile pour moi d'en utiliser, je vais le faire. Maintenant, si leur prix devient prohibitif, ça va changer ma façon de faire. Il pourrait y avoir une taxe à la consommation ou on pourrait ne plus en faire. C'est comme avoir de gros utilitaires... Qui a besoin de ça? Ceux qui ont une terre à bois... mais hors le contexte d'un besoin effectif (travail), on ne devrait pas accepter ça.

P - Oui, je suis prêt à changer mon mode de vie si on le fait collectivement.

P n'entend pas faire seul ces changements. Il ne veut pas s'insérer dans une utopie, créer un « ailleurs » exemplaire. Ces changements, il faut les faire ensemble ici et partout. Nous croyons que P n'a pas une idée juste des changements qu'il y aura à faire, que probablement il en évalue mal le sens et l'importance. Mais nous croyons aussi que P est pragmatique et réaliste en proposant que cela soit le fait de nouvelles normes collectives partagées.

P parle ensuite de l'abus d'usage de l'eau potable sur le béton.

M - C'est ce qui ferait que tu ne rincerais plus ta vaisselle avant de la mettre à laver.

P - Oui... Admettons.

Ce sont des propositions à portée très individualisées – par exemple il n'a pas été question de compteur d'eau partout. C'est le caractère infrastructurel, institutionnel et social des normes qui leur échappe. Elles s'avèrent d'autant plus efficaces qu'elles affleurent difficilement les consciences. Pour P et M, il faudrait juste changer les têtes et les consciences par une éducation appropriée. Comme P le dit ici un peu plus bas, « c'est l'occasion de corriger nos impacts, mais j'aime mon mode de vie actuel ».

Moi- Croyez-vous que l'on doive changer notre mode de vie?

Eux- Oui franc... l'état de planète le nécessite. Ce sont les raisons environnementales qui vont commander les politiques écologiques et oui cela va changer notre mode de vie.

Moi – Heureuse opportunité ou contrainte inquiétante?

P – Les deux... c'est l'occasion de corriger nos impacts, mais j'aime mon mode de vie actuel.

M – Cela ne m'inquiète pas

Moi – Est-ce que le niveau de consommation fait partie du mode de vie?

Eux – Oui

P – Je prends généralement ce qui est le moins cher, même si je sais que ce produit est moins écologique. Comme je suis prêt à aller chez Wal-Mart, même si je sais que des compagnies avec lesquelles ils font affaire embauchent des enfants. S'ils ne travaillaient pas, il n'y aurait pas de bouffe dans ces familles là.

M – Oui, notre mode de vie a commencé à changer, sans doute depuis longtemps, mais ça avance lentement.

P - Oui, la sensibilité a changé.

On peut soupçonner que leur «Oui...le niveau de consommation fait partie du mode de vie» voulait aussi dire : Nous tenons à tous deux, niveau de consommation et mode de vie. D'où le choix du moins cher et du magasinage chez Wal-Mart. Ils sont optimistes, mais pour passer au « monde nouveau », il y aurait assez peu à faire. Il faut juste se donner le temps.

Moi – Concrètement, qu'est-ce qui a changé chez vous?

P – L'attention à l'eau et le recyclage. Avant je ne faisais pas ça

M – Mon mode de vie est moins écologique qu'il l'était il y a deux ans, parce qu'à Montréal, tout était à côté, je marchais pour aller au resto, à l'épicerie, je prenais les transports en commun...ici ce n'est plus praticable.

Moi – Donc l'urbanisme, l'aménagement urbain a un fort impact sur le mode de vie?

M – Oui et j'étais plus écolo à Montréal, je rapportais, une fois lavé, mes casseaux de styromousse à la fruiterie et ils étaient réutilisés.

P – Moi, je suis contre ça, je m'inquiète de ce que les autres ont pu faire avec ces casseaux entre-temps. Je n'accepterais pas ça et je ne retournerais plus là.

M – Pour en revenir au changement dans mon environnement, je n'avais par exemple, pas de pelouse à tondre.

Moi – Toi P. es-tu d'accord avec l'idée que l'on peut être plus écolo en milieu urbain?

P – Pour moi c'est difficile, je n'ai jamais vécu dans un milieu comme Montréal où tout est proche.

M – En ville, ta mère peut être juste à côté, les gens que tu côtoies vivent juste à côté.

P – Ça, ce n'est pas juste en ville que ça peut être comme ça. On peut avoir la même proximité dans les petits villages.

Moi – Est-ce que l'on peut avoir une telle proximité à Brossard?

P – On pourrait...Avec les terrains qu'il y a ici, on n'a pas la même densité. S'il y avait la même densité ici, on serait encore loin des commerces. À Montréal, il y a beaucoup d'artères commerciales. Il y a plus de blocs résidentiels. Je ne suis pas convaincu qu'en milieu urbain l'on est toujours plus à proximité. Dans les petits villages, si tu es sur la rue principale tu es très près, mais si tu vis dans un rang, tu es très éloigné.

Moi – Tout de même, êtes-vous d'accord pour dire que l'aménagement du territoire soit très déterminant?

Eux – Tout à fait!

Cette portion de la discussion est intéressante, car elle a fait une incursion inattendue, comme si M avait mené une réflexion sous-jacente alors que P parlait le plus. La généralisation de la banlieue est contemporaine de l'énergie à bon marché, entre la fin du 19^e siècle et maintenant. Auparavant, il y avait la ville dense et la campagne. Ce qui est intéressant, c'est de voir spontanément surgir une critique écologiste de la banlieue, tout à fait à propos. En même temps, en visualisant différents contextes, P prend conscience du découpage fonctionnel de l'espace. On commence à sentir une légère évolution de leurs idées. Du moins, la table semble mise pour que cela se passe.

Moi – Questions sur les désirs et les normes.

P est d'accord sans réserve avec les énoncés.

M veut manifester son autonomie face à la conformité présumée par la question tout en rejetant vouloir faire chier, c'est-à-dire se distinguer à outrance. Ce n'est pas pour faire comme les autres non plus.

Moi – Où se situe votre arbitrage?

Eux – Du côté de nos désirs personnels, mais ils disent que leurs choix personnels comportent des éléments d'attention à l'environnement.

Moi – Les autres font-ils pareil?

Eux – Généralement, oui.

Moi – Quel impact cela a-t-il?

M – Ça fait des conflits de valeurs.

P – Les gens les plus écologistes vont avoir un effet d'entraînement sur ceux qui le sont moins. L'inverse me semble moins probable.

Toutefois, P et M demeurent optimistes. Dans l'ensemble, les consciences et les comportements évoluent. Certains font plus et sont des modèles pour les autres. Le contexte dépeint en est un où il y aurait assez peu à faire pour que notre environnement soit préservé.

La résistance initiale de M, celle de l'autonomie de son désir face à la norme, j'avais fait un effort pour la prendre en charge dans la formulation des énoncés. En quelque sorte, les normes sont faites d'écarts à la norme, comme une moyenne arithmétique est faite d'écarts à cette moyenne, ou encore la valeur-travail de Ricardo et Marx est faite d'écarts à la valeur. En tant qu'individus dont les activités sont mises en rapport avec le marché en globalisation, nous sommes tous des individus-en-société de marché.

Comme le souligne Philippe Corcuff, il s'agit d'une « piste stimulante » que l'on retrouve « dans une formule de Foucault dans *Le souci de soi* : il parle d'« une réponse originale sous la forme d'une nouvelle stylistique de l'existence » face à des contraintes sociales. Or, la « réponse à » n'est pas la seule « détermination par », sans pour autant abolir la contrainte sociale. Dans cette perspective, la subjectivation serait dépendante des normes dominantes, tout en autorisant un espace d'autonomisation. La subjectivation serait une « réponse aux » normes et aux contraintes sociales. On peut ainsi concevoir des contraintes sociales, intériorisées par les personnes et extérieures à elles, auxquelles peut « répondre » une autonomisation subjective. »⁷¹ C'est d'une telle autonomisation subjective dont M. dit se doter.

Moi – Je leur dis ne pas avoir réussi à faire comprendre le sens d'ensemble de ces questions. Je le remets en perspective. Le désir d'une prise en charge attentionnée de notre environnement. Transformer la nécessité en désir. Est-ce possible?

P – Tout dépend si la contrainte donne un résultat positif. Un geste dont les effets positifs sont perceptibles ou démontrés, je vais vouloir le répéter.

M – Bien d'accord.

Moi – Peut-on décider d'organiser notre société en fonction de la nécessité de prendre soin de l'environnement et que cela devienne un désir?

Eux - Oui

Moi - L'empreinte écologique... Sa pondération différenciée, US, Europe, Québec.

M – Parce que l'on choisit de grosses maisons, quelque chose comme ça?

Moi- Ce que cela dit, c'est que les pays les plus riches surexploitent l'environnement, que la nature n'arrive pas à reproduire une capacité de charge équivalente et que l'on puise dans celles qui auraient dû être destinée aux générations futures.

P – Oui tout à fait, ce n'est pas d'hier que l'on dit ça, qu'au Québec plus qu'en Europe on consomme à outrance.

M - Je suis d'accord.

⁷¹ Philippe Corcuff, Renaissance de l'anticapitalisme en France, texte d'une conférence prononcée à New York University le 31 mars 2009.

Moi – Énoncé sur les objectifs du protocole de Kyoto avec les termes de contraction et convergence. Que cela implique de minimiser nos impacts ici, pour que l'avancée des autres n'accroisse pas les dommages conséquents au réchauffement global. Les plus grandes émissions des autres sont extérieures à notre contrôle et il est peu justifiable que nous les forçons à les limiter avant que nous le fassions.

P – Si nous, on augmente et eux ne baissent pas, on va prendre 150 ou 160 % de la capacité.

M – Oui c'est ça.

Moi – Comment vivez-vous cette situation?

P – Je suis sensible à ça, mais pas à changer radicalement mon mode de vie pour ça.

Moi – J'ajoute les variables de la croissance démographique attendue d'ici 2050 et de l'augmentation du niveau des eaux.

M – Je ne crois pas que les modes de vie évoluent en conséquence, pas plus le mien que celui des autres.

P – C'est quand même pathétique.

P et M viennent de comprendre que nous sommes loin du compte. Les données de base leur manquaient. Ils tendent néanmoins à dire qu'il vaut mieux foncer dans le mur tous ensemble que de se battre pour changer les choses. Ils ne semblent pas encore prêts à prendre part à la proposition d'autres modes de vie qui s'efforceraient de relever ces défis. Il est certainement plus facile de continuer. Il y a un aveu et/ou un constat de faiblesse généralisée dans ce « C'est quand même pathétique » de P.

Moi – Je parle du One Planet Living, objectif de BedZed près de Londres, Est-ce possible d'avoir un tel objectif là où nous sommes? Sur la rue Booker, notre empreinte est de 3,5 à 5 planètes.

M – Ce que je pense de ça?

Moi – Tu soulignais tout à l'heure qu'il te semblait avoir un mode de vie plus écologique à Montréal. On peut penser qu'il peut y avoir un mode d'aménagement et d'organisation des quartiers, des immeubles, des villes qui peuvent viser cet objectif.

M – Tout à fait. Est-ce que l'on va détruire un quartier de Montréal pour atteindre cet objectif? Je ne crois pas. Des toits verts peut-être... donner des encouragements pour l'isolation. Ce que l'on peut faire sur la rue Booker pour vivre davantage pour une seule planète, faire du compostage... des toits verts, je ne sais pas?

Moi – J'ajoute qu'une des caractéristiques de tels quartiers est de s'assurer de la proximité des services

P – Pour ne pas avoir à utiliser la voiture...

Moi – Entre autres – inversement, accorder de la valeur à la marche. Tout à l'heure, il a été dit aussi que les petits villages pouvaient offrir une telle proximité, qu'on la trouve aussi dans la grande ville. Si l'on regarde où l'on est ici, ça s'appelle la banlieue. N'est-ce pas ici que la difficulté est ?

P – Ben oui, juste ici dans le secteur des B, gros quartier, beaucoup de maisons, mais peu de commerces. Il y a des commerces juste sur les boulevards : Taschereau, Rome, Milan, Grande-Allée, Simard. C'est loin partir d'ici pour aller là.

M – S'il y avait un dépanneur, disons au coin de Grande-Allée et Baudelaire (environ 5 ou 6 minutes de marche), j'irais à pied chercher ma pinte de lait.

P – Je n'irais pas dans un dépanneur, cela coûte trop cher.

M – Ça coûte pas plus cher acheter du lait au dépanneur. Il y a une loi qui en fixe le prix.
P – Tu dis qu'il y a une loi...
Moi – Je confirme et ajoute que ça ne vaut que pour le lait, le beurre et les œufs.
P – S'il y avait une épicerie à ce coin, j'irais à pied. Oui la proximité aide.
Moi- Nous sommes-nous donnés socialement comme objectif de vivre pour une seule planète?
Eux – Non! Pas encore.
M – Ça s'en vient, mais pas encore.
P – Je ne pense pas que notre génération ait un jour l'intention d'atteindre cet objectif.
M – Je pense que ça s'en vient.
P – On est loin du but en tout cas. Il y a peut-être des individus qui le font... mais collectivement... non.

Y, dans l'entrevue précédente, devenait plutôt pessimiste quant à l'orientation sociale dominante, face aux problèmes écologiques. M croit plutôt que le mouvement social d'ensemble est sur une pente favorable sur ce plan et conserve son optimisme. P exprime sa divergence, tout comme A et MB au cours de l'une et l'autre des entrevues précédentes.

D'autre part, il semble bien que je sois parvenu à leur faire voir la portée écologique de l'aménagement du territoire. Par contre, cela n'a pas suscité chez eux une posture où il s'empare de leur quartier comme d'un espace commun, susceptible d'être orienté par les soins de l'ensemble de ses usagers vers des objectifs de soutenabilité écologique. Il est aussi vrai que je ne pouvais tout faire au cours de ces quelques heures déjà longues. S'emparer de son quartier comme d'un espace commun était une des propositions de la seconde rencontre.

Moi – Avez-vous entendu parler du pic pétrolier?
Eux – Non !
Moi – Je les mets en contexte
Eux - De fortes augmentations de prix sont une possibilité.
M – Il faut sans doute compter sur l'amélioration des technologies d'extraction et de détection.
P – Oui, c'est possible, mais je ne crois pas que l'on doive compter là-dessus. Il faut plutôt d'autres technologies pour les automobiles, électriques plutôt qu'hybrides. Pour le pétrole, même si l'on améliore les techniques, les réserves sont les mêmes, ça va quand même coûter plus cher, c'est sûr.
M – Je suis d'accord.
Moi – J'ajoute que dans certains cas, ce sont des pays qui conservent le contrôle de l'exploitation du pétrole sur leur territoire et auront probablement tendance à le gérer comme un patrimoine et donc à limiter la production.
Moi- J'enchaîne sur les technologies alternatives pour l'automobile. Il y en a qui sont opérationnelles ou pas.
M – Il y en a. On entend que les écologistes les réclament.
P – Il faut voir que ce qui est offert convient encore peu, pour les autos électriques l'autonomie et la force du moteur sont faibles, la recharge est longue...
Moi – Tu veux dire que ce n'est pas encore au point?
P – Tout à fait. Ce n'est définitivement pas au point.
Moi – Est-ce que cela sera accessible sur le plan du prix?

P – Je ne sais pas

Moi – Je parle de la Tata à 2500 \$, une petite voiture légère avec moteur à essence qui n'est pas forcément une voiture écologique et de la MDI à air comprimé (autonomie de 150 km) pour un coût de moins de 10 000 \$. Ces modèles sont immédiatement disponibles en Inde et en France.

P – Moi, c'est un changement que j'accepterais de faire.

M – J'aimerais ça moi pour aller travailler.

Moi – Malgré un moindre confort intérieur?

M – Oui... Oui...

Moi – Je parle des objectifs définis par le GIEC pour le CO₂, de combien en Amérique du Nord devons-nous réduire nos émissions?

P – Des 3 quarts (75 %).

Moi – Je précise l'effort à faire.

Oui – C'est énorme diviser par 15 ici au Québec.

Moi- Je demande s'ils peuvent faire un lien entre le pic pétrolier et le réchauffement global.

Eux – Ils expliquent adéquatement ce lien.

Moi – Je reviens sur les tarifs de l'électricité.

P – Maintiens sa position pour un faible coût jusqu'à un seuil de consommation élevée auquel succède une tarification élevée au-delà de ce seuil.

Moi – Question sur la taxation de l'essence

M – Je maintiens ma position

P – Le prix de l'essence devrait être dissuasif quant à l'achat d'un véhicule qui en consomme beaucoup.

Moi – Je les mets en contexte de la taxation européenne

P – Si le prix augmente beaucoup, je vais néanmoins devoir continuer à utiliser ma voiture et refiler la facture à mes clients. Je crois néanmoins que cela peut être une bonne chose pour la planète dans le contexte décrit. Il faut que la taxe serve à l'écologie.

M – Elle est d'accord.

C'est un revirement notable. Prendre connaissance des données et des contraintes dans un contexte participatif et collaboratif n'est pas sans effets. L'expression de ces évolutions en des paroles peut être le début d'un d'engagement envers soi, envers les autres ou les deux. Maintenant pour P des taxes peuvent avoir vocation écologique. Aurait-il consenti la même chose pour les péages discutés plus tôt ?

Moi - J'offre mon document à lire

Eux - Ils acceptent de le lire

La conversation se continue au-delà du questionnaire

P parle de la valorisation des performances d'une équipe de travail

P – Une performance moindre d'une personne se fera ressentir sur tous. Je suis en affaire pour faire de l'argent. S'il était possible d'en faire davantage en vendant de la crème glacée,

je fermerais dès demain mon école de formation et j'ouvrerais un commerce qui m'apparaît plus payant, vendre de la crème glacée ou des clôtures, peu importe.

M – Je ne crois pas que tu ferais ça.

Après que P nous ait encore démontré la prégnance de la prime sociale accordée aux liquidités monétaires de laquelle dérive la rationalité dominante, s'enchaîne une discussion sur notre mode de vie.

P – (Il s'adresse à moi) Serais-tu d'accord pour dire que notre mode de vie n'est pas nécessairement propice?

M – à avoir un mouvement collectif d'amélioration...

P – à avoir un mouvement collectif d'amélioration de l'état de la planète..., notre mode de vie est directement contraire à ce qu'il faudrait faire.

M – pas « directement contraire » mais...

Moi – Par quoi sommes-nous mobilisés?

P – On n'est pas mobilisé par grand-chose.

Moi – Ne sommes-nous pas mobilisés chacun dans notre travail. Si nous ne le sommes pas assez, le rôle des cadres est d'y voir. Ensuite, il y a le temps de la famille, les deux temps de la vie qui font les politiques de nos gouvernements sont le temps de travail et le temps de la famille, on parle de conciliation travail-famille. Sont-ce les seuls temps possibles de l'existence? Les conditions qui nous sont faites ne nous amènent-elles pas à devoir beaucoup réduire notre vie à ces deux temps?

P – Tu penses au temps de prendre soin de l'environnement?

En un instant, il semble que les propres propensions de P ont été pour lui un révélateur, moment où vient poindre une critique sociale en même temps qu'il déserte sa posture d'adhésion à la raison dominante, peut-être appréciée juste auparavant comme un fait de nature.

Tous deux se lancent à imaginer des solutions, des aménagements collectifs à la fois plus économiques et plus écologiques – On propose de discuter avec les voisins pour faire du covoiturage, l'épicerie ou encore, tenir une « popote » communautaire, etc. Ils prennent le temps de se demander s'ils iraient jusqu'à le faire...

P – Oui, je le ferais.

M – Moi aussi

Leurs propositions ne sont sans doute pas originales, mais ce n'est pas ce que l'on demandait. La solidarité de proximité a fait sens pour eux, beaucoup plus qu'avant cette entrevue. Ils comprennent que cette solidarité peut contribuer à la prise en charge des contraintes écologiques. Le documentaire qui leur aurait été présenté au cours de ma seconde intervention les aurait sans doute réjouis et stimulés. La trajectoire de leurs interrogations et les conclusions auxquelles ils sont parvenus s'apparentent largement à celles mises en valeur par le documentaire que nous voulions leur faire voir.

Eux aussi ne sortent pas indemne du processus d'entrevue et des informations acquises (point 1). Ils ne sont pas proactifs dans leurs écogestes (point 2) et jamais ils n'ont auparavant envisagé leur portée limitée (point 3). Quant à juger qu'ils nous laisseront trop loin du compte, P semble maintenant en convenir alors que M persiste à croire que la société et ses individus sont sur une tangente prometteuse (point 4). Chacun d'eux voit maintenant l'importance de l'aménagement du territoire comme variable significative de la soutenabilité écologique (point 5).

On a pris conscience de l'arbitraire social impliqué dans la dilatation de l'usage de l'espace par les domaines privés. Par contre, ils n'ont pas su proposer comment passer à autre chose sauf à changer soi-même de lieu (déménager). Il n'a pas été question de transformer son cadre de vie immédiat ou d'œuvrer à en limiter la propagation.

Cependant, commencer à se donner des biens communs vécus leur semble pouvoir offrir des moments de vie stimulants qui peuvent avoir des effets heureux sur leur environnement (point 9 et 10). Ce qui n'empêche pas P d'orienter sa mobilisation personnelle par un désir de plus d'argent, sans doute pour les usages qu'il s'autorise déjà. Les biens communs vécus choisis pourraient alors apparaître comme une mitigation bénigne de ses biens privés vécus (facteur d'inertie lié au point 11).

Convenons qu'il ne faut pas trop se faire d'illusions. Entre temps, les affectations au quotidien de chaque personne rencontrée ont simplement repris et à moins que d'autres événements ne viennent remettre à l'ordre du jour et faire avancer ce qu'ils ont pu « découvrir » au cours de cette occasion, un voile de poussière s'y sera posé.

7.5 Analyse d'ensemble des entretiens

Ce qui vient d'être dit est un constat pour le moins probable, applicable à chacun des participants de chacune des entretiens tenues sur la rue Booker, d'autant plus facilement que nous avons coupé court à notre propre mandat en cours de route.

Nous avons cependant pu constater que l'adhésion au récit de la modernité marchande ou beaucoup plus étroitement, au récit suburbain, bien que souvent encore forte, pouvait aisément être rendue fragile au fur et à mesure qu'en étaient démonté les contreparties, écologiques et individualisantes/dissociatives.

Au cours de chacune des entretiens, avec une certaine fermeté, au moins l'un ou l'autre des participants en est venu à entériner l'idée que l'orientation générale du système économique correspond à la mise à l'avant-plan de ce que nous avons appelé avec Polanyi, l'économie formelle avec sa propension chrématistique alimentant une rationalité et des représentations congruentes. Ça été une idée peu verbalisée mais tacitement partagée par E et A lors de la première entrevue. En la reconnaissant, MB prenait une position de plus en plus divergente de celle de MA lors de la seconde entrevue. Beaucoup plus clairement Y et G l'auront identifiée, Y cherchant davantage que G à s'en détacher par des innovations socialisantes applicables à soi et au cadre de vie immédiat. Le même constat a aussi été fait par P et M assez tardivement lors de la dernière entrevue. Ils s'y sont retrouvés presque à l'unisson.

Tous ont aperçu la matérialité de la contradiction ainsi entretenue avec la nature, dans nos environnements à la fois productifs et productivistes, consommateurs et consuméristes. Les plus «optimistes» d'entre eux ont estimé que celle-ci pouvait se résoudre dans le verdissement du capitalisme, l'appréhendant davantage par les biens offerts que par les processus et les échelles de production.

Dans tous les cas ou presque, la pratique des écogestes les plus connus a perdu de son lustre quant à la promesse, éventuellement complémentaire de l'innovation de procédés et de produits de la part des entreprises, de nous permettre de surmonter le mur des contraintes

écologiques. Cela laisse dans la ville ou la région des configurations spatiales et des infrastructures intouchées avec leur poids d'exigences sur le plan des ressources.

Le cas le moins probant quant à la portée des écogestes est celui de MA dans le cadre de la seconde entrevue présentée. Les derniers moments de l'entrevue auront quand même permis de le voir lâcher prise sur la taxation de l'électricité.

Il y a une autre constante d'une entrevue à l'autre, vérifiée par de nombreuses questions et réponses, comme de devoir payer pour des sacs jetables. C'est que la contrainte par les prix fonctionne. Une écotaxe à une hauteur suffisante sera efficace à n'en pas douter. E et A ont d'ailleurs fait part plus tôt de ce qu'il pouvait budgéter pour l'essence avant que cela paraisse les contraindre à changer leurs habitudes. Ce sont des augmentations d'environ vingt dollars par semaine chacun, soit de petites sommes qui pourraient malgré tout orienter vers certaines autres habitudes plus économes d'énergie. C'est le but. Tout comme l'objectif d'une écotaxe n'est pas de priver les ménages de leur revenu mais de valoriser certains comportements et en décourager d'autres. Des agences à la Hansen assurant des ristournes quasi intégrales pourraient apporter l'assentiment, espérons-le.

Lors de deux entrevues sur quatre, soit les deux dernières présentées, on est allé jusqu'à s'approprier l'idée que l'aménagement et l'usage du territoire sont une variable essentielle de l'usage et de l'abus des ressources. Dans le cas des participants d'une de ces entrevues (celle de M et P), il n'y a pas eu de propositions faites pour faire cesser cette pression excessive sinon à y contribuer personnellement par un déménagement ou en valorisant un certain nombre de biens communs vécus en surplus des biens privés vécus plus ou moins conservés dans leur état actuel. Dans le cadre de l'entrevue de Y et G, il a été évident qu'il fallait aussi innover sur le plan des biens communs réels qui seront aussi une base permanente à des biens communs vécus susceptibles de permettre la valorisation organisée d'une économie économisant la nature. C'est Y qui a trouvé le plus d'enthousiasme, la plus grande valeur de défi.

7.6 Retour sur l'ensemble des entrevues

Au vue de ces acquis, un tel contexte d'animation sociale nous apparaît être un dispositif prometteur d'objectivation des contraintes, en particulier écologiques, alors que les informations établies sur ce plan sont de plus en plus précises. Nous voulions poursuivre en regroupant un petit nombre de ses familles afin de poursuivre les échanges autour des mêmes données et de données nouvelles. Certains thèmes abordés seulement par les uns auraient pu être partagés avec d'autres. Il y a toutefois un pas considérable à franchir pour passer de la prise de conscience même partagée à l'engagement, voire la lutte, pour la création de nouveaux biens communs, vécus et surtout concrets.

C'est tout de même un pas qui se franchit plus aisément lorsque nous le voyons être entrepris sur une plus vaste échelle que son seul chez-soi, pensons à un quartier entier, une ville ou une région entière. Plus encore lorsqu'une nation fait de l'écomunicipalisme ou du biorégionalisme une politique publique, même expérimentale. Nous la concevons comme une politique sensible aux effets d'échelle sur les territoires et les populations qui les habitent, effets que nous avons fait apercevoir de façon détaillée dans notre analyse. Une telle politique s'affecte de réduire l'écart entre les flux engendrés par les socio-territoires (nation, marché) et les métabolismes des bio-territoires, cela s'organisant autour d'un surcroît d'autonomie et de responsabilités à l'échelle locale. Disons-le encore une fois, il s'agit de pondérer la contrainte marchande à la globalisation par un localisme politique et économique justifié et justifiable par la modération de l'empreinte des socio-territoires sur les bio-territoires. La conclusion finale, notre prochain chapitre, donnera l'occasion d'y revenir.

Cela ne doit pas revenir à proposer la conceptualisation ingénieuse d'écovilles, socialement non insérée, puis de leur construction c'est-à-dire en suivant le modèle envisagé et mis en branle par le gouvernement de Gordon Brown en Angleterre. Il s'agit plutôt de favoriser par la base, l'organisation d'une véritable société civile comme mouvement local et responsable de la prise en charge à perpétuité des contraintes écologiques, mouvement lui-même nourri par la qualité des informations issues de toutes parts, du global au local et inversement, et donnant lieu à la recherche des pratiques adéquates. Le plus étonnant est que ce mouvement existe sous la forme d'un germe bien établi en Angleterre sous le vocable de *Transitions Towns* et aux États-Unis sous celui des *Post-Carbon Cities*. Pour le gouvernement Brown, il eut simplement fallu donner à ce mouvement une plus ample reconnaissance publique en soutenant financièrement ses orientations et son dynamisme actuel.

Conclusion

Conclusion générale

Notre interrogation première est née de la distance que nous constatons entre le poids réel des exigences et des contraintes écologiques et leur prise en charge sociale, en particulier dans le cadre géographique nord-américain et plus étroitement, québécois. Non que rien ne soit fait de manière ponctuelle, de la part d'individus, d'entreprises, des États ou d'autres organisations. Il nous semblait plutôt qu'il y a une procédure d'évitement généralisée quant à voir les populations discuter les constituants fondamentaux du problème. Pour partie, il semble que l'on craigne les propositions alternatives qui pourraient être avancées s'il leur était permis d'en discuter. Mais il y a aussi le fait que les élites, « nos responsables », sont enfermées dans certaines habitudes, dans certaines obligations et dans certains intérêts qui les détournent ou les poussent à ignorer les voies de solutions les plus appropriées. Au final, les thèmes pouvant être traités tout comme le calendrier de leur traitement éventuel s'organisent de façon que certains des paramètres les plus importants échappent au plus grand nombre, souvent dans une atmosphère d'assentiment discret. Comme l'observait déjà Jean-Pierre Dupuy, il s'avère plus facile de surfer avec les tendances que de croire ce que l'on sait.

Rien sinon peu est fait pour permettre d'en arriver à une vision globale, juste et articulée de l'origine et de l'échelle du problème, sachant que nous ne pouvons l'imputer également à tous. Il nous semble que l'absence d'une telle vision d'ensemble, plus communément partagée, rend pour le moins improbable d'en arriver à prendre les contre-mesures nécessaires, à la hauteur des enjeux.

Lors du second chapitre, avec Marx et surtout Polanyi, nous avons crû pouvoir identifier le fait général englobant, c'est-à-dire celui au centre de l'accumulation des menaces pesant sur l'humanité, dans la dérive sociale productiviste (société de marché et esprit marchand) propulsée par le capitalisme. La portée de la réflexion de Polanyi est d'ordre anthropologique et historique en ce qu'elle met en évidence une mutation sociale profonde au moment où l'ordre économique s'autonomise au point de tendre à ordonner l'ordre social dans son

ensemble, emportant avec lui l'ordre de la nature jusqu'à l'orienter vers l'élaboration de l'environnement généralisé (cf. la propension de la nanotechnologie ou plus réalistement sous la forme de désertifications massives). On aura insisté, en particulier au cours des chapitres III et V, sur l'importance de tenir une distinction entre les domaines de la nature et ceux de l'environnement.

Ce faisant, au cours de la seconde partie du chapitre II, nous aurons porté attention aux environnements pré-capitaliste et capitaliste. Avant le capitalisme, les productions étaient de portée essentiellement locale tout en étant suffisantes. Puis, par sa productivité apparente et palpable, le capitalisme a séduit les élites, notamment politiques qui lui ont accordé soutien et légitimité. Libérant les intérêts privés puis s'attachant la technoscience, la société de marché a rendu légitime de faire feu de toutes les opportunités de prendre part à l'échange marchand. L'orientation productiviste du capitalisme se constate dans la contrainte marchande, certes cyclique, mais à la longue sans faille, à poursuivre une politique de bas coûts et de bas prix par laquelle il est susceptible de généraliser la consommation des productions. Pour cela, il a fallu composer avec le concours des médias sur le jeu des mimétismes et distinctions sociales (nous avons parlé de mimétisme distinctif) analysé par Veblen dès le début du XXe siècle, comme autant de variabilité ouverte à subjectivation autour de normes et de normes de consommation.

En joignant les argumentaires des chapitres II et III, il nous est permis de dire que le contexte des territoires dans lequel le capitalisme s'immisce lui permet de bénéficier d'un stock énergétique et de biocapacités de constitution multimillénaire. En quelques siècles, la société de marché aura posé la trame de nouvelles infrastructures en constituant son environnement. Elle se sera introduite dans les cadres géopolitiques qui lui préexistaient, déjà largement nationaux. Se faisant le souci de cohérence des socio-territoires n'a cessé de nous éloigner de la cohérence des bio-territoires. Il faut reconnaître que jamais dans l'histoire humaine, ces territoires n'ont parfaitement correspondu, ni l'humanité n'aura cherché à les faire correspondre. Par le déploiement des sociétés de marché, le lien métabolique qui relie bio-territoires et socio-territoires a été mis démesurément au service de ces derniers, épuisant les stocks disponibles et creusant un écart intenable de l'ordre social face à l'ordre de la nature. Il

s'agit d'une dette écologique affichant l'impossibilité de maintenir en l'état la cohérence provisoire (pseudo-cohérence) des socio-territoires. Une telle cohérence emprunteuse ne peut tenir que le temps que durent les stocks bio-productifs et que subsistent des moyens de se les accaparer. Or, à l'échelle planétaire, la dette écologique se diffuse soit par notre action directe soit dorénavant à partir du niveau déjà atteint des déséquilibres du système terrestre, lesquels tendent à l'auto-amplification (rétroaction positive) de cette dette.

Simultanément et de manière plus concrète, la trame existante des infrastructures se pose dans l'environnement comme partie de la quête socio-cohésive ou allianciste en acte. Le système social de la société de marché est appelé à en dépendre sur le long cours, modulé par des cycles de durées variables. Les « spatial fix » productivistes du capitalisme spécialisent historiquement et géographiquement les capacités de production et les productions qui s'échangent entre territoires souvent lointains. Si la trame des infrastructures se constate et se vit localement, une part considérable des empreintes écologiques est maintenant importée, d'un bio-territoire à un autre, parfois à l'intérieur d'un même socio-territoire, celui d'un État-nation par exemple. Dans le contexte des sociétés de marché, les échelles territoriales des socio-territoires et bio-territoires ne parviennent qu'à s'écarter, car la logique constituante qui s'impose sans relâche est celle des bas coûts et des bas prix avec une augmentation correspondante des flux matériels. Cet état de fait se présente comme la contribution anthropique centrale à l'unification des contraintes écologiques et à l'intrusion de Gaia comme méta-acteur à portée sociale.

De même, se pose alors avec acuité l'exigence d'une contre-tendance, c'est-à-dire l'exigence d'organiser un ordre social cohérent avec la responsabilité des bio-territoires. Une organisation susceptible de définir scientifiquement, de débattre des informations obtenues et de maintenir politiquement des limites à leur transformation en des formes environnementales conçues ou contingentes, afin que puisse se continuer l'évolution lente et pérenne des biocapacités. Nous pensons que les organisations locales à portée locale (échelle locale) pèsent dans l'architecture institutionnelle d'un poids nettement insuffisant, en raison de la collaboration productiviste du marché globalisé et de l'État pour le service privé ou public à la nation. A l'opposé et plus largement, il s'agit de penser et faire peser une

régulation sociale ordonnée sur la sphère multidimensionnelle et polymorphe de l'habiter. Il nous semble maintenant que seules certaines expériences et compétences propres nées de la qualité de la vie locale autour de biens commun concrets sont capables de réintroduire une dose suffisante de présence, d'être là à la fois privé et public.

Parler d'alliance sociale implique une dialectique de forces nettement plus complexe que celle qui articule capital et travail. Que l'on nous permette d'introduire sur le tard quelques commentaires autour d'une étude récemment traduite. Dans sa « Critique de l'État » par exemple, Saskia Sassen met en relief la co-présence des droits de l'Empire, de l'Église, du droit féodal et du droit urbain et des forces qui les animent dans la composition des républiques bourgeoises centrée sur les territorialités nationales (l'État-nation). Elle insiste sur la capacité novatrice des villes et des réseaux interurbains médiévaux, « liée à la *spécificité de l'économie politique de la territorialité urbaine*, à la possibilité d'un système unitaire avec un ensemble de citoyens réclamant et définissant des libertés civiles, et développant des formes laïques et constitutionnelles de gouvernement. L'inclusion non seulement des villes elles-mêmes mais aussi d'une série de réseaux ayant des insertions territoriales et des niveaux d'institutionnalisation très variables est essentielle à ma conception d'une économie politique de la territorialité urbaine. Ces réseaux interurbains peuvent être considérés comme des insertions informelles dans un territoire qui était en principe placé sous les juridictions d'acteurs qui ne tiraient pas leur légitimité de la ville : seigneurs, rois, l'Église. [...] *Je pose que les villes et les mobilités interurbaines constituèrent une formation territoriale réticulée élargie, émanant de la base, qui finit par fonctionner comme capacité intégrée pour les territorialités émergentes des États nationaux.* » (Sassen, 2009)

Saskia Sassen constate les capacités innovantes des « Nous » locaux de nombreuses villes médiévales. Avant que ces capacités n'aient été compromises ou altérées par l'insertion des villes dans des juridictions concurrentes, de portée territoriale plus vaste ou sans portée territoriale (l'Église). Le capitalisme s'est durablement introduit dans ce contexte au cours du XVIII^e siècle. À cet ensemble, l'État s'efforcera de trouver une cohérence à l'échelle du territoire national au fur et à mesure que le capitalisme expose et accélère sa productivité,

héritée pour partie importante des stocks énergétiques et naturels mis à contribution, posant l'exigence de sa dispersion. Se faisant, il n'y eut plus que des places très secondaires à accorder aux légitimités de proximité, à celles des villes et de leur proche région notablement. En lieu et place d'une autonomie politique consistante, leurs juridictions et capacités politiques tendront à n'être plus qu'un relais, évidemment instable et dynamique, entre les politiques nationales d'une part et les organisations et entreprises d'insertion locale, les familles et les individus, d'autre part. Le programme local sera tenu de s'harmoniser au programme national et il sera usuel et licite que le pouvoir national s'immisce dans les affaires des pouvoirs locaux, pour y introduire ses propres normes⁷². S'il y a un bon sens évident à ce que l'étagement des juridictions (la supériorité des compétences juridiques) soit ordonné du national vers le local, il y en a raisonnablement moins à ce que le droit des villes soit une émanation du pouvoir national. L'essentiel se joue dans une bonne compréhension et une bonne application du principe de subsidiarité.⁷³ Dans le contexte présent, plutôt qu'un accès de la société au pouvoir et à l'auto-organisation, nous avons droit à une étatisation du social.

A contrario, un tel argument appuie l'idée qu'une société civile nationale trouve l'essentiel de sa consistance de la composition des autonomies politiques locales. Une société n'est pas indemne de l'ordonnancement et de l'organisation des échelles territoriales. Si cela a plus ou moins le caractère d'une évidence, il nous est apparu qu'en suivant l'intrusion de Gaïa sous

⁷² En date du 11 septembre 2009, quelques jours après avoir écrit ces lignes, nous lisions sur le site web communautaire ou portail des Îles-de-la-Madeleine : « Après avoir travaillé pendant plus de 13 ans à la révision de son schéma d'aménagement du territoire, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine vient d'essuyer un refus du ministère des Affaires municipales. Québec exige que le schéma d'aménagement soit fait de la même façon qu'ailleurs au Québec. De son côté, le maire des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, conteste cette vision, qui est due, à son avis, à une méconnaissance des fonctionnaires du territoire madelinot. »

⁷³ La subsidiarité « consiste à déterminer des priorités, donc à distinguer le principal du secondaire, et à ne recourir au secondaire que lorsque le principal ne peut plus être mis en œuvre. Les niveaux secondaires sont donc en «réserve» (c'est le sens originel de «subsidaire»). [...] C'est d'abord aux individus libres de prendre ensemble les décisions qui les concernent et seulement ensuite aux structures hiérarchiques à prendre le relais, quand ce n'est plus possible autrement. L'exercice des compétences démocratiques redonne du pouvoir aux personnes dans le cadre de relations symétriques horizontales et ne les replace dans un cadre hiérarchique pyramidal qu'en dernière instance. » (Breton, 2006, p. 256)

l'impulsion de la globalisation marchande, il est possible de clarifier ces débats et plusieurs autres, selon des modalités impératives.

Au chapitre IV, nous croyons avoir pu démontrer que le même mouvement qui permet de systématiser l'alliance sociale autour de la productivité du capitalisme est aussi celui qui nous rend inorganisés et individuellement résistants à l'organisation face à ce qui est la plus grande urgence à laquelle l'humanité puisse faire face. En modifiant rapidement les contextes et en valorisant la médiation monétaire, l'alliance productiviste a affaibli les prégnances normatives communautaires et émancipé les individus de l'imposition exclusive des liens forts, surtout, elle aura systématiquement organisé le développement des intérêts privés exposés au marché en le parant des atours de la liberté de l'opportuniste, cela avec une vigueur tout à fait singulière en Amérique du Nord.

Ici, les caractéristiques du peuplement du territoire, le contexte économique déjà marchand, l'importance des biocapacités initiales et la disponibilité des énergies fossiles ont contribué à façonner un environnement autour de modèles et domaines privés. Depuis le tournant du XXe siècle, ces modèles sont crédités financièrement et soutenus publiquement, soit directement, soit plus indirectement par les subventions aux infrastructures attenantes, elles-mêmes hypertrophiées par cette configuration. Ainsi, ce modèle d'occupation de l'espace prend appui sur la valorisation et le déploiement économique et spatial des intérêts privés des individus. Le jeu du mimétisme distinctif nourrit la diffusion du modèle, les normes ambiantes ou ascendantes. Afin de pouvoir disposer socialement de la productivité disponible, ces normes sont orientées par le crédit personnel au domaine privé et s'y juxtaposent finalement. Avec pour corollaire, l'engagement et la discipline de l'agir pour soi familial et individuel comme contribution exigée par le bouclage du circuit du productivisme. Cette contribution est vécue sous les offices d'une orientation sociale dissociative, sur le mode de la parcelle, dans le cadre d'une injonction à répondre pleinement de soi à la hauteur d'un coût contre nature longuement reconduit, afin d'assurer la solvabilité économique d'une vie valorisant les biens privés vécus de la parcelle. Sa rétribution est un vaste et indiscutable confort matériel immédiat tiré de ponctions quasi irréversibles dans les stocks énergétiques et bioproductifs de la planète entière. À l'échelle locale, au demeurant, la ville actuelle n'est

rarement plus que l'agrégation d'une société civile en parcelles. C'est ainsi que l'on peut faire le sommaire conjoint des chapitres IV et VI.

Les entrevues du chapitre VII auront permis de révéler que l'adhésion à ces normes et à ce mode de vie n'est pas sans ambivalence. Les participants auront pu opérer un cheminement significatif dans : 1/ l'identification du poids et de l'urgence des contraintes écologiques 2/ l'appréciation des contradictions systémiques d'un capitalisme même vert, 3/ l'appréciation de leur situation d'impuissance familiale ou personnelle à renverser les distorsions entre orientations normatives où s'opposent le mode d'existence capitaliste et celui à naître, que nous nommerons éco-responsables.

Vers l'écomunicipalisme ?

Ainsi, nous avons caractérisé et soupesé l'efficace des normes dominantes, organisées autour du crédit donné à la territorialisation de domaines privés et à la généralisation de faibles pouvoirs (individus, familles), pourvus d'une rationalité forcément très limitée. Ces formes du crédit financier structurent un fort engagement systémique tout en instituant une faiblesse organisationnelle générale à l'échelle locale, participant fortement du parcellitarisme constaté par Alain Caillé. Or il se trouve que l'engagement systémique des familles et des individus en tant qu'entités territorialisées bénéficiaires de crédits a pour conséquences :

- 1/ d'une part, les individus et les familles sont exposés seuls aux situations difficiles à l'exemple de ce que nous voyons actuellement aux États-Unis avec les millions de maisons vidées de leurs occupants. En période euphorique de solvabilité, cet engagement systémique par le crédit se légitime par des représentations où l'on se félicite de notre réussite à faire « tourner » l'économie. Réussir à l'intérieur de ce modèle individualisant est ce qui destitue les possibles de l'organisation locale, là où aurait à être prise en charge la part publique de nos affaires privées, nos pollutions et nos empreintes écologiques excédentaires.
- 2/ d'autre part, l'engagement systémique par le crédit contribue à ce que nous excédions tous ensemble la reproduction des services de la nature. Ainsi, vu de la nature, il s'agit d'un excès d'engagement de soi contre la nature.

Selon le mot de Alain Caillé, le parcellitarisme rend « obscène » ce qui est de l'ordre du « commun ». Semblablement à ce qui en est du domaine privé, ce qui est du domaine commun se présente sous deux aspects interdépendants, subjectivables et objectivables, vécus et concrets. Le vécu relevant des biens communs implique qu'ils s'expriment dans des relations de face-à-face. Inverser la mécanique privative de démembrement nécessite de donner cohérence et substance à une organisation sociale médiatrice de ces relations avec les biens communs concrets, sachant que ces derniers sont devenus trop peu nombreux sous la poussée des appropriations privées, légitimées et facilitées par le crédit personnel (hypothécaire, auto, etc.). Le foncier pourrait (re)devenir l'un de ses biens communs si l'on accepte de dissocier l'« espace privé » de la propriété des sols, comme le proposent les fiducies foncières communautaires. Pour une part essentielle, il s'agit de créer un contexte de fréquentation courante où nous pourrions être à même de reconnaître la dimension publique de nos affaires privées telle que mise en évidence par l'écologie et de contribuer par là à l'intelligence collective. Les fiducies foncières sont une formule juridique fréquente parmi les organisations de conservation de la nature attachée à un territoire particulier et cela se reflète au sein des CLT.

Voici comment s'expriment les principaux objectifs de l'un d'entre eux (c'est moi qui traduis) :

- a.** Acquérir et conserver la terre sous propriété collective afin de favoriser l'accessibilité au logement de manière permanente. Les maisons seront établies et les terres seront utilisées d'une manière écologiquement attentive et socialement responsable.
- b.** Fournir l'accès permanent à la terre pour des buts tels que le logement de qualité, l'agriculture soutenable et la sylviculture, industries familiales et coopératives en soustrayant pour toujours la terre du marché spéculatif.
- c.** Développer et exercer les pratiques responsables et écologiques, afin que soit conservés, protégés et augmentés les attributs normaux de la terre.
- d.** Servir de modèle dans l'intendance et la mise en communauté des terres en fournissant l'information, les ressources et l'expertise.

(Lopez Community Land Trust, État de Washington)

« En théorie, le modèle de la fiducie foncière communautaire (CLT en anglais) retire le coût du terrain du prix de l'installation résidentielle en faisant que le terrain et la maison soient la propriété d'entités séparées. Une corporation privée sans but lucratif acquiert des lots de terrains sur une aire géographique ciblée avec l'intention de retenir la propriété du sol sur le long terme. Ensuite cette organisation sans but lucratif procure, pour usage privé, un terrain selon une location de long terme. Les détenteurs de la location peuvent être les propriétaires de leur maison et des autres améliorations faites sur le terrain loué, mais des restrictions de revente sont applicables. Selon le modèle de la fiducie foncière communautaire, les droits, responsabilités et bénéfices de la propriété résidentielle sont partagés entre les propriétaires individuels et la corporation sans but lucratif lesquels représente les intérêts des locataires des sols et d'une plus large communauté. De plus, le propriétaire est placé à l'intérieur d'un système de support basé sur la communauté lequel peut mitiger les risques de la propriété du domicile, accroissant potentiellement les bénéfices de cette propriété à la fois pour le propriétaire et pour le voisinage ».

— « Conceptuellement, les racines du modèle des fiducies foncières communautaires aux États-Unis peuvent être retracées dans le passé parmi plusieurs penseurs dont Henry George, Ebenezer Howard, Arthur Morgan, Ralph Borsodi et parmi des mouvements sociaux aux États-Unis et plus largement au sein du mouvement de donation de terres et de village associé à la lutte anticoloniale en Inde. Henry George, un économiste politique du XIXe siècle était d'avis que les marchés compétitifs sont la meilleure institution pour l'allocation des ressources. Toutefois, il comprit que la terre est une «marchandise» différente des autres marchandises transigées dans l'économie. Il établit qu'il y a simultanément un intérêt communautaire et un intérêt individuel pour la terre. Il comprit que la valeur de la terre est produite par la nature et les actions publiques tels les services publics et les infrastructures urbaines. De là, il fit le plaidoyer que la valeur produite par toute autre chose que l'action privée doit être faite bien public. Les décideurs de tous niveaux en sont encore aujourd'hui à relever le défi fondamental de Henry George d'équilibrer les intérêts en compétition par la valeur publique des terres. En ce sens, le modèle de la fiducie foncière communautaire peut être vu comme un outil contribuant à cet équilibre entre les intérêts publics et les intérêts privés à la propriété de la terre. Les mécanismes de gouvernance et contractuels des fiducies foncières communautaires sont conçus pour maintenir l'équilibre entre les intérêts des individus et ceux d'une communauté plus large dans le contexte résidentiel. »⁷⁴

⁷⁴ Yesim Sungu-Eryilmaz and Rosalind Greenstein, *A National Study of Community Land Trusts*, Lincoln Institute of Land Policy, 2007 (Cette traduction de l'américain au français est de nous)

Selon cette proposition, l'équilibre entre intérêts individuel et communautaire est donc entièrement et convenablement assuré au sein des fiducies foncières communautaires. À distance de cet équilibre serait la situation dans laquelle nous vivons maintenant presque partout, reflet local de l'état de la marchandisation du monde en correspondance aux arbitrages sans cesse renouvelés par les politiques publiques, sous la forme de soutien à la propriété privée des terres, se justifiant de la continuation d'un héritage.

Le plaidoyer de Henry George pour retenir la propriété publique de la terre s'apparente à s'y méprendre à celui de Karl Polanyi sur la question. Nous l'avons entrevu en discutant l'empreinte écologique. Les surfaces terrestres bioproductives et habitables sont le bien limité par excellence. Elles sont produites avant tout par la nature, mais sont actuellement remuées à l'excès par un trop-plein d'énergies, surtout fossiles, mais plus seulement⁷⁵. Leur appropriation privée se prolonge en exclusions de plus en plus rivaless au bien des communautés, du fait de la croissance de la population, de la concentration des propriétés en peu de mains, de l'orientation marchande des usages, etc.

Selon l'histoire, la première destruction en lice (ou le non-avènement à considérer) aura été celle de la communauté locale elle-même, laquelle ne peut tenir qu'en référence active à un domaine commun concret et vécu. Tout au long du XXe siècle, toujours un peu plus chacun chez soi nous nous serons réjouis du processus soutenu par le crédit de la création de « communautés » de domaines privés mimétiquement entretenus. Ce sera l'un des aspects importants de l'expérience de la modernité à l'occidentale, dynamisée par le capitalisme. La trajectoire décrite et unifiant ce mémoire va ainsi des rapports de l'économie aux formes concrètes d'un habitat amputant les conditions de l'habiter. Puis s'engage une critique des

⁷⁵ Il s'agit probablement de l'un des débats les plus fondamentaux de l'écologie. D'un côté, quelle quantité d'énergie pour la transformation du monde et donc pour la fabrique des environnements. Dans ce cadre, il n'importe pas tant que ces énergies soient renouvelables ou non, polluantes ou propres. De l'autre, quelles surfaces réserver à la nature, pour qu'elle puisse être une réserve de diversité afin qu'elle s'ensemence, se régénère et contribue à la qualité des zones faites environnements. Ce sera l'une des principales discussions de l'ère de l'Anthropocène. Ce trop plein d'énergie modifie le climat et réduit la biodiversité. Selon les études de certains protagonistes réclamant une organisation équivalente au GIEC pour protéger la biodiversité, actuellement à peine 25% de la perte de biodiversité s'expliquerait par le réchauffement global, la plus grande partie étant attribuable à nos modes d'occupation des territoires.

formes de cet habitat née d'une régulation économiciste pour finalement proposer une régulation aux dimensions élargies fondée sur un habitat soutenable et les conditions concrètes d'un habiter appelant un être là comme «être-présent-au-monde-et-à autrui».

Le processus de privatisation en s'écartant des mutualisations et des occasions d'interconnaissance instituante se fit à l'encontre de la densification de l'organisation locale et a visé à étendre les occasions données à la marchandisation du monde. Il est difficile de défendre la thèse d'une échelle de structuration du pouvoir, entre la famille, l'entreprise et la nation, que nous aurions eu avantage à beaucoup plus affermir. Qu'un tel lieu du pouvoir aurait été plus complexe et plus complet que ne le seront jamais le travail et la famille. Que le pouvoir d'échelle locale existe néanmoins, mais il aura été aux moments clés, lui-même trop conforme par alliance à ces autres lieux de pouvoir (du moins en Amérique du Nord) pour voir à articuler à la préservation et à la vie des communs, le brut déploiement des forces productives qui bouleversèrent la Terre. Les Amériques ont été offertes comme une réserve de territoire à privatiser. Le local s'est structuré autour du service aux pouvoirs qui l'ont écartelé (familles, entreprises, état-nation), soumis trop unilatéralement à leurs velléités. C'est comme si nous cherchions à mettre en évidence un fantôme, généralement présent, mais rendu diaphane.

En fait, c'est au regard des défis du présent que l'on arrive à se questionner sur ce qui a bien pu se produire afin de reconnaître les déconstructions et reconstructions à entreprendre. C'est donc plus récemment, au fur et à mesure que se constataient les dégâts du progrès, le dépassement des justes échelles d'échanges et la dette écologique, que l'organisation sociale (production, circulation et échange, consommation, planification) à l'échelle locale s'est vue réinvestie, en se parant d'une nouvelle mission, la relocalisation des économies. Il ne s'agit pas de résorber totalement le procès de mondialisation entrepris par le mercantilisme et le capitalisme pour définir idéologiquement le local comme la seule échelle cohérente avec les écosystèmes naturels et humains. Il s'agit plutôt de se pourvoir d'un réel et efficace contrepoids à la mondialisation, en structurant par des dispositifs concrets, les conditions des diverses autonomies locales au marché globalisé. D'obtenir ainsi une marge d'action afin de s'affecter dynamiquement et expérimentalement à l'organisation d'habitats durables. Cette

éventuelle réappropriation démocratique et écologiste des formes de l'habitat, autour des compétences nées de la gestion des communs aurait peu de chance de laisser indemne la sphère de la production, simultanément au niveau de ces flux comme sur le plan de la structure des rapports internes, susceptibles de mimer la gestion des communs.

Qu'une plus grande part des échanges matériels demeurent engagés dans des circuits courts afin de minimiser l'empreinte écologique est certainement l'un des résultats à obtenir. Ce processus doit rendre possible de restituer densification et diversification à l'activité locale, c'est-à-dire davantage de souveraineté et d'aptitude *in situ* à planifier conjointement les productions et les consommations et à valoriser les compétences et subjectivités.

L'institution de monnaies locales complémentaires, à l'instar de ce que propose Bernard Lietaer (ou Jean Zin), est pleinement à même de favoriser la création d'autant de circuits alternatifs à base d'offre de compétences à reconnaître, en autonomie au marché globalisé. C'est de plus une démarche qui s'autorise localement et qui a priori ne demande aucune ressource, ni légitimité extérieure. Ce seul exemple nous amène à penser que les populations locales et les autorités politiques de même échelle sous-estiment leur capacité à s'auto-instituer en oeuvrant quelque peu à l'écart des redistributions et décisions centrales et extérieures.

François Flahaut, en proposant la notion de « biens communs vécus », déplace judicieusement le regard des seuls arguments économiques. La monnaie, expression de la totalité sociale et des valorisations qui y ont cours, est chez Polanyi l'un de ces biens communs dont l'usage a été détourné et redéfini par les banques centrales, à l'usage du grand marché, sans cesse remanié pour tirer le maximum de l'économie formelle, dans un contexte de rivalité des capitalismes nationaux ou continentaux. L'organisation d'une alternative locale, orientée vers les biens communs vécus, a besoin d'une monnaie (et d'une politique) qui leur accorde valeur, comme l'un de ses dispositifs nécessaires.

L'ensemble de ses dispositifs, auxquels Jean Zin propose d'adjoindre des coopératives municipales pour un accès socialisé aux productions et à leur gestion, constitue la trame concrète commune, le monde commun pour lequel il y a des raisons de discuter, cela en lieu et place d'une sommation de domaines privés orientant l'agir pour soi.

Cette politique conduit simultanément à ce que: 1) L'échelle locale gagne en organisation et en pouvoir sous le contrôle des usagers des communs; 2) La valorisation des biens communs concrets réduit la pression sur la nature; 3) « La prise en considération des biens communs vécus introduit une autre perspective, puisque ceux-ci soutiennent directement le sentiment d'exister des personnes qui les vivent. [...] Les biens communs vécus, tout en étant des biens fondamentaux, procurent un sentiment de liberté ou d'expansion de soi du fait de se sentir avoir place dans un espace social, du fait de ne pas être réduit à soi et de participer à un monde commun : ils sont donc par nature transindividuels en même temps qu'ils sont vécus par chaque individu. [...] ils constituent à la fois une fin en soi et la toile de fond de l'existence. » (Flahaut, 2008, p.274 et 277)

En ce début de XX^e siècle, la conjonction des crises, leur probable longue durée, contribue à remettre en question tous les schèmes établis et bien évidemment le système des sociétés de marché. Par un « travail » souterrain, certaines idées qui étaient utopiques hier deviennent raisonnables aujourd'hui ou peut-être demain, déplaçant les rapports de forces. Ce que le monde sera dans dix, vingt ou trente ans est maintenant assez difficilement imaginable. Le capitalisme sera-t-il encore dominant malgré un secteur financier plus ou moins bridé ou plus taxé, entretenant avec l'État un quelconque « capitalisme vert » issu d'un New Deal de même couleur, ou aura-t-il été cantonné et marginalisé à l'état de mode de production secondaire? La bascule climatique aura-t-elle déjà décimé les populations humaines en même temps qu'un grand nombre d'autres espèces? Où en seront la montée des eaux et l'immersion des territoires? Avec quelles conséquences? Serons-nous en pleine crise alimentaire? ...énergétique?

Rappelons nos hypothèses :

Les inerties sociales et leurs justifications sont le produit, l'effet en retour d'approximativement 100 ans de politiques publiques favorisant le crédit au domaine privé dans ce qui est plus largement un système économique capitaliste et monétaire.

Les inerties sociales et leurs justifications s'inscrivent dans le mouvement d'individualisation propre à la modernité marchande plus qu'à ses autres formes possibles au sein des sociétés modernes et dans le développement des politiques publiques favorables à l'extension du domaine privé au détriment du domaine public.

Ce qui était alors dans la mire était la dissociation progressive suivant une performance de longue durée des intérêts collectifs et des intérêts privés en raison d'une faveur constamment renouvelés pour ces derniers, faisant système d'un déséquilibre institutionnel. La croissance de l'importance du crédit bancaire aux individus et aux familles ainsi exposé à l'individualisation des engagements systémiques. La constitution en retour de domaines privés hautement fragmentés, disponibles à une libre vente spéculative, dans un contexte de hausse constante des normes de consommation du fait de l'efficacité productive du capitalisme national et international. Telles sont quelques-unes des forces dynamiques, parmi les plus concrètes, qui sont à l'origine de cette dissociation. Pour le grand nombre, les modalités prévalentes du sentiment d'exister se sont ordonnées à cette norme de dissociation. Elles sont perceptibles dans la mimétique faiblement relationnelle des voisinages.

Thomas Piketty, économiste spécialiste des inégalités sociales, a raison de souligner que le capitalisme est foncièrement patrimonial et que c'est sur ces patrimoines que s'érigent les inégalités selon les pulsations périodiques des spéculations et des destructions d'actifs. C'est bien l'un des aspects exposés par la crise actuelle.

« Il faut maintenant prendre conscience du fait qu'il ne peut exister de capitalisme autre que "patrimonial", et qu'il s'agit là d'un élément structurant du paysage social et des inégalités. Au cours du XXe siècle, en particulier pendant les Trente Glorieuses, on a cru à tort que nous étions passés à une nouvelle étape du capitalisme, un capitalisme sans capital en quelque sorte, ou tout du moins sans capitalistes.

A une vision du monde opposant travailleurs et capitalistes, en vogue jusqu'en 1914 et encore dans l'entre-deux-guerres, nous avons progressivement substitué à partir de 1945 une vision tout aussi dichotomique, mais plus apaisante, opposant d'une part les "ménages", supposés vivre uniquement de leurs salaires, et d'autre part les "entreprises", univers certes dominé par une implacable logique de productivité et d'efficacité, mais surtout lieux où sont distribués les salaires, toujours croissants. En oubliant au passage que les détenteurs ultimes des entreprises et de leur capital sont toujours des personnes physiques, des ménages en chair et en os. Et que l'inégale répartition de la propriété des patrimoines et de leurs revenus (dividendes, intérêts, loyers, plus-values) demeure l'inégalité fondamentale du système capitaliste : Marx avait au moins raison sur ce point. »

« Au début des années 1950, le total des patrimoines financiers et immobiliers des ménages ne représentait qu'à peine plus d'une année de revenu national, contre plus de six à la veille de la Première Guerre mondiale. Il fallut plus d'un demi-siècle pour que le rapport entre patrimoines et revenus, paramètre central du développement capitaliste, retrouve au cours des années 2000 des niveaux de l'ordre de 6 sur 7, comparables à ceux de la Belle Époque. Tout laisse à penser que les patrimoines et leurs revenus vont se situer au XXI^e siècle à des niveaux au moins équivalents à ceux du XIX^e et du début du XX^e. »

Certes Piketty parle plus étroitement dans le langage de l'économiste, mais ce qu'il dit permet de nous situer dans l'histoire longue du capitalisme pour nous aider à comprendre que la tendance de fond du système est d'amener à s'engager dans l'acquisition rivale et chrématistique de patrimoines, qu'à cela il faut inclure expressément les patrimoines des ménages. La période des Trente Glorieuses n'aura finalement permis que d'élargir la base de ceux qui s'y sont engagés, malgré l'« atmosphère paisible » qui lui a été liée. Dans le cas de l'immobilier communément étendu à la propriété des sols, cette rivalité par étalement impose l'accroissement de la pression, directement ou à distance, sur les surfaces par nature limitées. S'impose simultanément le mutisme du voisinage sur ce qui est déclaré de part en part, nos propres affaires. Cette rivalité se désamorce partiellement en ce que chacun se voit interpellé à faire de même. Ce qui, dans le contexte de conditions économiques favorables et d'un monde fini, revient à créer « localement » des alliances aveugles et des zones d'homogénéité apaisée au prix de déprédations et d'exclusions radicales « ailleurs ».

En son fondement tout espace privé, comme l'endroit où nous nous tenons à l'instant présent, par la place qu'il occupe est rival et exclusif. Il a été valorisé de soutirer peu ou prou tous les facteurs pouvant contribuer à voir dans nos milieux de vie, un espace commun. C'est loin d'être un fait limité au milieu urbain et à la banlieue, c'est un trait des sociétés de marché, de

leur façon propre de caractériser la modernité. Le crédit à la privatisation familiale ou individuelle est apparu comme la façon privilégiée de faire tenir ensemble la vive croissance des forces productives à partir d'une alliance sur la productivité du capitalisme et un contexte de colonisation d'espaces « vides ». Tout au long de la période, la capitalisation patrimoniale s'est transmise par héritage ou sur des marchés plus ou moins spéculatifs. On ne s'est nullement attardé aux impacts sur les communautés, les « Nous » d'échelle locale. Il ne suffit pas de souligner périodiquement, comme le fait la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) avec un horizon de vue tout aussi tranché que des parcelles juridiquement découpées, que l'accès à la propriété est relativement préservé. Car ce à quoi l'on accède aussi, c'est à un univers à la fois concret et de représentations, à une sphère performative rivale aux communautés locales et à la nature. Ce n'est pas un fait nouveau, plutôt une totale immersion, maintenant plus que centenaire.

L'étude des milieux restreints comme les îles distantes des côtes peut aider à y voir clair parce que ceux-ci exacerbent les contraintes et les contradictions. Les Îles-de-la-Madeleine formaient une communauté encore quasi traditionnelle il y a tout juste cinquante ans. Depuis, la modernité marchande leur a principalement apporté la pêche exportatrice et le tourisme, les deux principales activités économiques de l'archipel aux dires des Madelinots et des autorités locales. Encore dans les années 50 et 60, les pêcheurs avaient des bateaux beaucoup plus petits, moins rapides, moins puissants. La part des prises qui quittait les îles n'était qu'une fraction de ce qu'elle est aujourd'hui. Toutes les espèces pêchées n'étaient pas également appréciées. Toutes étaient encore hautement disponibles. Maintenant plus d'espèces sont appréciées par divers marchés, mais assez peu ne sont pas déjà en rupture de reproduction. Cela dit en ayant conscience que les dommages de la surpêche sur leur propre pêche n'incombent pas seulement aux pêcheurs madelinots. La vie halieutique n'est pas immobile, alors que les zones côtières de pêche le sont.

Depuis, nous pourrions dire que l'activité économique des Îles-de-la-Madeleine (13 000 hab.) s'est significativement nourrie de déterminations externes avec des bénéfices évidents à court et moyen terme, alors qu'aura été laissée en place une capacité à capitaliser privément des patrimoines nettement plus importants. Les petites maisons des Îles sont remplacées par de

beaucoup plus grandes. Les terrains privés sont généralement encore très vastes et créent de l'un à l'autre une dilatation des distances qui rend hautement dépendant de l'automobile, très souvent pour le plaisir d'occuper en permanence et exclusivement l'un des nombreux beaux coins de paysage⁷⁶. En raison de l'afflux touristique qui s'est affermi au fil des dernières décennies, de nombreux propriétaires ont multiplié leurs avoirs immobiliers, en terrains et en maisons à louer à la semaine aux villégiateurs occasionnels, entraînant une spéculation importante. D'autres, de plus en plus nombreux et non résidents à l'année y ont une résidence secondaire, qui pour certains sera éventuellement la résidence principale de leur retraite. Dans un contexte où plus de 80 % de la population bénéficie seulement d'un emploi saisonnier de trois à sept mois, la valeur marchande des propriétés se compare maintenant sans conteste à ce qui existe dans et à proximité des villes dynamiques du Québec. De nombreux ménages ont plusieurs maisons et la propension est grande pour en acquérir encore davantage à des fins locatives. Du coup, une proportion sans cesse plus faible d'un territoire très limité est susceptible d'être réservé à d'autres activités. De même, ceux qui dans les générations les plus jeunes ne peuvent compter sur un héritage se voient progressivement exclus par les mises de fonds requises.

L'activité agricole, qui était le fait de quelques centaines de familles il y a cinquante ans, n'en occupe plus que neuf et deux d'entre elles sont sur le point de lâcher prise, sans relêve qui frappe à la porte. D'autre part, les Madelinots devraient aussi redouter leur dépendance considérable (centrales thermiques, bateaux de pêches et véhicules de charge, trafic aérien et maritime avec le continent) aux énergies fossiles destinée à rapidement se renchérir et dont dépend, au moins pour plusieurs décennies encore, le tourisme et leur propre approvisionnement. Trop souvent leurs initiatives privées sont exodéterminées et marchandes, c'est-à-dire qu'elles entraînent de durables déséquilibres de cohérence locale, une fragilisation des dynamiques endocentrées et favorables à l'ensemble de la communauté. Restaurer une certaine souveraineté économique, agricole par exemple, devra maintenant

⁷⁶ En comparaison, la population de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon (près de 7000 hab.), centrée elle aussi sur la pêche et le tourisme, bénéficiant d'un territoire physique très semblable à celui des Iles-de-la-Madeleine, occupe le territoire selon une densité très nettement plus élevée au point qu'il est facile de se passer d'une automobile et de parcourir l'un ou l'autre des deux villages à pied. Quelques coups d'oeil sur *Google Earth* permettent de s'en convaincre.

composer avec la fragmentation du territoire par l'immobilier de vocation résidentielle et touristique, avec des prix du foncier gonflés par le marché, de même qu'avec l'incertitude, dissuasive pour les agriculteurs, des locations de terres à court terme.

Nous avons vu une voie alternative du côté des fiducies foncières communautaires, qui permettent de donner simultanément crédit à des collectivités pour la gestion pérenne des communs y incluant celle des sols, et à des familles ou individus pour leur logement de divers types. Les initiatives plus ou moins expérimentales travaillant à la relocalisation des économies et à l'autonomie locale face à la globalisation marchande se multiplient, là même où cette dernière s'est faite la plus excessive sous la direction de politiques publiques qui l'ont favorisé de manière quasi univoque, dans les pays anglo-saxons en particulier (États-Unis, Grande-Bretagne).

Le « Relocalisation Network » très actif dans près de deux cents villes de toutes tailles aux États-Unis et le mouvement anglais des « Transitions Towns » ne forment plus qu'un seul mouvement récemment jumelé autour du « Post-Carbon Institute » en Californie. Ils animent la montée en puissance stratégique de l'écomunicipalisme qui, en certains cas s'est emparé peut-être durablement, de quelques villes comme Oakland et Portland sur la côte ouest des États-Unis et vers lequel tendent aussi les villes de Vancouver et Montréal au Canada. Mais nulle part au monde, l'écomunicipalisme n'est encore devenu une politique publique nationale, ce qui en changerait complètement le régime tout en le rendant moins exposé aux variations locales de sensibilités électorales. Si tel devenait le cas, cela devrait se traduire par l'appui ouvert et soutenu à la création de monnaies locales afin de privilégier, dynamiser et valoriser des productions et services à territorialité locale, conservant le plus possible les flux monétaires à l'intérieur de la communauté, c'est-à-dire en établissant une certaine rupture des changes et des échanges avec le marché globalisé.

On peut espérer que se desserre un certain nombre de contraintes au niveau global, mais il n'y a certainement pas lieu d'attendre la nécessaire mais encore « improbable gouvernance mondiale » (Rogeaux, 2008). Une politique publique écomunicipaliste pourrait faciliter l'orchestration d'un travail local d'objectivation sur les représentations préexistantes, dans un

contexte où les savoirs sont susceptibles de s'exercer et se mettre à l'épreuve dans l'action commune. Cela pourrait susciter l'engagement réciproque autour de nouvelles normes, non déjà fixées, mais issues de collaboration autour de défis et d'objectifs déterminés *in situ*.

La cohérence écologique et sociale implique de systématiser des contre-tendances d'autonomisation à la globalisation marchande. Pour l'heure, les stratégies dominantes des politiques publiques persistent dans leur préférence à repérer, identifier les tendances marchandes ou de l'économie formelle pour les accompagner et parfois les initier, comme dans le cas des bourses du carbone.

De plus, nous l'avons vu au cours des entrevues, l'incorporation de l'idéologie économique fait de chacun de nous son propre « ennemi » écologique. Il ne faut donc pas se leurrer sur le rapport des forces sociales. L'« intrusion de Gaïa », définitive, vient apposer un nouveau terme sociologique impossible à éluder par la dialectique des forces sociales, par lequel nous sommes amenés à accorder plus de poids à la prospective qu'à l'histoire récente pour notre orientation immédiate et future. Cette intrusion a su porter au cours des entrevues. Nous devons maintenant reconnaître qu'elle est susceptible d'ouvrir un champ à des « faire collectif » territoriaux, à une composition des liens faibles, autour des contraintes posées par le système terrestre (Gaïa).

S'il s'agit de savoir faire attention comme compétence partagée orientée sur le long terme, la cohérence n'est plus dans l'univocité du système, dans la société de marché posée en extériorité transcendante, mais dans un pluralisme de systèmes effectivement contraints à trouver leur équilibre entre la gestion prudente des écosystèmes et des marchés devenus « réencastrés », nécessairement ramenés à de plus justes échelles d'échanges par la conjonction concertée et prépondérante⁷⁷ des biorégionalismes (ou écomunicipalisme). C'est un état qui se nourrit de la valorisation de biens communs vécus adossés à un accès écoresponsable à des biens communs concrets.

⁷⁷ Se rappeler ce que Ulanowicz disait de la prépondérance de la résilience et de la diversité sur l'efficacité. Le marché est corrosif. L'équilibre institutionnel doit donc pencher légèrement vers les (futurs ?) instances systémiques écomunicipales.

BIBLIOGRAPHIE (par ordre alphabétique)

- Adler, Robert. 2005. «Entering a dark age of innovation». *New Scientist* - Science in society, 2 juillet.
<http://www.newscientist.com/article/dn7616-entering-a-dark-age-of-innovation.html?full=true>
- Alier, Joan Martinez. 2009. «Socially sustainable economic degrowth». *ICTA*, Université autonome de Barcelone, 10 pages, Mai 2009.
<http://www.clubofrome.at/2009/degrowth/files/alier.pdf>
- Armatte, Michel. 2009. «Crise financière : modèles du risque et risque du modèle». *Mouvements*, 15 février.
<http://www.mouvements.info/spip.php?article380>
- Azam, Geneviève. 2007. «La connaissance, une marchandise fictive». *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 110-126.
- Baud, Céline. 2008. «L'économie solidaire au Brésil : de l'émergence à la reconnaissance d'un mouvement », *Revue du MAUSS permanente*, 10 avril.
<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article326>
- Bauman, Zygmunt. 2009. «Nous sommes devenus les gestionnaires de nos propres jouissances». *Le Monde* (Paris), 27 février.
- Beck, Ulrich. 2009. *World at risk*. Cambridge : Polity Press, 269 pages.
- Bennett, Lisa. 2008. «Are Human Beings Hard-Wired to Ignore the Threat of Catastrophic Climate Change?». *Alternet*, 14 Novembre.
<http://www.alternet.org/story/106982/>
- Bevort, Antoine et Michel Lallement. 2006. «Introduction - Le capital social : territoires et tribulations». Chap. in *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, Bevort, Antoine et Michel Lallement (comp.), p. 19-28. Paris : La Découverte-M.A.U.S.S.
- Berque, Augustin, Philippe Bonnin et Cynthia Ghorra-Gobin (comp.) 2006. *La ville insoutenable. Les trois sources de la ville-campagne*. Actes du colloque de Cerisy (Cerisy-la-salle, 20-27 septembre 2004). Paris : Belin, 362 pages.
- Bihr, Alain. 2007. «Capital...humain». Paris : *Le Monde diplomatique*, Décembre.
<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/12/BIHR/15426>

Borghi, Vando. 2006. «Capital social, institutions et agir public». Chap. in *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, Bevort, Antoine et Michel Lallement (comp.), p. 279-292. Paris : La Découverte-M.A.U.S.S.

Bookchin, Murray. 2007. *Social Ecology and Communalism*. Oakland : AK Press, 118 pages.

Boutaud, Aurélien et Natacha Gondran. 2009. *L'empreinte écologique*. Paris : La Découverte, 120 pages.

Breton, Philippe. 2006. *L'incompétence démocratique*. Paris : La Découverte, 263 pages.

Bronner, Gérard. 2003. *L'empire des croyances*. Paris : Presses Universitaires de France, 268 pages.

Brown, Lester R. 2007. *Le Plan B – Pour un pacte écologique mondial*. Trad. de l'anglais de Pierre-Yves Longaretti. Préface de Nicolas Hulot. Paris : Calmann Lévy - Souffle Court Éditions, 409 pages.

Caillé, Alain. 2005. *(Dé)penser l'économie – Contre le fatalisme*. Paris : La Découverte-MAUSS, 307 pages.

Caillé, Alain, Philippe Chanial et Fabien Robertson. 2006. «Quel paradigme du don ? En clé d'intérêt ou en clé de don ?». *Revue du Mauss* 2006/1, n° 27, p. 127-137.

Caillé, Alain. 2007a. «Présentation». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 7-31.

Caillé, Alain et Laville Jean-Louis. 2007. «Actualité de Karl Polanyi». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 80-109.

Caillé, Alain. 2007b. «Un quasi-manifeste institutionnaliste». Chap. in *Vers une autre science économique (et donc un autre monde)*. *Revue du Mauss* 2007/2, n° 30, p. 33-48.

Caillé, Alain. 2007c. «Présentation de l'éditeur et premières réactions» à La *Revue du MAUSS* semestrielle, n°29, Avec Karl Polanyi, Contre la société du tout marchand. *Revue du MAUSS permanente*, 17 octobre.

<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article137>

Caillé, Alain. 2008. « Individualisme ou parcellitarisme ? Quelques incertitudes », *Revue du MAUSS permanente*, 28 février.

<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article294>

Calder, Lendol. 1999. *Financing the American Dream – A cultural history of consumer credit*. 4^{ème} édition. Princeton : Princeton University Press, 364 pages.

- Cangiani, Michele. 2008. «Polanyi : une voix du siècle passé?». *Revue du MAUSS permanente*, 2 août.
<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article388>
- Chanial, Philippe. 2008. «Espace public, question sociale et associations». *Revue du MAUSS permanente*, 28 février.
<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article298>
- Chesnais, François. 2007. «L'immobilier californien bouscule la croissance chinoise». *Le Monde diplomatique*, Novembre.
<http://www.monde-diplomatique.fr/2007/11/CESNAIS/15337>
- Condon, Patrick M. 2008. *Design Charrettes for Sustainable Communities*. Washington : Island Press, 166 pages.
- Corcuff, Philippe et Hervé Kempf. 2009. «Écologie, productivisme, et post-capitalisme». *Reporterre*, Mai 2009.
<http://www.reporterre.net/spip.php?article339>
- Coriat, Benjamin. 2010. Entretien : «La crise de l'idéologie propriétaire et le retour des communs». *Contretemps*, mai 2010.
<http://www.contretemps.eu/interviews/crise-lideologie-proprietaire-retour-communs>
- Corsani, Antonella et Marazzi Christian. 2006. «Biorevenu et resocialisation de la monnaie». *Multitudes* 2006/4, no 27, p. 37-42.
- Courrier, Le. 2008. «L'empreinte écologique : le mythe brisé». *Le Courrier*, Lausanne, 11 janvier.
<http://www.lecourrier.ch/index.php?name=NewsPaper&file=article&sid=438474>
- Daly, Hermann et Farley, J. 2003. «Introduction». Chap. in *Ecological Economics – Principles and applications*. Washington, D.C., Island Press, p. 6-23.
- Demers, Marie. 2008. *Pour une ville qui marche – Aménagement urbain et santé*. Montréal : Écosociété, 261 pages.
- Diamond, Jared. 2006. *Effondrement – Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Traduit de l'anglais par Agnès Botz et Jean-Luc Fidel. Coll. NRF essais. Paris : Gallimard, 648 pages.
- Douglas, Mary. 2004. *Comment pensent les institutions*. Trad. d'Anne Abeillé révisée. Préface de Georges Balandier. 2^{ème} édition. Paris : La Découverte, 217 pages.
- Duclos, Denis. 2002. *Société-monde : Le temps des ruptures*. Paris : La Découverte-MAUSS, 251 pages.

- Dupuy, Jean-Pierre. 2004. *Pour un catastrophisme éclairé*. Paris : Seuil, 224 pages.
- Dupuy, Jean-Pierre. 2007. «L'impensable des crises». *L'Expansion* (Paris), 27 juillet.
http://contreinfo.info/article.php3?id_article=1196
- Eccles, Marriner S. 1951. «L'inégalité de revenus à provoquer la crise de 1929». Trad. ContreInfo. New York : Beckoning Frontiers, Alfred A. Knopf.
http://contreinfo.info/article.php3?id_article=1807
- Élie, Bernard. 2009. «La Banque du Canada au plancher». *Économie autrement*, 3 mai.
<http://www.economieautrement.org/spip.php?article61>
- Flahaut, François. 2008. *Le crépuscule de Prométhée – Contribution à une histoire de la démesure humaine*. Paris : Mille et Une Nuits, 287 pages.
- Flipo, Fabrice. 2007. *Justice, nature et liberté – Les enjeux de la crise écologique*. Lyon : Parangon/Vs, 310 pages.
- Flipo, Fabrice. 2007b. «Capitalisme, anticapitalisme et antiproductivisme. Commentaire sur le texte de J.-M. Harribey». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. Revue du Mauss 2007/1, n° 29, p. 229-239.
- Flipo, Fabrice, Marc Wiel et al., 2009. «Table Ronde» in *La sortie de route ? Les transports face au défi de l'énergie et du climat*. Global Chance, No 26, Janvier 2009.
- Freitag Michel. 2008. *L'impasse de la globalisation – Une histoire sociologique et philosophique du capitalisme*. Propos recueillis par Patrick Ernst. Montréal : Écosociété, 415 pages.
- Fressoz, Jean-Baptiste et Fabien Locher, 2010, « Le climat fragile de la modernité -Petite histoire climatique de la réflexivité environnementale » in *La Vie des idées.fr*, 20 avril.
http://www.laviedesidees.fr/spip.php?action=dw2_out&id=1851
- Gelpke, Basil et Ray McCormack. 2006. *A crude awakening (Le crash pétrolier)*. Prod. Lava Productions. Éd. Georgia Wyss. DVD, 77 min, son, couleur.
- Généreux, Jacques. 2006, *La dissociété*. Paris : Seuil, 446 pages.
- Giddens, Anthony. 2009. *The politics of climate change*. Cambridge : Polity Press, 264 pages.
- Gill, Louis. 2009. «À l'origine des crises : surproduction ou sous-consommation?». *Économie autrement*, 22 avril.
<http://www.economieautrement.org/spip.php?article56>

Girardot, Dominique. 2007. «Devons-nous mériter notre salaire ?». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. Revue du Mauss 2007/1, n° 29, p. 157-179.

Godard, Olivier. 2003. «Développement durable et principes de légitimité». Paris : *École polytechnique*, Avril.

<http://ceco.polytechnique.fr/fichiers/ceco/publications/pdf/2005-05-09-802.pdf>

Godard, Olivier. 2005. «Les conditions d'une gestion économique de la biodiversité – Un parallèle avec le changement climatique». Paris : *École polytechnique*, Juin.

<http://ceco.polytechnique.fr/fichiers/ceco/publications/pdf/2005-06-27-994.pdf>

Gollain, Françoise. 2001. «Penser le travail dans son historicité». Chap. in *Travailler est-il bien naturel ? - Le travail après la «fin du travail»*. Revue du MAUSS 2001/2, n° 18, p. 176-195.

Gorz, André. 1997. *Misères du présent, Richesse du possible*. Paris : Galilée, 226 pages.

Gorz, André. 2001. «La personne devient une entreprise». Chap. in *Travailler est-il bien naturel ? - Le travail après la «fin du travail»*. Revue du MAUSS 2001/2, n° 18, p. 61-66.

Greene, Gregory. 2004. *End of Suburbia – Oil depletion and the collapse of the american dream*. Prod. Barry Silverthorn. : The electric wallpaper co. DVD, 95 min, son, couleur.

Greene, Gregory. 2007. *Escape from Suburbia – Beyond the american dream*. Prod. Dara Rowland. : Escape from suburbia ed. DVD, 83 min, son, couleur.

Hansen, James. 2008a. «Les seuils de basculement du climat se rapprochent». Trad. ContreInfo. *Huffington Post*, 23 juin.

http://www.contreinfo.info/article.php3?id_article=2100

Hansen, James. 2008b. «Dear Michelle and Barack». New York : *Université Columbia*, 29 décembre.

http://www.columbia.edu/~jeh1/mailings/20081229_DearMichelleAndBarack.pdf

Hansen, James. 2008c. «Tell Barack Obama the Truth – The Whole Truth». New York : *Université Columbia*, 29 décembre.

http://www.columbia.edu/~jeh1/mailings/20081229_Obama_revised.pdf

Hardin, Garrett. 1968. «The Tragedy of the Commons». *Garrett Hardin Society*.

http://www.garretthardinsociety.org/articles/art_tragedy_of_the_commons.html

Harvey, David. 2008. *Géographie de la domination*. Trad. de l'anglais par Nicolas Vieillescazes. Préface de Nicolas Vieillescazes. Paris : Les Prairies Ordinaires, 120 pages.

Hayden, Dolores. 2003. *Building Suburbia – Green Fields and Urban Growth 1820-2000*. New York: Vintage Books, 302 pages.

Heinberg, Richard. 2007. *Peak Everything - Waking up to the century of declines*. Gabriola Island : New Society Publishers, 198 pages.

Hirschman, Albert O. 1970. *Exit, Voice and Loyalty – Responses to decline in firms, organizations and states*. Cambridge : Harvard University Press, 155 pages.

Holmgren, David. 2009. *Future Scenarios – How communities can adapt to peak oil and climate change*. White River Junction, Vermont : Chelsea Green Publishing, 126 pages.

Jancovici, Jean-Marc. 2007. «La dématérialisation de l'économie : mythe ou réalité?» . *Le Jaune et le Rouge*, 2007.

http://www.x-environnement.org/index.php?option=com_content&view=article&id=51%3Asept-2007&catid=36%3Ajaune-rouge&Itemid=41&limitstart=8

Jancovici, Jean-Marc et Alain Grandjean. 2009. *C'est Maintenant ! – Énergie Climat*. Paris : Seuil, 280 pages.

Jappe, Anselm. 2003. *Les aventures de la marchandise – Pour une nouvelle critique de la valeur*. Paris : Denoël, 283 pages.

Jolivet, Patrick. 2008. «La double erreur de l'empreinte écologique». *Les Échos* (Paris), 26 novembre.

<http://www.lesechos.fr/info/analyses/4801342-la-double-erreur-de-l-empreinte-ecologique.htm>

Jorion, Paul. 2008. « État-Providence / État-Prédateur. Blog de Paul Jorion. 3 août. <http://www.pauljorion.com/blog/?p=687>

Klare, Michael T. 2008. «USA: Comment le pétrole a fait éclater la bulle». *Tom Dispatch*. Trad. ContreInfo. 2 février. http://contreinfo.info/prnat.php3?id_article=1643

Kunstler, James Howard. 2003. *The long emergency – Surviving the end of oil, climate change and other converging catastrophes of the twentieth century*. New York : Grove Press, 325 pages.

Lacroix, André. 1998. «Alexis de Tocqueville». *Cégep du Vieux-Montréal*, février. <http://www.cvm.qc.ca/encephi/contenu/philoso/tocqueville.htm>

Laval, Christian. 2007. «Mort et résurrection du capitalisme libéral». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. Revue du Mauss 2007/1, n° 29, p. 393-410.

- Laville, Jean-Louis. 2008. «Économie sociale et solidaire et développement durable : même combat! » *Revue du MAUSS permanente*, 10 avril.
<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article323>
- Lazega, Emmanuel. 2006. «Capital social, processus sociaux et capacité d'action collective». Chap. in *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, Bevort, Antoine et Michel Lallement (comp.). p. 213-225. Paris : La Découverte-M.A.U.S.S.
- Lefebvre, Henri. 1972. *La pensée marxiste et la ville*. Paris : Casterman, 169 pages.
- Le Velly, Ronan. 2007. «Le problème du désencastrement». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 241-256.
- Lietaer, Bernard, R. Ulanowicz et S. Goerner. 2008. «Livre Blanc : Toutes les options pour gérer une crise bancaire systémique». Novembre.
http://www.lietaer.com/images/Livre_Blanc_Sur_la_crise_bancaire_syst_mique.pdf
- Maucourant, Jérôme. 2007. «Karl Polanyi, une biographie intellectuelle». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 35-62.
- McKibben, Bill. 2007. *Deep Economy – The wealth of communities and the durable future*. New York : Henry Holt and company, 250 pages.
- Meinshausen Malte, Nicolai Meinshausen, William Hare, Sarah C. B. Raper, Katja Frieler, Reto Knutti, David J. Frame et Myles R. Allen. 2009. «Greenhouse-gas emission targets for limiting global warming to 2 °C», *Nature* 458, 30 Avril, 1158-1162.
<http://www.nature.com/nature/journal/v458/n7242/full/nature08017.html>
- Mendel, Gérard. 2004. *Construire le sens de sa vie - Une anthropologie des valeurs*. Paris : La Découverte, 198 pages.
- Mendell, Marguerite. 2007. «Karl Polanyi et le processus institué de démocratisation politique». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 444-464.
- Monbiot, George. 2007. *Heat – How to stop planet from burning*. Toronto: Anchor Canada, 268 pages.
- Moulier-Boutang, Yann. 2007. *Le capitalisme cognitif - La nouvelle grande transformation*. Paris : Éditions Amsterdam, 245 pages.
- Munck, Jean de. 1999. *L'institution sociale de l'esprit*. Coll. L'interrogation philosophique. Paris : Presses Universitaires de France, 197 pages.
- Nedelcu, Mihaela et François Hainard. 2006. *Pour une écologie citoyenne – Risques environnementaux, médiations et politiques publiques*. Paris : L'Harmattan, 178 pages.

Paquot, Thierry, Michel Lussault, Chris Younès. 2007. *Habiter, le propre de l'humain – Villes, territoires et philosophie*. Paris : La Découverte. 380 pages.

Pearce, Fred. 2008. *Points de rupture – Comment la nature nous fera payer un jour le changement climatique*. Trad. de l'anglais par David Fauquemberg. Paris : Calmann-Lévy, 388 pages.

Petitclerc, Martin. 2008. «Les origines populaires de l'économie sociale au Québec : de l'encastrement à l'utopie» *Revue du MAUSS permanente*, 10 juin.
<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article357>

Piketty, Thomas. 2009. «Il y a urgence à penser le capitalisme du XXI^e siècle». *Le Monde* (Paris), 28 avril.

Plociniczak, Sébastien. 2007. «Au-delà d'une certaine lecture standard de La Grande Transformation». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 207-224.

Polanyi, Karl. 2007. «Le sophisme économiciste». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 63-79.

Polanyi, Karl. 2008. *Essais de Karl Polanyi*. Textes réunis et présentés par Michèle Cangiani et Jérôme Maucourant. Trad. de l'anglais par Laurence Collaud. Trad. de l'allemand par Françoise Laroche. Paris : Seuil, 585 pages.

Ponthieux, Sophie. 2006. «Usages et mésusages du capital social». Chap. in *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, Bevort, Antoine et Michel Lallement (comp.). p. 89-105. Paris : La Découverte-M.A.U.S.S.

Post Carbon Institute. 2009. «Post Carbon Institute Manifesto : The time for change has come». Post Carbon Institute, Printemps.
<http://postcarbon.org/files/manifesto.pdf>

Putnam, Robert D. 2006. «Bowling alone: le déclin du capital social aux États-Unis». Chap. in *Le capital social, performance, équité et réciprocité*, Bevort, Antoine et Michel Lallement (comp.). p. 35-50. Paris : La Découverte-M.A.U.S.S.

Randerson, James. 2009. «James Hansen écrit à Obama : la lutte contre le réchauffement est un échec». Trad. *Contreinfo*. *The Guardian* (Londres), 1^{er} janvier.
http://www.contreinfo.info/article.php3?id_article=2448

Robin, Jacques et Laurence Baranski. 2007. *L'urgence de la métamorphose*. Paris : Des idées et des hommes éditeur, 217 pages.

Rogeaux, Bernard. 2008. «Pourquoi tarde t-on à passer à l'action?». *Le Jaune et Le Rouge*, Août-Septembre.

<http://www.x-environnement.org/images/pdf/manifestations/JR08/5rogeaux.pdf>

Sabourin, Éric. 2007. «Organisation paysanne au Brésil : capital social, réciprocité et valeurs humaines». *Revue du MAUSS permanente*, 7 août.

<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article158>

Sabourin, Éric et Tyuïenon Raymond; Produits, monnaie et bingo : les marchés ruraux en Nouvelle-Calédonie entre échange et réciprocité, *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 301-327.

Sabin, Guillaume. 2007. «Mouvements paysans dans le Nord-Ouest argentin. Au-delà de l'économie, des organisations sociales coopératives». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 281-300.

Sennett, Richard. 2006. *La culture du nouveau capitalisme*. Trad. de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat. Paris : Albin Michel, 157 pages.

Simmel, Georg. 1987. *Philosophie de l'argent*. Trad. de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe Ivernel. Coll. Quadrige. 2^{ème} édition. Paris : Presses Universitaires de France, 662 pages.

Steiner, Philippe. 2007. «Karl Polanyi, Viviana Zelizer et la relation marchés-société». Chap. in *Avec Karl Polanyi – Contre la société du tout-marchand*. *Revue du Mauss* 2007/1, n° 29, p. 257-280.

Stengers, Isabelle. 2009. *Au temps des catastrophes – Résister à la barbarie qui vient*. Paris : La Découverte, 205 pages.

Sungu-Eryilmaz, Yesim and Rosalind Greenstein. 2007. *A National Study of Community Land Trusts*. Cambridge: Lincoln Institute of Land Policy, 63 pages.

Thériault, Joseph-Yvon. 1985. *La société civile ou la chimère insaisissable*, Montréal : Éd. Québec-Amérique, 183 pages.

Thériault, Joseph-Yvon. 1992. La société civile est-elle démocratique ? Chap. in Gérard Boismenu, Pierre Hamel et Georges Labica, *Les formes modernes de la démocratie*. p. 57-79. Montréal : L'Harmattan et Les Presses de l'Université de Montréal, 300 pp.

Tocqueville, Alexis de. 1992. *De la démocratie en Amérique, Tome II* (1840). Édition numérique préparée à partir de la 13^{ème} édition. Chicoutimi: Les Classiques des sciences sociales.

Trigilia, Carlo. 2002. *Sociologie économique – État, marché et société dans le capitalisme moderne*. Trad. de l'italien par Catherine Dubrigny. Paris : Armand Colin Éditeur, 228 pages.

- Vatin, François. 2008. *Le travail et ses valeurs*, Paris : Albin Michel, 220 pages.
- Veltz, Pierre. 1996. *Mondialisations, villes et territoires*. Paris : Presses Universitaires de France, 268 pages.
- Veltz, Pierre. 2000. *Le nouveau monde industriel*. Paris : Gallimard, 230 pages.
- Veltz, Pierre. 2001. «La nouvelle révolution industrielle». Chap. in *Travailler est-il bien naturel ? - Le travail après la «fin du travail»*. Revue du MAUSS 2001/2, n° 18, p. 67-70.
- Vieillescazes, Nicolas. 2008. «Spatialiser le marxisme, marxiser la géographie». Préface à *La Géographie de la domination*, David Harvey, p. 8-20. Paris : Les Prairies Ordinaires.
- Meiksins Wood, Ellen. 2009. «Les origines agraires du capitalisme». Chap. in *L'origine du capitalisme*, Montréal, Lux éditions, 17 pages.
<http://www.contretemps.eu/sites/default/files/bonnes%20feuilles%20EMW.pdf>
- World Wildlife Fund (WWF). 2008. *Rapport Planète Vivante*, Genève, 48 pages.
- Zin, Jean. 2000. «Les cycles du Capital». *Jean Zin*, 24 février.
<http://jeanzin.fr/ecorevo/politic/capital.htm>
- Zin, Jean. 2006a. «Conditions d'une alternative antilibérale démocratique». *Jean Zin*, 4 juillet. <http://jeanzin.fr/index.php?2006/07/04/53-conditions-d-une-alternative-antiliberaledemocratique#co>
- Zin, Jean. 2006b. «Revenu garanti, coopératives municipales et monnaies locales». *Jean Zin*, 18 octobre.
<http://jeanzin.fr/index.php?2006/10/18/68-revenu-garanti-cooperatives-municipales-et-monnaies-locales>
- Zin, Jean. 2008a. «L'individualisme pseudo-révolutionnaire». *Jean Zin*, 20 février.
<http://jeanzin.fr/index.php?2008/02/20/128-l-individualisme-pseudo-revolutionnaire>
- Zin, Jean. 2008b. «Il n'y a pas d'alternative!». *Jean Zin*, 23 avril.
<http://jeanzin.fr/index.php?2008/04/23/132-il-n-y-a-pas-d-alternative>
- Zin, Jean. 2009. «Misérables métamorphoses». *Jean Zin*, 21 Mars.
<http://jeanzin.fr/index.php?post/2009/03/21/175-miserables-metamorphoses>